



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Eur. 511<sup>5</sup>

Mercure

-1796,23





Jan. 135.

# MERCURE FRANÇAIS, HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

( N°. 37. )

*Décadi 10 Messidor, l'an 4.*

---

Ce journal, composé de quatre feuilles *in-8°.*, et quelquefois de cinq, paraît tous les DÉCADIS. Il contient deux parties ; l'une consacrée aux SCIENCES, aux LETTRES et aux ARTS ; l'autre à la POLITIQUE EXTÉRIEURE, aux séances du CORPS LÉGISLATIF, aux NOUVELLES de Paris et des départemens, ainsi que des ARMÉES de la République.

---

*Le prix de l'abonnement de ce Journal est en numéraire de 9 liv. pour trois mois, de 16 liv. pour six mois et de 30 liv. pour un an.*

# CALENDRIER RÉPUBLICAIN. MESSIDOR.

La Lune du mois a 29 jours. Du premier au 30 les jours décroissent le matin de 40 m. & le soir de 41 min.

Ere Républicaine.	Ere Vulgaire	I. de la L.	PHASES	Temps moyen au midi vrai.
			de la LUNE.	
1 primedi I <sup>e</sup> Décade.	19 Dim.	1		0 1 1
2 duodi . . . . .	20 lundi.	2		0 1 13
3 tridi . . . . .	21 mardi	3		0 1 26
4 quartidi . . . . .	22 merc.	4		0 1 39
5 quintidi . . . . .	23 jeudi.	5	P. L.	0 1 52
6 sextidi . . . . .	24 vend.	6	le 2 à 0	0 2 4
7 septidi . . . . .	25 same.	7	h. 46 m.	0 3 17
8 octidi . . . . .	26 Dim.	8	du mat.	0 2 29
9 nonidi . . . . .	27 lundi	7		0 2 42
10 Decadi . . . . .	28 mardi	10		0 2 54
11 primedi II <sup>e</sup> Décade.	29 merc.	11	Q. D. Q.	0 3 6
12 duodi . . . . .	30 jeudi.	12	le 10 à	0 3 18
13 tridi . . . . .	1 vend.	13	h. 13 m.	0 3 49
14 quartidi . . . . .	2 same.	24	du mat.	0 3 40
15 quintidi . . . . .	3 Dim.	15		0 3 51
16 sextidi . . . . .	4 lundi.	16	N. L.	0 4 2
17 septidi . . . . .	5 mardi	17	le 16 à 7	0 4 13
18 octidi . . . . .	6 merc.	17	h. 3 m.	0 4 23
19 nonidi . . . . .	7 jeudi.	19	du mat.	0 4 32
20 Decadi . . . . .	8 vend.	20		0 4 42
21 primedi III <sup>e</sup> Décad.	9 Sam.	21		0 4 51
22 duodi . . . . .	10 Dim.	22		0 4 59
23 tridi . . . . .	11 lundi.	23	P. Q.	0 5 7
24 quartidi . . . . .	12 mardi	24	le 23 à 3	0 5 14
25 quintidi . . . . .	13 merc.	25	h. 35 m.	0 5 21
26 sextidi . . . . .	14 jeudi.	26	du soir.	0 5 28
27 septidi . . . . .	15 vend.	27		0 5 34
28 octidi . . . . .	16 same.	28		0 5 39
29 nonidi . . . . .	17 Dim.	29		0 5 44
30 Decadi . . . . .	18 lundi.	30		0 5 49

M E R C U R E  
F R A N Ç A I S,  
HISTORIQUE , POLITIQUE  
ET LITTÉRAIRE ;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

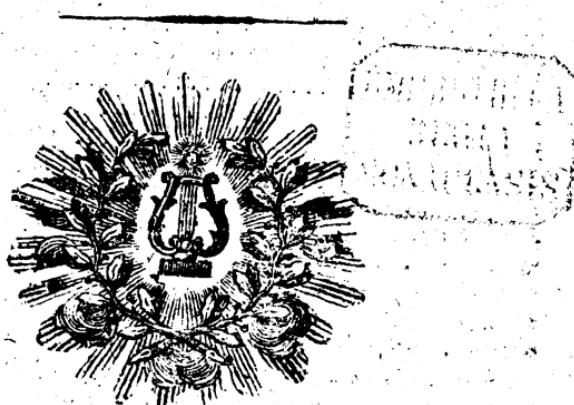
*Du décadi 10 messidor, l'an quatrième  
de la République Française.*

( Mardi 28 juin 1795 , vieux style. )

---

T O M E   X X I I I .

---



A P A R I S ,

Au bureau du Mercure , rue des Poitevins ,  
n°. 18.

*TABLE des Matières Littéraires du Tome XXII.*

<b>ŒUVRES</b> complètes de Montesquieu, nouvelle édition, avec des notes d'Helvétius sur l' <i>Esprit des Lois</i> .....	<i>Page</i>	3.
Lettre du c. François de Neufchâteau sur les moyens de faire servir le théâtre dans l'éducation publique.	13.	
Extrait d'une lettre de Florence sur la découverte de la ville de <i>Pivernum</i> .....	27.	
Lettre sur le gouvernement civil de Locke.....	29.	
<b>Poésie.</b> La Matinée d'Automne.....	34.	
A Melpomène, imit. d'Horace.....	37.	
Annonce de livres nouveaux.....	38.	
Lettre sur le franc, le double-franc, les cinq-francs.	65.	
Extrait d'un mémoire sur la réunion des littérateurs et des artistes dans l'Institut français.....	69.	
Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet, par Ant. Diannière.....	83.	
Instructions élémentaires sur la morale, par le cit. Bülard .....	89.	
<b>Poésie.</b> Silene, églogue trad. de Virgile, par Flins..	95.	
Annonces de livres nouveaux.....	99.	
Troisième lettre sur l'Origine des Cultes.....	129.	
Notice historique sur Ch.-Guillaume Lamoignon-Malesherbes , par J. B. Dubois.....	144.	
Pensées diverses de Montesquieu, extraites d'un manuscrit , etc.....	153.	
Annonces de livres nouveaux.....	164.	
Projet d'élémens de métaphysique.....	201.	
Ouverture des Ecoles centrales , à Paris.....	207.	
Notice sur la vie du cit. Pingré, par E. P. Venteaat.	217.	
Epître au cit. Boisjolin , sur l'emploi du tems , par Fontanes.....	231.	
Annonces de livres nouveaux .....	236.	
Exposition du système du Monde, par P. S. Laplace.	265.	
Les Soirées littéraires , 1 <sup>re</sup> année.....	276.	
Lettre du cit. Fontanes aux Rédacteurs.....	292.	
Chant du Banquet républicain , par Lebrun.....	300.	
Annonces de livres français et étrangers.....	302.	
Des femmes de l'Indostan qui se brûlent dans le bûcher de leurs mariés.....	329.	
Quatrième lettre sur l'Origine des Cultes.....	334.	
Elégies de Tibule , traduites par Mirabeau.....	351.	
Chant civique pour la fête des Victoires , par Font...	359.	

# MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 10 MESSIDOR, l'an quatrième de la République.  
(Mardi 28 Juin 1796, vieux style.)

## LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

*Lettre aux Rédacteurs du Mercure sur les Aventures de Friso, par Guillaume de Haren, et sur la Littérature hollandaise.*

Je vous sais gré, citoyens, de m'avoir procuré la lecture des *Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasiates*, en dix livres, par M. G. de Haren, avec quelques autres pieces du même auteur, traduites du hollandais sur la seconde édition. A Paris, chez Couret jeune et Pougin, libraires, rue des Peres, n°. 9 ; Rémont, rue des Grands-Augustins, n°. 24 ; et Lemière, rue Française, n°. 6. In-8°. Deux volumes.

Je connaissais le célebre député de la province de Frise aux états-généraux de Hollande, par ces vers que lui adressa Voltaire.

Démosthene au conseil et Pindare au Parnasse,  
L'auguste liberté marche devant tes pas ;  
Tirtée a dans ton cœur répandu son audace,  
Et tu tiens sa trompette, organe des combats.  
Je ne peux t'imiter ; mais j'aime ton courrage.  
Né pour la liberté, tu penses en héros ;  
Mais qui naquit sujet ne doit penser qu'en sage,  
Et vivre obscurément s'il veut vivre en repos.

A 2

Notre esprit est conforme aux lieux qui l'ont vu naître.  
 À Rome , on est esclave ; à Londres , citoyen.  
 La grandeur d'un Batave est de vivre sans maître ,  
 Et mon premier devoir est de servir le mien.

Le poème de Friso ne m'était connu que par les extraits qu'en donne un des plus ingénieux critiques de ce siècle , Clément de Geneve , dans ses cinq années littéraires . L'auteur hollandais lui avait fait passer une traduction littérale et manuscrite de son ouvrage : M. Clément trouva des longueurs au milieu de grandes beautés . M. de Haren , dans la deuxième édition de son poème , corrigea presque tout ce qui avait déplu au judicieux critique . C'est sur cette édition qu'a été faite la traduction annoncée aujourd'hui de nouveau , qui est du cit. Jansen , et qui parut en 1786. Elle me semble élégante et poétique .

« Friso , qu'on suppose avoir donné son nom à la province de Frise , est le héros du poème . C'est un jeune prince indien , dont un usurpateur détrône le pere . Après avoir long - tems erré dans divers pays , il est enfin jetté par la tempête à l'embouchure du *Mie* . Les vieilles chroniques disent que Friso suivait la religion des anciens Perses , c'est - à - dire , celle de Zoroastre et des Mages . Ces diverses traditions servent de fondement à la fable de M. de Haren qui paraît en avoir voulu faire un poème épique . Après Friso , son principal personnage est *Teuphis* , qui ressemble à beaucoup d'égards au Mentor de Télémaque . Ce n'est pourtant pas une divinité cachée sous les traits d'un mortel ; mais l'oncle du héros , mais un prince sage , expérimenté , très - philosophe ,

„ qui a été autrefois disgracié par la perfidie des  
 „ courtisans. Friso étant fort jeune ne put le con-  
 „ naître. Il le trouva heureusement dans la retraite  
 „ qu'il s'était choisie. *T euphis* s'attache à sa destinée,  
 „ le suit par-tout , et ne se découvre que sur la fin  
 „ du poëme. Tout cela est supposé se passer envi-  
 „ ron trois siecles avant l'ère chrétienne ; ce qui a  
 „ fourni à l'auteur l'occasion de faire entrer dans son  
 „ ouvrage les grands spectacles que présente l'his-  
 „ toire à cette époque , celui des conquêtes d'A-  
 „ lexandre , des égaremens de ce prince , de la répu-  
 „ blique romaine , de la valeur et des vertus extraor-  
 „ dinaires de ce peuple qui devait subjuger tous  
 „ les autres. Ces divers objets sont enchainés fort  
 „ naturellement . „

Cette analyse du poëme de Friso est tirée du Journal de Paris (janvier 1786, n°. 27). La suite de l'article contient deux remarques qui ne me paraissent pas justes.

1º. Le journaliste soutient que la principale action de ce poëme n'a pas d'unité , parce que Friso qui veut obtenir du secours pour remonter sur le trône de ses peres , ne songe qu'à la fin de l'ouvrage à établir un nouvel empire. Mais ne suffit-il pas que Friso pendant le cours de ses aventures fasse des efforts pour obtenir les secours dont il a besoin? Or, c'est ce qui a lieu dans ses différens voyages. Il est combattu tantôt par les élémens , tantôt par les intrigues des cours et les révolutions des empires. Au dixième livre , son génie tutélaire lui prescrit dans un songe de se fixer chez les Allains , sur les rives du bras oriental du Rhin. Encore Friso en obéissant

à cet ordre conserve-t-il l'espoir de retourner un jour dans les états de son pere. C'est-là le dénouement du poëme : et ce qui en prouve l'unité.

2<sup>e</sup>. Selon le journaliste de Paris , M. Clément a très-bien observé que tout ce qui n'est pas image , passion ou sentiment , n'est pas poésie. Ne conclurait-on pas de-là que Clément avait une médiocre idée de la poésie de M. de Haren ? Il dit seulement qu'il a cru entrevoir de tems en tems que le poëte aurait pu encore plus vivement sentir que tout ce qui n'est pas image , passion ou sentiment ; n'est pas poésie. Il ajoute que si M. de Haren s'est permis quelques négligences à cet égard , il les a bien rachetées par la quantité de détails vraiment poétiques dont il a enrichi son ouvrage. D'ailleurs , Clément fit ses extraits sur une traduction manuscrite , littérale et très-imparfaite. N'était-elle pas la cause de petites négligences qu'il reprochait à M. de Haren .

L'auteur des années littéraires fait au poëte hollandais un reproche plus réel et plus fondé , c'est d'avoir un peu trop prodigué la morale. Mais il a admiré " ces traits de lumiere qui , indépendamment " du choix du héros , semblent consacrer son poëme " à la patrie , ces rapports pathétiques qui vont cher- " cher le génie d'une nation , ces vues de politique , " ces images de gouvernement , ces étincelles de " morale s'échappant du fond du sujet , tous puis- " sans ressorts de l'ame d'un peuple industrieux né " pour les arts et pour la liberté . " Rien de tout cela n'a frappé le journaliste de Paris en 1786. On croirait qu'il a cherché des défauts à un poëme inspiré par l'esprit républicain. M. Clément , en 1750 ,

a rempli une tâche plus difficile en en faisant connaître les beautés. Les circonstances actuelles peuvent faire mieux apprécier cet ouvrage que l'époque où la traduction fut publiée. Les amis de la liberté ne pourront s'empêcher d'admirer le tableau de l'amour mutuel de Friso et d'Atosse , peint , dit M. Clément, avec les couleurs les plus pures , et tout différent de ce qu'on voit dans les poèmes ordinaires ; l'adresse avec laquelle M. de Haren fait aimer la république romaine à un jeune homme que sa naissance destine au trône , le portrait hideux et trop ressemblant qu'il trace de la superstition et de ses ministres , le développement de la morale de Zoroastre ; enfin , les comparaisons neuves et ingénieuses dont l'ouvrage est rempli.

Le cit. Jansen a fait précéder sa traduction d'une intéressante dissertation sur la langue et la littérature hollandaises. J'en présenterai l'analyse , en y ajoutant des articles puisés soit dans des notes que le cit. Marron a fournies pour l'ouvrage intitulé *aux Bataves sur le statdhoudérat*, soit dans les morceaux que cet estimable littérateur a insérés depuis un an dans le *Magasin encyclopédique*.

La langue hollandaise , ainsi que toutes les autres langues de l'Europe , a éprouvé de grandes variations , tant dans ses dialectes , que dans son idiôme qui est fort ancien. L'opinion la plus probable qu'on puisse hasarder , c'est qu'elle remonte à la langue teutonique. Le celtique y a été aussi en usage , et il s'en est formé insensiblement plusieurs dialectes , comme on en trouve des preuves incontestables dans la langue hollandaise de nos jours. Il est prouvé aussi

que les caractères grecs n'ont pas été inconnus aux Bataves. Quant à la langue latine , il ne paraît pas qu'ils en aient pris des mots.

A l'arrivée des Francs et des Saxons en Hollande, la langue aura sans doute subi quelqu'altération ; mais elle en aura souffert bien davantage lorsque les Frisons se rendirent maîtres du pays, où ils resterent pendant plusieurs siecles. Le gothique y fut aussi reçu , et la langue hollandaise lui doit encore beaucoup. Cette langue est très-favorable au poëte et à l'auteur qui savent la manier ; elle est riche non-seulement en mots et en rimes , mais encore en onomatopées. Les mots composés lui sont familiers. Elle a le secours des inversions. Les syncopes y sont aussi fréquentes que dans les langues italienne et anglaise. Le diminutif y est propre à tous les substantifs qui tous aussi peuvent être rendus négatifs par la particule *loos* placée à la fin du mot. Cette même qualité négative peut pareillement être donnée aux adjectifs , en les faisant précédér par la particule *en*. Les breves et les longues sont fortement marquées.

La poésie ou l'art des vers est fort ancien dans ce pays. Les premiers poëtes ont été les historiens de la nation ; ce qui a de même eu lieu chez tous les autres peuples. Parmi ces poëtes chroniqueurs , qui nous sont parvenus des tems moins reculés , Melis-Stoke et Jean van Heeln tiennent le premier rang. L'un est auteur d'une histoire complète de tous les comtes de Hollande , depuis Dideric I qui commença à régner en 803 , jusqu'à Guillaume III en 1305. Cette chronique contient 13680 vers. L'autre a composé l'histoire de Jean I , duc de Brabant. C'est un

poëme manuscrit de 9539 vers. M. Henri van Wyn, conseiller-pensionnaire de Gouda à qui il appartient, en préparait une édition en 1788.

Le théâtre doit sa naissance à des sociétés qu'on appelle dans le pays, *assemblées de rhétoriciens ou de versificateurs*, qui parurent au commencement du 14<sup>e</sup> siècle, et qui subsistent encore actuellement dans quelques endroits, particulièrement dans les villages. Leurs pieces s'appelaient *Comédies de sociétés*, à cause qu'on les représentait dans la salle d'assemblée; ce qui s'appelait *réciter*. Ces versificateurs s'exerçaient encore à disputer le prix avec les poëtes des autres villages, par des *improptu en vers*. Le paysan *Poot*, qui fleurit au commencement du dernier siècle, s'est entr'autres fort distingué par le talent d'improviser. On a de lui des odes et d'autres ouvrages de poésie fort estimés, dont on trouve des traductions dans les Œuvres de van Effen. Quand il s'agit de décider une question sur la langue dans laquelle il a écrit, la pureté de sa diction le fait prendre pour arbitre.

La première piece du théâtre hollandais qui soit un peu moins absurde que les autres, est celle intitulée le *Miroir d'Amour*, par Colin van Rissele, imprimée à Harlem en 1561. Vers la fin du dernier siècle Joost van Vondel, le Shakespear de la Hollande donna son *Palamede*, tragédie avec des chœurs. C'est la mort de Barneveldt sous le nom de Palamede, faussement accusé par Ulysse. Cette piece irrita le prince Maurice, instigateur de ce meurtre. On voulut faire le procès à l'auteur, mais il en fut quitte pour une amende de 300 liv. Palamede est une production de génie qui a occasionné une révolution dans l'art dra-

matique en Hollande, et c'est depuis cette époque que le goût s'y est épuré par la traduction des meilleures pieces de théâtre français. Les modernes qui se sont distingués et se distinguent encore sur la scène tragique, sont M. Huidekoper, M. Nomz, M. et madame de Winter, M. Feith, dont le début *Thyrsa ou la mere des Machabées*, passe pour un chef-d'œuvre, et qui vient d'ajouter à sa réputation par son *Mucius-Cordus*, que le cit. Marron trouve supérieur au *Mucius-Scévola* de notre concitoyen *Luce*. Ce qui rend sur-tout les poëtes dramatiques hollandais précieux à la nation, c'est qu'ils prennent ordinairement pour sujet quelque trait d'histoire, propre à entretenir dans le cœur des citoyens l'amour de la patrie et les grandes vertus républicaines. Aussi, dans ces derniers tems, le magistrat d'Amsterdam défendit-il de jouer sur le théâtre de cette ville aucune de ces sortes de pieces, et en particulier le *Jacques de Rick* de feu madame Winter.

La comédie semble être encore au berceau en Hollande, et si l'on en excepte les comédies de Langendick, on peut dire que les autres ne sont que des farces ou des parades qui attachent quelquefois par le ton naturel et naïf qui y regne. Ce poëte et Fokkenbrog ont brillé dans le genre burlesque. Van Moonen, Dekker et Huygens ont produit des épigrammes pleines de sel et d'esprit. Pour les poésies légères, on ne peut citer que le grand pensionnaire Catz qui vivait vers le milieu du siècle dernier, et que l'on nomme l'*Ovide de la Hollande*.

Depuis long-tems la littérature latine est cultivée avec succès en Hollande, sur-tout la poésie. Tout

Le monde connaît les baisers de Jean second, ce favori des muses et des grâces qui leur fut enlevé avant son cinquième lustre. Ce pays vient de perdre Riché van Ommeren qui a célébré en beaux vers latins notre première fédération au Champ-de-Mars ; et qui a laissé un très-bon ouvrage en hollandais sous le titre de *Horace envisagé comme homme et comme citoyen*, où il venge la mémoire de ce poète, des imputations calomnieuses dont on a cherché à flétrir sa moralité et son patriotisme. Jérôme de Boch, qui a fait imprimer en 1793 un poème de 1264 vers, sur l'*Égalité des hommes* (*de æqualitate hominum*), vient de publier l'Anthologie grecque avec la traduction en vers latins de Grotius, inédite jusqu'à ce jour, deux volumes in-4°.

Les Hollandais se sont aussi beaucoup exercés au poème épique. On trouve dans le *Guillaume III* de Rotgans, une simplicité noble, même sublime, des tableaux aussi ingénieux que magnifiques ; enfin, le bon goût de l'antiquité. On avait déjà vu paraître l'*Y-Stroom* ou la Rivière *Y*, poème dont l'auteur Antonides vander Goes a su relever et embellir la matière, peu importante en elle-même, par la poésie la plus harmonieuse et les fictions les plus nobles.

*Abraham le Patriarche*, par Hooglyiet, qui fleurissait vers la fin du dernier siècle, est un bon poème épique en douze livres. L'action en est soutenue, quand il le faut, par le merveilleux qui n'y est jamais employé qu'à propos. Il est rempli de grandes images poétiques. La description de l'Égypte et celle du culte des Égyptiens sont belles et magnifiques. Le récit que le patriarche fait à Pharaon de l'histoire de

sa vie et celui de la destruction de Sodome sont des morceaux pleins d'originalité, et forment de superbes tableaux. Le pathétique y regne partout, mais particulièrement dans les adieux d'Abraham et d'Isaac, au moment du sacrifice; et dans le douzième livre, lorsque le patriarche meurt. La poésie de ce poème est noble et facile.

On doit à la verve féconde de madame Winter, outre ses productions dramatiques, un poème moral rempli de mérite, intitulé *l'Usage de l'Adversité*, suivi d'épîtres et de poésies diverses; *David*, poème en 12 chants; et enfin *Germanicus*, poème en 16 chants, faiblement traduit en prose française, et imprimé à Amsterdam en 1787, in-12. M. van Winter, outre deux excellentes tragédies qui se trouvent dans le théâtre de son épouse, a encore composé le *Fleuve l'Amstel*, poème en 6 chants, et un autre en 4 chants, intitulé *les Saisons*.

Les pieces qui suivent les aventures de Friso sont, 1<sup>o</sup>. un Éloge de la Paix, en 3 chants. 2<sup>o</sup>. Léonidas, tiré du 7<sup>e</sup>. livre d'Hérodote. C'est à l'occasion de ce petit ouvrage que Voltaire adressa à l'auteur les vers cités au commencement de cette lettre. 3<sup>o</sup>. Six odes; la première, sur la vie humaine; la quatrième, sur la bonne-foi. Les quatre autres sont adressées à la reine de Hongrie, au baron d'Imhof, à Charidas et à la nation britannique. Tous ces morceaux respirent la vertu et le patriotisme. Je regrette de ne pouvoir donner d'autres détails sur Guillaume de Haren. J'ai cherché en vain des renseignemens dans nos mémoires littéraires. Je sais seulement qu'Onnozvriert van Haren, son frere, a été revêtu, comme lui, d'im-

portantes dignités , et s'est distingué par les mêmes talens pour la poésie. Le principal de ses ouvrages est le poème *des Gueux* en 15 chants , dont le cit. Marron m'a lu quelques morceaux qu'il a élégamment traduits. C'est à un homme de ce mérite qu'il appartient de nous faire mieux connaître la littérature hollandaise , et en particulier les illustres frères van Haren.

---

## ANTIQUITÉS ET HISTOIRE.

*Découvertes faites sur le Rhin d'Amagétobrie et d'Augusta Rauracorum , anciennes villes gauloises dans la Séquanie rauracienne ; par A\*\*\*. Avec des digressions sur l'histoire des Rauriques , le Mont-Terrible et la Pierre-Pertuis ; par C. D\*\*\*. Porentruy , 1790. Un volume in-12 , 131 pages.*

L'HISTOIRE de Porentruy doit intéresser les Français , aujourd'hui que cette ville et son territoire font partie de leur République. Elles forment un de leurs départemens sous le nom de *Mont-Terrible* ; il a 40,000 habitans , et c'est un démembrement de la principauté de l'évêque de Basle. Le séminaire que ce prince avait établi à Porentruy , a été converti en hôpital. Tout annonce que ce pays , libre du joug sacerdotal , partagera les glorieuses destinées de la France , à laquelle il s'est réuni à la majorité des citoyens. Il reprendra l'éclat et la splendeur dont il brilla à l'époque des conquêtes de Jules César.

L'écrit que nous analysons nous trace l'histoire de

la Rauracie , ancien nom du pays dont nous venons de parler. Des colonies venues , dit l'auteur , sous le nom de Celtes ou Geckues , de la Natolie et des côtes de la mer Noire , peuplerent les Gaules environ 752 ans avant l'ère vulgaire , à-peu-près à l'époque de la fondation de l'empire romain. Ceux de ces peuples qui se répandirent entre le Rhin , les Vosges , la Saône et le Rhône , pays que César dépeint comme le plus fertile des Gaules , porterent le nom de Séquanaïs. Les Rauraques en firent partie ; ils habiterent une partie de la haute Alsace , et le terrain circonscrit par la sinuosité du Mont-Jura , depuis Pierre-Port ou Pierre-Pertuis , jusqu'à l'Aar. Ils étaient alliés des Séquanaïs , séparés des Tiguriens par l'Aar , à l'endroit où cette rivière se jette dans le Rhin ; et des autres Helvétiens , par le Jura.

Les Séquanaïs et les Éduens , les peuples les plus célèbres des Gaules , se firent une guerre longue et cruelle pendant les deux derniers siècles de la république romaine. Trop faibles pour résister aux Éduens qui s'étaient déjà emparés d'une partie du pays , les Séquanaïs implorèrent le secours des Germains. Arioviste , un des chefs des Germains , passa le Rhin avec 150,000 combattans , attaqua et vainquit les Éduens dans la vallée où est aujourd'hui le village de Courgenay , près la ville Rauraque d'Amagétobrie , que nous verrons plus bas être Porentruy.

Arioviste , vainqueur des Éduens , le devint bientôt des Séquanaïs , et fut admis sous le titre de roi au rang d'allié du peuple romain. Il traita les infortunés Rauraques avec tant de rigueur et de cruauté , qu'ils se réunirent aux Helvétiens , au nombre de 23,000

hommes, pour aller dans la Xaintonge, cherchèes des demeures plus tranquilles. Ils ne firent cette émigration qu'après avoir mis le feu, pour s'interdire l'espoir du retour, à leurs habitations et même à la célèbre ville Raurica (qui est Mandeure, selon l'auteur). Arrivés sur les bords de la Saône, ils furent arrêtés par César, qui les força de retourner dans leurs foyers, avec promesse de les protéger contre la tyrannie d'Arioviste. Ce roi ne tarda pas à leur donner par ses cruautés un motif de recourir à César. Ce guerrier romain se mit en marche pour les défendre; il passa à Besançon, s'avança vers le Jura, et apprit après le septième jour de marche, qu'il était en présence d'Arioviste.

Après quelques conférences inutiles, on livra bataille près d'Amagétobrie (Porentruy) dans le même lieu, où 14 ans auparavant Arioviste avait défait les Éduens. Il y fut vaincu; et de 140,000 combattans qu'il traînait à sa suite, plus de 80,000 resterent sur le champ de bataille. Poursuivi jusqu'au Rhin, Arioviste lui-même n'échappa à la mort qu'en le traversant dans une nacelle. Les Rauraques furent alors regardés comme une province romaine, jusqu'à l'an 5<sup>e</sup> qu'ils se joignirent au nombre de 2000 aux Éduens pour secouer le joug des Romains. Renfermés dans Alyse, une des plus fortes villes des Gaules, les Gaulois furent réduits à plier sous le joug des Romains, qui les traitèrent depuis en peuple conquis, et en exigèrent de forts tributs.

Lorsque les colonies romaines établies dans les Gaules furent rappelées en Italie pour soutenir le trône chancelant d'Honorius, les Germains, ou les

Suabes en particulier, fondirent sur les Gaules, sous la conduite d'Attila. Ils détruisirent entr'autres villes la fameuse cité des Rauraques, *Augusta Rauracorum*, la ville d'Amagétobrie, ainsi que les forteresses établies sur le Rhin, contre lesquelles ils avaient échoué tant de fois. Sans moyens de défense, les Rauraques furent soumis aux Bourguignons, qui sortis des pays voisins de la mer Noire, vinrent fonder dans les Gaules le premier royaume de Bourgogne. 120 ans après sa fondation, ce royaume fut détruit par les rois de France. Alors la Rauracie fit successivement partie des royaumes de France et de Lothaire, du second royaume de Bourgogne. En 1034 étant échue à l'empereur Henri II, elle demeura attachée à l'Empire. Les évêques des Rauraques profitèrent de ces changemens pour s'emparer de l'autorité temporelle. Depuis, la Rauracie fut divisée entre plusieurs maîtres, et la principale partie de cette contrée devint le domaine des évêques de Basle, qui y transporterent leur siège, lors de la réforme du canton suisse de ce nom. Enfin, la révolution française ayant fait briller aux yeux des peuples qui l'environnaient l'étendart de la liberté, les Rauraques ont secoué le joug de leur prince-prêtre, et se sont réunis volontairement à la grande famille qui ne connaîtra plus de bornes que les deux mers, les Alpes et les Pyrénées.

Telle est l'histoire de la Rauracie, et c'est là tout ce que le lecteur philosophe peut en désirer. Le tems est passé où l'on composait en France, comme en Allemagne, des *in-folio* sur une ville de 12,000 habitans, ou même sur une simple Abbaye.

Après

Après cet exposé, l'auteur démontre géométriquement ( comme il l'annonce ), 1<sup>o</sup>. que les Rauraques étaient Séquanais; car Ammien Marcellin dit expressément (*lib. 15*) qu'il a vu deux villes considérables chez les Séquanais, Besançon et Rauraque. 2<sup>o</sup>. Que la ville d'Amagétobrie, dont parle César, était située dans le pays des Séquanais-Rauraques; quoique Ptolémée parlant des Rauraques, n'en ait point fait mention: mais cet écrivain dit au commencement de sa géographie qu'il n'indiquera que les *cités* des provinces de l'empire romain; et Amagétobrie n'était point une *cité*, mais une ville forte, *arx*, ou *castrum*. 3<sup>o</sup>. Enfin que la ville d'Amagétobrie est aujourd'hui Porentruy.

Voici les preuves de cette troisième assertion. Placée à 7 lieues de Basle, qui est sur le Rhin, Porentruy se trouve dans la Rauracie séquanaise près du Rhin. Elle est éloignée de Besançon de la distance de trois journées de marche pour une armée, et cette route est rude et difficile par les montagnes; ce qui est conforme au récit de César. Que César ait combattu et vaincu Arioviste près de Porentruy, on peut le conjecturer d'après le camp de César, placé sur une montagne, à une lieue de Porentruy, et qui porte encore ce nom. La montagne s'appelle encore le mont *Terri*, corruption de *Terrible*. César dit que la déroute des Germains commença à sept milles du Rhin: Or, la distance du camp de César à Porentruy, et l'étendue nécessaire pour le campement et les manœuvres de deux grandes armées, réunies à la distance de cinq milles, forment exactement les sept lieues qui séparent Porentruy du

grand fleuve. On croit reconnaître encore à demi-lieue de cette ville un monument de la victoire d'Ariviste sur les Gaulois. Ce monument grossier appellé *Pierre-Percée*, est une énorme pierre ronde de plus de 20 pieds de diamètre, et percée au centre d'un trou de 15 pouces de diamètre. Ce vaste tronçon de cylindre est debout sur sa tranche.

Il paraît d'après cet exposé que l'ancienne Amagétobrie était Porentruy et non le village de Broie dans le département du Doubs, ni Pontarlier, Pons Arli, près Dammartin, ni Bingen sur la Nave près de Strasbourg, comme l'ont assuré plusieurs géographes.

Notre auteur démontre encore l'erreur de ceux qui ont écrit que Augst sur le Rhin avait été la capitale des Rauriques, c'est-à-dire *Augusta Rauracorum*. Augst n'a jamais été une ville : mais elle fut une des plus belles forteresses que les Romains aient élevées sur le Rhin, pour en empêcher le passage aux Germains ; *Arces Augusti*. Cette forteresse était triple : un fort au-delà du Rhin, les deux autres placés vis-à-vis en-déçà dans la Rauracie. On y trouve des ruines de tours et de murailles ; mais aucun vestiges de temples, d'amphithéâtres, etc. qui caractérisent les villes antiques. On voit ces restes à Mandeure, gros village à deux lieues de Montbelliard, mi-parti entre la France et la principauté du même nom ; elle était donc l'ancienne *Augusta Rauracorum*.

Ce petit, mais savant recueil est terminé par une dissertation sur l'inscription suivante : *NVMINIS AVG.S...RVM VIA .VCTA PÉR M DVI..VM PATERN II VIR. COL. HELVET.*, numini Augustorum via ducta per Marcum Durvium Paternum daumvitum coloniae helveticae. Elle a

été gravée en l'honneur des Augustes Marc-Aurele et Vercors, sur un rocher du Mont-Jura, à une journée de Basle, au-dessus d'une ouverture de 35 pieds de hauteur, sur 30 de largeur. Une voie la traversait; et Saussure croit qu'elle était le produit d'un courant d'eau, et non l'ouvrage des hommes. On l'appelle Pierre-Pertuis.

---

## M O R A L E , P O L I T I Q U E .

*MANUEL RÉVOLUTIONNAIRE, ou Pensées morales sur l'état politique des Peuples en révolution, avec cette épigraphe : Et in Arcadiâ ego. Un volume in-18 de 137 pages. A Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n°. 1232. L'an IV.*

On trouve à la tête de ce petit ouvrage épître dédicatoire, discours préliminaire, préface, avant-propos, avis au lecteur, et jusqu'à une note de l'éditeur. Il est aisé de voir que l'auteur a voulu exciter la curiosité par des formes piquantes; et il a pensé qu'en révolution plus qu'en tout autre tems, la raison avait besoin pour pénétrer dans le camp ennemi, d'être vêtue à la légère, et d'emprunter les traits de l'esprit et de la gaieté pour faire passer le sérieux de ses leçons. On peut dire qu'il a parfaitement rempli son objet.

Rien n'est plus joli que son épître dédicatoire; elle est adressée aux *factions*. « Je vous dédie aujourd'hui mon ouvrage, dit-il, comme jadis les Athéniens dédierent un temple aux bonnes déesses;

comme eux , je reconnais la suprématie de votre puissance ; et comme eux , tandis que je rends grâces aux autres Dieux du bien qu'ils font , je vous remercie , vous , du mal que vous ne faites pas.

„ Je reconnais , avec gratitude , que la patrie vous doit son existence ; car si elle n'a pas été détruite , c'est , sans aucun doute , que vous ne l'avez pas voulu , puisqu'il est incontestable que vous l'avez pu . Mais les meilleures armes peuvent enfin se briser par des épreuves trop fréquentes ; je pense qu'il est temps de vous conjurer ( au nom de cette patrie , que vous aimez au point de vouloir en faire votre bien ), de modérer le zèle qui vous dévore , et qui pourrait finir par là dévorer . Je ne suis ni feuillant , ni jacobin , ni terroriste , ni chouan , ni royaliste , ni anarchiste , ni hébertiste , ni maratiste , ni girondin , ni alarmiste , ni fédéraliste , ni monarchien ; mais je suis , je le confesse , un peu gouverniste : c'est à ce titre que je vous demande , pour notre patrie , SALUT ; et pour nous , fraternité .

Il est douteux que cette épître eût été favorablement reçue de ceux à qui elle est adressée , si l'auteur eût fait des applications directes ; car on n'aime point à être persiflé nominativement ; mais en même-tems comme il est naturel que chacun ne veuille point passer pour factieux , bien qu'il y ait des factions , il arrivera que les traits lancés par l'auteur , seront rejettés par un parti sur l'autre parti . Chacun rira de son voisin , et la vérité parviendra à son adresse , sans que personne ait le droit de s'en offenser , ce qui n'est pas si maladroit .

Laissant de coté le discours préliminaire et tous

les autres préambules, nous avions, suivant notre usage, commencé par lire le fonds de l'ouvrage ; et nous avions trouvé que des pensées détachées présentées en forme d'aphorismes, avaient toujours le défaut inséparable du genre ; c'est-à-dire peu de liaison dans les idées, de la prétention à l'effet, un latonisme sententieux qui dispense quelquefois de prouver une assertion, et qui répand une sorte d'obscurité, qu'il est aisé de prendre pour de la profondeur ; enfin, une certaine manière de présenter les choses du côté le plus saillant, position avantageuse pour le peintre qui la choisit, mais qui n'est pas la plus favorable pour faire connaître l'objet sous tous ses points de vue ; et de toutes ces remarques, nous avions formé un apperçu de critique que nous nous proposions de développer avec toute la gravité convenable.

Mais quand ensuite nous en sommes venus à la préface, nous avons vu que l'auteur était allé au-devant de la critique de la meilleure grâce du monde ; et qu'il s'était-dit à lui-même ce que nous voulions lui dire. « J'ai choisi, dit-il, la forme des aphorismes, qui fut celle d'Épicteète et de la Rochefoucault, non pas seulement pour avoir quelque chose de commun avec eux, mais parce que cette forme, quoiqu'un peu sententieuse, est extrêmement favorable à la paresse. Elle exige des idées ; mais elle n'exige pas de les lier entre elles ; on prend, on quitte, on reprend sa pensée comme sa plume, et l'on se dispense ainsi de la chose du monde la plus pénible, quoique la plus belle, d'avoir de la méthode dans son style et de la suite dans ses conceptions. »

Cette franchise nous dispense de tout reproche. L'auteur a craint, peut-être avec raison, qu'un gros livre méthodique ne fit pas fortune. On lit peu aujourd'hui, continue-t-il; vingt spectacles et la bourse prennent tous les moments. Il s'est donc renfermé dans le plus petit espace, et sous le plus petit format, persuadé que la vérité remplit l'espace, mais doit en occuper très-peu pour être mieux apperçue.

C'est une bonne chose que là vérité, et quelque espace qu'elle occupe, de quelque manière qu'on s'y prenne pour la faire appercevoir, c'est sans doute un grand service à rendre au public. Mais en matière politique, et sur-tout en révolution, il est fâcheux que la vérité n'ait pas des caractères assez frappans pour être reconnue de tout le monde, comme tout le monde reconnaît une vérité mathématique. Interrogez tous les partis, dans une révolution, chacun dira qu'il défend ou croit défendre la vérité, et peut-être y a-t-il dans cet aveu plus de bonne-foi qu'on ne pense. On est toujours disposé à prendre ses opinions et ses appercus pour la vérité. On a dit souvent que l'erreur n'était qu'un faux calcul, un faux rapport des choses. La vérité serait donc la connaissance des rapports vrais et réels des choses. Quand les rapports sont simples, la vérité est plus facile à découvrir. Mais quand ils sont extrêmement compliqués, c'est alors que leur investigation devient plus difficile. On pourrait graduer la vérité sur le nombre de rapports que l'on aurait saisi. Ainsi, il y aurait sur tel objet, un tiers, un quart, un cinquième, un dixième de vérité. Observez que pour graduer ainsi

cette échelle , il faudrait savoir d'abord combien une chose peut présenter de rapports , ce qui n'est pas facile à déterminer ; car si l'on était parvenu à nombrer les rapports , on aurait l'espérance de dégager bientôt les inconnus.

Il fait donc se résoudre à n'avoir sur beaucoup de choses , que des vérités fractionnaires . Cela est un peu désespérant pour les fiseurs de systèmes , soit dans l'ordre physique , moral et politique ; ils aiment beaucoup à trancher et à dire : Voilà la vérité . Mais l'homme circonspect , pour l'amour même de la vérité , n'est pas aussi prompt à l'affirmative ; et au défaut de vérité absolue , il se contente des approximations . C'est ce qu'a très-bien senti l'auteur de cet ouvrage ; car dans son avis au lecteur , il recommande le doute philosophique de Descartes et de Mallebranche , comme une condition indispensable dans la recherche de la vérité , et sur-tout dans l'examen des opinions politiques qui sont d'une toute autre importance que les systèmes des savans .

C'est sous ce rapport que nous allons parcourir quelques maximes répandues dans cet ouvrage . L'auteur , dans son discours préliminaire , considère les révolutions politiques comme des maladies physiques , qui ont les mêmes principes et les mêmes effets . Selon lui , la politique d'Aristote et la médecine d'Hippocrate sont de tous les tems et de tous les lieux , et si l'on observait bien les causes des observations , on verrait qu'elles tiennent à un enchaînement de circonstances qui recule leur origine à celle même de la fondation d'un empire . Il apperçoit , dans la horde de tous les peuples du Latium , que

Romulus enferma dans Rome le germe de toutes les révolutions, même des tyrannies triumvirales, décemvirales, dictatoriales; enfin, du despotisme impérial qui devait mettre à profit la lassitude publique.

Ailleurs il s'exprime ainsi : « On a remarqué dans certaines maladies du corps humain, des périodes fixes; quand elles passent le troisième jour, elles vont au g; et si elles passent, au 40<sup>e</sup>. Cette observation n'a pas varié depuis Hippocrate. Dans les corps politiques, on pourrait observer les mêmes nombres périodiques. Les révolutions d'Hollande et d'Angleterre durerent 40 années, celle d'Amérique 9; celle de Suisse fut plus courte. »

Il faut avouer que ces comparaisons des maladies des corps politiques avec les maladies du corps humain, paraissent un peu hasardées. Les pronostics dans certaines maladies sont le résultat d'observations nombreuses qui, ayant montré constamment les mêmes effets dans les mêmes circonstances, ont pu conduire les médecins à la théorie de la périodicité des crises. Heureusement les maladies des corps politiques ne sont pas aussi fréquentes, et par conséquent les observations ne pouvant être ni aussi suivies, ni aussi répétées, il serait dangereux d'établir des règles sur des données si incertaines et des faits soumis à si peu d'expériences. L'esprit de généralisation a déjà produit assez de systèmes, que serait-ce donc si l'on y joignait l'esprit d'analogie et de rapprochement, entre des objets qui en sont si peu susceptibles?

N'est-ce point porter trop loin la sagacité poli-

tique , que de vouloir trouver dans le berceau de Rome les élémens des révolutions qui ont agité successivement cet empire ? Les révolutions sont soumises à l'influence de tant de causes différentes , que l'observateur le plus exercé a peine à démêler celles qui agissent sous ses yeux . A plus forte raison est-il difficile d'en prédire la marche et les effets comme on calcule le mouvement des corps célestes et le retour des comètes . Ce qui nous induit en erreur , c'est que nous formons nos théories sur des révolutions faites . Parce que tel événement a eu lieu , nous voulons en reporter les causes à des distances éloignées . L'imagination les arrange et les combine après coup , et l'on ne fait pas attention que la plupart des effets dont nous croyons assigner positivement les causes , sont souvent le résultat de circonstances qui nous sont inconnues . Trop souvent on fait abstraction des événemens fortuits , de la chance des succès qui pouvaient tourner autrement , et amermer par conséquent des scènes différentes , de l'influence des passions irritées par des obstacles , du génie et de la fortune d'un seul homme , etc. etc.

Les premiers tems de l'histoire de Rome n'étaient pas mieux connus des Romains du tems de Tite-Live et de Tacite , que nous ne connaissons ceux de notre ancienne monarchie . Sans doute il a été une époque où il était aisé de prévoir les destinées orageuses de la république romaine . Quand les jalousies et les querelles des Plébéiens et des Patriciens eurent dégénéré en factions , quand Marius et Sylla eurent accoutumé Rome à voir couler le sang de ses meilleurs citoyens pour des intérêts qui n'étaient plus

teux de l'Etat, quand la destruction de Carthage n'eut laissé au peuple romain aucun rival digne de lui ; quand les conquêtes eurent fait passer à Rome les richesses de l'Asie , et que des citoyens d'une république eurent la puissance et le faste des rois , on pouvait dire que la liberté n'était plus qu'une ombre , et que le sort de la République ne flottait plus qu'entre la fortune de ses oppresseurs. Cependant, dans cette position même , la chance des événemens pouvait encore imprimer une autre direction aux destinées de Rome. Si César après avoir passé le Rubicon eût été vaincu ; ou bien si la conjuration de Brutus eût été dirigée contre la tyrannie plutôt que contre le tyran , il est probable que de nouvelles combinaisons auraient amené d'autres résultats.

Nous ne nous sommes abandonnés à ces réflexions que pour faire sentir combien il est hasardeux de se livrer à des conjectures politiques en matière de révolution , et de veuler réduire en système ce qui est confié au hasard des événemens. Ces réflexions seraient plus applicables encore aux révolutions modernes qu'aux anciennes. Il est des circonstances extraordinaires qui ont agi d'une manière générale et inattendue. Avant la découverte de l'imprimerie , il n'était pas facile de prévoir qu'il viendrait un temps où la pensée d'un seul homme pourrait être communiquée presqu'à l'instant d'un bout d'un empire à l'autre. C'est cette belle découverte qu'il faut placer au rang des premières et principales causes qui ont influé et qui influeront sur les révolutions , et qui en rendront les effets salutaires et durables , parce qu'elle multiplie l'instruction et apprend aux

hommes à connaître leurs droits, et à agir d'après leurs véritables intérêts.

Ces réflexions ont paru nous éloigner de l'ouvrage; quoiqu'elles en soient sorties directement. Nous y revenons avec d'autant plus de plaisir, que c'est une des productions les plus intéressantes qui aient paru depuis que les diatribes et les personnalités ont pris la place des discussions philosophiques, et que l'art d'injurier ou de déclamer a été pris pour l'art de penser et d'écrire. Quoique dans un recueil de pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution, on ne doive pas s'attendre à beaucoup de suite et de méthode, il y en a cependant plus que ne semblait comporter la forme de cet ouvrage. Si l'auteur n'a pas rencontré par-tout la vérité, il a dit du moins des vérités excellentes dont il est temps que gouvernés et gouvernans, chacun fasse son profit. On y trouvera des idées profondes, utiles et toujours piquantes sur les révolutions en général, sur la liberté, l'égalité, l'intrigue et les intrigans, les factions, l'opinion, les gouvernemens, etc., etc. Nous nous proposons d'extraire plusieurs de ces maximes, mais à mesure que nous les avons relues pour choisir, nous avons été arrêtés, non par l'embarras d'indiquer, mais par celui d'omettre. Il en est résulté que nous avions crayonné, sans nous appercevoir, presque tout l'ouvrage. C'est assez en recommander la lecture.

Nous terminerons cependant par une citation, c'est le dernier aphorisme de l'ouvrage que l'auteur a intitulé *épilogue*. Il servira à faire connaître sa manière.

„ Celui qui dans un tems de révolution a consenti une seule démarche , qu'il n'ose avouer , s'est rendu par le fait l'esclave de ceux qui la lui font faire ; plus de retour , plus de retraite ; regrets inutiles ; sous peine d'être puni , livré , dénoncé , traduit , à cause du premier pas , le second est devenu nécessaire dès qu'il est commandé ; et du troisième au centième , la servitude croît avec les crimes . La pureté civique est comme la pureté virginal , dès que Clarisse a posé le pied hors du seuil de la porte du jardin de la maison de son pere , le verrouil se ferme et le tombeau s'ouvre .

„ La suite la plus dangereuse des crises révolutionnaires n'est pas le dénuement des finances , ni même le dépérissement de la culture et du commerce , ni même encore la diminution d'hommes , tout cela se répare avec le tems qui répare tout : mais ce que le tems ne répare pas , ou du moins toujours trop lentement , c'est la démoralisation qui suit nécessairement le silence ou la confusion des lois , c'est l'oubli ou le mépris des vertus publiques et privées , suite nécessaire du défaut d'institution pour l'enfance et pour la jeunesse ; c'est le relâchement de tous les liens de famille et de société , suite inévitable du désordre social ; c'est enfin la corruption morale cent fois plus funeste que la consommation d'hommes et de choses . Ce mot un peu barbare d'un roi guerrier , qu'il soir d'une grande bataille disait en calculant la journée : „ Tout cela , ce n'est après tout „ que des hommes tués la veille de leur mort . „ Ce mot n'est pas humain , mais n'est pas immoral . Qu'importe en effet que les générations s'arrêtent plus ou

moins sur cette terre où elles doivent passer. On pourrait leur adresser cette harangue du même roi à ses soldats qui marchandaient une quatrième attaque :  
 " Croyez-vous donc vivre éternellement .. "

" Mais ce qui importe beaucoup , c'est que le temps du séjour ait son emploi pour le bonheur particulier et pour la prospérité publique ; rebâtissez vos villes , soit : réparez vos vaisseaux , remplissez vos arsenaux et vos magasins , ravivez votre commerce , vos arts , votre industrie , mais songez que toutes ces choses ne sont que le corps matériel de l'Etat , dont le peuple est l'ame .. "

On attribue cet ouvrage à l'un des membres de la minorité de la noblesse , dans l'Assemblée constituante , cette minorité qui a été l'objet de tant d'alarmes , et dont il n'existe peut-être pas en France dix individus qui aient échappé au fer des proscriptions . Il eût été à désirer que tant de gens qui se sont dits patriotes par excellence , eussent pensé et écrit comme l'auteur de ce petit ouvrage .

---

### P O É S I E.

*Epître d'un Commis à un Rentier en lui demandant sa fille en mariage.*

TANDIS que mes chers camarades,  
 D'ennuis , de misere obsédés ,  
 Bourdonnent leurs jérémiades ,  
 Et sur leurs bureaux accoudés  
 Vous font passer à leur filière ,

Les députés , les généraux ,  
 Des plans et des écrits nouveaux ,  
 L'indestructible fourmilière ,  
 Règlent le sort de leur pays ,  
 Marquent du doigt le point précis  
 Où doit expirer la frontière ,  
 Et décident vingt questions  
 Sur les lois , la paix et la guerre ,  
 En mangéant leurs pommes de terre ,  
 Ou bien leur pain de sédition ,  
 Ne voulant à ces commentaires  
 Perdre mon temps ni mon latin ;  
 Moi , je griffonne à mon voisin  
 Quelques râles épistolaires .  
 Mon cher voisin , depuis trois ans ,  
 Niché dans un cinquième étage ,  
 Avec peine au fond de mes sens  
 J'enchaîne un amour qui fait rage :  
 Quand vous demauriez au premier ,  
 Cet amour était plus traitable ,  
 Mais dans mon corps il fait le diable ,  
 Depuis que , malheureux rentier ,  
 Au lieu d'or touchant du papier ,  
 Sur vos rentes qu'il anhilile  
 Voulant régler votre loyer ,  
 Vous avez de mon colombier  
 Rapproché votre domicile .

Jadis je voyais rarement  
 Certain minois qui me transporte :  
 Mais soit qu'e s'entre ou que je sorte ,  
 Je cours le risque maintenant  
 De le trouver près de ma porte .

Je n'y tiens plus : assez long-tems  
 Intimidé par votre aisance ,

Je n'osai de mes sentimens  
 Vous dévoiler la violence :  
 Mais depuis que les opulens  
 Sont devenus les indigens,  
 Et qu'une bise financiere  
 Raflant tout, fit, en moins de rien,  
 Succéder, dans la France entiere,

A l'inégalité de biens  
 Une égalité de misere,  
 Grace à ce vaste changement !  
 Je vois qu'en fait de désespoir  
 Mon cher voisin est mon confrere.  
 Je lui dirai donc franchement  
 Que sa fille ayant su me plaire,  
 Je pourrais, en dépit du tems,  
 Couler encor des jours charmans,  
 S'il voulait être mon beau-pere.

Les prétendus, en pareil cas,  
 Vous font un pompeux étalage  
 De ce qu'ils ont... ou qu'ils n'ont pas  
 Mais avec vous, de cet usage  
 Je crois pouvoir me dispenser.  
 Entrez, mon voisin, dans ma cage,  
 D'un coup-d'œil on peut embrasser  
 Le mobilier de mon ménage.

Un lit sans plume et sans rideaux,  
 Mais que le bienfaisant Morphée  
 Couvre à foison de ses pavots ;  
 Pour vaisselle, deux humbles pots  
 Où l'eau par la flamme échauffée  
 Fait amollir mes haricots ;  
 Une cruche sans anse, un verre ;  
 Pour buffet, table et secrétaire,  
 Une planche sur deux tréteaux ;

Un fauteuil de deux ou trois âges ,  
 Meuble utile , quoique criblé ,  
 Qui me reçoit tout essoufflé ,  
 Quand j'ai monté mes cinq étages .

Vous pouvez juger des trésors  
 Que tout mon vestiaire offre ,  
 Car faute d'armoire ou de coffre ,  
 Ma garde-robe est sur mon corps .

Pour compléter mon inventaire  
 Je vais , monsieur , de mon comptant  
 Vous donner un état sommaire .  
 Un arrêté tout récemment  
 Vingtuplant mon maigre salaire  
 Me rend riche inopinément :  
 Je touche : ayant mes fonds , qu'en faire ?  
 Vers chez moi je hâte mes pas ;  
 Et formant , dans mon embarras ,  
 De ma paillasse un secrétaire ,  
 J'y dépose mes assignats .  
 Mais ô disgrâce peu commune !  
 Huit jours après , qu'ai-je appris ?  
 Les rats avaient , à mon insu ,  
 Fait un repas de ma fortune !  
 Il ne me reste , à ce moyen ,  
 Que mon très-mince porte-feuille ;  
 Dans lequel encor je recueille  
 Mes diplomes de citoyen .

Tel est mon bien mobiliaire :  
 Quant aux immeubles , je n'ai plus  
 Qu'une bicoque héréditaire  
 Dont je tirais quelques écus ,  
 Lorsqu'on payait en numéraire .  
 Mais aujourd'hui quel changement !  
 Ce domaine est dépérissant ,

Et

Et le loyer qu'il me rapporte  
 Ne me permet pas de payer  
 Ce que demande un serrurier  
 Pour la clôture d'une porte :  
 Je ne puis interdire aux vents  
 Les incursions téméraires  
 Qu'ils font dans les appartemens ;  
 La grêle et l'eau depuis long-tems,  
 Ne pouvant gagner les goutieres,  
 Des planchers tombent sur les gens.

Hélas ! si des tems plus prosperes  
 Ne font pas bientôt de leurs trous  
 Sortir les métaux monétaires,  
 Cet héritage de mes peres  
 Ne sera dans peu, voyez-vous,  
 Qu'une mesure où les hiboux  
 Remplaceront mes locataires.

J'ose espérer que la rigueur,  
 Que j'éprouve de la fortune,  
 Ne nuira point à mon bonheur ;  
 Car entre nous elle est commune.  
 Ainsi que moi, cher citoyen,  
 Trahi par l'aveugle déesse,  
 Il ne vous reste à peu près rien.  
 Autrefois c'était la richesse  
 Qui faisait les époux : eh bien !  
 Qu'aujourd'hui ce soit la détresse.

On la maudit dans tous les lieux,  
 Et moi, malgré mon ventre creux,  
 Je lui pardonne ; car sans elle,  
 Aniant malheureux, ignoré,  
 Je serais éloigné de celle  
 Qu'elle plaça sur mon Carré.  
 Je ne verrais point votre Hortense

Attentive à tous vos besoins ;  
Vous dédommager par ses soins  
De la perte de votre aisance.

Elle n'a plus ces vains atours  
Que le luxe et la mode inventent ;  
Mais pour que ses attractions enchantent  
Ont-ils besoin de ce secours ?  
Que lui servirait la parure ?  
La simplicité fut toujours  
L'ajustement de la nature.

Un fiacre arabe et discourtois,  
Demandant par course une somme  
Dont autrefois un honnête homme  
Aurait pu vivre plusieurs mois,  
Les nymphes de toutes les classes  
Vont à pieds haussant le jupon,  
Et vous font crotter sans façon  
Les amours qui suivent leurs traces.

Je dois à cet usage heureux,  
Je lui dois la faveur piquante  
De récréer souvent mes yeux  
A voir ma jeune et svelte amante,  
Montrer une jambe élégante,  
Et d'un pied lestement levé  
Effleurer du sale pavé  
La surface humide et glissante.

Vous jugez bien qu'à cet aspect  
S'honore peu de mon respect  
Le tems propice à la chaussure,  
Où pour vingt-sols on pouvait  
Payer les frais d'une voiture.

Voilà comment, mon cher voisin,  
Trompant du sort les tristes chances  
Des rigueurs d'un siècle d'airain

Je sais tirer mes jouissances.  
 Semblable à ces cultivateurs  
 Dont le Vésuve en ses fureurs  
 N'intimide point les cœurs braves,  
 Et qui font jusques sur ses laves  
 Croître des vignes et des fleurs.

Imitez ma philosophie;  
 Et tandis que de la douleur  
 La voix-par-tout murmure ou crie,  
 Ayez, voisin, la fantaisie  
 D'entendre celle du bonheur.  
 Or, cette voix sera la mienne  
 Si vous permettez que j'obtienne  
 Celle à qui j'ai donné mon cœur.  
 Tendre colombe ! elle est touchée  
 De mes soupirs, de mes tourmens;  
 Près de mon nid elle est perchée,  
 Dites un mot : elle est dedans.

LEFEVRE, secrétaire général  
 de la trésorerie nationale.

## ANNONCES.

### LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

*The Transactions of the American philosophical societies, etc.,*  
 ou *Transactions de la société philosophique de Philadelphie,*  
 établie pour l'avancement des connaissances utiles. Trois  
 volumes in-4°., avec plusieurs gravures; 3 guinées. A Londres,  
 Chez de Brett, libraire.

*The first report of the select committee of the house of commons, etc.,*  
 ou *premier rapport du comité de la chambre des communes,* choisi pour prendre en considération les moyens  
 de perfectionner la culture des terres communes, &c. in-

productives du royaume ; avec ~~un~~ appendix contenant les résolutions du bureau d'agriculture , l'adresse de son président , les extraits de différens rapports des comités , exposant les avantages d'un bill général de clôtures ; imprimé par ordre de la chambre des communes. In-8°. Prix , 1 schell. Chez le même.

### L I V R E S F R A N Ç A I S .

*Voyage philosophique et pittoresque en Angleterre et en France , fait en 1790 , suivi d'un essai sur l'histoire des arts dans la Grande-Bretagne : par Georges Forster , l'un des compagnons de Cook , traduit de l'allemand , avec des notes critiques sur la politique , la littérature et les arts , par Charles Pougens.* Un volume in-8°. de plus de 400 pages , imprimé sur caractères Cicéro-Didot , et orné de dix planches gravées en taille douce. Prix , broché , 4 liv. en numéraire , franc de port par la poste. On affranchit la lettre et le montant. A Paris , chez F. Buisson , libraire , rue Hauteseuille , n°. 20 ; et chez Cocheris , libraire et commissionnaire , cloître Benoît , n°. 352 , section des Thermes.

Nous reviendrons sur cet ouvrage que le nom de Forster recommande suffisamment.

*Histoire du gouvernement des anciennes républiques où l'on découvre la cause de leur élévation et de leur déperissement :* par le cit. Turpin. Nouvelle édition ; un volume in-12. A Paris , chez Lerouge , imprimeur , rue Nicaise , maison Longueville. 1796. — Cet ouvrage était déjà avantageusement connu. L'édition en était épaisse , la réimpression ne peut qu'être favorablement accueillie. Nous saisirons toujours toutes les circonstances pour recommander à la bienveillance du gouvernement le cit. Turpin , que de longs travaux rendent recommandable , et qui dans l'âge le plus avancé a souffert plus que tout autre des suppressions de pension qu'a entraînées la révolution.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De Philadelphie, le 10 mai 1796.*

**L**a chambre des représentans avait demandé communication des pièces de la négociation du traité de commerce conclu avec l'Angleterre. Le président s'est cru autorisé à la lui refuser. Ce refus y a excité beaucoup de mécontentement. Cependant elle n'a pris aucune résolution pour vaincre la résistance de Wasingthon. Mais le 7 du mois dernier, en reconnaissant qu'elle n'a aucun droit de concourir à la confection des traités, elle a déclaré :

Que lorsqu'un traité stipule des réglements sur quelqu'un des objets soumis par la constitution au pouvoir du congrès, l'exécution de cette stipulation dépend des lois qui doivent être faites par le congrès, et que c'est le droit constitutionnel et le devoir de la chambre des représentans, dans de tels cas, de délibérer sur la convenance ou l'inconvenance de l'exécution d'un tel traité, et de déterminer et faire à cet égard ce que leur jugement lui indiquera le plus propre à opérer le bien public:

Après avoir passé cette résolution, la chambre, dans sa séance du 14, résolut qu'il était convenable de faire les lois nécessaires pour l'exécution du traité conclu dernièrement avec des nations du nord-est de l'Ohio, et pour celle du traité conclu avec le dey et la régence d'Alger.

Mais lorsqu'il fut question du traité avec l'Angleterre, M. Macklai se leva et parla très-long-tems contre le projet de le mettre à exécution. Il conclut son discours en proposant la résolution suivante :

La chambre prenant en considération le traité d'amitié, de

C 3

commerce et de navigation , entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne , communiqué par le président dans son message , le 1<sup>er</sup> mars , est d'avis qu'il est à plusieurs égards souverainement contraire aux intérêts des Etats-Unis; que si néanmoins elle avait reçu des informations propres à justifier les grands sacrifices contenus dans le traité , son désir sincere d'entretenir l'harmonie et les liaisons d'amitié avec toutes les nations , aussi que son empressement à coopérer à l'arrangement final de toutes les difficultés qui subsistent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne , l'auraient peut-être déterminée à se désister de ses objections contre le traité : mais vu la conduite de la Grande-Bretagne , en persévérant depuis la signature du traité , à enrôler les matelots américains et à saisir leurs bâtimens chargés de vivres , contre le droit le plus clair des nations neutres , soit qu'elle envisage cette conduite comme une interprétation ou comme une infraction de quelques articles du traité , la chambre , dans ces circonstances , croit devoir ne prendre , pour le présent , aucune mesure active à ce sujet. En conséquence , elle a arrêté que , vu les circonstances susdites et la nature des seules informations qu'elle a reçues , il ne lui convint pas en ce moment de concourir à passer les lois nécessaires pour donner effet audit traité.

La question ayant été mise aux voix , il y eut pour la proposition de M. Macklai 55 voix , et 37 voix contre.

L'exécution du traité a donc été rejeté par une majorité de 18.

Ce vote de la chambre des représentans a occasionné dans toute l'Amérique la plus violente fermentation. Dans toutes les villes de commerce les négocians se sont assemblés , et ont arrêté d'adresser des pétitions au congrès en faveur du traité. Il s'est établi à Philadelphie un comité pour correspondre sur cet objet avec toutes les autres villes. Mais il n'y a que cette classe de citoyens qui desire de conserver encore des relations amicales avec l'Angleterre. Le peuple en général est irrité , furieux : il demande guerre et vengeance contre le gouvernement anglais , qu'il nomme *le centre de la tyrannie*. Les meurtres et les dévastations de la Pologne , le massacre de la

France, le carnage occasionné par la guerre actuelle ; tous ces crimes sont imputés au ministère anglais ; et le *delenda Carthago* retentit de salle en salle, de province en province.

Mais ces cris d'une juste indignation, quelque nombreux qu'ils soient, n'ont pu étouffer les clamours intéressées des partisans de l'Angleterre ; et elles ont opéré une telle révolution dans les dispositions de la chambre des représentans qu'elle a passé rapidement de la négative à l'affirmative, et que ce qui au mois d'avril ne lui avait pas paru utile, lui a paru l'être au mois de mai. En conséquence, elle va s'occuper de toutes les lois nécessaires à l'exécution du traité de commerce avec l'Angleterre.

### A L L E M A G N E

*De Hambourg, le 20 juin 1796.*

Il n'y a plus maintenant aucune espèce d'incertitude sur les dispositions respectives des cours de Pétersbourg et de Stockholm. La plus parfaite intelligence paraît être rétablie entre elles, et pour dissiper les nuages qui pourraient subsister encore, et effacer à jamais toutes les préventions défavorables, on assure qu'il doit y avoir une entrevue des deux cours, soit à Pétersbourg, où le roi et le régent de Suede se rendraient, soit sur les confins de la Finlande. Le public ne connaît encore qu'un seul des articles de l'accommodement qui a été signé. Cet article porte qu'il ne sera permis à aucun émigré français de passer de Russie en Suede.

Les lettres de Constantinople donnent les détails.

suivants sur l'audience publique qu'a eue du grand-seigneur, M. Verninac, ministre de la République française,

Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup d'appareil, tant de la part du ministre que de celle de la Porte ottomane. La suite du premier était très-nombreuse et très-richement vêtue; lui-même avait un habit superbement brodé; il portait en ceinture une écharpe aux trois couleurs, et était coiffé d'un chapeau rond, garni d'une écharpe de soie à franges d'or et d'un panache, l'un et l'autre aux couleurs nationales: ce chapeau était relevé sur le devant par une ganse et un bouton en diamans.

Après avoir défilé par les rues de Constantinople, le cortège fut introduit à la Porte, et admis d'abord au divan. Toutes les cérémonies et formalités usitées pour la réception des ambassadeurs eurent lieu et furent suivies d'un dîner splendide. L'ambassadeur fut ensuite admis dans la salle du trône, où se trouvait le grand-seigneur en personne. Le discours prononcé par M. Verninac fut interprété aussitôt par le drogman de la Porte; après quoi le grand-seigneur se tourna vers le grand-visir, et lui dit de répondre; ce que fit ce ministre. Les paroles qu'il prononça en turc, furent interprétées par le drogman. L'envoyé remit ensuite ses lettres de créance au miralem, qui les passa au capitán-pacha, par lequel elles furent transmises au grand-visir qui les posa sur le trône. Cela fait, l'envoyé se retira avec sa suite.

Cette audience a été marquée par quelques nouveautés. On a vu entr'autres un détachement de troupes embarquées sur les deux frégates françaises mouillées dans le port, suivre l'ambassadeur jusques dans la seconde cour du sérail, la bayonnette au bout du fusil, s'y ranger en bataille et présenter les armes au grand-visir et aux premiers officiers de l'Empire, et la musique du cortège jouer dans les rues de Constantinople même.

Le comte Oгинский est à Constantinople, et un grand nombre de ses compatriotes ont fixé leur séjour en Moldavie. L'envoyé de Russie a déclaré au reis-essendi que sa souveraine ne verrait pas avec indifférence que la Porte accordât un asyle dans

l'empire ture à tant d'émigrés polonais. Le reis-es-fendi a répondu qu'on ne connaissait pas en Turquie le mot d'*émigré*; que la Porte avait toujours à sa solde des étrangers, et particulièrement des Polonais; que cependant il présenterait à sa hautesse la demande de l'impératrice.

Cette démarche de la part de Catherine peut-être regardée comme l'effet d'une inquiétude réelle; mais on peut la considérer aussi comme un moyen de donner d'avance quelque importance à l'asyle accordé aux Polonais sur le territoire ottoman, afin d'en faire dans l'occasion un grief propre à être consigné dans un manifeste, ou afin d'exciter l'humeur de la Porte, et de la provoquer à une rupture..

*De Francfort-sur-le-Main, le 20 juin.*

L'archiduc Charles a cru devoir faire précéder la reprise des hostilités, d'une proclamation dont nous ne citerons qu'un passage qui peut servir à faire connaître quel était dans ce moment l'esprit et les dispositions des troupes autrichiennes.

Messieurs les généraux s'efforceront d'augmenter encore parmi les troupes qu'ils commandent, ce dévouement général à leurs devoirs, en fortifiant en elles le sentiment de l'amour de la Patrie, et le noble enthousiasme de l'estime et de la gloire. Ils auront soin de les prémunir contre cet esprit de vertige du tems, qui séduit l'opinion publique et brise les liens de la société; ils ne permettront pas que des individus, par des discours imprudens, des critiques irréfléchies, cette manie de censure politique, des jugemens précipités, etc. détruisent la persévérance constante de tout le corps; Ils maintiendront la fleur du peuple allemand dans la conviction absolue et dans le sentiment le plus vif de la justice de notre cause; ils inspireront au soldat la confiance dans ses chefs et dans lui-même. C'est être inconscidéré, que de mépriser son ennemi, au moins

sous le rapport du courage et des forces ; mais c'est aussi le dernier degré de la pusillanimité , que de l'estimer plus que soi-même , et de lui attribuer une supériorité dont cet ennemi sur-tout n'a donné de preuves sous aucun rapport.

Les troupes de Prusse , de Hanovre , de Brunswick , destinées à former le long du Weser un corps d'observation , ne tarderont pas à se mettre en marche . On continue d'affirmer que l'unique but de cet armement est d'assurer la neutralité du Nord de l'Allemagne , conformément aux traités subsistans , et aux arrangemens pris avec le gouvernement français , en vertu desquels la Prusse et tous les pays qui ont obtenu la neutralité par son entremise seront à l'abri des dangers de la guerre ; et qu'il n'est nullement dirigé contre la Hollande , comme quelques spéculateurs politiques l'avaient soupçonné . L'Angleterre , dit-on , n'y a aucune part , et les Hanovriens n'en font partie que comme troupes combinées avec celles de Prusse .

Le congrès qui doit se former à Hildesheim pour aviser aux moyens d'entretenir cette armée , dont le duc de Brunswick a décidément accepté le commandement , a été convoqué , pour le 20 de ce mois , par une circulaire du roi de Prusse .

Les désastres , les malheurs de tout genre que l'on éprouve dans les pays qui sont le théâtre de la guerre , ceux que l'on redoute rendent très-avides à saisir les moindres indices qui peuvent faire conjecturer que l'on s'occupe de la paix . On a appris que le comte de Metternick avait été envoyé par la cour de Vienne à Londres . Cette nouvelle répandue et commentée dans le sens du vœu le plus général , a ranimé quel-

ques rayons d'espérance. On a dit que le comte de Metternick était chargé de déclarer au cabinet de Saint-James la résolution de l'empereur de traiter avec la République Française. Mais tout ce qui revient d'ailleurs contredit cette assertion; et l'on ne voit que trop que la cour impériale ne cédera aux besoins de l'humanité, aux besoins de ses peuples, à l'avis bien prononcé des partisans les plus éclairés de ses véritables intérêts, que lorsqu'elle aura inutilement épuisé tous ses moyens de résistance. Quelques succès, et l'on regarde comme tels toutes les affaires d'où l'on sort sans avoir été battu, quelques victoires, et l'on chante, l'on célébre comme telles les moindres avantages, ne feront que l'affermir dans son obstination; et il est impossible que dans le cours d'une campagne où elle oppose à son ennemi une masse énorme de ses meilleures troupes, où elle se trouve maîtresse des positions les mieux défendues par l'art et la nature, elle n'ait pas des succès et des victoires de ce genre en Allemagne. Quant à l'Italie, l'armée française en est absolument maîtresse, et tiennent fermées toutes les avenues par lesquelles les secours que l'on s'est empressé d'envoyer à Beaulieu pourraient pénétrer.

#### ITALIE. *De Livourne, le 10 juin.*

On a publié une notification du grand-duc, qui ordonne aux émigrés français de sortir de Livourne, et de s'en tenir éloignés à la distance de dix milles, sous peine d'être arrêtés et conduits hors de l'Etat. Ceux de ces émigrés à qui, par la notification du 6 février 1794, il fut permis de rester en Toscane, et qui n'ont donné aucun sujet de plainte, passeront, dans l'intervalle de trois jours, en d'autres parties du grand-duché; les autres sortiront de ce territoire dans le même délai. Il est enjoint à tous ceux qui ont loué des lieux d'hac-

bition à quelque sujet de la nation française , de venir faire au tribunal criminel la déclaration des noms et surnoms de leurs locataires , afin que le gouvernement puisse savoir les- quels d'entr'eux sont émigrés ou non . .

Le préambule de la notification du grand-duc porte : « Qu'il veut prévenir les troubles qui ont été si souvent excités dans le port de Livourne , et maintenir cette sûreté qui dans un port neutre est due à toutes les nations ; et qu'en enjoignant aux émigrés français de sortir de Livourne , il ne fait en cela que suivre l'exemple d'autres puissances neutres qui ont donné les mêmes ordres dans leurs ports . »

La différence de l'or à l'argent est de huit pour cent : le Louis perd même sur l'or. La raison de cette différence vient de ce que le duc de Modene a été obligé de se procurer , de cette place , 140 mille sequins , qui font 70 mille louis , pour payer sa contribution aux armées républicaines.

*De Gênes , le 1<sup>er</sup>. juin.* Le citoyen Miot , ministre de France à Florence , en partit , le 25 mai , pour se rendre à Milan. Il a fait afficher , comme le citoyen Faypoult l'a fait ici , un avis aux Républicains Français , pour leur annoncer que le gouvernement de France n'accordera sa protection qu'à ceux qui porteront constamment la cocarde tricolore.

Il continue de défiler par la Rivière quantité de troupes qui vont renforcer l'armée d'Italie.

Don Azara , ministre d'Espagne près du pape , s'est rendu à Parme , accompagné de l'abbé Evangelisti. Il a dû expédier au général Buonaparte un courrier pour le prier de désigner une ville où s'ouvriront les négociations pour traiter de la paix avec le saint-pere.

*De Naples , le 26 mai.* Voici les mesures que le gouvernement a prises dans les circonstances critiques où il se trouve. D'abord il a ordonné des prières publiques pour implorer la protection du Très-Haut. On a déjà commencé un triduo solennel à Saint-Janvier , auquel leurs majestés assistent avec beaucoup de dévotion. Lorsque le roi se rend à l'église , il y entre sans souliers.

Sa majesté a publié aussi deux lettres , une adressée aux évêques et prélates du royaume , l'autre à ses fidèles sujets ; toutes deux relatives à la défense de la patrie. Le roi engage les premiers à prêcher une croisade , et les autres à s'armer pour défendre leur religion ; il promet de se mettre lui-même à la tête de ses troupes ; ce qui ne rendra pas cet armement plus formidable.

Par un édit qui vient d'être publié, le roi annonce qu'il a déjà pris des mesures pour envoyer vers les frontières une armée d'environ 30 mille hommes de troupes réglées ; mais il ajoute que pour réussir à repousser l'attaque de l'ennemi, ou à faire une paix honorable et solide, il faut joindre aux troupes réglées un corps formidable d'au moins 40,000 hommes de milices. En conséquence, le roi, 1<sup>o</sup>. ordonne aux présidens provinciaux et aux commissaires des campagnes de tenir prêts à marcher les hommes inscrits au rôle des milices et en état de porter les armes.

2<sup>o</sup>. Il envoie des officiers dans les provinces, qui, aidés des commandans de milice et des principaux barons, formeront des *corps volontaires*.

3<sup>o</sup>. Les individus de ces corps volontaires s'habilleront et s'armeront à leurs frais, et recevront la solde de 25 grains par jour.

4<sup>o</sup>. Tous les volontaires seront exempts de payer les droits fiscaux pendant la guerre, et ceux qui se distingueront en seront exempts pendant dix ans.

5<sup>o</sup>. Les barons, chevaliers et gentilshommes qui formeront des compagnies de volontaires, seront décorés de grades militaires.

6<sup>o</sup>. Les évêques, soit par eux-mêmes, soit par le moyen des curés, missionnaires, prédateurs et autres sujets pieux et zélés, exciteront le patriotisme des sujets, pour qu'ils concourent aux vues bienfaisantes de sa majesté.

Le général Spinelli a été chargé de former quinze escadrons de volontaires, composés de gentilshommes riches qui s'équiperont à leurs frais ; ils auront le grade de lieutenant, et seront employés dans les armées à la paix.

Par une lettre circulaire, le gouvernement a invité tous les nobles et gens riches à offrir les chevaux qui ne leur sont pas nécessaires, et qui seront employés à augmenter la cavalerie.

Mais ces mesures guerrières n'ont point empêché la cour de Naples de s'occuper à éloigner son ennemi par des négociations. On assure qu'elle a arrêté d'engager le cabinet de Madrid à interposer sa médiation, et que le prince Belmonte, arrivé récemment de Madrid à Venise, et les autres ministres napolitains dans les diverses résidences, sont chargés de faire aux ministres espagnols les ouvertures que nécessite ce projet.

ESPAGNE. *De Madrid, le 12 mai.*

La cour a donné ordre de faire cinq cents pavillons tricolores en taffetas, qui doivent flotter sur nos escadres, à la place de ceux qui y étaient arborés autrefois sous la couleur blanche adoptée pour le pavillon français pendant le régime de ses rois.

Une cédule royale du 1<sup>er</sup>. de ce mois, défend à tous les tribunaux, même d'inquisition, de gêner les Français dans leur culte. La même cédule porte que l'on ne connaîtra pour Français que ceux qui portent la cocarde tricolore ; et en conséquence, la cédule royale ne garantira nullement ceux qui ne seront pas constamment décorés de ce signe de la liberté française.

L'ambassadeur de la République Française a présenté, le 18 du mois dernier, ses lettres de créance à Aranjuez où se trouve la cour. Son train était magnifique ; il avait quatre superbes carrosses de suite, et était précédé de trois couriers de cabinet. Il fut, le même jour, invité, par le premier ministre le prince de la Paix, à un grand dîner, où se trouvèrent tout le corps diplomatique et la haute noblesse.

La levée des nouvelles troupes qui avait été ordonnée s'est effectuée avec la plus grande activité, et nous savons qu'à Aranjuez on a formé un conseil de vingt-deux généraux, parmi lesquels sont les célèbres Urrutia, Ossuna et Sangro, pour former de nouveaux plans et réglements concernant l'armée.

Les préparatifs militaires que notre cour a ordonnés, et l'intelligence que l'on remarque entre elle et le gouvernement français, semblent avoir apporté un changement notable dans les dispositions du cabinet britannique. Il a fait restituer la plupart des bâtimens espagnols que ces corsaires avaient enlevés contre la foi des traités, tant aux atterrages d'Europe, que dans ceux d'Amérique.

HOLLANDE. *De la Haye, le 26 mai.*

Dans la séance de la convention nationale du 23 de ce mois, un membre de l'assemblée a fait la motion qu'il fut établi dans la république la plus parfaite égalité entre tous les cultes religieux. Elle a été renvoyée à une commission particulière.

Dans la même séance, le président, après avoir établi d'une manière forte et précise, que la nouvelle constitution de la république doit être basée sur les principes de l'unité et de l'indivisibilité, a fait la proposition d'exprimer, par

une adresse au peuple batave , les vœux et l'espérance de l'assemblée à cet égard. Il a voulu que la même adresse invitât tous les citoyens éclairés à communiquer , sur un objet aussi intéressant , leurs vœux à l'assemblée , afin que cette dernière pût les examiner et les transmettre à la commission chargée de présenter un projet de constitution. Il a demandé enfin que cette commission fût tenue de désigner , après un mûr examen , à la convention , les noms des écrivains qui auraient le mieux atteint le but , pour la mettre à même de les récompenser dignement ,

La presqu'unanimité des membres appuya la motion , et se déclara pour l'unité et l'indivisibilité de la république. Un grand nombre voulut que ces principes fussent décrétés d'abord ; mais d'autres insisterent sur l'examen et l'ajournement. Le citoyen Hahn conjura l'assemblée de ne rien précipiter dans une affaire d'une aussi haute importance. D'après l'avis même du président , il fut décreté qu'on ne prendrait de résolution définitive sur son projet que lorsque huit jours révolus auraient laissé le temps d'en peser toutes les conséquences.

Le président a communiqué ensuite à l'assemblée une lettre du ministre Noël , par laquelle ce dernier venait de lui donner connaissance du traité de paix conclu entre la République Française et le roi de Sardaigne .

Après d'assez longs débats sur des objets finalement renvoyés à la commission de constitution , et dont nous rendrons compte lorsqu'elle aura fait son rapport , l'assemblée s'est formée en comité-général.

Dans la séance d'aujourd'hui , il a été fait lecture d'une pétition signée par plusieurs citoyens d'Amsterdam , de Rotterdam , de Haarlem , de Leyde , de Delft , de Schiedam et de la Haye , tendant à prier de nouveau l'assemblée d'empêcher la marche de troupes militaires vers Amsterdam. Un membre en a pris occasion de produire une lettre adressée par le général Beurnonville à l'administration provinciale de la Hollande , qu'il prétend tenir de bonne part , et qui , selon lui , ne s'accorde guère avec la missive que la convention a reçue du général sur le même objet. De vives discussions se sont engagées : plusieurs membres , sans vouloir justifier les moteurs des mouvements qui ont eu lieu à Amsterdam , condamnent la conduite du conseil de cette ville , qui , pour les appaiser , fit demander le secours de la force armée militaire au président de la convention. D'autres font entendre que ces mêmes mouvements pourraient avoir été

liés avec la conspiration découverte à Paris. On proposa d'écrire au général Beurnonville , aux ministres bataves à Paris , au ministre Noël , sur cette affaire , afin d'en donner connaissance au gouvernement français , et d'obtenir son intervention. Les débats ont été très-animés : l'on a procédé à un appel nominal ; et enfin , à la pluralité de 52 voix contre 47 , il a été décidé qu'il ne serait rien changé aux mesures prises par le général Beurnonville. Sa proposition tendant à placer un commandant temporaire à Amsterdam , a cependant été déclinée dans la même séance , en conséquence d'un rapport fait par le comité d'union , qui se fonde sur des raisons de convenance et d'économie. Le comité a été chargé d'écrire au général , conformément à l'esprit du rapport. Plusieurs membres sont revenus ensuite sur la lettre que le général doit avoir adressée à l'administration provinciale de la Hollande. Ils voulaient qu'il fût demandé à cette administration , de la part des représentans du peuple batave , si elle avait reçu en effet une pareille lettre ? L'intérêt non-seulement de la convention , mais celui de la patrie , mais celui du général Beurnonville même , ont-ils dit , exige que cette affaire soit éclaircie , et que la confiance se rétablisse parfaitement entre les représentans du peuple et le chef de l'armée. Le président propose et l'assemblée décreté qu'il ne sera décidé que demain sur cette question.

L'assemblée a reçu , dans cette séance , deux lettres du ministre Noël. Dans la première , il demande un passe-port pour exporter cinq mille bœufs et dix mille moutons , destinés à l'armée de Sambre et Meuse. Elle a été renvoyée au comité de marine. Dans la seconde , il annonce que samedi prochain , 28 mai , les troupes françaises , en garnison à la Haye , célébreront , à dix heures du matin , les victoires remportées par leurs frères d'armes en Italie. Le ministre observe que ces victoires sont de nature à amener bientôt une paix aussi glorieuse qu'elles , et il invite en conséquence les représentans d'un peuple dont les intérêts se trouvent intimement liés avec les intérêts de la République Française , à envoyer de leur sein une députation pour assister à la fête. La convention s'est empressée de nommer douze de ses membres et un secrétaire , pour composer la députation.

*Du 2 juin.* Dans la séance de la convention nationale du 31 mai , il a été fait lecture d'une lettre du ministre Noël , demandant à l'assemblée un passe-port pour l'exportation de 100,000 quintaux d'avoine et de 200,000 quintaux de foin , destinés à l'armée de Sambre et Meuse , et achetés

en

en Hollande par les entrepreneurs chargés de son approvisionnement. Cette demande est renvoyée au comité de marine.

Il a été décreté dans cette séance , qu'il serait fait une proclamation , au nom des représentans du peuple , tendante à déclarer que tous les ci-devant ex-patriés , connus sous la dénomination de Bataves , qui étant rentrés dans leur patrie , et ayant des droits à la générosité nationale , ne sont ni placés , ni dédommagés encore de quelqu'autre maniere de leurs sacrifices , pourront , dans le terme de six semaines , s'adresser à la convention ; qu'il faudra toutefois qu'ils soient munis de certificats de bonne conduite des municipalités des lieux où ils ont résidé , tant avant leur émigration qu'après leur retour ; qu'on exigera encore d'eux des certificats relatifs à la conduite qu'ils ont tenue dans l'étranger , et à la maniere dont ils y ont été employés , afin que la convention puisse distinguer les individus qui méritent l'attention nationale de ceux qui en sont indignes .

Dans la même séance , il a été fait lecture d'une lettre que la commission des relations étrangères venait de recevoir de Lisbonne. Elle porte qu'il est arrivé dans le port de cette ville un batelier américain , qui dit avoir rencontré dans sa course , une escadre hollandaise commandée par le citoyen Lucas , qui outre 25 vaisseaux marchands anglais , dont elle avait fait la capture antérieurement , venait d'en prendre deux chargés de vins , de grains et autres denrées appartenant à la même nation , et destinés pour l'Angleterre. Ce batelier ajoute qu'il a été à bord d'un des bâtimens de la flotte hollandaise. L'assemblée a reçu cette nouvelle au milieu des plus vifs applaudissements.

**Du 5 juin.** Les dernières séances de la convention ont été absorbées presqu'entièrement par une discussion des plus importantes : il est question d'augmenter les pouvoirs de l'assemblée au-delà des bornes trop étroites de sa convocation ; d'annuler quelques articles du règlement qui sert d'instruction aux membres , et sur lesquels ils ont prêté serment , ainsi que l'avaient fait en France les membres de l'Assemblée constituante ; de concentrer entre les mains de la convention la disposition absolue des finances et de la force armée bourgeoise , en lui donnant la faculté d'imposer les taxes et charges publiques , de les répartir , de les lever , de les employer comme elle jugerait à propos ; aussi de faire marcher ainsi qu'elle le trouverait convenable , la milice bourgeoise .

**Tome XXII.**

vers tel endroit qu'il lui paraîtrait nécessaire , soit dans la république , soit hors de ses limites.

L'armée nationale hollandaise consiste actuellement en sept demi-brigades d'infanterie , organisée sur le nouveau pied. Chaque demi-brigade contient un bataillon de chasseurs , un bataillon d'artillerie et un régiment de cavalerie qui sont tous dans un très-bon état. Les chasseurs sur-tout forment le plus beau corps qu'on puisse voir. On leve encore une demi-brigade d'infanterie. 25,000 Français forment le fonds des troupes étrangères soldées.

La république a , en outre , cinq bataillons de Waldeck et deux de Saxe-Gotha à sa solde ; on va bientôt les organiser en brigades , et on est sur cet objet en négociation avec les princes de Waldeck et de Saxe-Gotha.

Il se trouve encore en Hollande trois bataillons de Ligués-Grièses , faisant partie des troupes suisses licenciées , qu'on paraît vouloir retenir , d'après la sollicitation pressante du ministre hollandais en Suisse , le citoyen de Witt.

Toutes ces troupes réunies , nationales et étrangères , forment un fonds de quarante-neuf mille hommes.

L'entretien fixe des vingt-cinq mille Français en campagne , se monte à douze millions de florins par an ; ils sont entièrement à la disposition de la république , et leurs chefs sont sous le commandement supérieur de la convention nationale. — Le plan est d'augmenter toujours l'armée par de nouvelles brigades.

En attendant , le plan de l'armement des citoyens en gardes nationales a passé ; ils sont au nombre de soixante-deux mille , dont le sixième de tour à marcher est engagé à servir , dans le besoin , en campagne ou dans les garnisons.

La grande difficulté , pour cette disposition , était de savoir si les ci-devant compagnies d'Orange , qui avaient coutume de planter tous les ans un mai devant le palais du stadhouder , seraient comprises dans cette organisation ; ce qui a passé , malgré une forte opposition.

La force maritime de la république consistera en vingt-deux vaisseaux de ligne , trente-deux frégates et seize cutters. Pour réveiller l'envie de servir sur mer , on a établi des primes.

### **ANGLETERRE. De Londres , le 20 mai.**

On vient de calculer que sur les 559 membres de la chambre des communes du dernier parlement , il y en avait eu plus de 225 nouvellement élus.

Dans le cours de ces sept ans, deux membres de cette chambre ont servi sous neuf parlemens; deux sous huit, sept sous sept, 13 sous six, trente-six sous cinq, parmi lesquels est M. Fox : cinquante-un sous quatre, quarante-vingt-cinq sous trois, parmi lesquels sont MM. Pitt et Sheridan.

On travaille avec la plus grande activité à la formation de la nouvelle représentation nominale du peuple Anglais; et dans le moment actuel, 71 pairs, 91 membres des communes et la trésorerie, s'occupent à faire nommer les 396 membres qu'ils ont l'usage de placer dans la chambre des communes. C'est une belle chose qu'une monarchie systématisée comme cela.

Les deux partis déplient, suivant l'usage dans cette grande circonstance, leurs divers moyens d'actions.

On ne croit pas, jusqu'à présent, que ces deux partis gagnent beaucoup l'un sur l'autre, au moins quant au nombre dans la chambre; mais on est persuadé que quantité de membres arriveront, avec le vœu de leurs commettans, pour demander la paix.

Les journaux sont remplis d'avertissemens et déclarations des candidats, ou en leur faveur; rien n'est plus curieux que la lecture de cette suite d'annonces: ici se sont les freeholders de tel comté qui annoncent qu'ils se rassembleront tel jour pour dîner et s'occuper de l'affaire de leur élection; ici ce sont les amis d'un tel membre qui avertissent qu'ils vont se rassembler en tel lieu pour assurer sa réélection, et qui, après le dîner, établissent un comité chargé de la direction de l'affaire; ailleurs, ce sont d'anciens membres qui disent que croyant avoir mérité, par leur conduite précédente, l'approbation de leurs commettans, et voulant persister dans les mêmes principes, ils sollicitent, pour l'élection prochaine, une nouvelle marque d'estime et de satisfaction: enfin, ce sont de nouveaux candidats qui, cherchant à se faire connaître, publient la déclaration de leurs principes, et s'épuisent en protestations de zèle pour le bien public, et sur-tout pour l'intérêt du parti qui les nommera; mais hélas! dit un de nos journaux, il n'en est que trop de ces protestations d'attachement et de fidélité, comme de celles des amans qui oublient leurs serments, dès qu'ils ont obtenu les faveurs de leurs maîtresses.

M. Fox vient d'être élu pour Westminster. Il avait aussi, comme les autres, adressé un aveugissement à ses électeurs.

*Extrait du Télégraphe anglais, du 13 juin, ( 25 prairial ).*

À toutes les mauvaises nouvelles que nous recevons du continent, se joint celle de la prise d'une partie de notre flotte expédiée, il y a quelque tems, de Withaven pour les Indes occidentales. On dit que les Français se sont emparés de 10 à 12 bâtimens.

La confirmation *mélancolique* de cette perte considérable nous est arrivée par deux voies différentes ; la première, est une lettre du capitaine Barwes de l'*Aigle* ; la seconde, le rapport d'un marin qui était présent à l'affaire, et qui est arrivé avec le capitaine Hullme à Liverpool. La lettre du capitaine Barwes porte la date du 27 avril ( 8 floréal ), et la déconfiture de la flotte britannique avait eu lieu le 13 ( 24 germinal ).

La division française était composée de 7 bâtimens, tous bien spalmés et équipés. ( Cette division doit être du capitaine Thomas, appareillé de Brest en germinal pour les Indes occidentales ).

Le premier navire qui tomba entre les mains des Français fut celui du capitaine Hudleston.

De tous les bâtimens de cette flotte, il n'en est arrivé que huit à la Barbade, d'où la lettre du capitaine Barwes a été écrite. Ah ! M. Pitt ! M. Pitt !

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### CORPS LÉGISLATIF.

*Séances des deux conseils, du 25 prairial au 5 messidor.*

Le conseil des Cinq-cents a repris la discussion sur les enfans naturels, l'article second du projet est adopté en ces termes : Tous procès existans, ou jugemens rendus, tous partages, actes, accords ou autres stipulations qui ont leur fondement dans les dispositions abrogées par l'article premier sont annulés. Cette disposition a fait naître la question de savoir comment on indemniserait ces enfans de la perte des successions qu'ils avaient recueillies, en vertu de l'effet rétroactif donné à la loi qui les y

avait appellés. Leur donnera-t-on seulement une pension alimentaire? ou le tiers de la portion successive qu'ils auraient eue s'ils étaient nés dans le mariage? Ne leur accorder que des alimens, ce serait les livrer à la discrétion de leurs parens aigris peut-être encore par le souvenir de leurs demandes, et faire évidemment trop peu pour eux. Il paraît donc juste de leur accorder au moins le tiers de la part qu'ils auraient s'ils étaient légitimes. Cette question n'a pas été décidée.

Pastoret : Je viens appeler votre attention sur le dernier asyle de l'homme. Il est donc aussi des profanateurs pour les tombeaux; la mort même ne garantit donc pas des outrages du crime! A Rome, les lois condamnaient à la déportation, à la mort, l'impié qui avait enlevé un cadavre ou ses ossemens. Jadis la superstition refusait la sépulture, l'impiété la viole aujourd'hui. — Voici le projet présenté par le rapporteur :

Art. Ier. Quiconque sera convaincu d'avoir enlevé un cadavre ou ses ossemens, du lieu où il était enseveli, de l'avoir mutilé, foulé aux pieds, outrageé par une action quelconque, sera puni de dix années de fers.

II. Quiconque sera convaincu d'avoir violé la sépulture d'un cadavre pour le dépouiller de ses ornement, de ses vêtemens quelconques, avec lesquels il aurait été enseveli, sera puni de six années de fers.

La peine sera la même que dans l'article premier, si après l'avoir dépouillé on le laisse sans sépulture.

III. Quiconque sera convaincu d'avoir pris, détruit ou mutilé des colonnes, marbres, pierres, inscriptions ou autres ornemens quelconques placés au-dessus ou autour d'une sépulture ou d'un tombeau, sera puni de quatre années de détention, si le crime a été commis dans un lieu libre et ouvert.

La peine sera de quatre années de fers, si le lieu de la sépulture était dans un terrain clos ou fermé.

Le projet et le rapport de Pastoret seront imprimés.

Le conseil décide qu'il lui sera présenté aussi un projet sur les inhumations.

On s'attendait qu'e<sup>t</sup> Drouet comparaîtrait dans la séance du 27, mais comme l'arrêté qui déclare la dénonciation admise ne lui a été notifié que le 24, il paraît qu'il veut profiter du délai de trois jours que lui donne la constitution, et qu'il ne se présentera que demain.

Gossuin, organé d'une commission, expose que si les armées, par leur bravoure, leurs brillans succès et leur respect pour les lois, opposent une barrière impénétrable aux ennemis extérieurs de la République, et lui assurent une paix prochaine et glorieuse, il n'est pas moins nécessaire d'atteindre ceux qui l'affligen dans son sein. Rien n'est plus urgent que de prévenir et réprimer les crimes qui semblent se multiplier, de mettre à couvert la propriété de chaque citoyen, et de le faire jouir du repos et des bienfaits d'une police active. Le rapporteur propose en conséquence un projet d'organisation générale de la gendarmerie nationale, qui est ajourné.

Les séances du conseil des Anciens des 26 et 27, n'ont rien offert d'intéressant.

La translation de Drouet des prisons de l'Abbaye à la salle du conseil des Cinq-cents, aujourd'hui 28, s'est faite d'une maniere très-paisible. Il était avec deux officiers de grenadiers de la représentation nationale, dans une voiture. Le comité général, devant lequel il a été traduit, n'a pas été assez secret pour qu'il n'ait rien transpiré de son discours. L'on sait qu'il s'est plaint d'un des membres du Directoire, le cit. Carnot à qui il a reproché d'avoir abusé d'une lettre confidentielle et de l'inexactitude apportée dans l'examen de ses papiers, en prétendant qu'on a négligé ceux qui étaient à sa décharge. On y a remarqué sur-tout une forte teinte de démagogie, une longue apologie des sociétés populaires et des regrets bien prononcés sur leur destruction. Les malins ajoutent que pour se rendre intéressant il avait intention d'être pathétique; mais qu'en voulant montrer du sentiment il n'a été que larmoyant. Le conseil a ordonné l'impression de son discours, et ajourné à ving-quatre heures après sa distribution la question de savoir s'il y a lieu à examen.

Le conseil des Anciens a entendu la seconde lecture de la résolution du 1<sup>e</sup> prairial , qui divise les dépenses publiques en deux classes. La première comprend les dépenses du gouvernement, elles seront payées par le trésor public ; la seconde, les dépenses locales , elles le seront par les départemens qu'elles concernent.

Organe d'une commission particulière , Richaut présente , le 29 , au conseil des Cinq-cents une résolution tendante à affirmer les salines qui sont en régie. Le Directoire est d'avis que le seul moyen d'en augmenter les produits , est de faire dépendre l'intérêt particulier de leur amélioration , en les affirmant à des citoyens qui pour en tirer le parti le plus avantageux , les mettront dans la plus grande valeur. Thibaut appuie cette opinion et parle contre le système des régies en général. Il le regarde comme le plus mauvais , parce que les régisseurs n'ayant pas leurs intérêts propres à surveiller , deviennent ou négligens dans leur administration , ou faciles avec les agens inférieurs , ce qui nuit au succès de la régie , et en diminue beaucoup le rapport. D'ailleurs il est presque sûr que les régisseurs étant bien payés , soit qu'ils aient bien ou mal géré , oublieront les intérêts de la République , pour ne penser qu'aux leurs. Il faudrait n'avoir pas la moindre connaissance du cœur humain , pour douter de la vérité de cette assertion. Quelques membres parlent contre le projet de la commission. Le conseil l'ajourne. Il adopte ensuite quelques articles du tarif provisoire des postes. Ce sont à-peu-près les mêmes bases qu'en 1799.

L'ordre du jour , du 30 , a appellé la discussion sur les massacres de Lyon. Le projet de la commission éprouve peu de contradictions. Celui de Treilhard n'a été défendu que par Villetard. Lemerer pense que le Corps législatif ne doit pas s'immiscer dans cette affaire ; et qu'elle est exclusivement du ressort du tribunal de cassation , qui doit rester indépendant. Car que de désastres publics ne verrait-on pas se renouveler si l'autorité suprême pouvait assujettir à

son gré le pouvoir judiciaire ! Il déclare que les projets de Darac et de Treilhard sont contraires à la constitution, et qu'ils tendent à anéantir l'indépendance du tribunal de cassation ; et il conclut pour l'ordre du jour proposé par la commission.

Bézar dit que l'ordre du jour pur et simple laisserait dans l'indécision le Directoire exécutif et le tribunal de cassation. Il conclut pour le projet de Treilhard.

Dumolard observe que le Directoire exécutif n'est pas indécis, puisqu'il a reconnu les cas où, aux termes de la constitution, des prévenus peuvent être distraits à leurs juges naturels, et qu'il ne s'agit que de l'obliger à spécialiser sa demande au tribunal de cassation. Une résolution dans laquelle on interpréterait la constitution, lui paraît inutile et dangereuse ; inutile, parce que la constitution est assez claire ; dangereuse, parce que ce serait une usurpation, et que les législatures suivantes pourraient l'interpréter au gré des factions qui les domineraient peut-être. Il déclare qu'il ne s'agit pas de sauver les assassins : de quelque parti qu'ils soient, ils doivent être punis, mais dans les formes constitutionnelles. Il persiste dans son opinion, qui est aussi celle de la commission.

Treilhard déclare qu'il n'a point prétendu que le Directoire pût influencer le pouvoir judiciaire, et que ses adversaires n'ont combattu que des chimères. Il croit que c'est au Corps législatif à interpréter les articles de la constitution sur lesquels il y aurait dissensément entre diverses autorités.

Pastoret et Cambacérès parlent en faveur du projet de la commission. Le conseil l'adoptant, passe à l'ordre du jour.

Camus entretient le conseil des réclamations des fonctionnaires publics, relativement à la modicité de leurs traitemens. Il ne suffit pas, dit-il, de les dédommager, il faut encore les récompenser du civisme qu'ils ont montré en faisant jusqu'à présent tous les sacrifices possibles relativement à la cherté des denrées. Son projet de résolution tend à accorder aux

employés civils , à titre d'indemnité pour le mois de prairial , une somme égale à la valeur fixe qui leur est allouée pour ce mois. Il est adopté avec l'amendement de Crassous qui a proposé que l'indemnité fût du double du traitement de prairial ; et sur la motion de Befroy , la commission des finances est chargée de présenter au conseil le mode d'amélioration du sort des rentiers et des pensionnaires.

Bailleul se plaint de ce que l'on n'a pas encore fabriqué les petites coupures de mandats , et il demande , 1<sup>o</sup>. la prompte émission de ces coupures , 2<sup>o</sup>. la rentrée prochaine des contributions arriérées , et même celle de l'an IV ; 3<sup>o</sup>. une proclamation pour éclairer les citoyens sur l'intérêt qu'ils ont au succès des mandats. Cambacérès demande en même temps qu'on présente après demain le rapport sur le prix des fermages. Toutes ces propositions sont renvoyées à la commission des finances.

Pélét (de la Lozère) est président. Les nouveaux secrétaires sont Dumolard , Delville , Squlignac et Leclerc.

Cretet fait , le 30 , au conseil des Anciens , le rapport sur la résolution du 13 prairial , relative aux contributions foncières de l'an IV. Il la trouve sage-ment combinée avec l'intérêt national et celui des administrés. La disposition qui porte que chaque contribuable paiera dix livres de blé par franc auquel il était imposé dans le rôle de 90 , lesquelles seront acquittées au cours , en assurant des rentrées importantes , ne viole point les règles de la justice ; et force le cultivateur et le propriétaire à relever le crédit du mandat. Le rapporteur propose son adop-tion. La discussion est ajournée.

La séance du 1<sup>er</sup> messidor a été employée au re-nouvellement du bureau. Portalis a réuni la majo-rité des suffrages pour la présidence ; Dumas , Cretet , Rabaut et Boisset , pour le secrétariat.

Barbé-Marbois fait lecture de la lettre adressée au conseil par les commissaires de la trésorerie. Elle contient l'état du produit de l'échange des assignats contre les promesses de mandats à l'époque du 25

nnial. Il en résulte que le retirement opéré dans le département de la Seine s'est élevé à la somme de six milliards deux cents trente-quatre millions.

Le conseil des Cinq-cents s'étant formé en comité général dans sa séance du 2 messidor, pour discuter s'il y avait lieu à examen dans l'affaire de Drouet, à quatre heures la séance a été rendue publique, et il a été décidé, à la majorité de trois cents vingt voix contre soixante et douze, qu'il y avait lieu à examen.

Eschasseriaux fait arrêter, le 3, que quatre millions seront mis à la disposition du ministre de l'intérieur pour l'encouragement des manufactures.

Le tribunal de cassation, à qui avaient été renvoyés les mandats d'amener lancés par le bureau central contre trois représentans, adresse au conseil son jugement. Il a cassé les trois mandats, ordonné qu'ils seraient dénoncés au Corps législatif, et que les pièces lui seraient à cet effet transmises. On nomme une commission pour faire un rapport.

Guyomard exprime, par motion d'ordre, ses craintes sur ce que le flagrant délit n'est pas bien caractérisé dans notre code pénal. Un jour peut-être, dit-il, un Directoire exécutif mal intentionné, ou trompé par des malveillants, ne pourrait-il pas se servir de l'arme terrible du flagrant délit, pour se débarrasser des représentans du peuple, dont le courage croiserait son ambition ? Il faut donc déterminer ce qui constitue sa nature, et sur-tout dans un moment où les royalistes déchirent les Républicains avec l'arme de la calomnie. La demande qu'il fait d'une commission *ad hoc*, éprouve d'abord quelques difficultés ; elle est ensuite accordée.

Bergier soumet à la discussion le projet sur le paiement des fermages, quelques articles sont adoptés ; ils portent en substance que les fermages stipulés en denrées continueront d'être payés en nature, et pour ceux en argent, chaque franc de fermage représentera la valeur en mandats de dix livres pesant de bled-froament. Le prix du froament sera déterminé par le Corps législatif, pour l'acquittement de la contribution foncière.

Quinette, appuyé par Cambacérès, demande que les remboursements ne puissent être faits que sur les mêmes bases. Cette proposition est renvoyée à la commission.

Le conseil des Anciens ne s'est occupé dans sa séance de tridi, que de résolutions relatives à des intérêts particuliers.

Le conseil des Cinq-cents a pris hier 23, une résolution qui annule les élections du canton des Vents, département de l'Ardèche, et charge le Directoire exécutif d'y pourvoir conformément aux lois.

Dumolard observe qu'elle attribue au Directoire un droit qu'il n'a pas; qu'il ne peut que convoquer les assemblées communales pour procéder à de nouvelles élections. Cette réflexion est renvoyée à la commission.

Eschasseriaux dit que ni la politique, ni notre situation ne nous défendent l'exportation des productions du luxe. Les primes et les exportations sagement déterminées attireront dans nos ports une foule d'étrangers qui feront refluer sur notre territoire une partie du numéraire que l'émigration en a fait sortir. Il propose un projet de résolution, accompagné d'un tableau des objets dont on doit favoriser l'exportation. Impression et ajournement.

Sur le rapport d'une commission, le conseil arrête, dans la séance du 25, que les reventes de biens nationaux, dont les premiers adjudicataires ont émigré, ne seront point annulées par le défaut de folle-en-chere. Le Directoire a prorogé au 1<sup>er</sup>. vendémiaire prochain le délai fixé par la loi du 3 brumaire pour le complètement de l'organisation de la marine.

Riou dénonce cet arrêté et le ministre de la marine qu'il suppose l'avoir provoqué. Nommera-t-on une commission pour l'examiner, ou fera-t-on un message au Directoire? Le premier parti a prévalu.

Le conseil des Anciens s'est occupé le 24 et le 25, en comité secret, de l'affaire de Drouet.

**PARIS.** *Nonidi 9 messidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.*

Trois membres de la nouvelle municipalité de Milan sont arrivés en cette commune ; ils se nomment Galéas Serbelloni, décurion du conseil général de l'Etat, duc et ci-devant chambellan de l'empereur ; Fidele Sopransi, homme de lettres distingué ; et Charles Nicoli, chef de l'agence économique de l'état de Milan, connu par ses lumières en finances. Le motif de leur voyage est de féliciter le Directoire et la République Française de ses triomphes en Italie. Mais on assure que le but principal de leur mission est de conférer avec le gouvernement français sur les moyens de rendre le Milanaise indépendant de la maison d'Autriche, dont la domination était détestée de la majorité des citoyens, qui demandent à se former en assemblées primaires pour se donner une forme de gouvernement.

Des bruits alarmans s'étaient répandus sur la situation de nos armées, soit sur le Rhin, soit en Italie ; on disait que Jourdan avait éprouvé un revers considérable, et que quinze mille hommes de l'armée de Buonaparte avaient été hâchés par les Autrichiens au passage de l'Addige. On a bientôt reconnu que ces bruits n'étaient qu'une double combinaison de l'agiotage et de la malveillance. Il n'y a pas eu sur le Rhin d'autre désavantage que celui dont le général Jourdan rend compte dans sa lettre que nous rapporterons ci-après, et qui se borne à une retraite de l'avant-garde commandée par le général Lefebvre qui avait été attaqué par des forces de beaucoup supérieures aux siennes. Toute la rive gauche du Rhin est même entièrement balayée des troupes impériales. Quant à la prétendue défaite d'Italie, elle a été fabriquée par les gazettes de Francfort qui, comme on sait, sont sous l'influence des émigrés. Il paraît que cette invention n'a eu pour objet que de remonter l'esprit des troupes autrichiennes qui est fort découragé. On fixait cette défaite au 2 juin, et les nouvelles postérieures de Buonaparte, que l'on verra ci-après, sont on ne peut plus rassurantes. Les envoyés de Milan qui sont partis après l'époque indiquée, n'en ont rien dit, et ont été fort étonnés d'apprendre à Paris ce que l'on ignorait entièrement en Italie. Les journalistes qui se sont empressés de transcrire cette nouvelle de Francfort, devraient un peu mieux se défer

des gazettes ennemis , et les malveillans être plus réservés dans leurs espérances.

## NOUVELLES OFFICIELLES.

### ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

*Extrait du bulletin de l'armée de Sambre et Meuse.*

**Du 11 prairial.** Les grenadiers de la quatre-vingt-douzième demi-brigade , et une compagnie de fusiliers cantonnés à Nider-Diebach , ont enlevé , à minuit un quart , dans la nuit du 11 au 12 , les postes autrichiens qui étaient en avant d'eux. Les Autrichiens sont venus ensuite en force pour les enlever à leur tour. Trois fois ils se sont présentés , et trois fois ils ont été obligés de rentrer dans leurs retranchemens.

A la pointe du jour , on a commencé à se tirailier de part et d'autre. Les grenadiers , s'étant un peu trop avancés , ont été repoussés par une force supérieure , qui s'est emparée du village de Nider-Diebach. Le capitaine , ayant rallié ses grenadiers , a ordonné la charge , et le village a été repris à l'instant.

L'ennemi a évacué le village d'Oberdieback , où il a été établi des postes des grenadiers , de manière que nous occupions toutes les gorges de Nider-Diebach , Oberdiebach et Mannebach.

L'ennemi a dû faire une perte considérable: Il a fait passer , sur la rive droite du Rhin , huit à neuf barques remplies de blessés , non compris ceux restés sur le champ de bataille , et trois que nous avons faits prisonniers.

Toute la division a pris les armes , à dix heures du matin. L'âge autrichien ayant été reconduit à N.lm , le général Hardy a commencé son attaque depuis la tête des deux rivières de Nahe et Blisse jusqu'au débouché , qui de Baumholder communique à la chaussée de Birckenfeldt , près du moulin de Breken. Passant la Nahe , la tête de la Blisse , il s'est porté vers le bois qui voit toute la plaine de Saint-Vendel , en a chassé l'ennemi , qui avait à lui opposer deux pieces de canon et quelques Polacs ou Croates.

Le premier bataillon d'infanterie légère , soutenu de deux escadrons de hussards , a pris l'ennemi à revers sur les points de Blizen et Linden , dont il s'est emparé.

**Du 13.** Les généraux Kléber et Lefebvre ont chargé , seuls , avec leurs ordonnances et leurs officiers d'état-major , un

**squadron de Barco**, soutenu par tout le régiment, mais que l'on ne voyait pas à cause des bleds. Le général d'Hautpoul est venu les arrêter à vingt-cinq pas au plus dé l'ennemi, en leur faisant voir le régiment.

**Du 16.** Les troupes légères ont été, toute la journée, aux prises avec l'ennemi, qui en se retirant a inondé la plaine de cavalerie. Le général Klein, en prenant l'armée autrichienne sur son flanc, l'a beaucoup inquiétée. Nous avons eu trois charges autant heureuses que bien soutenues par le 11<sup>e</sup>. régiment de chasseurs, qui a tué ou blessé à l'ennemi plus de 60 hommes, et fait des prisonniers en hommes et en chevaux.

**Du 17.** L'ennemi a voulu surprendre nos avant-postes de Strombere, vers une heure du matin ; mais il a été vigoureusement repoussé par une compagnie de grenadiers de la 61<sup>e</sup>. demi-brigade.

**Du 18.** L'adjudant-général Ney mande au général Grenier, qu'il s'est emparé d'un magasin situé à Dirredorff, consistant en 600 sacs d'avoine, 100,000 bottes de foin et une assez grande quantité de farines ; qu'il s'est également emparé des magasins de Bendorff, consistant en 1340 quintaux de farine, 400 sacs d'avoine et 2000 bottes de foin.

**Le général en chef Jourdan, au Directoire exécutif. — Au quartier-général, à Montabauer, le 29 prairial, an IV.**

Citoyens directeurs, j'ai l'honneur de vous prévenir que ce que j'avais prévu est arrivé : l'ennemi, après avoir rappelé de la rive gauche du Rhin, sur la rive droite, la presque totalité de ses forces, l'archiduc ayant augmenté son armée de quelques corps de celle de Wurmser, s'est porté sur la Lahn avec des forces beaucoup plus considérables que celles que j'avais pu réunir, et profitant de l'avantage qu'il avait de pouvoir faire son mouvement beaucoup plus promptement que moi, il s'est élevé sur la haute Lahn, de manière que lorsque j'ai voulu faire passer, le 27, du côté de Vetzlar, l'avant-garde, le général Lefebvre qui la commandait, a été attaqué par un gros corps d'arriérée ; ce brave général n'a pas cru devoir se retirer sans combattre, et il s'est engagé une affaire des plus vives, sur laquelle je ne peux pas encore vous donner des détails. Je vous adresserai incessamment le rapport de ce combat, où l'ennemi, quoique quatre fois plus fort que le général Lefebvre, a perdu beaucoup plus de monde que lui. Notre perte peut s'élever à 250 ou 300 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Le nombre des derniers est peu conséquent, et nous en avons fait un assez bon nombre. Quatre pieces de canon ont resté au pouvoir de l'ennemi, qui les a chargées avec une impétuosité incroyable, mais qui

ne s'en est emparé qu'après avoir essuyé des décharges à mitraille.

Cet événement ne m'aurait point empêché d'attaquer l'ennemi le 29, comme l'armée en avait déjà l'ordre, si je n'avais pas été instruit que des forces considérables s'élevaient sur ma gauche. Je n'ai donc pas cru devoir compromettre le salut de l'armée, et j'ai ordonné la retraite. Le général Kléber, se retire sur la Sieg, avec une partie de l'armée, et je me retire sur la rive gauche du Rhin avec l'autre partie.

Je me rendrai demain à Coblenz, d'où je vous adresserai des détails, et vous ferai connaître les dispositions que je ferai; il ne m'est pas possible de vous écrire plus longuement aujourd'hui.

Salut et fraternité,

*Signé, JOURDAN.*

**ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE.** *Le général en chef, au Directoire exécutif. — Au quartier-général, à Neustadt, le 27 prairial, an IV.*

Citoyens directeurs, par ma lettre du 25 de ce mois, je vous faisais part de mon projet d'attaquer l'armée du général Wurmser, placée entre Frankenthal et la Rehut : son front était couvert par un canal très-marécageux, qui prend de la Rébach à Frankenthal, et sa gauche par Rébach. L'ennemi avait augmenté la force de cette excellente position par des barrages sur toute cette rivière, qui l'avaient inondée à environ 150 ou 200 toises.

La bravoure de l'armée et la bonne conduite des chefs et des officiers généraux, ont vaincu, en peu de tems, tous ces obstacles presqu'insurmontables. La troupe, dans l'eau jusqu'aux aisselles et sous le feu de l'artillerie et de la mousqueterie le plus vif, a chargé avec un grand courage, et a emporté, de vive force et de front, tous les ouvrages que défendaient ces inondations. Tout ce qui n'a pas été tué dans les retranchemens, s'est sauvé dans le plus grand désordre.

La nombreuse cavalerie de l'ennemi n'a pas permis à notre infanterie de se compromettre à sa poursuite, dans la plaine immense qui nous séparait de Manheim, et il a fallu faire construire une grande quantité de ponts pour y porter notre cavalerie, etachever de jeter l'ennemi dans son camp retranché.

L'affaire est devenue alors une très-belle manœuvre de cavalerie et d'artillerie légère, et nous l'avons chassé de positions en positions jusques sous le feu de Manheim.

L'armée a occupé, le soir, la position que l'ennemi venait de perdre.

La perte de l'ennemi est très-considérable en tués et blessés ; je l'estime au moins à six ou sept cents hommes. Le temps nécessaire à la construction des ponts pour le passage de la cavalerie , ne nous a pas permis de faire un très-grand nombre de prisonniers.

Le centre de l'armée , aux ordres du général Dessaix , a attaqué la Rehut et Neuhofen , Hölfhof , Dauvertadt , et les bois de Schifferstadt et Mutterstadt. Ces attaques étaient dirigées par les généraux Delmas et Beaupuy. L'aile gauche , aux ordres du général Saint-Cyr , a attaqué Holtzhof , et devait attaquer Frankental ; elle était dirigée par le général de division Duhem.

Je ne puis donner trop d'éloges à la bravoure de toutes les armes , et aux talents des chefs qui ont dirigé toutes ces attaques : le plus grand ordre et la précision la plus exacte ont assuré leurs succès ; pas une seule n'a éprouvé le moindre échec.

Le chef d'état-major vous en fera passer le plan et l'état des prisonniers , quand il sera parvenu au quartier-général. Je l'estime à 150 ou 200. Salut et respect , signé , MOREAU.

**ARMÉE D'ITALIE.** *Buonaparte* , général en chef de l'armée d'Italie , au Directoire exécutif.

Gitoyens directeurs , dès l'instant que j'ai su que la campagne était ouverte sur le Rhin , j'ai fait marcher une colonne au lac de Come , qui a occupé et détruit le fort de Fuentes.

Le duc de Modene donne 2000 fusils avec bayonnettes , huit pieces de 24 , quinze de 16 , douze de 8 , et quatorze de 4.

Les fiefs impériaux s'étaient révoltés ; ils se sont portés à tous les excès. Le chef de brigade Lasne y a marché avec douze cents hommes ; il a brûlé les maisons des rebelles et fait prisonniers les principaux , qui ont été fusillés.

Même chose dans les environs de Tortone. J'en ai fait arrêter quinze des chefs , fait juger par une commission militaire , et fusiller.

Jusqu'à cette heure nous n'avons pas de malades , et cela va très-bien.

Signé , BUONAPARTE.

**P. S.** Le général Moreau , après avoir continuellement trompé l'ennemi sur ses desseins et sa marche , et l'avoir occupé du côté de Manheim , s'est porté , avec la rapidité de l'éclair , sur le Haut-Rhin , qu'il a passé en cinq ou six endroits à la fois ; la surprise des Autrichiens a été telle que plusieurs officiers ont été pris dans leurs lits ; le fort de Kelh a été emporté avec la garnison de 900 hommes ; au moment où la lettre est partie , il y avait déjà 2000 prisonniers , parmi lesquels se trouve un prince allemand.

LENOIR DE LAROCHE , Rédacteur.

# MERCURE FRANÇAIS.

---

DÉCADI 20 MESSIDOR, l'an quatrième de la République.  
( Vendredi 8 Juillet 1796, vieux style. )

---

## PHILOSOPHIE ET HISTOIRE.

*Cinquième lettre sur l'ORIGINE DES CULTES, du cit. DUPUIS.*

Je ne puis pas encore vous faire sortir de l'Egypte, mon cher lecteur, quoique je vous aie fixé au char du brillant Osiris pendant ses conquêtes, et sur les pas de la malheureuse Isis pendant ses courses célestes. Vous deviez prendre encore une fois les prêtres égyptiens pour guides, et suivre Bacchus dans l'Inde, si vous voulez connaître à fond la théologie solaire, seule et unique base de toutes les théologies anciennes et modernes.

C'est encore le Soleil que l'antiquité a chanté dans les Dionysiaques, ou les poèmes sur Bacchus; car Bacchus et Osiris sont deux spectres mythologiques créés sur la même base. Mais avant que de parcourir pour la sixième fois le zodiaque avec le citoyen Dupuis, achevons de développer sa théorie sur Osiris. Il l'a couronnée par sa découverte sur le véritable usage et sur l'époque de la grande pyramide située près de Memphis. Ce sera une agréable et curieuse digression.

Tome XXIII.

E

Les Égyptiens dès le siècle d'Hérodote avaient oublié le but de cette vaste construction, de même que celui des autres pyramides plus petites dont elle était entourée. C'étaient à les entendre les tombeaux des rois qui les avaient fait éléver; d'autres y reconnaissaient ceux de leurs épouses, et même celui de Rhodopé, courtisane célèbre. Diodore de Sicile, qui écrivit plusieurs siècles après Hérodote, n'était pas mieux instruit. Plin le appelle, *regum pecuniae otiosa ac stulta ostentatio*, une vaine et inutile ostentation de la richesse des rois.

C'est plus de vingt siècles après Hérodote que le cit. Dupuis est conduit par la force et la nature de ses recherches mytho-astronomiques, à retrouver dans la grande pyramide le *tombeau d'Osiris*. En plusieurs endroits de l'Égypte on montrait de prétendus tombeaux de ce Dieu; mais il ne reste aucune trace de ces monumens. Le seul digne de ce nom subsiste encore; c'est auprès de Memphis qu'il est situé, et c'est la grande pyramide. Ceux qui l'ont mesurée varient quelque peu sur ses dimensions; mais tous s'accordent à reconnaître ses faces pour des triangles équilatéraux, et sa base pour une figure quadrangulaire. Cette construction donne la pyramide inscrite dans une demi-sphère, et l'inclinaison de ses faces sur sa base forme un angle d'environ 54 degrés et demi.

Ceux qui ont dit que les pyramides avaient été élevées pour servir de gnomon, ou pour servir à mesurer la hauteur méridienne du Soleil, ont avancé une grande erreur; car les dimensions de la plus grande sont telles que son ombre à midi ne sort

point de la bâse pendant la moitié de l'année, celle qui s'écoule depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne. Ammien-Marcellin a dit une partie de la vérité sur cet objet, lorsqu'il a écrit que les pyramides avaient été construites, suivant des proportions telles, qu'il était un tems de l'année où elles cessaient de rendre de l'ombre.

Lorsque l'équinoxe d'automne ouvrait le regne des ténèbres, du mauvais principe, de Typhon enfin; alors l'ombre de la pyramide la couvrait presque entière, sortait de sa bâse, et s'étendait à l'entour. Osiris entrat dans le coffre de Typhon, ou dans son tombeau. Il y restait, jusqu'à ce que l'équinoxe du printemps, ramenant le regne de lumiere, celui du bon principe fit éclairer toute la pyramide par le soleil à midi, et ramenât l'ombre dans les limites de la bâse. C'était alors qu'Osiris, revenu des enfers, rentrait dans l'empire de la lumiere, et était rendu à Isis et à son fils Orus, vainqueur du chef des ténèbres.

Cette idée ingénieuse caractérisait les anciens Egyptiens, qui n'épargnaient ni travaux, ni dépenses pour immortaliser leur religion et leurs connaissances astronomiques. Mais ce n'était pas assez pour eux d'avoir élevé un monument aussi vaste à leur dieu Osiris ; ils voulurent en faire partager la gloire et le but à Isis qu'ils ne séparaient jamais dans leur culte de son bienfaisant époux. Le cit. Dupuis a observé que l'inclinaison des faces triangulaires de la pyramide sur sa bâse étant d'environ 54 degrés et demi, le plan de ces faces prolongé couperait le ciel, et se confondrait avec le plan de l'équateur

dans un pays qui aurait de latitude 35 degrés 15 minutes, c'est-à-dire où l'équateur s'éléverait de 54 degrés et demi sur le plan de l'horison. La latitude de Memphis n'est que de 30 degrés environ, et l élévation de l'équateur au dessus de son horison est d'environ 60 degrés. Le plan des faces de la pyramide ne coïncide donc pas avec le plan de l'équateur, mais avec le plan d'un parallèle situé au midi et à 5 degrés un quart de l'équateur.

Il résulte de cette construction que le Soleil n'arrivait pas exactement à midi sur la pyramide, aux jours des deux équinoxes; mais quatorze jours avant l'équinoxe de printemps, et quatorze jours seulement après celui d'automne. Il faut en effet au Soleil quatorze jours à peu-près pour acquérir ou pour perdre 5 degrés un quart de latitude. Quelle fut le dessein de ceux qui donnerent cette double extension; ce fut évidemment de renfermer dans les dimensions de la pyramide, non-seulement les travaux d'Osiris ou du Soleil, mais encore les courses d'Isis, ou l'elongation de la Lune: ce que n'eût pu faire une pyramide équatoriale. L'inclinaison de l'orbite de la Lune sur l'écliptique étant de 5 degrés un quart, fait dévier sa déclinaison de pareille quantité. De là il suit que la Lune étant en conjonction, ou en opposition le jour des équinoxes, quelque grande que fût sa latitude et la déclinaison qui en résultait, elle ne sortait pas des limites tracées dans le ciel par le prolongement de la face boréale de la pyramide. La Lune ou Isis passait avec le Soleil ce jour-là dans l'hémisphère supérieur ou lumineux, dont le terme était d'après la cons-

truction, non l'équateur, mais le parallèle à l'équateur qui est à 5 degrés un quart de déclinaison australe.

Les Égyptiens donnaient, comme on le voit une excès de deux fois quatorze, ou de vingt-huit jours au règne lumineux sur le règne ténébreux ; c'était peut-être la base de la tradition (PLUTAR., *de Iside*, pag. 444) qui donnait à Osiris vingt-huit ans de vie ou de règne. Cet excès est indiqué sur les planisphères numéros 9 et 10. A chacun des deux jours qui formaient les limites des deux règnes, un dévot Égyptien prosterné au bas de la face boréale de la pyramide, voyait à midi le Soleil ou Osiris placé sur son sommet, comme sur un vaste piédestal, et à minuit la Lune ou Isis occupait le même trône. Quelle vaste conception !

Ce n'est pas encore là tout ce que les dimensions de la pyramide ont appris au cit. Dupuis. Elles lui ont indiqué d'abord son usage, qui était oublié depuis plus de vingt siècles ; et ensuite elles lui ont donné l'époque de sa construction. Admirons ici avec reconnaissance, l'utilité de l'érudition, lorsqu'elle est éclairée par une sage critique, et dépouillée de crédulité et de superstition. Plutarque a conservé le point précis du zodiaque, où l'on racontait que Osiris était entré dans le coffre de Typhon, c'est-à-dire le point où le Soleil descendait dans la partie australie ou inférieure du monde ; c'était le 17<sup>e</sup>. degré du Scorpion. De même les astrologues plaçaient au 19<sup>e</sup>. degré du Bélier, le retour du Soleil à la partie supérieure de l'univers. Ces deux points n'étaient pas ceux des équinoxes, car ils ne sont pas diamé-

tralement opposés ; puisqu'au 17<sup>e</sup>. degré du Scorpion est opposé le 17<sup>e</sup>. du Taureau, et non le 19<sup>e</sup>. du Bélier. Depuis le 19<sup>e</sup>. degré du Bélier jusqu'au 17<sup>e</sup>. du Scorpion, en comptant selon l'ordre des signes, on trouve six signes ou 180 degrés, plus un excédent de 28 degrés. Cet excédent doit se partager en deux parties égales, ou des deux côtés. Or, c'est la moitié de l'excédent qui détermine de chaque côté les équinoxes, c'est à-dire les deux termes distans de six signes, ou de 180 degrés. En conséquence, l'équinoxe du printemps devait se trouver à 19 degrés, plus 14 degrés du Bélier ; mais comme chaque signe a 30 degrés, c'est au 3<sup>e</sup>. degré du signe suivant, c'est-à-dire au 3<sup>e</sup>. du Taureau, qu'était placé l'équinoxe du printemps, lorsque la pyramide a été construite. Un raisonnement semblable donne le 3<sup>e</sup>. degré du Scorpion pour l'équinoxe d'automne. Les calculs fort simples de la précession des équinoxes, ou du mouvement annuel des pôles de l'écliptique, autour de ceux de l'équateur, donne pour cette époque plus de 2700 ans avant l'ère chrétienne.

Voilà donc l'esprit humain satisfait sur un des points historiques dont l'ignorance l'a depuis long-tems tourmenté, le but et l'époque des pyramides. Elles subsistent depuis plus de 4400 ans, du moins quant à la plus grande ; et selon toutes les apparences, elles dureront encoré autant d'années. Ce serait sans contredit le plus grand et le plus durable des travaux de l'espèce humaine ; si celui que les Français achevent en ce moment pour déterminer l'unité des poids et mesures prise dans les dimensions de la terre et dans les effets immuables de l'attraction,

ne devait l'emporter de beaucoup. Le travail de la République Française sera indépendant des catastrophes physiques locales , parce que sa base , qui est la terre elle-même , ne saurait périr qu'avec notre globe , ou du moins qu'avec la forme de toute la vaste surface des deux hémisphères. La grande pyramide au contraire serait renversée par des catastrophes locales , telles qu'un tremblement de terre , ou un débordement extraordinaire de l'amant d'Isis , le Nil.

Pardonnez-moi cette digression sur la métrologie française. Il est glorieux d'appartenir à une nation qui laisse sur le globe des traces de son existence aussi durables que lui; c'est pourquoi je n'ai su retenir l'expansion de ma joie. On ne saurait la reprocher à des hommes justes et instruits qui ont vu périr à leurs côtés , pendant dix-huit mois , les talents et la vertu.

Pendant que je suis entraîné dans les digressions , je vous en proposerai une qui aurait dû faire l'introduction de cet extrait , si je n'eusse craint de vous effrayer d'abord par l'aridité de la matière. Je veux parler de l'astrologie , cette connaissance vaine , indigne du nom de science , qui a tenu les hommes courbés pendant plus de quarante siècles sous le joug de la terreur. Les recherches du cit. Dupuis sur la pyramide m'ont conduit au berceau de l'astrologie , et m'ont fait trouver l'époque de sa création. Elle doit avoir été créée au temps où le Soleil et la Lune occupaient réellement dans le zodiaque les points où les astrologues ont toujours placé depuis l'exaltation de ces deux planètes principales ; car on sait

que les lieux des exaltations étaient ceux où les astres étaient supposés exercer la plus forte influence. Or, l'exaltation du Soleil a toujours été fixée au 19<sup>e</sup>. degré du Bélier, quatorze jours avant le 3<sup>e</sup>. degré du Taureau, lieu de l'exaltation de la Lune. Ces termes sont les limites printannieres du regne d'Osiris, ou de celui de la lumiere , qui supposent nécessairement l'équinoxe au 3<sup>e</sup>. degré du Taureau : époque astronomique liée à l'an 2700 avant l'ère des Chrétiens, la même que celle de la grande pyramide. A cette époque , sont liées aussi les Heracléides, les Théséides, les Osiréides, les Iséides et les Dionysiaques , comme on le verra plus bas. L'antépenultième dixaine de siecles avant l'ère des Chrétiens, est donc celle qui produisit toutes les grandes théories physiques et mythologiques , dont les détails se perdirent par l'effet des catastrophes terrestres ou politiques , mais dont le fonds se perpétua sous les voiles des hiéroglyphes et des mysteres.

On remarque dans les calendriers chrétiens deux fêtes assez extraordinaires placées aux limites pyramidales , c'est-à-dire 14 jours avant l'équinoxe du printemps , et 14 jours après celui d'automne. A la dernière époque , les Égyptiens pleuraient la mort d'Osiris ; et les Grecs , celle du même spectre mythologique qu'ils appelaient Bacchus ; au même jour , on voit un saint Bacchus dans la légende.

On commençait autrefois l'année , et l'on faisait des souhaits de bonne année , ou de félicité perpétuelle , au quatorzième jour avant l'équinoxe du printemps ; Eh bien ! on trouvè au même jour , dans le calendrier chrétien , sainte Félicité et sainte Perpétue.

Si ce n'est là qu'un effet du hazard, cet effet répété est très-extraordinaire.

Voilà donc reconnu le but que s'étaient proposé les Égyptiens en élevant cette masse de pierres, dont la hauteur est plus que double de celle des tours de N. D. de Paris, et plus grande de 6,820 mètres, ou de 21 pieds, que le célèbre clocher de Strasbourg, élevé lui-même de 144,515 mètres, ou de 445 pieds. Elle était le vaste tombeau d'Osiris, le *Soros* (*cer-cueil*, en grec), dans lequel on déposait tous les ans son image. Elle était destinée à marquer chaque année le quatorzième jour, qui précédait le premier équinoxe, et le quatorzième jour qui suivait le second ; et par suite, les pleines lunes qui avaient lieu dans les limites équinoxiales, lorsque la Néoménie, ou nouvelle Lune, arrivait le jour même de l'équinoxe. Ces Lunes des équinoxes étaient le sujet d'observations importantes. Plutarque (*de Iside*, pag. 368,) parle de la Néoménie de l'équinoxe du printemps, ou de celle à l'époque de laquelle on célébrait l'entrée d'Osiris dans la Lune, ou la fécondation de la Lune, principe humide, source de vie pour tous les êtres sublunaires. Les Juifs et les Chrétiens sont aussi religieux observateurs de la Néoménie printanière, pour fixer la célébration de leurs pâques.

Il est évident que la théorie sacrée d'Isis et d'Osiris était liée aux phénomènes de lumière et d'ombre produit par la pyramide. Il est donc plus que vraisemblable, que cet ancien roi, dont le tombeau était creusé dans la solidité de la pyramide, était le fameux Osiris, *roi bienfaisant*; car le plus célèbre des nom-

Breux tombeaux qu'on lui avait élevés dans divers lieux de l'Égypte , était celui de Memphis , ville bâtie près des ruines de la grande pyramide qui nous occupe dans cette lettre.

La tradition sacrée qui portait que Typhon s'était associé soixante et douze compagnons , lorsqu'il renferma Osiris dans le coffre obscur , ou lorsque le Soleil entrait dans le cône d'ombre projeté hors de la piramide , s'explique aussi par la construction de celle-ci. Il résulte en effet de ses dimensions pour l'angle au sommet , un angle de 71 à 72 degrés ; car le double du complément de l'angle d'inclinaison des faces sur la base , est 72 degrés. Or , cet angle solide peut être regardé comme la masse ténébreuse et terrestre qui , présentée au Soleil , forme le cône d'ombre , analogue à la pyramide. Cette vaste construction était jusque dans ses plus petits détails un piédestal ou un autel pour le Soleil et la Lune. Aussi , Luçain appelle-t-il les pyramides , les sublimes autels des Dieux , aux pieds desquels on vient acquitter des vœux ; et les Sabéens , adorateurs des planètes et des étoiles , croyaient que les cendres de leur Dieu Agathodémon , ou du Bon Génie , reposait sous ses immenses monumens.

Ne vous effrayez pas , lecteur , de l'appareil géométrique exposé dans cette lettre ; les plus légères teintures de trigonométrie suffisent pour le calculer. Il aurait été à désirer que le cit. Dupuis l'eût accompagné d'une figure. Mais il est facile d'y suppléer. Tracez un demi-cercle , dans lequel vous inscrivez un triangle , appuyé sur tout le diamètre , et dont le sommet touche le milieu de la demi-circconference

Du même centre , et sur le même diamètre prolongé , tracez une seconde demi-circonférence dont le rayon soit à celui de la première , comme 100 est à 31 environ . Sur cette dernière , tracez l'axe du monde , élevé de 30 degrés , et l'équateur faisant au centre un angle droit avec cet axe . Si vous prenez sur la seconde demi - circonférence un point distant de l'équateur , au midi de 5 degrés et demi , vous verrez le prolongement de la face boréale de la pyramide , couper à ce point la seconde demi-circonférence qui représente le ciel des planètes .

### L E G I S L A T I O N .

*Lettre aux Rédacteurs sur deux ouvrages relatifs au Gouvernement actuel de la France , et sur le style de nos Écrivains politiques modernes.*

J'AI toujours recherché les ouvrages de goût quand on en faisait ; et depuis la révolution , les ouvrages politiques quand on en a pu faire . Mais malheureusement je vis dans un département éloigné , où l'on ne reçoit les nouveautés que difficilement et fort tard . Cet inconvénient est peu de chose quand les ouvrages sont bons , car il n'est jamais trop tard pour les lire . Mais il est fâcheux de courir les risques de n'avoir en province un livre , que lorsqu'il est déjà oublié à Paris . Appelé dans cette commune par des affaires , j'ai voulu les concilier avec mes goûts ; je me suis souvenu que le ci-devant Palais-royal était autrefois le magasin le mieux fourni des produc-

tions de l'esprit comme de celles de l'industrié , et j'ai imaginé que la révolution n'avait rien changé à un usage aussi commode. Je suis entré dans la boutique d'un libraire qui m'a paru la plus achalandée. J'ai eu assez de peine à me glisser à travers un groupe serré d'interlocuteurs , jusqu'à l'endroit où étaient étalées les nouveautés que je cherchais. Tandis que les uns faisaient battre nos armées sur le Rhin et en Italie , d'un air de tristesse qui déguisait mal leur joie secrète , et que d'autres s'entretenaient du cours du jour et des bonnes spéculations à faire sur les domaines nationaux , je parcourais la longue file de brochures qui s'offraient à mes yeux. Parmi ces brochures , j'en remarque une qui était déjà reléguée en quatrième ligne; ce qui m'a fait juger qu'elle était déjà un peu ancienne. Mais il n'y avait rien d'ancien pour moi qui arrivais. Elle avait pour titre : *De la Force du Gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier ; par BENJAMIN CONSTANT.* Voyant que je la parcourais avec intérêt , le libraire s'approche. C'est assez bon , me dit-il négligemment ; mais ceci vaut mieux , et il me présente une autre brochure intitulée : *De la FAIBLESSÉ d'un Gouvernement qui commence , et de la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale ; par ADRIEN LEZAY.*

Quel est ce Benjamin Constant , demandai-je au libraire ? — C'est , me répond-il , un jeune étranger ; je crois qu'il est de la Suisse ; on dit qu'il est de l'école de Thomas et de Necker. — Et Adrien Lezay... — Quoi ! me dit avec surprise un grand homme sec qui était à côté de moi , vous ne connaissez pas Adrien Lezay ? Vous ne lisez donc ni le *Journal de Paris* , ni

les *Nouvelles politiques*. — Excusez-moi ; je vis à la campagne au fond d'un département situé aux pieds des Pyrénées , et je vous jure qu'on y lit peu de journaux , et que le nom d'*Adrien Lezay* n'y est point encore parvenu. — Tant pis pour votre département , me dit mon homme avec un peu d'humour ; mais aussi pourquoi vivre aux pieds des Pyrénées ? — J'en conviens ; mais quand on n'est pas à Paris , il faut bien être quelque part. — Eh bien ! lisez *Adrien Lezay* , vous en serez content ; il est jeune , mais il a le talent de la maturité ; penseur et écrivain : c'est quelquefois l'énergie de *Tacite* , et toujours le lachisme de *Montesquieu*. — Est-il étranger aussi ? — Non vraiment ; il est Français. — Et il écrit sur la faiblesse de notre gouvernement. — C'est qu'il veut lui donner de la force ; vous en serez mieux convaincu quand vous aurez lu l'ouvrage. — Pardon , j'ai cru qu'un ouvrage devait convenir au titre , et le titre à l'ouvrage. — Eh ! sans doute ; on sait tout cela ; mais lisez , lisez , et vous jugerez ensuite.

Doublement excité par ce que je venais d'entendre , et par le sujet de mes deux brochures , j'en fais emplette , et je cours m'enfermer chez moi pour les lire ; non sans remarquer en chemin l'extrême singularité de voir un étranger reconnaître la force de notre gouvernement , et prouver la nécessité de s'y rallier , tandis que tant de Français s'efforcent de le tourmenter de leur censure , et semblent regretter qu'il s'affermisse.

Dans cette disposition d'esprit , assez favorable comme vous le voyez à Benjamin Constant , je me suis mis à lire son ouvrage avec toute l'attention dont

je puis être capable. Il peint d'abord, dans le premier chapitre, les hommes qui ont attaqué la Convention, précisément dans le tems où elle s'occupait à réparer les erreurs dans lesquelles elle avait été entraînée par une chaîne d'événemens dont il était difficile d'arrêter l'impulsion.

“ Il y a, dit-il, dans toutes les sociétés, une classe d'hommes scrupuleux, vétilleurs et mécontents, qui ont des talens, de l'honnêteté, une mémoire implacable, et une vanité sans bornes. Ces hommes ne sont pas dangereux aux gouvernemens, mais ils leur sont importuns. Ils ne les attaquent pas, mais ils les chicanent, les harcelent, les fatiguent. Mettant un prix égal à toutes les idées, ils reviennent à la charge, avec une égale insistance, sur les questions les plus grandes et sur les plus petits griefs. L'importance qu'ils attachent aux choses ne naît pas des choses en elles-mêmes, elle naît d'eux : une opinion leur paraît consacrée lorsqu'ils ont pris sa défense, et comme ils ne voient le salut de l'État que dans leur considération individuelle, ils se font un devoir d'une persévérance qui, souvent appliquée à des objets, soit minutieux, soit irréparables, a le désavantage, alternativement, d'user leur influence, ou de la rendre fâcheuse, d'aigrir les hommes en place, ou de les accoutumer au blâme, et finit même par réunir ce double inconvenienc.

„ Ces hommes, cependant, sont utiles dans un gouvernement vieux et abusif. Ils le tiennent dans une sorte d'inquiétude salutaire, qui empêche l'excès des abus, en en troubant la jouissance. D'ailleurs, leurs forces sont proportionnées à leur objet. Ils

modèrent l'action irrégulière de ressorts usés, en lui opposant de faibles obstacles.

„ Ils sont, au contraire, non-seulement inutiles, mais essentiellement dangereux, dans les révolutions, et dans les gouvernemens naissans. Ils ne peuvent rien contre une impulsion irrésistible, et néanmoins, par les entraves qu'ils essaient d'y mettre, ils font croire au besoin d'une vélocité additionnelle. L'inquiétude qu'ils inspirent, se joignant aux passions violentes créées par des dangers et des efforts extraordinaires, devient aisément de la fureur. Leurs chicanes, qui ne troublaient en rien la sécurité d'un gouvernement établi, prennent, par une suite naturelle de la défiance inséparable des hommes et des institutions nouvelles, l'apparence de complots : les gouvernans confondent des évolutions avec des attaques, des fleurets avec des poignards, et ceux qui ne veulent que briller avec ceux qui ont dessein de nuire.....

„ Les hommes dont je parle sont impatientans sur-tout, par une sorte de raisonnement, exact en apparence et faux dans le fait, à l'aide duquel ils méconnaissent toujours les conséquences de tout ce qu'ils font : ils ont mesuré mathématiquement l'éloignement où il faut être d'un magasin à poudre pour ne pas le faire sauter : ils vont, sans besoin, sans utilité, pour le seul honneur de leur théorie, se placer avec des matières inflammables précisément sur la ligne qu'ils ont tracée : le feu prend aux poudres, vous êtes renversé, blessé ; mais ils vous prouvent, avec toute la logique du monde, que le magasin n'eût pas dû sauter. Eh ! mesurez moins,

et éloignez-vous ; il nous importe peu d'admirer vos calculs , et beaucoup de prévenir l'explosion.

„ Ces hommes ont encore le singulier malheur de n'apercevoir aucun des changemens apportés par les événemens mêmes dont ils se plaignent , dans les opinions , dans les intérêts , dans les choses et dans les personnes . Ils ne voient pas que les révolutions font disparaître les nuances , qu'un torrent nivele tout . Ce sont d'anciens soldats qui , ayant fait dans un pays une guerre de postes , veulent continuer cette guerre et reprendre ces postes , après que le terrain a été bouleversé par un tremblement de terre .

„ Ces hommes ont joué un petit rôle et fait un grand mal dans la dernière époque de la révolution . Ils y sont arrivés avec toutes ces petites fi-  
nesses , toutes ces gentillesses de persiffrage , tout ce cliquetis de plisanteries et d'allusions , toutes ces graces de bel esprit qui avaient fait leur succès dans l'ancien régime , et ils ont voulu lutter , avec de pareilles armes , contre des hommes nouveaux , viol-  
lens , énergiques , qui avaient appris à braver plus que le danger , et dont le caractère avait été formé par la plus terrible éducation révolutionnaire . „

Après avoir lu ce tableau , dont je ne vous cite que quelques traits , je me suis dit : Ce chapitre ne sera pas critiqué ; mais il vaudra bien des critiques au reste de l'ouvrage . On m'assure que je ne me suis pas trompé .

Dans le chapitre suivant , l'auteur s'attache à prouver que le gouvernement est fort par lui-même , qu'il ne peut jamais être attaqué avec avantage , que jamais

jamais la chance des agresseurs ne peut être aussi favorable qu'elle l'était en vendémiaire. Il se fonde ,  
 1<sup>o</sup>. sur ce que la République a pour elle un premier avantage qu'on ne reconnaît point assez , c'est d'être ce qui est le plus établi. Une femme d'esprit disait , en éloge de la vie : N'est-ce rien que d'être ? C'est pour les gouvernemens sur-tout que ce mot est vrai.

2<sup>o</sup>. Sur ce que le gouvernement actuel est décidé à se soutenir dans la forme qu'il a aujourd'hui ; que les individus qui le composent sont attachés à leur ouvrage par tous les intérêts réunis , et qu'en donnant aux moyens constitutionnels et doux , une juste préférence , ils ne refuseront jamais aucun moyen proportionné au danger.

3<sup>o</sup>. Sur ce que le gouvernement peut compter au besoin sur une terrible ressource , celle des terroristes , artillerie toujours cachée , mais toujours redoutable , et qui , toutes les fois qu'il sera forcé de l'employer , réduira en poudre ses adversaires.

Le développement de ces trois considérations m'a paru fort de choses. L'auteur a très-bien observé et calculé la disposition actuelle des esprits. Il pense que la moitié pour le moins des intérêts de la France est attachée dès-à-présent à la République ; que ces intérêts sont d'un genre bien plus profond , bien plus intime que ceux qui ralliaient à l'ancien régime ; qu'on a grand tort de prendre tous les mécontents pour des ennemis ; que les intérêts de la plupart de ceux qui s'imaginent être mécontents , sont liés quelques-fois , sans qu'ils le sentent , au gouvernement ; que dans les momens de danger , où il faudrait choisir entre le gouvernement et ceux qui tenteraient de

l'attaquer, le peuple se rangera toujours du côté de l'autorité constitutionnelle ; qu'il n'en serait pas aujourd'hui, comme dans l'affaire des sections en vendémiaire, et que les circonstances et les motifs ne sont plus les mêmes.

J'ai remarqué cette réflexion qui m'a parue vraie : « Ceux qui veulent renverser la République sont étrangement la dupes des mots. Ils ont vu qu'une révolution étoit une chose terrible et funeste ; et ils en concluent que ce qu'ils appellent une contre-révolution seroit un événement heureux. Ils ne s'entendent pas que cette contre-révolution ne seroit-elle-même qu'une révolution. »

Je ne suis point surpris que ce qu'il a dit des terroristes et du parti que le gouvernement pourroit en tirer dans le cas où il seroit forcé de les opposer aux royalistes, ait excité contre lui tant et de si rudes clamours. J'avoue que la lecture de cet endroit de l'ouvrage m'a causé une impression fâcheuse ; mais comme il faut se défer de toute première impression, quand on veut apprécier les choses avec impartialité, j'ai bientôt reconnu que le sentiment pénible que j'éprouvais, et que beaucoup d'autres que moi ont dû partager, venait de ce qu'on jugeait l'opinion de l'auteur d'après des circonstances qui n'étoient pas les mêmes quand il a composé son ouvrage. Lorsque ce dernier a paru, c'était précisément l'époque où la faction des terroristes ourdissoit la plus horrible conspiration contre le gouvernement ; assurément l'occasion n'étoit pas favorable pour persuader au public que cette faction pouvoit lui être utile. Mais à l'époque où l'auteur

a écrit, surtout s'il a écrit en Suisse, il a bien pu ne voir dans les terroristes que des instruments terribles dont le gouvernement pourrait se servir pour épouvanter les royalistes. Voici le portrait qu'il fait des premiers; vous verrez s'il peut être soupçonné de les avoir mal connus et mal jugés.

“ Ces hommes, ou plutôt ces êtres, d'une espèce inconnue jusqu'à nos jours, phénomènes créés par la révolution, à la fois mobiles et féroces, irritables et endurcis, impitoyables et passionnés, qui réunissent ce qui jusqu'à présent paraissait contradictoire, le courage et la cruauté, l'amour de la liberté, et la soif du despotisme, la fierté qui releve, et le crime qui dégrade, ces tigres, doués par je ne sais quel affreux miracle d'une seule partie de l'intelligence humaine, avec laquelle ils ont appris à concevoir une seule idée, et à reconnaître un seul mot de ralliement, cette race nouvelle qui semble sortie des abysses pour délivrer et dévaster la terre, pour briser tous les jougs et toutes les lois, pour faire triompher la liberté et pour la déshonorer, pour écraser et ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent, ces puissances aveugles de destruction et de mort, ont mis au retour de la royauté un obstacle qu'elle ne surmontera jamais.

„ Ils pourraient détruire le gouvernement, mais ils ne souffriront point qu'il soit détruit par des mains étrangères : ils sont contre lui, lorsqu'il n'est pas attaqué, parce qu'ils sont contre tout ce qui pese sur leurs indociles têtes, contre tout ce qui les empêche d'assouvir leur horrible soif du sang ; mais ils seraient à lui dès qu'on l'attaquerait, parce qu'ils

sentent bien que les agresseurs sont plus encore leurs ennemis , que ceux de la constitution établie ; et qu'ils n'ont pas cette imbécillité , caractère distinctif d'un autre parti , qui , dans son dépit contre des hommes qui le protégent , après l'avoir vaincu , a toujours souffert et souffrirait encore qu'on les immolât , dût-on marcher à lui , et l'exterminer sur leurs cadavres . "

Certainement celui qui a tracé ce portrait énergique , n'est pas le partisan des terroristes. Mais en observateur politique , il a vu qu'ils seraient toujours un obstacle insurmontable au retour de la royauté. Voilà ce qu'il a voulu apprendre à ceux qui espèrent encore nous y ramener. A-t-il eu tort de juger ainsi des terroristes ? Cela pourrait être de quelques-uns ; je ne le crois pas du plus grand nombre. Au reste , cette discussion me paraît aujourd'hui assez inutile. Le gouvernement a pris assez de force pour comprimer tous ses ennemis , sans avoir besoin de les opposer entre eux. Constant me paraît si éloigné de regarder les terroristes comme des auxiliaires peu dangereux , qu'il avertit sans cesse le gouvernement de s'en défier.

" La victoire , dit-il , ne serait pas douteuse ; mais qui peut en calculer les suites ? qui peut se flatter que le gouvernement serait toujours assez fort pour contenir ses alliés vainqueurs ? qui peut prévoir où se borneraient les excès d'une conquête ? qui comptera les malheurs qu'entraîneraient tant de motifs nouveaux , tant de souvenirs , d'humiliations , de fureurs ! Les terroristes , despotes presque sans combats , sans ressentimens , sans outrages à venger , ont

éte atroces ! Que ne seraient-ils pas aujourd'hui ? qui osera envisager d'un œil fixe cette horrible chance ? qui, même avec les probabilités du succès, oserait l'affronter ? Il n'y a pas d'expression assez forte pour exprimer l'horreur qu'il mériteraient, et les noms, que nous prononçons en frémissant, seraient égalés par son nom... »

D'après ces réflexions, il ne me restait aucun doute ni sur les intentions, ni sur les principes de l'auteur ; mais quand je suis arrivé au chapitre où il développe toutes ses idées sur les conséquences qui résulteraient du *rétablissement de la terreur*, je n'ai pu me persuader qu'on lui ait fait le reproche de s'être montré trop favorable à un système qu'il n'a cessé de combattre. Ceci m'a rappelé la petite tactique des royalistes de vendémiaire qui qualifiaient de terroristes tous ceux qui ne partageaient pas leur opinion. Ces mêmes hommes, s'ils étaient puisans, finiraient aussi par avoir leur terreur en sens inverse.

L'auteur se porte à l'époque où le Directoire fut constitué, et il voit dans la situation des esprits la raison de la conduite qu'il a tenue. Les choix du Directoire devaient être blâmés, quels qu'ils fussent. « Depuis le 14 juillet, dit-il, qui n'a pas été dénoncé ? Lorsqu'on voit Bailly et Pache, Larochesfoucaud et Marat, Condorcet et St. Just, Sieyes et Robespierre, en butte aux mêmes injures, peut-on croire encore aux réputations révolutionnaires ? Les factions n'ont qu'un style, elles n'appliquent pas les invectives aux noms, elles attachent au hasard des noms à des invectives, elles pourraient se passer de

main en main les accusations qu'elles prodiguent, et une seule philippique servirait à tous les partis..,

Mais heureusement, ajoute-t-il, le gouvernement devenu plus fort, se montre plus doux; il ôte à des mains justement suspectes un pouvoir dangereux, et rassuré sur sa faiblesse, il éloigne des agens dont l'exagération pendant quelques instans lui a tenu lieu de sécurité.

Je suis persuadé que l'on se serait montré moins sévère envers l'auteur, s'il eût ménagé davantage les royalistes. Ceux-ci ont, dans l'ouvrage, un chapitre particulier, où l'auteur, après avoir fait le tableau des maux actuels de la France, examine si le rétablissement de la royauté les ferait cesser.

Il y a, dit-il, deux sortes de royauté, entre lesquelles les opinions peuvent être partagées; l'une est une religion; l'autre, un calcul: l'une a plus d'amis peut-être, mais faibles, indécis, divisés, spéculatifs; l'autre a des spectateurs actifs, ardents, unis, fanatiques. L'une, comme on pense bien, est la royauté mitigée ou constitutionnelle; l'autre, la royauté absolue ou l'ancien régime.

L'auteur montre que ni l'une ni l'autre de ces royautes ne ferait cesser la guerre, ne rétablirait la marine, le commerce, le crédit, les finances, ni l'abondance du numéraire.

Le gouvernement royal, dit-il, serait réduit aux mêmes moyens qu'on reproche à la République: les emprunts forcés, les requisitions se renouveleraient au nom d'un roi, avec d'autant plus de force qu'il n'aurait pas, comme le gouvernement actuel, la responsabilité du passé. Il ne serait obligé à aucun mé-

agement, parce qu'il rejeterait ses vexations sur la République qui l'aurait précédé. Elle seule a creusé, dirait-il, l'abîme dans lequel nous nous trouvons. L'intérêt du Directoire est de diminuer les malheurs qu'a entraînés la révolution : l'intérêt d'un roi serait de les faire ressortir. L'un s'efforce de faire trouver dans le présent l'excuse du passé ; l'autre trouverait dans le passé l'excuse du présent. L'un veut réparer par tous les moyens possibles ; l'autre, tout en parlant d'indulgence, voudrait punir indirectement. L'un veut inspirer l'espoir et l'oubli ; l'autre voudrait frapper de souvenir et de crainte.

„ Enfin, le rétablissement de l'une des deux royautes mettrait-il un terme aux mécontentements intérieurs, et rassierait-il tous les partis ?

„ La royauté constitutionnelle aurait pour adversaires tous les Républicains, plus tous les ennemis de la République, hors le très-petit nombre de royalistes modérés. Le prétendant actuel au trône prend à tâche de faire éclater son dédain pour toute autre forme de gouvernement, que celle de l'antique monarchie. Ses partisans, les chouans, les vendéens, les émigrés seraient une guerre à mort à tout autre roi que lui. Les royalistes modérés eux-mêmes ne seraient nullement d'accord sur l'homme qu'il faudrait couronner. Le nouveau roi serait donc, à l'égard de la grande majorité des sectateurs de la royauté, dans la même situation que le Directoire. Il se verrait appellé à combattre également et les ennemis étrangers, et les sectateurs absurdes du despotisme et de la théocratie, et les amis de la République, et ses adversaires personnels. On aydera que le déchirement

de cinq factions acharnées n'est gueres pour la France un but qui vaille une nouvelle révolution. ”

A ce tableau il fait succéder celui des malheurs, des ressentimens et des vengeances que produiraient les partisans de la royauté absolue.

“ Ils remonteraient des agens du Directoire aux conventionnels , des conventionnels aux jacobins , de ceux-ci à la gironde , de la gironde aux feuillans , des feuillans aux législatifs , des législatifs aux constituans , des constituans aux monarchistes , des monarchistes à tous les coupables du 14 juillet 1789. Ayant ainsi jeté leurs premières bases , ils redescendraient dans toutes les ramifications de ces divers systèmes , qui se sont succédés et détruits depuis six années , et comme leur vengeance serait à la fois politique et particulière , les victimes ne seraient pas protégées par leur nombre. Dans chaque village , quelques municipaux , quelques prêtres assermentés , quelques anciens membres de sociétés populaires , quelques acquéreurs de biens nationaux , quelques volontaires , moins justifiés par leur résistance à la requisition , trouveraient un persécuteur , dont la haine , ingénieuse en distinctions , les priverait tôt ou tard du honteux bénéfice d'une trompeuse amnistie . ”

„ Il n'y aurait pas alors de constitution qui ouvrirait les prisons au bout de trois jours. Il y aurait une monarchie qui précipiterait à jamais ses victimes dans les cachots. Les actes en petit nombre , qu'on reproche aux premiers momens d'une république qui a besoin de s'établir , seraient bien effacés par une foule d'actes arbitraires que commetttrait une royauté qui aurait soif de se venger . ”

„ Lisez l'histoire de toutes les amnisties , et vous verrez qu'elles ne font qu'assurer les châtimens qu'elles retardent. Voyez les juges de Charles I ; trainés à l'échafaud ; voyez l'amnistie de 1787 en Hollande , composée de treize exceptions , toutes si vagues , que , sans l'inquiétude de l'intolérance , une seule aurait suffi ; voyez Joseph II protestant d'avance contre l'indulgence qu'il accorderait aux Belges ; et croyez ensuite , si vous le pouvez , aux engagemens de la faiblesse , qui veut devenir toute puissante. Il est aussi profond qu'il paraît plaisant ce mot d'un homme d'esprit , qui , demandant à un gouvernement la liberté d'un de ses amis , disait : *Pardonnez-lui , malgré l'amnistie.* Pour les individus comme pour les peuples , pour les soldats comme pour les généraux , pour les plus obscurs révolutionnaires comme pour les chefs , la seule amnistie , c'est la victoire..... „

Enfin , la guerre civile , voilà , selon lui , ce qu'apporterait en France toute espèce de royauté . „ J'ajouterai , dit-il en terminant ce chapitre , une observation , qui jusqu'à présent me paraît avoir échappé à tous les partis , c'est que les élémens de la discorde n'existent pas seulement entre les républicains et les royalistes purs , mais qu'il en est qui ne tarderaient pas à éclater entre les royalistes purs eux-mêmes. On aura peine à croire peut-être que les principes démocratiques aient jeté de profondes racines dans l'âme des émigrés. L'exil , les dangers , le fanatisme ont établi entre eux une sorte d'égalité qu'ils ne se laisseraient pas ravir. Ces fousqueux ennemis des droits de l'homme réclament sans cesse pour leur classe , ces droits qu'ils veulent enlever à notre espèce. La

secte féodale à ses nivelleurs. L'amour de l'indépendance a fait des progrès étonnans dans les bataillons de la monarchie. Jamais armée ne fut plus indisciplinée que celle qui se dit rassemblée au nom de l'obéissance. Les champions de l'aristocratie prétendent qu'il ne doit y avoir aucun privilège entre les aristocrates, et on les a vus s'opposer avec fureur à ce que le nom du premier des pairs de France précédât des noms plus obscurs, dans une protestation en faveur de la distinction des rangs. »

Enfin, dans le chapitre VI, l'auteur répond aux objections tirées de l'expérience, contre la possibilité d'une république, dans un grand état; et dans le VII<sup>e</sup>., il montre les avantages du gouvernement républicain. C'est une bien mauvaise manière de raisonner, que de prétendre qu'une chose est impossible, parce qu'elle n'a pas encore existé. L'expérience ne peut nous éclairer que sur ce qu'elle nous montre. Il faut toujours qu'elle s'appuie sur un fait, ou sur une tentative qui est un fait. Vouloir l'étendre sur l'inconnu; c'est la déplacer de ses bases. Avant la formation des grandes sociétés, on affirmait sans doute qu'une société nombreuse ne pouvait subsister, et l'on s'appuyait de l'expérience. Si la royauté telle que nous l'avons vue en France, n'avait jamais existé, son impossibilité paraîtrait évidente. Quand on réfléchit à l'idée de confier à la volonté d'un seul, la destinée de tous, on sent qu'il ne lui manque que d'être neuve, pour paraître absurde. Si cette royauté n'avait existé que dans de petits états, on ferait contre la possibilité de constituer vingt-cinq millions d'hommes en monarchie, cent raisonnemens spé-

cieux. L'auteur se prête un instant à cette supposition, et montre par-là combien il est facile d'alléguer des sophismes pour soutenir une idée fausse, d'où il conclut qu'on ne peut arguer d'impossibilité absolue, aucune forme de gouvernement. « Nous ressemblons plus, dit-il, à ces peuples ridicules, qui dans leurs cartes géographiques mettent au-delà des pays qu'ils connaissent, et ils ne connaissent que le leur : *Terres inhabitables, sables et déserts.* »

Mais de ce qu'en dépit des théories, tous les gouvernemens sont possibles, en pratique, ne croyez pas qu'il en conclude que tous sont indifférens. Sans vouloir démontrer la prééminence abstraite de la République sur la monarchie, il en dit assez sur les avantages de l'une et les inconveniens de l'autre, pour ne laisser aucun doute sur les motifs de préférence.

En portant ses regards sur l'histoire, il voit que les monarchies s'y distinguent des républiques, par leur coloris uniforme et ferme. Elles condamnent une grande partie de nos facultés et de nos espérances à la plus flétrissante inactivité. Il fait sentir qu'aujourd'hui plus que jamais, cette inactivité serait un supplice pour un peuple accoutumé depuis six années à s'occuper des plus grands intérêts, et à exercer toutes ses forces dans la carrière immense qui s'est ouverte devant lui. Il montre que la monarchie déplace plutôt l'ambition qu'elle ne l'éteint. Il examine si la découverte du système représentatif, en conservant le but sublime de l'ambition républicaine, et en modérant sa fermentation, n'établit pas un juste milieu, et si même cet avantage n'est pas en raison

de l'étendue d'une république , parce que la grandeur des objets fait disparaître les petites passions , exclut les petits moyens , et met entre les hommes une distance , qui ne leur permet plus de s'absorber dans leurs différends , leurs intérêts ou leurs jalousies personnelles. Il prouve que la simplicité prétendue de la monarchie est illusoire ; qu'un roi , comme tout pouvoir exécutif , est forcé de déléguer sa puissance , et que la royauté ne fait que rendre ces délégations inévitablement arbitraires et souvent absurdes. Aux abus de la liberté , il oppose les abus de la puissance , et montre que la puissance est plus envirante que la liberté.

Il indique un avantage trop peu remarqué de la république sur la monarchie , c'est la conservation des formes libres . " Les formes républicaines , dit-il , conservent une sorte de tradition de liberté qui se rattache au vrai , après les interruptions causées par la tyrannie. Les formes despotiques au contraire , consacrent l'esclavage , de maniere que l'esprit servile survit à la servitude , et que la chute d'un maître ne trouve dans le cerveau des esclaves aucune fibre qui retentisse à l'indépendance.... Ce n'est pas faute de révolutions , que les peuples de l'Asie n'ont jamais été libres ; c'est faute d'avoir eu des mots et des formes qui , à l'instant même où le joug était brisé , leur montrassent un autre but que celui de se replacer sous un joug nouveau . "

Il observe enfin que la théorie de la monarchie n'est pas une idée isolée , mais qu'elle est liée intimement au système de l'hérédité et à l'inégalité des rangs. Balançant les avantages et les inconven-

niens de l'hérédité et de l'inégalité des rangs , il fait voir qu'elles ne peuvent exister , sans qu'à l'instant la liberté et l'égalité de droits ne soient détruites , deux idées mères qui ne s'effacent point d'un peuple une fois qu'elles y ont été mises en circulation.

„ L'origine de l'état social ; dit-il en finissant , est une grande énigme , mais sa marche est simple et uniforme. Au sortir du nuage, impénétrable , qui couvre sa naissance , nous voyons le genre humain s'avancer vers l'égalité , sur les débris d'institutions de tout genre.

„ Chaque pas qu'il a fait dans ce sens a été sans retour. Si quelquefois on croit appercevoir un mouvement rétrograde , c'est qu'on prend le combat pour une défaite , et l'agitation de la mêlée pour la fuite.

„ Voyez d'abord des castes proscribes , immoandes , privées de l'existence même qui semble inséparable de tout être humain. Cette distinction odieuse est reléguée chez quelques tribus , à demi détruites , qui ne sont plus des nations.

„ Voyez ensuite l'esclavage , moins révoltant que la proscription des castes. Il a disparu sans retour chez tous les peuples civilisés.

„ La féodalité , moins terrible que l'esclavage , lui avait succédé. Elle s'est écroulée de même , et irrévocablement.

„ Elle avait été remplacée par la noblesse. Aujourd'hui s'évanouit la noblesse chez le premier peuple de l'Europe , et chez ce peuple du moins elle ne se releva plus.

„ On croit pouvoir recomposer son prestige , en

la décoration du nom spacieux de magistrature héréditaire. C'est veudoit une nouvelle sécosse. ,

C'est ainsi que l'auteur arrive à sa conclusion, qui est de rattacher à la République les hommes que peuvent en éloigner des souvenirs douloureux, des calculs qui lui semblent erronés, une vanité qui lui paraît puérile, et des espérances dont la fausseté lui paraît démontrée. Il adresse quelques réflexions au gouvernement et aux écrivains qui le défendent.

Il invite le premier à faire disparaître tout ce qui tient aux habitudes révolutionnaires ; et les seconds, à distinguer les fonctions du gouvernement des devoirs de l'individu. Aujourd'hui que la République est établie, le gouvernement doit tout faire plier devant le système républicain ; mais les amis de la liberté doivent tout essayer pour ramener ceux que le gouvernement comprime.

Je ne doute point que l'ouvrage de Benjamin Constant n'ait eu beaucoup de lecteurs. Son sujet était de nature à inspirer un grand intérêt, et la manière dont il l'a traité, annonce un esprit éclairé, abondant, familiarisé avec de grandes conceptions. Ses opinions ont dû rencontrer des contradicteurs ; cela est inévitable, quand on s'élève au-dessus de tous les partis, et qu'on a le courage de leur dire des vérités. Quant à son style, je ne vous dirai point de quelle école il est. Je ne sais trop pourquoi, dès qu'un écrivain sort un peu des routes ordinaires, on se hâte de lui chercher un modèle, et de ne voir plus en lui qu'un servile copiste. Il ne peut y avoir que des écrivains médiocres et des peintres sans génie, qui s'attachent à imiter la manière d'un maître.

Le style d'un écrivain qui a assez de talent pour en avoir un, se compose de l'habitude de ses pensées, de ses méditations, des connaissances qu'il a acquises, de la manière dont il a su les ordonner, de l'étude de la langue dans laquelle il écrit, d'un sentiment du goût plus ou moins exquis, et surtout des affections de l'âme qui communiquent à l'expression tant de chaleur et de vie. Je suis convaincu qu'un bon écrivain ne se dit pas plus en prenant la plume : tu imiteras le style de tel auteur, qu'il ne dit en marchant : tu suivras telle allure. Chacun prend naturellement celle qu'il s'est donnée.

Si c'est être de l'école de Thomas, que d'avoir un style périodique, abondant, revêtu de couleurs et d'images, il faut avouer que c'est une qualité commune à beaucoup d'écrivains célèbres, et qu'elle pourrait convenir à Bossuet, à Buffon, à Rousseau, aussi bien qu'à Thomas qui leut est inférieur. Je ne chercherai point à caractériser ici le style de Thomas, mais je n'ai trouvé aucun point de ressemblance avec celui de Constant, si ce n'est les formes périodiques qui appartiennent à beaucoup d'auteurs. Le style de Constant, quoique d'un bon genre, ne me paraît pas sans défaut ; on pourrait lui reprocher d'obscurcir quelquefois ses phrases par une métaphysique qui est encore plus dans l'expression que dans les idées, de n'être pas assez sévère dans le choix et la propriété des termes, et d'appliquer à des discussions politiques, des formes quelquefois ambitieuses qui font trop sentir le travail de l'écrivain, et pas assez celui du raisonneur. La clarté dans le style est un mérite qui, malheureusement, devient plus rare de jour

en jour, et auquel, nous autres provinciaux, nous attendions d'autant plus de prix que nous vivons plus avec les écrivains anciens qu'avec les modernes. Si Benjamin Constant eut été un peu ancien comme nous, je suis persuadé que ses ouvrages ne perdront rien auprès des modernes qui ont conservé la tradition du bon goût.

Après vous avoir entretenu de l'ouvrage de Benjamin Constant, je m'étais proposé de vous parler en même tems de celui d'Adrien Lezay ; mais je m'aperçois que ma lettre est beaucoup trop longue. Je réserve pour un autre envoi, le compte que je veux vous rendre de cette seconde brochure.

*Paris, 12 messidor.*

UN HABITANT DES PYRÉNÉES.

### P O É S I E.

*ODE à nos Sibarites, sur la Moisson (1) ; par le citoyen LEBRUN, de l'Institut National des Sciences et Arts.*

QUE j'aime la pompe rustique  
Qui regne au jour de la moisson !  
Je t'embrasse, ô charrue antique,  
Toi dont un luxe asiatique  
Ose à peine avouer le nom !

(1) Cette ode connue fut composée il y a plus de 15 ans. On en a détaché quelques strophes pour la fête de l'Agriculture. Il faut convenir que la pièce entière est bien préférable au fragment tronqué qu'on a mis en musique, et dans lequel n'existe plus le contraste heureux du Courtisan et du Laboureur, ni la vive imprécation du Poète contre l'or, les diamans et toutes les richesses factices.

Ce

Ce jour est ta fête adorée,  
 Ton soc y brille avec honneur.  
 Déjà sous la faulx acérée,  
 Tombe la javelle dorée,  
 Aux yeux contens du moissonneur.

Dieux ! quel riche et confus mélange  
 De bleds épars sur les guérets !  
 Veyez ces gerbes que l'on range,  
 Et ces chars, dans la vaste grange,  
 Rouler les trésors de Cérès !

O des cours, habitant futile,  
 Homme frêle et présomptueux,  
 Vois cette campagne fertile,  
 Et sors de l'enceinte stérile  
 De tes palais voluptueux !

Leve de ta main parfumée  
 Ce fer, instrument des moissons !  
 Cérès dans ces plaines semées  
 A ta langueur inanimée  
 Trace de sublimes leçons.

Un vain luxe te rend la proie  
 Des chagrins, des pâles soucis ;  
 Mais, sous la main qui le déploie,  
 Le sillon fait germer la joie  
 Avec l'or fécond des épis.

Le sage vante la noblesse  
 De ces honorables travaux ;  
 Ton orgueil en plaint la bassesse.  
 Apprends que l'oisive mollesse  
 Est le plus vil de tous les maux.

Ces laboureurs , dont l'industrie  
 Donne Cérès aux citoyens ,  
 Ces vrais amans de la Patrie ,  
 Dont les mœurs ne l'ont point flétrie ,  
 En sont les plus nobles soutiens .

A cette auguste destinée  
 La France appelle ses enfans :  
 O combien sera fortunée  
 La terre qu'auront sillonnée  
 Des bras libres et triomphans !

Que Neptune à jamais s'oppose  
 Aux tyrans des sources de l'or !  
 Fermez les veines du Potose ,  
 Mortels ! est-ce là que repose  
 Notre véritable trésor ?

Ces étraux que vante Golconde  
 N'ont que des brillans imposteurs ;  
 Et si la terre n'est féconde ,  
 Si notre main ne la seconde ,  
 Ils seront baignés de nos pleurs .

Ah ! d'une richesse indigente  
 Comblons l'avare sein des mers !  
 Et que la nature indulgente  
 Prodigue à la faulx diligente  
 L'aliment du vaste univers .

Pour un amant de la nature ,  
 Le lait , la toison des brebis ,  
 Des champs , des prés , une onde pure ,  
 Quelques bois ou zéphir murmure  
 Effacent l'or et les rubis .

Tous les biens que l'art nous prodigue  
 N'ont point ce charme intéressant ;  
 Leur richesse est une fatigue ;  
 Et l'homme insensé qui la brigue  
 N'a qu'un trésor embarrassant.

---

### A N N O N C E S.

#### L I V R E S F R A N G A I S.

*Réponse aux principales questions qui peuvent être faites sur les Etats-Unis d'Amérique, par un citoyen des Etats-Unis.* Deux volumes *in-8°*. A Lausanne, et se trouve à Paris, chez Fusch, libraire, maison Cluny, rue des Mathurins. Prix, 6 liv. en numéraire. — Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage, l'un des plus complets qui aient paru sur les Etats-Unis d'Amérique.

*Considérations générales sur les Monnaies, par Mongez, membre de l'Institut national ; suivies d'une Notice sur les Monnaies françaises, par Débarrat, membre de l'administration des monnaies.* Brochure de 62 pages. A Paris, chez H. Agasse, libraire, rue des Poitevins, n°, 18. L'an IV.

*L'art de sentir et de juger en matière de goût.* Nouvelle édition. Un volume *in-8°*. Prix, 3 liv. en numéraire.

*Voyage Sentimental, par Sterne.* Nouvelle édition contenant les lettres d'Yorick à Elisa, et d'Elisa à Yorick, et l'éloge d'Elisa ; par Raynal. Un vol. *in-8°*. Prix, 4 l. en numéraire.

*Du Contrat Social, ou Principes du Droit politique, par J. J. Rousseau.* Nouvelle édition, *in-8°*. Prix, 2 liv. en numéraire.

Ces trois ouvrages, de l'imprimerie de Lévrault à Strasbourg, et dont l'exécution typographique le dispute aux belles éditions de Paris, se trouvent chez Fusch, libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny.

G 2

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De New-Yorck, le 7 mai 1796.*

**L**E 30 avril, la chambre des représentans du congrès, après un long débat, résolut, à la majorité de trois voix, de donner plein effet au traité de commerce avec la Grande-Bretagne, tel qu'il a été ratifié par le président et le sénat. Il y a eu 51 voix contre 48. En conséquence, le 3 mai, la chambre des représentans a passé un bill, pour assurer les fonds nécessaires pour donner plein effet au traité de commerce dernièrement conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La somme destinée à cet objet a été fixée ensuite à 80,808 dollars; il a été alloué de plus 6,667 dollars pour chacun des commissaires envoyés à Londres, et 4,445 pour ceux qui ont résidé aux Etats-Unis.

**TURQUIE.** *De Constantinople, le 10 mai.*

Les Tatars, ou couriers qui arrivent ici presque tous les jours du camp d'Andrinople, ne cessent de nous apporter d'heureuses nouvelles sur les succès des armes d'Alkir-Bacha, contre les rebelles de ces contrées. Ce commandant qui a 40,000 hommes sous ses ordres, leur donne la chasse sans relâche, et il est déjà parvenu à tailler en pièces plusieurs de leur

corps qu'il avait surpris et enveloppés. Il poursuit aussi les rebelles individuellement; ses détachemens pénètrent dans les villes et villages, et tous ceux qui lui paraissent suspects, sont étranglés ou empalés sur-le-champ. Cette maniere expéditive de procéder d'Alkir-Bacha, a répandu la terreur dans toutes les provinces sur la droite du Danube; l'ordre commence à se rétablir par-tout, ce qui a rendu aussi le calme à cette capitale, où l'on avait tout à craindre, à cause des intelligences que les rebelles avaient avec les mécontents qui sont en assez grand nombre ici. Il ne reste maintenant au Beglerbey qu'à détruire le fameux Synop, chef des voleurs de la Romanie, qui se tient caché dans les hautes montagnes de Cumulza; l'on espere qu'il n'échappera pas à l'activité d'Alkir-Bacha.

On vient d'équiper ici une escadre, qui est destinée à se rendre dans l'Archipel vers la mi-juin. Elle consiste en six vaisseaux de ligne de 74 canons, et autant de frégates de 40; il y sera joint, avant le départ, un nombre suffisant de bâtimens de transport. Il n'est pas encore décidé si le capitain pacha commandera lui-même cette escadre. Cet amiral ne paraît guere disposé à quitter la capitale, attendu qu'il a beaucoup d'ennemis qui ne manqueraient pas de profiter de son absence pour chercher à diminuer son influence.

Les innovations qui ont eu lieu lors de l'audience publique du ministre de France Verninac, ont fait une grande sensation. L'introduction du militaire français dans l'intérieur du sérail ( chose inouie jusqu'à présent) a sur-tout étonné et scandalisé, non-

seulement nos Imans, mais tous les fideles Musulmans. Comme les ministres des puissances n'ont pu voir dans cette conduite de la Porte qu'une partialité des plus marquées pour la France, l'on s'attend qu'ils témoignent leur mécontentement d'une maniere plus ou moins prononcée ; l'on ne doute pas que le ministre de Russie sur-tout ne demande une explication cathégorique , d'autant plus que , d'une part comme de l'autre , l'on était déjà porté à rompre , plutôt que de rester dans un état d'incertitude , qui tôt ou tard devait amener une rupture. L'Angleterre de son côté paraît fort mal disposée envers la Porte ; ce qui en est un indice certain , c'est que la cour de Londres n'a pas encore nommé un successeur à M. Liston , déjà parti depuis si long-tems.

La baronne de Herbert s'est mise en route , le 4 de ce mois , pour Vienne , avec ses enfans. Le prince de Ruspoli , commandeur de l'ordre de Malthe , est aussi parti ; il se rend à Pétersbourg.

#### A L L E M A G N E.

*De Francfort-sur-le-Main , le 30 juin.*

D'après un grand nombre de rapports consignés dans les gazettes qui circulent dans nos contrées , le plus grand zèle , la plus grande activité se manifestent dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche , pour venir au secours de cette puissance si fortement menacée par les armées françaises en Italie et en Allemagne. Les Tyroliens sur-tout se distinguent par leur dévouement. Il paraît qu'on leur a fait entendre que leur propre cause était liée à celle

de leur souverain ; que leurs intérêts les plus chers, leur religion , leur constitution , leurs propriétés étaient en danger ; armes , argent , munitions , services personnels , ils ont tout offert , tout mis à la disposition des agens de la cour de Vienne. Aussi l'empereur n'a-t-il pas manqué de leur faire témoigner la haute satisfaction que lui causent des dispositions si favorables. Cependant on a pensé qu'il était nécessaire de joindre aux motifs qui peuvent inspirer l'enthousiasme , ceux qui peuvent animer la confiance. En conséquence ; on leur promet des renforts que l'on porte jusqu'à cent mille hommes ; et l'on répand que c'est le maréchal Clairfayt qui doit commander cette nombreuse armée. Mais nous avouons que l'on ne peut s'empêcher de concevoir quelques doutes sur la facilité des recrutemens que suppose un rassemblement aussi considérable et aussi prompt , lorsque l'on sait que l'on a tisé de leur retraite 500 invalides pour les faire marcher à l'ennemi. Au reste , les hommes se trouvent encore plus facilement que les moyens de les entretenir , de les faire vivre et de les mettre en état d'attaquer , ou de se défendre. La cour de Vienne est à cet égard dans les plus grands embarras. Elle vient de demander à la haute noblesse et au clergé un nouveau *don gratuit* , et d'imposer sur tous ses sujets une taxe extraordinaire de guerre de 20 millions de florins.

Le marquis de Gallo , ambassadeur napolitain auprès de l'empereur , a quitté Vienne pour se rendre à Basle. Son départ a réveillé des bruits de paix. On suppose que , chargé des pouvoirs du roi de Naples pour négocier son accommodement avec la Répu-

blique Française, il l'est également de ceux de l'empereur pour faire quelques ouvertures en son nom. Cette conjecture est adoptée sur-tout par ceux qui savent que la résolution avait déjà été prise de traiter avec le gouvernement français, et qu'elle n'a été abandonnée que parce que d'après des bruits, auxquels on se croyait fondé à ajouter foi, on était persuadé que des troubles violens dévraient éclater prochainement à Paris et dans toute la France; et que d'ailleurs on se flattait qu'en opérant une forte diversion sur le Rhin, on pourrait parvenir à sauver l'Italie. Maintenant que ces espérances se sont évanouies, on conclut que l'empereur a dû embrasser de nouveau le parti auquel elles l'avaient fait renoncer. Il paraît au surplus qu'il y est excité par le feldt maréchal Clairsayt, contre l'avis duquel l'armistice a été rompu.

La lettre de convocation pour le congrès d'Hildesheim étant devenue publique, on connaît maintenant d'une manière officielle l'objet des trois cours de Prusse, d'Hanovre et de Brunswick. Nous croyons devoir transcrire cette pièce.

*Lettre de convocation pour la convention du cercle à Hildesheim.*

“ Nous , par la grâce de Dieu , Frédéric-Guillaume , roi de Prusse , etc., et nous , par la grâce de Dieu , Charles-Guillaume-Ferdinand , duc de Brunswick , etc.

„ La crainte de l'ouverture d'une nouvelle campagne avec la France , et les dangers qui en peuvent résulter pour l'Allemagne , se renouvellent à présent. Nous , roi , porté par notre attachement patriotique pour l'Allemagne , et d'après nos rapports pacifiques avec la France , sommes résolus , à cause de notre neutralité et des biens inestimables qui en découlent pour la sûreté et le repos public , d'en faire jouir aussi nos co-états du Nord , autant que de leur côté ils concourront à nos vues pour le bien général. Il a

été pris en conséquence des arrangements avec le gouvernement français pour déterminer cette ligne de neutralité, afin de les mieux garantir, et donner une protection plus efficace aux états qui y avoisinent.

„ Nous, roi, sommes prêt à faire avancer un corps d'armée considérable, et nous aussi duc, avons pris la résolution de les renforcer de nos troupes, ainsi que la cour électorale de Brunswick-Luthebourg, qui s'est paréillement déclarée. Pour que ces troupes puissent garantir la neutralité du Nord d'Allemagne, il est juste et même nécessaire que les états qui doivent jouir de cet avantage contribuent à leurs approvisionnemens dans la proportion de leurs forces respectives; mais cela exige des arrangements prompts et que les circonstances rendent très-pressans. Le seul moyen d'arriver à ce but, c'est que les hauts-états du cercle de Basse Saxe et ceux qui se trouvent dans cette ligne, s'assemblent pour délibérer sur la répartition de cet approvisionnement, en la réglant sur un pied proportionné à la force respective de chaque état.

„ Or, dans le cas présent, leur territoire se trouvant dans la ligne de neutralité et jouissant de l'avantage qu'en résulte, nous, comme princes convoquans et directeurs du cercle de Basse-Saxe, les invitons à envoyer à Hildesheim le 20 juin, des plénipotentiaires avec des instructions suffisantes, etc „.

#### ITALIE. *De Livourne, le 20 juin.*

Malgré les négociations entamées avec le pape, sous la médiation de l'Espagne, les Français ont continué leur marche, et sont entrés dans Bologne et dans Ferrare. Il paraît cependant que Pie VI est disposé à de grands sacrifices pour les éloigner de sa capitale, et qu'il se prépare à payer les contributions qu'ils pourront exiger. On doit croire du moins que c'est dans cette vue, que les nobles, les riches de Rome ont été invités à porter à la trésorerie leur vaisselle pour être échangée contre des billets portant intérêt à 5 pour 100, et que l'on a ordonné le recensement de l'argenterie de toutes les églises, de toutes les paroisses, de tous les monastères, couvens et autres établissements de piété. „ Que chacun se fasse un devoir, est-il dit dans la circulaire relative à cette dernière opération, d'être exact et fidèle à nous fournir l'état que

*" nous demandons. Souvenons-nous que nous sommes tous citoyens, et que nous devons porter notre partie du fardeau que la justice divine nous impose. "*

On devait présumer que ce serait à Rome sur-tout que l'on aurait recours, dans les circonstances critiques où se trouve l'Italie, à la protection divine ; et que là elle serait implorée avec plus de pompe, plus d'éclat et plus de confiance que par-tout ailleurs. Il paraît cependant que les ressources de la religion y ont été négligées, tandis qu'à Naples on les a regardées comme les principales dont on pût faire usage. Voici les détails que l'on a recueillis à ce sujet :

Le gouvernement napolitain a ordonné des prières publiques auxquelles a assisté toute la cour. Le roi s'y rendait pieds nuds. Dans une de ses visites à saint Janvier, patron de son royaume, il lui porta une offrande de 50 mille ducats, sa couronne qu'il lui mit sur la tête de ses propres mains, en lui disant : *Vous êtes le roi de mon peuple ; et moi, je suis votre général ; défendez de votre main toute puissante ce royaume, pendant que je pars avec mes troupes.* C'est une autre puissance que la reine a cherché à mettre dans ses intérêts. Le 27 du mois passé, vêtue d'une robe de laine sans dentelles, accompagnée de 500 femmes, habillées de même, elle alla à pied prier la sainte Vierge à une distance de deux milles du château, et à son retour elle fit distribuer ce pieux uniforme à 500 pauvres femmes.

On vient d'apprendre qu'une suspension d'armes a été signée par le général Buonaparte et le prince Belmonte-Pignatelli. On ne sait si c'était-là l'objet des vœux et des prières de la cour de Naples. Quoi qu'il en soit, il est probable qu'il ne pouvait rien lui arriver de plus heureux ; car les moyens que l'on avait employés pour exciter le zèle et le dévouement des Napolitains n'avaient pas produit un effet très-rassurant. Le traité de paix sera conclu à Paris. On en dit les conditions, et l'on ajoute qu'elles ont été déjà acceptées par le ministre plénipotentiaire du roi de Naples. Voici ces conditions :

Sa majesté sicilienne paiera en contribution un million d'onces (environ 13 à 14 millions de livres tournois), donnera 3 mille chevaux de remonte, outre les chevaux qui sont à l'armée, et fournira pendant dix ans 500 chevaux. Il met-

tra toute sa marine militaire à la disposition des Français jusqu'à la paix , etc. On assure que la cavalerie napolitaine a déjà quitté l'armée de Beaulieu ; nous apprendrons bientôt que les vaisseaux napolitains se sont séparés de l'escadre anglaise.

La municipalité de Milan a fait publier la proclamation suivante :

1<sup>o</sup>. La noblesse est abolie à jamais. 2<sup>o</sup>. Personne ne pourra porter aucun titre de noblesse , mais sera désigné par celui de citoyen , en y ajoutant le nom de son emploi , ou de sa profession. 3<sup>o</sup>. Tous les nobles , dans l'espace de huit jours , porteront leurs titres de noblesse à la commune où ils seront brûlés. 4<sup>o</sup>. Toute autorité féodale et toute chasse réservée sont abolies. 5<sup>o</sup>. Les armoiries et les livrées , et toutes les distinctions de noblesse seront également supprimées sous huit jours. 6<sup>o</sup>. Toutes les corporations qui exigent des preuves de noblesse sont anéanties. 7<sup>o</sup>. Ceux qui contreviendront à la présente proclamation seront regardés comme atteints d'aristocratie et comme ennemis du peuple.

Le commissaire Piusot a ordonné par un arrêté que tout débiteur envers le gouvernement de la Lombardie ou envers l'archiduc , ainsi que tout dépositaire de sommes appartenant à des émigrés , seront tenus de verser ces sommes dans la caisse commune de la République. Le général d'Epinay , commandant de la Lombardie , a ordonné qu'il serait fait un inventaire général de tous les effets d'or et d'argent appartenant aux églises.

Cet arrêté fait avec l'approbation des agents du gouvernement français , est le commencement d'un nouvel ordre de choses que Vienne ne pourra empêcher.

Le départ des députés de Milan envoyés à Paris a été un triomphe public ; ils ont été accompagnés par les acclamations du peuple , qui éprouve tous les jours les bons effets du nouveau régime , et s'aperçoit qu'il est le principal objet des soins du gouvernement : outre la diminution de plusieurs denierées de première nécessité , le sel qui se vendait ci-devant 5 sols la livre , se vend aujourd'hui deux sols. On a aussi réduit de moitié la capitulation , une des impositions les plus onéreuses pour le peuple. Rien sans doute n'est plus propre à attacher les Milans au nouvel ordre de choses que les avantages qu'ils en éprouvent. On ne néglige rien cependant pour les éclairer sur leurs droits et sur leurs intérêts. Les proclamations de la municipalité et les écrits répandus par la société populaire y ont également contribué.

Où écrit de Mantoue que l'armée française qui entoure cette place, dont le siège est commencé, s'élève à près de 60 mille hommes. Les Français, en arrivant devant la place, s'emparerent de vive-force du faubourg Saint-George, et peu s'en fallut qu'ils n'entrassent dans Mantoue; mais le pont ayant été baissé avec précipitation, cet obstacle les arrêta.

### ESPAGNE. De Madrid, le 10 juin.

Le mois dernier, le duc de Crillon-Mahon, capitaine-général des armées, est mort ici, à l'âge de quatre-vingt ans. On compte qu'il s'est trouvé à 68 batailles. Le duc de Crillon était celui de ses généraux qui avait commandé ses armées avec le plus de succès dans sa guerre de 1780 contre les Anglais. C'est lui qui, dans cette guerre, enleva à l'Angleterre l'île de Minorque. Après avoir bien et long-tems servi la France, sa patrie, il était passé au service d'Espagne après la guerre de sept ans, avec l'approbation du gouvernement français, et il y avait mérité le premier grade militaire.

Le prince de la Paix, après avoir déclaré, de la part du roi, à l'ambassadeur d'Angleterre que les armemens extraordinaire qui se font dans le royaume, par terre et par mer, n'avaient d'autre but que de faire rentrer l'Espagne dans ses droits légitimes, a ajouté que si cependant le gouvernement anglais s'obstinait à refuser toutes propositions d'une paix générale, après laquelle l'humanité souffrante aspire, sa majesté se verrait forcée, pour justifier sa cause, de s'unir à celle des puissances qui se détermineraient à la lui arracher par la force des armes.

Cette déclaration leve un coin du voile qui couvrait nos armemens. Le nombre de nos vaisseaux de guerre, armés et prêts à mettre à la voile dans les différens ports, s'élève à 60; et on ajoute que la cour de Naples, rentrant sous l'influence de notre cabinet, unira ses forces maritimes à celle de l'Espagne, en cas d'une rupture avec l'Angleterre. On a bien remarqué que les amirautes anglaises ont déjà infirmé par des jugemens la validité des prises espagnoles faites par des corsaires britanniques; mais, dans toutes les mers, les vaisseaux armés de cette nation visitent encore avec une curiosité insultante tous les bâtimens espagnols qu'ils rencontrent.

Les derniers avis de Lisbonne portent qu'on y a signalé dernièrement une escadre anglaise de quatre vaisseaux de ligne et de trois frégates, avec plusieurs bâtiments de transport, faisant voile pour Gibraltar.

## RÉPUBLIQUE BATAVE.

*La Haye, le 21 juiu.* Plusieurs vaisseaux armés ont mis hier à la voile pour une expédition secrète. — Les dernières lettres d'Elseneur annoncent qu'un cutter anglais, arrivé la nuit du 7, dans le Sund, a apporté la nouvelle que six frégates françaises croisent dans la mer du Nord.

Dans la séance de la convention nationale du 13 de ce mois il a été décreté qu'en réponse à la note du ministre Noël, relative au petit bâtiment anglais pris dans l'Ems, par un cutter hollandais, il serait annoncé à ce ministre : que l'assemblée consent à déclarer la navigation de ce fleuve libre jusqu'à la paix, et qu'elle s'engage à rendre non-seulement le vaisseau en question, mais tous ceux qui pourraient avoir été ou être pris, dans les mêmes parages, aussi-tôt que le cabinet de Berlin se montrera disposé à entamer avec elle les négociations nécessaires sur cet objet. Le même décret porte que les ministres de la république batave à Paris seront chargés de faire, au nom de la convention nationale, une déclaration semblable au Directoire exécutif.

Il a été décreté que le président de la convention nationale ne pourra, en aucun cas, sans y être autorisé préalablement par un décret de l'assemblée, faire marcher les troupes en garnison à la Haye.

Une commission particulière avait fait, il y a quelque temps, à la convention, un rapport tendant à supprimer dans la république, toute espèce de serment religieux. Cet objet a été discuté, et renvoyé à la commission de constitution.

Dans la séance du 15, il a été fait lecture d'une missive du conseil provisoire de la Zélande, qui se plaint de la conduite arbitraire du commandant français à Middelbourg, et l'accuse d'avoir enfreint le droit de propriété en s'emparant, de son autorité privée, d'une maison où il s'est établi. — Renvoyé au comité d'union, qui est chargé de faire parvenir son avis à l'assemblée.

Il a été décreté dans cette séance que tous les membres de la convention se décoreraient lundi prochain de la

marque distinctive de leur dignité , et que l'agent , ainsi que les deux secrétaires de l'assemblée , et celui des relations extérieures porteront de même un signe caractéristique.

La convention nationale batave , à la sollicitation du comité de police , justice et salut public de la province de Gueldre , a autorisé , par un décret , le comité d'union à écrire aux ministres Blauw et Meyer à Paris , pour les charger d'obtenir du Directoire de France en faveur des habitans de notre république , une prolongation du terme fixé pour l'échange des assignats contre des mandats territoriaux .

Après une conférence de quelques membres de la commission des affaires étrangères avec le citoyen Noël , ministre de France , les représentans Lestevenon et Pasteur , membres de la convention , sont partis pour Paris . Comme le citoyen Lestevenon était de la commission des affaires étrangères ; la convention a élu , pour le remplacer durant son absence , le représentant Hartogh .

Des lettres de Surinam , des 8 et 9 avril , annoncent l'arrivée de trente vaisseaux sur les côtes de cette colonie . On prétend que c'est l'escadre hollandaise avec les bâtiments anglais qu'elle a capturés . Les mêmes lettres ajoutent qu'à la vue d'un aussi grand nombre de navires , tous les habitans de Surinam avaient couru aux armes dans le dessein de se défendre vigoureusement contre les Anglais dont ils se croyaient à la veille d'essuyer une attaque .

#### ANGLETERRE. *De Londres, le 8 juin.*

On peut juger , d'après les nominations déjà faites , dit le *Morning-Chronicle* du 31 mai , qu'il y aura très-peu de changemens dans le nouveau parlement . La chambre des communes sera exactement aussi dévouée au ministere qu'elle l'a été .

Si le parlement était véritablement élu par le peuple , ce serait manquer au respect dû à l'indépendance de ses membres , que de parler ainsi par anticipation des suffrages qu'ils doivent émettre ; mais dans son état actuel , une opinion de ce genre peut être exprimée .

On croit qu'il y aura la plus grande unanimité dans les élections d'Ecosse pour le nouveau parlement , et cette unanimité qui sera en faveur de l'administration actuelle , « offre , dit la même feuille du 28 mai , une triste preuve de l'abjection de principes , et de la soumission servile où le peuple de ce pays est tombé . L'unanimité est une très-bonne chose lorsqu'elle est le résultat du concours général au même but ,

d'après un examen libre et raisonné. Mais lorsqu'elle est produite par une basse complaisance pour l'autorité, et par de vils motifs d'intérêt, elle ne mérite que le mépris. Le meilleur garant peut-être de la liberté est le droit de discuter librement sur les affaires publiques, et la différence d'opinion est la meilleure preuve qu'on sent et qu'on estime ce droit. La contrariété des opinions fait découvrir la vérité, et la pureté du corps politique n'est jamais mieux entretenue que par une agitation modérée. , ,

M. Sheridan vient d'être réélu sans opposition à Stafford. Le ministère croyant profiter de l'absence de M. Sheridan, avait employé toute son influence pour faire nommer M. Williams; mais ce candidat a été généralement repoussé, et il s'est hâté de quitter la ville de Stafford le jour que M. Sheridan y est arrivé.

On vient de calculer les dépenses de notre gouvernement dans le cours de cette année, et on les évalue, d'après un calcul modéré, à un million sterling par semaine; c'est-à-dire, à plus de vingt millions sterling, ou quatre cent quatre-vingt millions tournois pendant les cinq mois qui viennent de s'écouler. Si nous sommes persuadés, comme le dit le ministère, que la dépense publique est la mesure de la prospérité publique, il faut avouer que nous avons atteint le plus haut degré de notre félicité.

L'empereur, dit le *Morning-Chronicle* du 7 juin, vient de faire un nouveau traité avec l'Angleterre, d'après lequel nous devons réunir nos efforts sur un plan plus étendu, et plus formidable qu'auparavant. — Nous, en fournissant les moyens d'une *insurrection* en France. — Lui, par une attaque directe et ouverte. — Afin de mettre à exécution la partie essentielle de ce traité, qui est de tirer de l'argent de la poche du peuple, le parlement doit s'assembler en juillet prochain; et pour faire réussir cette grande confédération, on doit répandre ici une nouvelle alarme d'invasion, parce que c'est-là le moyen de tâter le pouls au nouveau parlement, et de s'assurer de ses dispositions.

L'état de nos affaires est meilleur dans les Indes occidentales que sur le continent. Les dernières lettres des Barbades, en date du 29 avril, nous ont apporté de bonnes nouvelles des îles voisines, et tout porte à croire que cette guerre destructive sera bientôt terminée.

On espère que les Français ne tarderont pas d'abandonner Sainte-Lucie; lorsque toutes nos forces seront rassemblées de ce côté.

La plus grande partie de la Grenade est déjà entre nos mains ; on doit y envoyer de nouveaux renforts.

Les troupes en général sont en très-bonne santé. Tout était bien à la Martinique le 26.

Le général White a pris possession le 15 avril des colonies hollandaises de Demerara et Issequibo ; toute la province de Lusinan est maintenant soumise aux armes d'Angleterre.

Le général Abercrombie a fait voile le 22 pour Sainte-Lucie , avec 12,000 hommes. D'après le secret qu'on garde sur cette expédition , il n'est pas improbable qu'il se soit porté sur la Guadeloupe. On dit qu'à Saint-Vincent l'ennemi a désiré capituler ; mais les succès à Sainte-Lucie ou à la Guadeloupe seront suivis du rétablissement immédiat de la tranquillité dans ceste isle et à la Grenade.

On mandate de la Martinique , en date du 27 avril , que l'escadre de l'amiral Parker , qui est partie d'ici il y a quelque tems , a fait voile par la Guadeloupe , pour favoriser , à ce qu'on croit , une invasion méditée par le général Abercrombie.

Victor Hugues , dans une proclamation récente , exhortant le peuple de la Guadeloupe à s'armer pour la défense de leurs vies et de leurs propriétés , porte les forces de la République à 50,000 combattans. Tous les autres rapports concourent à les porter à 15,000 , dont la moitié est composée de noirs.

M. Pitt vient de se procurer encore trois millions sterling pour l'empereur , bien persuadé qu'il ne trouvera aucune difficulté dans le nouveau parlement pour faire ratifier cette opération par une ouverture d'emprunt.

Il est certain que le parlement s'assemblera en juillet pour l'expédition des affaires. Une grande partie des objets de finances de la dernière session n'a pas été terminée , le ministre ayant été obligé de renoncer à une ou deux taxes pour lesquelles on n'a pas encore trouvé de remplacement.

Les papiers ministériels et ceux de l'opposition conviennent également qu'il n'y aura pas de grandes différences entre ce parlement et le précédent ; les élections seront terminées vers le 14 juin.

Les papiers ministériels parlent avec éloge de l'esprit des élections actuelles , et de la maniere dont elles ont été faites , c'est dire assez tout ce qu'ils en attendent.

Les papiers ministériels conviennent que la rapidité des succès de l'armée française en Italie est véritablement alarmante ;

manté ; mais ils ajoutent que cependant il ne faut pas en concevoir trop d'effroi, et qu'il suffit à cet égard de lire l'histoire des guerres de Charles VIII et de Louis XII en Italie.

“ Les Alpes comme le Rhin , dit un de ces papiers , le *Saint-James-Chronicle* du 7 juin , n'ont jamais été repassés par les Français sans une diminution de force qui a rendu complètement inutiles tous les avantages qu'on avait obtenus par le passage . ”

Le *Morning-Chronicle* répond que les exemples des guerres de Charles VIII et de Louis XII n'ont aucun rapport aux circonstances actuelles : “ Autrefois , dit-il , c'était uniquement la force qu'on opposait à la force , et l'orgueil de l'honneur national agissait également sur les vaincus et sur les vainqueurs. Maintenant la gloire des succès est l'ouvrage des principes de la France autant que de ses armes. Le nom de Liberté écrit sur leurs étendards , les fait marcher à la victoire et leur en prépare la route ; ils s'avancent vers Rome pour y établir une République , et l'enthousiasme lève son bras de géant pour renverser le monstre de la superstition . ”

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### CORPS LÉGISLATIF.

*Stances des deux conseils , du 5 au 15 messidor.*

Le cit. Muller a proposé au conseil des Cinq-cents de fabriquer de la petite monnaie de billon , pour les besoins journaliers. Il l'échangera à bureau ouvert contre des assignats , et donnera un bénéfice de dix pour cent. Thibaut expose que la commission des finances , à qui cette proposition a été renvoyée , étant partagée sur la question de savoir si l'on peut confier à un particulier la fabrication des monnaies , le conseil seul peut la résoudre. Il l'invite à le faire promptement , et assure que ce métal est d'un brillant plus beau et plus solide que celui de l'argent.

Richoux dit que l'introduction de cette monnaie

*Tome XXII.*

H

fournira un nouvel aliment à l'agiotage. Son titre étant d'un cinquième de moins de la valeur intrinsèque que celui de la monnaie républicaine; celle-ci disparaîtra de la circulation. Il sera fait un rapport à ce sujet.

Comment et par qui seront jugés les prévenus de délits conjointement avec des militaires? Telle était la question soumise par un message du Directoire, et qu'une commission avait été chargée d'examiner. Il est important que les citoyens ne soient pas traduits devant des tribunaux militaires, sous prétexte de complicité avec nos soldats. Le rapporteur propose aujourd'hui de maintenir les dispositions relatives au code pénal militaire, et de rapporter toutes les autres. Ce rapport étant imparfait, il en sera présenté un autre sous trois jours.

Le conseil des Anciens s'est formé en comité général le 6. La séance a été rendue publique à deux heures. Le résultat de la délibération secrète est resté inconnu. Le conseil a approuvé la résolution sur les postes et messageries.

Une difficulté s'élève sur l'exécution de la loi du 22 fructidor dernier, relative à la restitution des biens des prêtres déportés. Cette loi porte qu'ils seront rendus aux déportés eux-mêmes, s'ils sont relevés de leur état de mort civile, ou à leurs parens dans le cas contraire. Les reclus peuvent-ils jouir de leurs biens? Est-ce à leurs parens ou à eux qu'il faut remettre leurs biens? La commission chargée d'un rapport sur cet objet, observe qu'il y a des parens assez peu délicats pour réclamer ces biens comme leur appartenant, sur le fondement que les reclus n'ont été renfermés que parce que leurs âges ou leurs infirmités ne permettaient pas de les déporter, mais qu'ils n'en sont pas moins frappés de mort civile. La question méritait un examen approfondi, est ajournée.

Sur le rapport de Camus, le conseil des Cinq-cents arrête, le même jour 7, qu'à dater de la publication de la loi, les inscriptions en rentes viagères et perpétuelles seront acquittées en mandats

pour la totalité des sommes dues à compter du sé mestre échu le 1<sup>er</sup>. germinal dernier; les rentiers et pensionnaires payés dudit sé mestre, recevront leur complément en mandats.

Le tribunal de cassation envoie un nouveau jugement, par lequel il annule vingt-quatre mandats d'amener, lancés contre des représentans, et les dénonce comme donnant lieu à la forfaiture. Cet incident donne lieu d'examiner s'il convenait d'accorder au bureau central de Paris, le droit de décerner des mandats d'amener. Bourdon pense qu'on a voulu faire diversion à l'affaire de Babœuf, et consorts, irriter le conseil. Il demande qu'on ne préjuge rien. Le renvoi à la commission est arrêté.

Le conseil des Anciens continuant de s'assembler en comité général, sa séance du 7 n'offre aucun résultat.

Dupuy, organe d'une commission, fait adopter, le 8, dans le conseil des Cinq-cents, la résolution suivante :

1<sup>o</sup>. Les écoles centrales établies dans les divers départemens de la République, seront placées dans les maisons connues sous le nom de collèges, qui demeureront affectées à l'enseignement public, et au logement des professeurs.

2<sup>o</sup>. Les jardins de ces maisons serviront de jardins de botanique.

3<sup>o</sup>. Aucun autre édifice national ne pourra être consacré à cet usage sans une loi particulière.

4<sup>o</sup>. Dans le cas où les bâtimens desdits collèges seraient en trop mauvais état pour servir au placement des écoles, ou insuffisans, et dans le cas où il n'y aurait point de jardin adjacent, l'administration départementale désignera un local convenable, et le Corps législatif prononcera.

Gossuin reproduit à la discussion son projet de résolution sur l'organisation de la gendarmerie nationale. Le nombre des brigades serait porté à trois mille, chaque brigade composée de cinq hommes, et ce total de la gendarmerie de près de seize mille hommes.

Le projet de la commission est adopté, et la fixation des dépenses assurée.

Le Directoire rend compte de l'organisation de la marine militaire. Ajourner, dit-il, les nominations d'un certain nombre d'individus, ce n'est point ajourner l'organisation de la marine, ni nos moyens de défense contre les Anglais, et nos côtes sont garanties.

La discussion s'ouvre au conseil des Anciens sur la contribution foncière.

Lacombe-Saint-Michel parle contre la résolution. Les bases de la contribution ne lui paraissent pas devoir être adoptées. Ces bases, qui sont celles de la contribution de l'an 3, étaient bonnes cette année où l'on payait en assignats valeur nominale, quoique qu'on ne les reçût que pour une somme bien inférieure à celle qu'ils portaient. Mais dans l'an 4, où l'on paiera en valeur réelle, cette contribution est énorme; sur-tout dans un moment où les contribuables sont ruinés par l'effet désastreux du système des finances qui à prévalu depuis deux ans.

Les contribuables naissent pour ainsi dire à la fortune; ils sortent du régime de finances passé sans rien avoir, et ils sont, pour ainsi dire, obligés de tout reconquérir. Cependant on les impose comme s'ils jouissaient encore de tous leurs revenus, comme s'ils avaient retiré de leurs biens la même valeur de produit qu'ils en retiraient autrefois.

De cette surcharge d'imposition naîtra l'impossibilité de payer, et par suite, celle de fournir aux dépenses de la République, de pourvoir à la subsistance des armées. Ce mal en engendre un bien plus grand, il force de revenir au système désastreux des requisitions, pour nourrir nos frères d'armes; et c'est ainsi que, pour la seconde fois, on tue le commerce, on tue tout-à-fait la confiance.

Legrand parle en faveur de la résolution. Il reproduit les arguments de ceux qui l'ont soutenue dans le conseil des Cinq-cents, et les motifs donnés par la commission pour l'approuver.

Barbé Marbois parle aussi contre la résolution. Il

calcule qu'il faudra payer en mandats, sur la contribution foncière, 200 millions valeur de 90; sur les fermages, d'après la nouvelle résolution proposée, aussi en mandats, 600 millions valeur de 1790 : ce qui fait un milliard en total.

Un milliard en numéraire ne peut être remplacé que par des milliards en mandats. Il ne doit en être émis que pour deux milliards quatre cents millions, comment faire? Voudra-t-on augmenter l'émission? on augmentera aussi la difficulté; car il est démontré que la dépréciation va en raison de l'accroissement d'un papier dont l'hypothèque diminue.

Toutes les difficultés seraient levées si l'on avait ajouté à l'article III de la résolution sur la contribution foncière, et à l'article V de celle sur le paiement des fermages, ces mots : Si mieux n'aiment les fermiers s'acquitter en numéraire, au prix du quintal de blé en 1790.

Barbé-Marbois trouve au surplus que la résolution mérite d'être approuvée. Mais en la modifiant, ou bien, dit il, il nous faudra passer encore par toutes les crises de l'assignat, et les rechutes sont dangereuses. Voyez comme le numéraire se montre de toutes parts, malgré les lois qui le repoussent; que sera-ce lorsqu'elles seront levées?

Creuzé-Latouche est pénétré des raisonnemens de Marbois, mais il craint que si la résolution est rejetée, on ne compromettre le service par la longueur des travaux qu'il faudra faire pour établir un nouveau système d'imposition et les besoins pressans du gouvernement.

Il propose d'approuver, sauf à apporter par la suite les remèdes que la nécessité des circonstances et l'opinion publique indiqueront.

Le conseil approuve la résolution.

Il en approuve une autre qui fixe le nouveau mode de paiement des rentiers et pensionnaires.

Cretet fait le lendemain 9, le rapport sur la résolution relative au paiement des fermages pour l'an 4.

Sur la proposition de la commission, le conseil reconnaît l'urgence.

La commission a trouvé que la résolution était juste et qu'elle devait être approuvée, depuis qu'on a adopté celle sur la contribution foncière, car les bases sont les mêmes, et la résolution actuelle n'est qu'une conséquence de l'autre. Elle est juste en ce qu'elle balance les intérêts des propriétaires et des fermiers, et introduit un paiement combiné en fruits, en mandats au cours du jour.

La commission trouve cependant que la résolution n'est pas complète, en ce qu'elle ne fixe pas de quelle manière seront payés les propriétaires de diverses espèces d'usines. Si le locataire d'un moulin à bled ne se fait pas payer en nature, comment paiera-t-il le propriétaire de ce moulin ? à quel taux ? Voilà ce qui n'est pas prévu; mais on peut facilement suppléer par une nouvelle résolution à de pareilles insuffisances.

Le conseil approuve la résolution. Il en approuve une autre qui proroge jusqu'au 30 messidor l'échange des assignats au-dessus de cent liv. La séance du 10 a été employée à la discussion sur la résolution relative aux difficultés qui se sont élevées dans le partage des successions.

Gamus fait arrêter, le 10, au conseil des Cinq-tens, que les religieuses qui n'ont pas prêté le serment du 14 août 1792, dans le délai de quinzaine prescrit par cette loi, jouiront de leurs pensions. Larue fait également adopter un règlement sur la vente de la poudre à tirer. L'article relatif aux visites domiciliaires pour constater les contraventions, est rejeté après une assez vive discussion.

Fermond, dans la séance du 11, prend la parole. La résolution sur la contribution foncière, dit-il, ayant été adoptée par le conseil des Anciens, je crois qu'il importe d'appeler votre attention sur cet objet important.

Pour sortir de la crise financière où nous nous trouvions, vous créez les mandats. Vous pensiez qu'ils seraient reçus pour leur valeur nominale. Mais vos espérances furent trompées par la malveillance.

Vous avez senti, depuis, la nécessité d'établir la contribution d'après la valeur relative et non d'après la valeur nominale du mandat. Vous avez voulu intéresser chaque citoyen à le ramener à sa valeur primitive.

Aujourd'hui que vous avez adopté le régulateur des contributions, devez-vous l'étendre à toutes les transactions tant entre les citoyens, qu'entre les citoyens et le gouvernement? Cette question n'est pas aisée à décider. Si vous prononcez l'affirmative, il faudra modifier la législation sur les mandats. Si vous prononcez la négative, vous perpétuerez des injustices déjà trop prolongées.

Ne portez aucune atteinte à la loi sur le mode d'aliénation des domaines nationaux; tenez ce que vous avez promis. Mais modifiez cette loi par une disposition d'autant plus juste que vous l'avez déjà appliquée à la contribution foncière : que personne ne puisse être forcé de recevoir les mandats pour leur valeur nominale, et que, dans toutes les transactions, ils soient reçus à la valeur relative que vous avez déterminée, de dix liv. de bled par franc.

Le conseil se forme en comité général pour cet objet.

Daunou, organe d'une commission particulière: Les articles 262 et 263 de la constitution portent que le Directoire exécutif dénonce au tribunal de cassation les actes par lesquels les juges ont excédé leurs pouvoirs : que le tribunal de cassation annule ces actes, et que s'ils donnent lieu à la forfaiture, il les dénonce au Corps législatif, qui rend le décret d'accusation, après avoir entendu ou appelé les prévenus.

Le Directoire et le tribunal de cassation ont pensé que ces dispositions devaient être appliquées au signataire des mandats d'amener lancés contre les trois représentans du peuple, Frogier, Delamarre et Philippe Delville. Un de nos collègues, averti par un des employés du bureau central, de l'existence de plusieurs autres mandats décernés contre divers membres du Corps législatif, en a fait part au mi-

nistre de la police. Celui-ci s'étant fait apporter les registres du bureau central, y a effectivement trouvé la preuve que les 3 et 15 prairial il avait été décerné des mandats d'amener contre 24 autres législateurs.

Cette affaire fut d'abord considérée comme une simple erreur, et d'abord on ne connaissait que les mandats lancés contre Froger, Delamarre et Philippe Delville ; d'ailleurs, comment croire qu'une administration, qui venait de déjouer les projets homicides des ennemis de la représentation nationale, eût eu l'intention de porter atteinte à la sûreté personnelle des représentans.

Cependant le ministre de la police, après la découverte faite des 24 autres mandats d'amener, a cru appercevoir, dans cette affaire, plus que de l'inadver-tance ; mais ses soupçons se dirigent beaucoup moins contre les membres du bureau central que contre plusieurs de leurs employés.

Le comité général a été levé hier à six heures et demie. Le conseil en séance publique a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur la motion de Fermont tendante à fixer au mandat un cours au-dessous de sa valeur nominale.

Eschasseriaux présente un projet de résolution tendant à permettre l'exportation à l'étranger de diverses marchandises.

Boissy-d'Anglas dit que les marchandises que nous importons doivent être payées en numéraire, ou qu'il en faut donner d'autres en échange, et que ce second moyen est bien plus avantageux. On réclame l'ajournement ; il est prononcé.

La porte propose de venir au secours des pauvres et des enfans abandonnés, par une taxe faisant partie des sous additionnels dans chaque commune. Cette question sera mise au plutôt à la discussion.

L'affaire de Drouet a encore occupé le conseil des Anciens. Le 14, il ferme la discussion sur la question relative aux successions ; et après avoir entendu Tronchet qui lui a démontré que la résolution produirait un effet rétroactif, il se détermine à la rejeter.

Un député corse, dans le conseil des Cinq-cents,

fait arrêter, au nom d'une commission, la prolongation de six mois de délai en faveur des créanciers des communes et corporations supprimées, pour remettre leurs titres.

Savary fait la troisième lecture de son projet relatif aux commissaires des guerres ; mais comme il paraît défectueux on le renvoie à la commission.

Le Directoire annonce qu'un grand nombre de fonctionnaires et d'employés donnent leur démission à cause de l'insuffisance de leur traitement. Renvoyé à la commission des dépenses, et le conseil entre en comité général pour les finances. A quatre heures et demie la séance étant rendue publique, le président annonce que le comité continuera de tenir le lendemain, et qu'il n'y aura pas de séance publique.

Le conseil des Anciens a entendu le rapport sur la résolution qui adjuge à la nation les biens des condamnés et prêtres déportés, s'ils ne sont pas réclamés dans trois mois. La commission trouvant ce délai trop court en propose la rejetion. Impression et ajournement.

#### PARIS. Nonidi 19 messidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.

La fête de l'Agriculture a été célébrée, le 19 de ce mois, au champ de Mars. Le citoyen Peyre, jeune architecte, qui en a donné le plan et dirigé l'ordonnance, fait concevoir de ses talents et de son goût les plus hautes espérances. C'est une des fêtes où il a régné le plus d'ensemble, le plus d'ordre, et qui a été le mieux caractérisée.

L'Institut national a tenu sa seconde séance publique le 15 de ce mois. Nous ferons connaître plus particulièrement les mémoires et les pièces qui ont été lues.

Toutes les lettres officielles du département de l'Ouest annoncent que les chefs des chouans viennent en foule déposer leurs armes et se soumettre aux lois de la République. Voilà les bons effets de l'activité de nos colonies mobiles et des principes d'humanité, de droiture, de justice et de fermeté qu'a manifestés le général en chef Hoche, dans lesquels il a été

si bien secondé par les généraux employés sous ses ordres. On peut regarder la guerre des rebelles comme terminée, et l'Angleterre doit perdre l'espérance de la ressusciter.

Aubert-Dubayet, ambassadeur à Constantinople, devait partir de Toulon sur la frégate la *Diane*; mais dans la crainte de tomber dans l'escadre anglaise qui croise devant le port, on assure qu'il se rend par terre à Venise où il s'embarquera pour sa destination.

Plusieurs papiers ont annoncé l'arrivée prochaine d'un ambassadeur turc auprès de la République; on dit qu'il avait passé à Chambéry le 8 de ce mois. Cependant aucune gazette d'Italie, ni aucun papier accrédité, n'a parlé de cette nouvelle.

Un armistice a été conclu par Buonaparte avec la cour de Naples et le pape. Les conditions en sont très-avantageuses à la République. Des envoyés sont en route pour venir négocier la paix après du Directoire.

## NOUVELLES OFFICIELLES.

### ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE.

*Le général en chef, au Directoire exécutif. — Au quartier-général, à Kehl, les 6 et 7 messidor, an IV.*

Citoyens directeurs, j'ai reçu votre courrier du 2 messidor, portant l'ordre de passer le Rhin. Aujourd'hui 6, à 9 heures, nous étions maîtres des retranchemens de Kehl; nos troupes occupaient la rive droite du fleuve depuis trois heures du matin.

Le passage, vis-à-vis de Kehl, a pu seul avoir lieu: la crue étonnante du Rhin, depuis deux jours, avait tellement bondé les îles où on devait débarquer, à Gambseim, qu'il a été impossible d'aborder en terre ferme.

Les obstacles incroyables qu'on avait à vaincre, auraient pu faire douter de la réussite d'une telle entreprise tentée avec d'autres troupes que des Français. La bravoure de nos soldats, l'audace calme des officiers qui dirigeaient les attaques, ont tout surmonté. Nulle part, comme je vous l'ai déjà écrit, on ne pouvait faire un premier débarquement en

terre ferme. Après avoir abordé dans les îles, dont le Rhin est parsemé, il fallait en chasser l'ennemi et tenter d'autres passages, s'y établir; cela rendait les surprises impossibles, et devait naturellement donner le temps aux renforts d'arriver. La rapidité et la bonne conduite de toutes les attaques lui ont ôté ces avantages. Tous les retranchemens des îles ont été forcés à la bayonnette, sans le moindre feu; l'ennemi n'a eu que le temps de tirer un coup à mitraille de chacune des pieces qui les défendaient; et ce qui a pu se sauver a été poursuivi si vivement, qu'il n'a pas eu le temps de détruire les petits ponts qui lui servaient de communication, et nous nous en sommes emparés.

L'attaque des retranchemens de Kehl présentait de plus grands obstacles; nous ne pouvions la faire qu'avec de l'infanterie: il fallait déboucher dans une plaine assez considérable que défendait la cavalerie ennemie; nous ne pouvions lui opposer la nôtre, son embarquement était impossible; l'artillerie qui avait suivi le premier débarquement, a également été inutile, elle n'a pu traverser les îles; mais l'intrépidité de nos troupes a supplié au manque de moyens. On s'est servi de celle que nous venions de prendre. Il a suffi d'y faire passer des canonniers pour la mettre en état de répondre à celle de l'ennemi.

Les 2,600 hommes de débarquement ne pouvaient suffire aux attaques réitérées de l'ennemi, que son camp de Wiltzette le mettait en état de faire, et au feu très-vif de tous ces retranchemens, qu'il fallait enlever; le pont volant, qui dans un temps ordinaire, aurait pu agir en très-peu de temps, ne paraissait devoir être prêt que dans 5 ou 6 heures, la rapidité excessive du Rhin rendant l'amerrage et sa manœuvre difficiles; de sorte que nous courions risque, faute de munitions et de secours assez prompts, de nous voir enlever le fruit de notre entreprise; il a fallu, pour un instant, ôter à ce qui était passé tout moyen de retraite pour les sauver; j'ai donné l'ordre de faire revenir tous les bateaux qui avaient fait le premier transport de troupes, pour leur envoyer les secours dont elles avaient besoin; cette manœuvre s'est faite avec assez de rapidité, et nous a mis à même de commencer avec succès les attaques de Kehl.

La première redoute de la plaine était défendue par cinq bouches à feu, et environ 500 hommes; l'attaquer et l'enlever a été l'affaire d'un instant: la nouvelle artillerie qu'on venait de prendre nous a mis en état de répondre à celle de l'ennemi, avec avantage, et de soutenir l'attaque des autres retranches-

mens, qui ont été successivement enlevés avec le même courage. A neuf heures du matin, l'ennemi était entièrement chassé de Kehl, et nos troupes le poursuivaient sur la route d'Offembourg, où on lui a encore pris trois bouches à feu, et beaucoup de prisonniers. Notre artillerie de l'isle du Rhin a secondé, par un feu bien dirigé, l'attaque des ouvrages qui étaient à sa portée. La perte de l'ennemi, dans cette affaire, est très-considérable, en tués et blessés; on lui a pris 7 à 800 hommes, environ 2000 fusils, et quinze ou seize bouches à feu.

L'attaque de Gambsheim n'a pu avoir le succès qu'on devait en espérer; les îles où on devait aborder se sont trouvées couvertes d'eau par la crue des deux jours qui ont précédé le passage: cet obstacle n'a cependant pas arrêté; le débarquement s'y est fait en plein jour, sous le feu de l'ennemi, et la troupe y a été en bataille, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, pendant qu'on essayait le passage en terre ferme; mais la rapidité du courant qui en séparait, n'a pas permis d'y faire remonter les bateaux; on a fait repasser les troupes à la rive gauche, dans le meilleur ordre. Les soldats versaient des larmes de rage de voir leur courage arrêté par des obstacles qu'il leur était impossible de vaincre.

Cette attaque était commandée par le général de division Beaupuis, ayant sous ses ordres le général de brigade Sainte-Suzanne, les adjudans-généraux Bellavene, Levasseur et le chef de bataillon du génie Poitevin. Les troupes qui y étaient destinées, sont revenues sur-le-champ à l'attaque de Kehl, pour soutenir celles qui y avaient passé; le passage de Kehl était commandé par le général de division Ferniot; les différentes attaques étaient dirigées par les adjudans-généraux Montrichard, Abattuici, Decaen et le chef de brigade du génie Boisgerard; la réserve, par le général de brigade Tholmé; le général de division Desaix, commandant le centre de l'armée, a pris celui de ces deux divisions aussi-tôt leur passage. La conduite distinguée de tous ces braves officiers, mérite les plus grands éloges. Je ne dois pas oublier de vous rendre le compte le plus avantageux des talents et de l'activité du général de brigade Regnier, chef de l'état-major-général de l'armée; les détails immenses de sa place ne l'empêchent pas de prendre la part la plus active à toutes les affaires, et d'y rendre les services les plus signalés.

J'avais chargé de la reconnaissance du Rhin, des préparatifs du passage et de tous les détails qu'exigeait une opération de cette importance, les adjudans-généraux Abattuici, Bellav-

vene , Decaen , Montrichard , le chef de brigade du génie Boisgerard et Dedon , chef de bataillon des pontonniers . Rien ne peut égaler l'intelligence avec laquelle ils ont préparé ce travail , que l'intrépidité et les talents qu'ils ont déployés dans son exécution .

Les troupes qui ont passé à Kehl , sont le 2<sup>e</sup>. bataillon de la 3<sup>e</sup>. demi-brigade , et le 1<sup>er</sup>. de la 16<sup>e</sup>. d'infanterie légère , les 31<sup>e</sup>., 89<sup>e</sup>. et 56<sup>e</sup>. d'infanterie de ligne . Le chef de bataillon Bedelievre , commandant le 2<sup>e</sup>. bataillon de la 3<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère , s'est particulièrement distingué à l'attaque des redoutes ; les blessures qu'il y a reçues ne l'ont pas empêché de continuer : il est connu pour un des plus braves officiers de l'armée . L'adresse , la bravoure et le zèle du bataillon des pontonniers n'ont pas peu contribué à nos succès ; ils ont travaillé sans relâche pendant près de 60 heures . Le général Lajolais , quoiqu'il ne fût pas en activité , m'a demandé , au moment de l'attaque , à en suivre une dont il connaissait parfaitement les localités : cette connaissance précieuse y a été très-utile , et son exemple n'a pu qu'animer le courage de nos troupes . Je vous ferai connaître les autres traits de courage qui ont illustré cette journée . Un des plus remarquables est la manière dont a été enlevée la première redoute de la plaine : les soldats , après avoir sauté dans le fossé avant de l'escalader , ont inondé ceux qui la défendaient , d'une grêle de pierres ; cette arme nouvelle leur a fait perdre la tête et mettre bas les armes , dès qu'ils ont vu les Français sur le parapet , et forçant la gorge .

Si l'ennemi s'était attendu à cette entreprise , elle serait devenue presqu'impossible . Il est bien heureux qu'il ait été la dupe de toutes les attaques , des démonstrations , et de tous les mouvements que nous avons faits pour la lui cacher ; elle était même ignorée dans la ville de Strasbourg ; on n'a eu connaissance des préparatifs qu'au moment où on ne pouvait plus les cacher : c'était le passage des bateaux dans le bras Mabile ; mais je l'avais prévu , et à mon arrivée dans cette ville , le 5 à midi , j'en fis fermer les portes , de sorte que l'ennemi n'a pu en être instruit .

Au milieu des éloges que je viens de donner à tous ceux qui ont concouru à cette opération , je regrette d'avoir à me plaindre des bateliers de Strasbourg , dont la malveillance a été portée à son comble ; ceux dont on avait requis les bateaux pour l'expédition ont refusé les gouvernails , sur la réquisition du chef des pontonniers . Vos commissaires près les administrations de cette ville ont été obligés de faire

des visites domiciliaires pour s'en procurer ; cela a retardé le passage de deux heures , et il commençait à faire jour quand les premiers bateaux sont partis ; de sorte que les fausses attaques qui étaient commencées , devaient lui donner l'éveil sur toute la rive.

J'espére que nous serons bientôt en position de donner la main droite à l'armée d'Italie , et la gauche à celle de Sambre et Meuse.

Vous voudrez bien , citoyens Directeurs , m'excuser de ne vous avoir pas fait passer mon rapport aussi-tôt le passage ; je ne regardais notre position , sur la rive droite du Rhin , que comme très-incertaine jusqu'à l'établissement du pont , puisque nous n'y avions ni artillerie , ni cavalerie , et qu'il était impossible d'y en faire passer. Il vient d'être fini entre Kehl et l'isle du Rhin. Il a environ 250 toises ; le reste de l'armée y passe en ce moment.

Salut et respect ,

*Signé MOREAU.*

P. S. On me rend compte à l'instant , que nos troupes viennent de chasser l'ennemi de Neumuh ; en lui prenant deux cents hommes du corps franc de Ginlay , avec un caisson ; la vitesse des chevaux a sauvé la pièce.

Ci-joint le plan des attaques et les projets : ils ont été parfaitement exécutés , excepté à Gambseim ; mais je vous assure que ce n'est pas la faute des troupes .

*Bonaparte , général en chef , au Directoire exécutif. — Au quartier-général à Bologne , le 5 messidor , an IV.*

La division du général Augereau , citoyens directeurs , a passé le Pô à Borgo-Forte , le 28 prairial : il est arrivé à Bologne , le 1<sup>er</sup>. messidor ; il y a trouvé 400 soldats du pape , qui ont été faits prisonniers.

Je suis parti de Tortone le 29 prairial ; je suis arrivé le 1<sup>er</sup>. messidor à Modene d'où j'ai envoyé l'ordre , par l'adjoint-général Vignole , à la garnison du château d'Urbino d'ouvrir les portes , de poser les armes , et de se rendre prisonnière de guerre .

J'ai continué ma route pour Bologne , où je suis arrivé à minuit.

Nous avons trouvé dans le fort Urbin 50 pièces de canon bien approvisionnées , 500 fusils de calibre , et d'un très-beau modèle , et des munitions de bouche pour nourrir 600 hommes pendant deux mois. Le fort Urbin est dans un bon état de défense ; il a une enceinte bastionnée ,

ravétue , entourée de fossés pleins d'eau , avec un chemin couvert , nouvellement réparé. Il était commandé par un chevalier de Malte , et 300 hommes que nous avons faits prisonniers.

Nous avons fait prisonnier , à Bologne , le cardinal légat , avec tous les officiers de l'état-major , et pris quatre drapeaux.. Nous avons également fait prisonnier le cardinal légat de Ferrare , avec le commandant de ce fort , qui est chevalier de Malte. Il y a dans le château de Ferrare cent quatorze pieces de canon.

L'artillerie que nous avons trouvée à Modene , au fort Urbino et au château de Ferrare , forme un équipage de siège qui nous mettra à même d'assiéger Mantoue.

Les vingt tableaux que doit nous fournir Parme , sont partis ; le célèbre tableau de Saint-Jérôme est tellement estimé dans ce pays , qu'on offrait un million pour le racheter.

Les tableaux de Modène sont également partis. Le citoyen Barthelemy s'occupe , dans ce moment-ci , à choisir les tableaux de Bologne ; il compte en prendre une cinquantaine , parmi lesquels se trouve la Sainte-Cécile , qu'on dit être le chef-d'œuvre de Michel-Ange.

Monge , Bertholet et Thouin , naturalistes , sont à Pavie où ils s'occupent à enrichir notre jardin des Plantes et notre cabinet d'Histoire naturelle. J'imagine qu'ils n'oublieront pas une collection complète de serpens , qui m'a paru bien mériter la peine de faire le voyage. Je pense qu'ils seront après-demain à Bologne , où ils auront aussi une abondante récolte à faire.

J'ai vu à Milan le cébebre Orianz ; la première fois qu'il vint me voir , il se trouva interdit ; et ne pouvait pas répondre aux questions que je lui faisais. Il revint enfin de son étonnement. « Pardonnez , me dit-il , mais c'est la première fois que j'entre dans ces superbes appartemens , mes yeux ne sont pas accoutumés... » Il ne se doutait pas qu'il faisait , par ce peu de paroles , une critique amère du gouvernement de l'archiduc. Je me suis empressé de lui faire payer ses appoîtemens , et lui donner tous les encouragemens nécessaires.

Au premier courrier , je vous enverrai les lettres que je lui ai écrites , dès l'instant que j'ai reçu la recommandation que vous m'avez envoyée pour lui.

*Signé , BUONAPARTA.*

*Extrait d'une lettre du général Buonaparte, au Directoire exécutif. — Au quarier-général, à Bologne, le 5 messidor, an IV.*

Massena a attaqué, hier, les avant-postes de Beaulieu : il les a tous abattus, leur a tué 40 hommes et fait 50 prisonniers.

Je continue à être content de la discipline et de la tenue de l'armée ; ainsi que des généraux.

*Signé, BUONAPARTE.*

P. S. Il est aujourd'hui reconnu que toutes les opérations de l'armée de Sambre et Meuse sur la rive droite du Rhin, que l'on avait prises pour un revers et une retraite forcée, sont l'effet des plus savantes combinaisons de l'art militaire. La première diversion sur la rive droite avait pour but d'empêcher les Autrichiens de tenter une attaque contre la ci-devant Lorraine ou l'Alsace. Les Autrichiens ont en effet abandonné toutes leurs positions dans le Palatinat, les évêchés de Spire et de Worms. Jourdan alors ordonna à Kleber de repasser la Sieg, et de se replier sur Dusseldorf ; la retraite se fit lentement et dans le meilleur ordre. Quand Kleber se voyait pressé trop vivement, il livrait des combats meurtriers aux Autrichiens. C'est ainsi que leurs principales forces ont été attirées sur le Bas-Rhin, et c'est dans cette vue que Jourdan repassa le Rhin, et reprit son quartier général à Coblenz.

Dans le même-tems, Moreau amusa les Autrichiens devant Manheim, et se porta avec une incroyable rapidité sur le Haut-Rhin qu'il passa à Strasbourg. Aussi-tôt que Jourdan a été instruit que Moreau avait effectué ce passage, et était pénétré dans le Brisgaw, il a fait avancer de nouveau le corps du général Kleber renforcé de 15 mille hommes de l'armée du Nord qui s'est porté sur la Sieg, pendant que Jourdan a repassé le Rhin entre Coblenz et Andernach, en face de l'ennemi qu'il a battu, pour se joindre à Kleber, et repousser les Autrichiens au-delà de la Lahn. Le pont de Neuwied est rétabli, et toute l'armée de Jourdan est actuellement sur la rive droite. L'ennemi est fort déconcerté par ces opérations rapides et hardies.

De son côté, Moreau poursuit le cours de ses opérations. Il a forcé le camp de Wislett, et celui de Bihel, dispersé le corps de Condé, s'est emparé d'Offenbourg, et a empêché la jonction d'un corps de Wurmser qui venait du Bas-Rhin. On est encore à la poursuite de l'ennemi. Telle est en substance le résultat des diverses lettres officielles arrivées hier. Nous les ferons connaître plus particulièrement.

*LENOIR DE LAROCHE, Rédacteur.*

# MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 30 MESSIDOR, l'an quatrième de la République.  
 (Lundi 18 Juillet 1796, vieux style.)

## LITTÉRATURE ANCIENNE.

*Les Amours de Léandre et de Héro, poème de Musée, traduit en français par J. B. GAIL, professeur de littérature grecque au collège de France. A Paris, chez l'auteur, place Cambray.*

L'AVENTURE réelle ou fabuleuse de Léandre et de Héro était célèbre dans l'antiquité. Plusieurs poètes latins y font allusion; soit en peignant la puissance de l'amour, dont elle offre un exemple remarquable, soit en parlant des lieux qui en furent le théâtre, et qu'elle rendit fameux. Tout le monde sait par cœur ces beaux vers de Virgile.

Quid juvenis magnum, cui versat in ossibus ignem  
 Durus amor? nempe abruptis turbata procellis,  
 Nocte natal cæca setus freta; quem super ingens  
 Porta tonat cali; et scopulis illisa reclamant  
 Æquora; nec miseri possunt revocare parentes.  
 Nec moritura super crudeli funere virgo.

On ne connaît guères moins ceux par lesquels notre poète Delille a essayé de les traduire.

Que n'ose un jeune amant qu'un feu brûlant dévore?

L'insensé! pour jouir de l'objet qu'il adore,

Tome XXIII.

I

La nuit , au bruit des vents , aux lueurs de l'éclair ,  
 Seul traverse à la nage une orageuse mer .  
 Il n'entend ni les cieux qui grondent sur sa tête ,  
 Ni le bruit des rochers battus par la tempête ,  
 Ni ses tristes parens de douleur éperdus ,  
 Ni son amant hélas ! qui meurt s'il ne vit plus .

Le morceau de Virgile est admirable : la traduction est belle . Mais pour le dire en passant , on ne retrouve point dans le français , les équivalens des traits qui donnent le plus de vie au tableau . *Magnum versat in ossibus ignem , durus amor ;* cette épithète de *durus* donné à l'amour , et qui entre si bien dans le sujet : *Quem super ingens porta tonat cæli :* expression d'une hardiesse et d'un effet remarquables : *Scopulis illisa reclamant ;* le *reclamant* , qui vous fait entendre la voix des vagues brisées contre les rochers , appellant le malheureux Léandre à la mort ; enfin , *Nec moritura super ;* ce mot *saper* qui nous montre d'avance Héro se précipitant du haut de la tour sur le corps de son amant : toutes ces beautés , dia-je , entassées en quelque sorte , et cependant si bien fondues dans le tableau total , qu'elles ne le renforcent que pour le rendre encore plus distinct , sont restées , il faut en convenir , au-dessus de tous les efforts et de tout le talent de Delille ; et quoique la traduction en vers des Géorgiques soit encore sans contredit la plus belle de notre langue , peut-être est-il permis de désirer pour l'intérêt des lettres , et pour la gloire de son auteur , qu'il prépare dans d's poëmes originaux les mêmes difficultés à ses traducteurs futurs , plutôt que d'user tant de forces dans une lutte si pénible et souvent si désavantageuse .

Ovide a tiré de l'histoire de Léandre et de Héro, le sujet de deux héroïdes où l'on trouve toujours la richesse, et quelquesfois l'abus de son talent.

Lucain, Stace, Martial et plusieurs poëtes latins modernes, cités par le cit. Gail, l'ont célébrée ou rappelée. C'est en un mot un de ces récits touchans dont la poésie de tous les siècles et de toutes les langues s'est emparée comme d'un patrimoine commun.

Nous pensons avec le cit. Gail que l'auteur du poème grec de Léandre et de Héro, ne peut être Musée, le disciple d'Orphée, celui dont parle Virgile, et qu'il place dans sa description des enfers à la tête des pères de la poésie : *Musæum ante omnes*. Il est à peu près sûr maintenant que c'est Musée le grammairien qui vivait au quatrième siècle. Ainsi, quand ce dernier entreprit de reporter dans la langue grecque un sujet dont la Grèce était la véritable patrie, son plan se trouvait, pour ainsi dire, tracé dans les traditions populaires et poétiques : il ne lui fut permis d'orner que de quelques détails particuliers un récit connu de tout le monde, comme ceux d'Homère lui-même, dont les poëtes tragiques avaient emprunté les événemens et les personnages les plus intéressans de leurs pieces ; et l'époque où il vivait le dispensa d'y mêler d'autre merveilleux que celui d'une passion forte qui triomphe de tous les obstacles.

Voici le début du poème : nous nous servons de la traduction du cit. Gail.

“ Muse, chante ce flambeau confident d'un amour  
,, clandestin, ce nageur nocturne qui volait à l'hymen

„ à travets les flots ; ce ténébreux hymen , que ne  
 „ vit jamais la brillante aurore. Célebre Abydos et  
 „ Sestos , où la nuit protégea de son ombre les nôces  
 „ de Héro . „

On peut faire quelques remarques sur la maniere dont ces premiers vers sont traduits. *Ce nageur nocturne et ce ténébreux hymen* rendent mot à mot *ποχιος πελωτήρα* ; et *γ' αμοις αχλαδίστα* ; mais l'impression qui en résulte est très différente ; et c'est ici l'un de ces cas où le mot-à-mot est une espece de contresens. Quand on nous parle de *nager* , nous voyons un homme qui remue les bras et les jambes dans l'eau ; mais le sens du mot grec embrasse toutes les manieres de traverser une mer , une riviere , et même de faire une route. Cette latitude de signification , quoique la circonstance la restreigne ici véritablement à l'action de *nager* , donne au mot plus de noblesse , et lui conserve un effet presque métaphorique. Quant à l'épithete *ténébreux* que le cit. Gail donne à l'hymen de Héro , nous lui ferions le reproche contraire. Le sens du mot *hymen* est pour nous plutôt figuré que simple ; il embrasse tout ce qui constitue la vie de deux époux plutôt qu'il n'exprime l'acte de leur union ; et les épithetes qu'on y joint prennent nécessairement un peu de la même teinte , et s'étendent à ce même ensemble d'objets. Ainsi , un *hymen ténébreux* nous représente bien plus un hymen funeste , qu'un hymen contracté secrètement et dans les ténèbres. Les personnes qui ont réfléchi sur l'art d'écrire ne jugeront point ces remarques minutieuses ; elles savent bien qu'il consiste principalement dans l'exacte observation de l'effet des mots , soit à raison de

leur choix, soit à raison de la place qu'on leur donne.

Observons que le trait; *dis Sestos et Abydos*, quand il s'agit d'une aventure qui s'est passée dans ces deux villes, porte bien le caractère des anciens. Leur manière est d'associer toujours les lieux, les événemens et les hommes; de fondre la nature inanimée avec la nature sensible; et c'est-là ce qui donne tant d'âme et d'intérêt à leurs écrits.

“ Déjà j'entends et nager Léandre et pétiller ce flambeau qui annonce l'heure de Vénus conciliatrice des amours. ”

Il y a dans le grec :

*Νέκουσσόν τε Λιανδρός ὄμης & πυγμὸν ἀπεβολήν.*

Le cit. Gail a voulu donner plus d'exactitude au mot *j'entends*, en faisant pétiller le flambeau, ce qui est une bien petite circonstance. Il n'a pas fait attention que c'est ici l'une de ces hardiesse de langue, dont on trouve beaucoup d'exemples dans Racine, où la précision du sens relativement à un objet, couvre son inexactitude relativement à un autre qui se groupe avec lui sous le même verbe. On lit dans Virgile quelque chose de bien plus hardi :

*Neque audit currus habenas.*

Et le char n'entend plus les rênes.

“ Sur les bords de la mer, s'élevent en face l'une de l'autre les villes de Sestos et d'Abydos. Amour un jour tendant son arc, avait d'un seul trait lancé sur les deux cités (1) embrasé un jeune

(1) On ne conçoit pas comment un seul trait est lancé à la fois en deux endroits différens. Mais ce n'est pas la faute du traducteur; il rend ici son original avec la plus grande fidélité.

„ homme et une jeune vierge. L'aimable Léandre,  
 „ la belle Héro étaient leurs noms ; tous deux astres  
 „ brillans de leurs villes, tous deux aussi parfaits,  
 „ demeuraient l'un dans Sestos, l'autre dans Abydos.  
 „ Voyageur, si jamais tu abordes ces lieux, cherche  
 „ la tour d'où le final en main, Héro guidait son  
 „ amant ; cherche le détroit retentissant de l'antique  
 „ Abydos qui pleure encore aujourd'hui le trépas et  
 „ l'amour de Léandre. „

Ce morceau est en général bien rendu. *Tous deux aussi parfaits* n'est pas une bonne locution. Le traducteur a voulu dire, également parfaits. Le grec porte, *ἴσηται ἀλλαγής* : mot à mot, égaux entre eux.

Il y avait à Sestos un temple de Vénus : Héro en était la prêtresse. La fête qui s'y célébrait chaque année attirait les habitans de tout le voisinage. Elle est annoncée d'avance ; on accourt de toutes parts, les uns de l'Œmonie, les autres des rives de Chypre ; nulle femme n'est restée à Cythere. Plus de danses sur la cime odorante du Liban. Nul Phrygien, nul Abydien ne manque à la fête, nul jeune homme aimant les femmes (1).

„ Déjà s'avance dans le temple la vierge Héro  
 „ rayonnante de beauté ; tel est à son lever l'astre  
 „ argenté de la nuit. Sa joue se colore d'un tendre  
 „ incarnat ; c'est la rose qui sort nuancée de son bril-  
 „ lant calice : oui, vous eussiez dit que sa peau  
 „ blanche et vermeille était un champ de roses. Elle

(1) *φίλοναπλερες* n'est pas *un amant* comme le traduit le cit. Gail ; c'est un homme qui aime les jeunes filles, ou plus mot à mot, qui aime les vierges.

“ marche, et les roses semblent attachées au cothurne  
“ de la prétresse. Que de graces brillent sur sa per-  
“ sonne ! Les anciens ont compté trois Graces : quelle  
“ erreur ! L’œil riant de Héro pétille de cent graces.  
“ Certes, Vénus avait une prétresse bien digne  
“ d’elle. ”

Ce passage ne rend point l’original; il transforme même quelquefois, à ce qu’il nous semble, en mauvais goût, ce qui n’est que hardiesse et beauté d’expression.

Si le traducteur avait connu l’espèce de rose blanche, dont le centre est d’un rouge vif, il n’aurait pas tourné autour du mot *Διδυμοχρόνη*, qui signifie *de deux couleurs*. Il aurait senti combien la comparaison de la joue de Héro avec cette rose était agréable et vraie.

Musée ne dit pas que la peau de la jeune prétresse était un champ de roses ; mais que son corps et, en propres termes, ses membres en étaient parsemés, comme une prairie dont cette fleur brillante animé et releve la fraîcheur.

ΜΟΥΣΕΙΟΝ ΔΙ

Kai Ρ’ οδα λευκοί τρωοί υπέρ ερυρά λαμπετοί μούρης,  
Πολλάδι δὲ μελανώς χαρτίς προ.

Mot à mot : Tandis qu’elle mache vêtue de sa robe blanche, les roses brillent au-dessous de sa cheville, c'est-à-dire sur toute la partie du pied que le mouvement de la robe laisse entrevoir ; il n'est pas question de roses attachées au cothurne. Le dernier trait est charmant ; Beaucoup de graces découlaient de toute sa personne : le traducteur n'en fait pas mention.

Enfin, le jeu de mots sur les Graces, dont les an-

ciens ne comptaient que trois, et que l'œil de Héro produisait au nombre de cent, - est très-légerement glissé dans l'original; au lieu que le traducteur semble y peser à dessein, et vouloir le faire ressortir davantage par ces derniers mots : *L'œil riant de Héro pétille de cent graces.* Musée ne fait pas *pétiller* l'œil de Héro, il ne le fait pas sur-tout *pétiller* de cent graces; mais *elles y naissent ou*, si l'on veut, *elles y pullulent* (1) comme les jeunes boutons d'une plante qui végète. Toutes ces nuances sont si fines qu'elles disparaissent sous les mains les plus délicates et les plus exercées.

— Un jeune homme frappé de la beauté de Héro s'écrie qu'il n'a rien vu de si parfait dans les pays les plus renommés par leurs belles femmes; que s'il pouvait l'obtenir pour épouse il n'envierait pas le sort des Dieux.

Léandre ne laisse point exhaler son admiration; mais ses regards en disent plus que des paroles. Héro rougit en les rencontrant: elle veut les fuir; elle les retrouve toujours. — « Elle ferme ses beaux yeux, » et les rouvre bientôt, répondant à Léandre par des « signes qui la trahissent, etc. »

Avec quelle impatience l'amant attend la chute du jour! Déjà Vesper, messager des ténèbres, se montre à l'extrême de l'horizon. Léandre s'approche doucement de Héro, saisit sa main de roses qu'elle retire avec colère; mais sa colère se calme, et la vierge d'un pas tardif se laisse entraîner par Léandre, plutôt qu'elle ne le suit, dans un lieu solitaire du temple.

Entre la crainte et l'audace que l'amour inspire à

(1) τεθηλει.

la fois , et presqu'également , Léandre rompt le silence : sa passion se déclare toute entière . Héro lui répond avec ces faibles menaces et cette rougeur qui sont les annonces les plus sûres de la défaite d'une belle . Elle lui apprend quel est son nom , et lui demande le sien ; il répond : *Je suis Léandre , l'époux de la belle Héro.*

Ils conviennent que Léandre retournera dans sa ville pour ne pas compromettre celle qu'il aime , et que la nuit il traversera la mer à la nage , guidé par le fanal que Héro allumera au haut de la tour qui lui sert de demeure .

“ Déjà la nuit déployait ses voiles ténébreux , ap-  
portant le sommeil aux mortels , mais non à l'a-  
moureux Léandre . Seul , sur les rivages de la mer  
mugissante , attendant le *courier* de son *brillant*  
*hymenée* , il cherchait des yeux le signal lointain  
de ses plaisirs , le trop funeste fanal . ”

Le *courier* est une bien mauvaise expression , et l'épitète *brillant* donné à l'*hymenée* fait disparaître entièrement l'idée du poète , qui veut dire ici que l'*hymen brille* de loin du haut de la tour , aux regards avides de Léandre .

Cependant l'amant sillonne avec effort le dos des vagues agitées ; il aborde au pied de la tour . Héro descend précipitamment . “ Sur le seuil de la porte , elle embrasse en silence son époux hors d'haleine , les cheveux encore dégoutans d'écume : elle le conduit dans l'appartement nuptial . Là , elle l'essuie , le parfume d'essence de roses ; et le serrant dans ses bras : Cher époux , lui dit-elle , ô toi qui viens de souffrir ce que nul autre n'a souf-

„ fert..... Oublie tes fatigues sur mon sein.....  
 „ Léandre lui délie la ceinture : les doux mystères  
 „ s'accomplissent ; hymen sans pompe, couche nup-  
 „ tiale sans hymne. Nul poète n'invoqua la déesse  
 „ protectrice des mariages : point de flambeaux, point  
 „ de danses légères autour de la couche : point de  
 „ pere ni de mere vénérable qui chantât l'hymenée...  
 Tant que dura la belle saison le bonheur de deux  
 amans ne fut point troublé; et la mer qui les sépare,  
 le mystere qu'ils se sont prescrit en assaisonner les  
 plaisirs. Mais trop tôt l'hiver arrive escorté des fou-  
 gueux aquilons.

Αλλ' ὅτε παχύνετος οπῆλυθε χίμαρος ὥρη,  
 φριξαλίας οὐρίουν πολυτροφάλιγγας ἀέλλας ,  
 βετονὸς ἀστράκητη ἐνύρη θηρεύθηται ταλάσσης ,  
 χιμαρρίος απίστοτες μὲν ευφελίζονται αἴται ,  
 Λαίδας μητρίοντες δῆρη μέλας .

Ces vers sont de la plus grande beauté. Le cit. Gail les a étranglés dans cette phrase qui ne présente qu'une fausse image. " Déjà d'affreux tourbillons s'engouffrant au fond des mobiles abymes , ébranlent les humides fondemens de la mer ." — Voici quel est à peu près le sens de ce passage. — Mais lorsque l'hiver survint, chargé de noirs frimats , et poussant devant lui les horribles tourbillons des tempêtes , les vents qui lui servent de cortége , ces vents qui soufflent sans cesse , battant à grand bruit la mer , y creusent des abymes humides jusqu'à ses dernières profondeurs ; tout l'empire des eaux s'ébranle à la fois sous leurs coups furieux.

Égarée par l'amour et par l'inspiration fatale des

*Parques, Héro donne cependant le signal accoutumé.*  
*Léandre l'apperçoit, et n'écoute que les vœux de*  
*son épouse ; il s'élance dans la mer. Autour de lui*  
*déjà les flots sont pressés par les flots ; l'onde s'amor-*  
*cele, les vagues s'élèvent jusqu'aux nues. Ce dernier*  
*membre de phrase ne rend pas Αἴσῃ μέρη τοις (1).*  
*„ Battu par les flots qui l'assailgent, Léandre erre ça*  
*„ et là, ses jambes se lassent, ses bras restent im-*  
*„ mobiles.... En même tems le vent éteint l'infidele*  
*„ fanal, et avec lui la vie et l'amour de Léandre..”*

Au moment où le jour paraît, la malheureuse Héro qui roulait dans son cœur mille pensées funestes, voit sur le rivage son amant sans vie, et déchiré par les rocs ; elle se précipite du haut de la tour, la tête la première, heureuse d'expirer sur le corps de celui qu'elle avait tant chéri : la mort même ne put les séparer.

Tel est en peu de mots ce poëme qui a produit des imitations dans presque toutes les langues de l'Europe. Nous n'avons pu nous refuser au plaisir d'en faire suivre la marche à nos lecteurs.

Malgré les remarques critiques que nous nous sommes permises sur la traduction du cit. Gail, nous aimons à reconnaître qu'elle est infinitéiment supérieure à celle de Lucien : il nous semble même qu'elle n'aurait pas besoin d'un grand trayail pour devenir bonne ; et sa lecture nous a confirmés dans l'idée qu'il ne faudrait à cet helléniste qu'un peu moins de précipitation pour faire tout-à-fait bien.

Nous nous permettrons encore les observations

(1) *Miscentur aethera ponlu.*

suivantes, relatives au jugement qu'il porte dans sa préface, du talent de Musée.

Ce poète, comme nous l'avons dit, n'est pas d'une époque très-ancienne ; il n'est pas même de ce qu'on appelle le bon tems de la littérature grecque. Quelques traits de mauvais goût qu'on peut lui reprocher donnent au citoyen Gail, occasion de dire ce qu'on a dit tant de fois, que les plus anciens écrivains étaient les plus purs, et que ceux des âges subséquens ne pouvaient être confondus avec eux, que par des hommes d'un tact peu sûr et peu délicat.

Nous oserions penser que cette remarque n'est pas vraie sans limitation, et qu'il n'est plus permis de la répéter sans la circonscrire. Nous croyons sur-tout qu'il serait plus utile de rechercher pourquoi l'esprit humain, tendant toujours vers de nouveaux progrès dans les arts, comme dans les autres parties de ses travaux, il y éprouve cependant de longues stagnations, et paraît même de tems en tems revenir sur ses pas. La poésie et l'éloquence nous en offrent plusieurs exemples dans la courte partie de l'histoire des hommes qui nous est connue.

Il est certain que les poésies les plus anciennes, comme celles de la *Bible*, d'*Homere*, d'*Hésiode*, ou comme les fragmens plus informes qui nous ont été conservés des bardes Ecossais et Scandinaves, ont un caractère de simplicité qui touche, joint à une énergie que ce mélange rend plus entraînante. La recherche et l'effort en sont également bannis ; et l'impression dominante qu'on reçoit, est en quelque sorte celle de la nature elle-même, dont

une certaine négligence assure encore mieux l'effet. C'est en vain qu'on chercherait ce même caractère dans les écrivains plus modernes ; ceux d'entre eux qui se sont efforcés d'en conserver quelques traces, ont été obligés d'y joindre l'élegance, la correction, et le rapprochement des traits exigés par leurs contemporains ; d'où résultent sans doute des beautés particulières infiniment précieuses. Ce qui convient à la naissance des sociétés, où les idées et les sentimens sont simples et près des objets communs de la vie, ne convient plus lorsque des rapports plus compliqués ont étendu la sphère des impressions ; lorsque l'habitude d'en recevoir un grand nombre à la fois, fait rechercher la même abondance dans les imitations des arts ; lorsque la satieté des jouissances exige quelque chose de plus aigu, s'il est permis de parler ainsi, pour réveiller l'attention ; lorsqu'enfin le sentiment des convenances devient de jour en jour plus difficile, et que les genres, en se distinguant, sont obligés de se tracer des routes particulières et nouvelles.

Nous ne répéterons pas d'ailleurs l'observation, peut-être assez mal fondée, que les beautés s'épuisent à mesure que les esprits originaux s'en emparent dans les différens genres. Du moins cette observation n'est-elle juste que lorsqu'une servile imitation retient le génie dans le cercle déjà tracé, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de génie.

Mais l'on voit qu'à chaque siècle ou plutôt à chaque pas nouveau dans l'état social, il faut que les arts fouillent plus avant dans les impressions ; qu'ils fassent des combinaisons, sinon plus savantes,

du moins plus multipliées et plus fines. Or, ces essais ne sont pas toujours heureux. En cherchant du nouveau, l'on ne rencontre souvent d'abord que de l'extraordinaire. Les premières hardiesse ouvrent de fausses routes ; et le goût sévere n'y voit qu'une affectation ridicule. Mais tôt ou tard il vient des hommes d'un génie véritable, qui combinant les beautés de leurs prédecesseurs avec ce qu'exige l'état de civilisation plus avancé de leurs contemporains, unissent plus d'abondance et de richesse à l'antique simplicité, plus de finesse au naturel, et toutes les ressources de la réflexion à ces impressions heureuses et natives qu'on admire avec raison dans les anciens. Eschyle, Sophocle et Eurypide trouverent dans le jeu des passions, dans la combinaison des événemens, dans le tableau plus rapproché des scènes de la vie, des beautés dont Homère leur maître commun n'offre point de modèle. Théocrite est bien supérieur à Hésiode. Plutarque porta dans la philosophie des vues plus exactes, il en tira des leçons plus applicables aux besoins journaliers, que Platon, Aristote et Xénophon lui-même : il surpassa dans l'histoire, du moins sous plusieurs rapports, Hérodote et Thucydide. Lucien fut plus hardi, plus piquant, et peut-être plus véritablement philosophe qu'eux tous.

Est-il aujourd'hui personne de bonne foi qui ne mette Virgile comme écrivain, au-dessus d'Homère; Horace au-dessus de Pindare? Peut-on nier la supériorité des écrits philosophiques de Cicéron sur ceux des Grecs ses devanciers? Quelle distance immense entre Tacite et Tite-Live, même sous les rapports du style? Nous savons bien que des gens qui jugent

toujours sur l'ancienne parole de leurs maîtres ne seront pas ici de notre opinion ; mais nous déclarons franchement que nous regardons la vie d'Agricola comme le plus beau morceau d'éloquence de l'antiquité.

Maintenant si l'on passe aux modernes , le Tasse et l'Arioste n'ont-ils pas créé des beautés d'ordonnance et d'exécution dont les anciens n'avaient au-  
tune idée ? Molière , Corneille , Racine , Voltaire , ne sont-ils pas àtant au-dessus d'Aristophane , de Plaute , de Térence , d'Eschyle , d'Eurydice et de Sophocle , qu'on a long-tems affecté de croire ou de dire qu'ils étaient au-dessous.

Montagne , qui dans ses jugemens sur Virgile et Lucrece , a montré combien il était fait pour sentir toutes les beautés poétiques , pensait que de son tems la poésie française était parvenue à son plus haut sommet , et qu'on n'irait pas plus loin que du Bellai. Cependant bientôt après vinrent Regnier et Deportes ; après eux Malherbe ; après Malherbe , Boileau , Racine , Lafontaine ; et dans ce siecle Voltaire , qui plus fécond et plus varié qu'eux tous ensemble , a prouvé par un grand nombre de morceaux d'assez longue haleine , qu'il aurait atteint à la perfection de Racine lui-même , si la multiplicité de ses travaux lui avait permis de donner à chacun le degré de soin , le tems et la patience qu'elle exige.

Balzac et la Chambre avaient tâché de donner du nombre à la langue française , Voiture , une marche légère et vive ; lorsque Pascal , avec plus de naturel et de force que les deux premiers , avec plus de finesse et de grace que Voiture , vint par son chef-d'œuvre des

*Provinciales*, placer cette langue, en quelque sorte nouvelle, presqu'à côté de la latine et de la grecque. On a vu depuis Massillon revenir sur la maniere de Balzac, et de la Chambre, et la souplesse de son talent, la justesse de son goût, donner à leur prose oratoire le même degré d'élégance et de pureté que le génie de Racine à la poésie dramatique.

Et de nos jours, Buffon et Rousseau, l'un par la majesté du ton, par la beauté des développemens, par la richesse, et en même-tems par l'économie de l'expression; l'autre, par la force, l'éclat, la vivacité, le caractere de passion dont il empreint toutes ses pages, par l'art avec lequel il balance et roule pour ainsi dire ou ses raisonnemens, ou ses impressions, par ces ondulations de style qui font ressembler ses écrits à une conversation animée; n'ont-ils pas fait voir aux détracteurs du siecle, que même pour la perfection des formes, celui de Louis XIV n'avait pas tout fait à beaucoup près.

Enfin, malgré ce brigandage de déraison dont les tribunes populaires nous ont offert tant de fois le hideux tableau; malgré le néologisme absurde et la barbarie de langage qui dans ces dernières années a si souvent révolté le bon sens et le goût: la révolution en brisant toutes les chaînes des esprits, en faisant disparaître toutes ces petites délicatesses de sallon, toutes ces petites convenances du beau monde; en substituant des sentimens énergiques et vrais, à la ridicule métaphysique du cœur, que l'impuissance de sentir avait mise à la mode; en un mot, en dirigeant toutes les affections et toutes les pensées vers les objets les plus réels et les plus importans, la révolution

évolution, dis-je, créera bientôt en quelque sorte une nouvelle langue , digne d'un peuple libre; elle fera bientôt éclore de nouveaux talents plus hardis et plus fiers , et ses effets ne seront pas moins utiles aux progrès des arts qu'à ceux de la raison et du bonheur.

Ainsi donc notre haute admiration pour les anciens ne nous porte point à croire que le génie des arts ait fait de véritables pas rétrogrades. Nous savons qu'il a paru souvent l'en avoir fait ; et sans doute il serait utile de remonter aux causes de ce phénomène ; une pareille recherche nous semblerait du moins plus intéressante. que l'éternelle répétition de ces demi-vérités qui retiennent l'esprit des jeunes gens dans le cercle étroit d'une demi-littérature.

## HISTOIRE NATURELLE.

*Voyages dans les Deux-Siciles et dans quelques parties des Apennins , par SPALLANZANI , professeur d'histoire naturelle dans l'université de Pavie , etc. Traduits de l'italien par G. TOSCAN , bibliothécaire du Muséum national d'histoire naturelle de Paris ; et A. M. DUYAL , ci-devant secrétaire de la légation française à Naples et à Malte ; avec des notes de FAUJAS. Tome I. A Paris , chez le directeur de l'imprimerie des sciences et arts , rue Thérèse. An IV de la République Française.*

PROFESSEUR d'histoire naturelle à Pavie , Spallanzani se plaît à enrichir le Muséum de cette université célèbre. En 1788, il visita les Deux-Siciles pour recueillir les produits volcaniques de cette

Tome XXII.

K

terre embrasée depuis des myriades de siècles. Il a étudié ces produits sur les lieux qui les ont entendu vomir, et il nous donne aujourd'hui le résultat de ces observations. Il y a joint les recherches qu'il a faites depuis son retour, à l'aide des agents chimiques. De sorte que ce recueil présente sous le titre modeste de *voyage*, une véritable *minéralogie des volcans des Deux-Siciles*. L'esprit observateur qui caractérise Spallanzani, ses recherches longues et pénibles sur les objets les plus déliés de l'histoire naturelle, sont de sûrs garsans de l'utilité de cet ouvrage pour l'avancement des sciences.

Spallanzani a été plus heureux en traducteurs français, que la plupart des savans étrangers ne l'avaient été jusqu'à ce jour. Des libraires avides les faisaient traduire au plus bas prix possible, et par des hommes qui ne possédaient que la connaissance des langues, sans avoir celle des objets décrits : Nous voyons ici la réunion de deux citoyens éclairés, qui ont travaillé de concert à cette traduction, à laquelle ils ont joint des notes du cit. Faujas.

Le style des traducteurs est facile, naturel et propre au sujet. Mais un mérite particulier à leur travail est d'avoir fait précéder chaque chapitre de l'auteur par des notices historiques et pittoresques, sur les lieux qui ont fourni la matière du chapitre. Cette idée heureuse transporte et fixe réellement le lecteur dans chaque contrée, où Spallanzani le promène rapidement. Ces notices ont des couleurs fraîches et elles rappellent des peintures d'une autre genre ; les paysages du Guaspren et du Lorrain. Puisse un pareil exemple être suivi par tous les traducteurs des

ouvrages d'histoire naturelle ! on doit nous intéresser à la description des climats qui seuls favorisent la multiplication de certains animaux, lorsqu'on nous occupe d'eux. Refuserait-on au botaniste d'arrêter quelques instans nos regards sur le sol heureux qui produit l'arbre-à-pain, etc. ?

Dans l'introduction, Spallanzani trace la méthode descriptive qu'il a suivie, et c'est un bon modèle. Il a étudié les pays volcaniques de la même manière qu'on étudie une chaîne de montagnes. L'ossature et l'ensemble, ensuite la position des parties ou des différentes couches; enfin, le mélange et les rapports de ces couches entre elles fixent l'attention du lithologue. Deux objets principaux l'ont occupé dans cette recherche, la sommité centrale des îles et des montagnes volcaniques, ensuite leurs rivages. Premier produit des inflammations souterraines, cette sommité sortit des ondes avant toutes les autres parties : quelquefois elle conserve encore le cratère entier et même enflammé, mais elle en présente toujours quelques vestiges. Ouverts et déchirés par les vagues de la mer les rivages révèlent à l'œil observateur le secret de la construction intérieure des pays volcaniques. C'est pourquoi Spallanzani les suivait assidument avec une barque légère, et il tenait un compte exact des accidens qu'il y découvrait.

Le savant étudiait ensuite avec soin les laves, les scories, les pences et les émaux qui couvraient les flancs des montagnes volcaniques. Mais il ne se contentait pas de ceux qui se trouvaient placés à fleur de terre, parce qu'ils sont déjà attaqués et déna-

turés par le tems. Il les rompait, et les détachait des masses dont ils faisaient partie. L'acide sulfurique d'ailleurs les attaque dans certaines positions, et change l'aspect de morceaux qui sont cependant de même nature. Mais l'auteur n'a pas borné là ses soins. Revenu à Pavie, il a revu avec attention tous ces produits volcaniques ; il les a examinés avec les loupes et le microscope ; il les a même soumis à l'action de l'aimant, au feu des verreries et des fourneaux du chimiste. Cette opération l'a mis à même de découvrir le rapport de notre feu ordinaire à celui des volcans. Quelqu'actif que ce dernier nous paraisse, il n'est réellement pas supérieur à celui de nos verreries ; car ce feu artificiel opere une *régénération* complète des verres, émaux, pences et autres produits des volcans. Le même feu liquéfie aussi beaucoup de pierres de la nature de celles qui, par l'effet des incendies excités dans l'intérieur de la terre, ont formé les montagnes volcaniques. Ce feu est de 87 à 88 degrés du pyromètre argileux de Wedgwood, c'est-à-dire, de deux degrés seulement plus faible qu'il ne le faut pour souder et joindre ensemble deux verges de fer.

Le travail de Spallanzani a pour but principal les produits des champs Phlégréens et des îles Éoliennes. Ce n'est qu'incidentement qu'il parle de ceux du Vésuve et de l'Etna, parce qu'ils ont été savamment décrits par le chevalier Gioéni dans sa *Lithologie vésuvienne*; et par le cit. Dolomieu, membre de l'institut de France, dans son *Catalogue raisonné des productions de l'Etna*.

La minéralogie n'a pas seule occupé le célèbre

professeur. En visitant *Scilla* et *Charibde*, qu'il reconnaît pour des lieux tranquilles et calmes, il examina avec attention la pêche de l'espadon (*xiphias gladius*), du requin (*squalus carcharias*), et celle du corail (*isis nobilis*). On en trouvera la description dans ce voyage. Dans ces pêches il recueillait les différentes ordures attachées aux filets et que les pêcheurs jettaien avec dédain. Il y trouva de nouvelles espèces d'*ascidies* et d'*escaries*, et une espèce inconnue de petits polypes, au-dedans desquels il vit clairement la circulation des humeurs, que l'on n'y avait point encore apperçue. C'est encore dans le détroit de Messine que Spallanzani a vu ces médulles phosphoriques dont a parlé *Lefleing*; il y a étudié leur genre de vie et leur étonnante organisation qu'aucun naturaliste n'avait encore été à portée de décrire.

Les environs de Messine fournirent à notre savant des observations géologiques très-curieuses. Une pierre sablonneuse forme en grande partie le fond du détroit et s'étend jusqu'à la pointe de *Peloro*. Elle ne cesse de se reproduire par l'effet d'un principe pétrifiant. Dès-lors on ne peut plus être étonné de rencontrer dans son intérieur des squelettes humains et d'autres corps étrangers, et d'entendre l'auteur prédire qu'un jour du côté de *Peloro*, où le détroit est le plus resserré, la Sicile s'unira de nouveau à l'Italie.

Les anguilles (*murena anguilla*, LIN.) sont-elles vivipares ou ovipares ? Cette question partageait le naturaliste. Un calme ayant retardé le retour de Spallanzani à Pavie, et ayant arrêté son navire devant *Porto Ercole* près d'*Orbitello*, il mit à profit ce tems

perdu pour la navigation. Il alla étudier ce poisson dans un lac voisin du lieu de sa relâche. Nous trouverons dans la suite de son ouvrage la solution de cette question.

Spallanzani, occupé du spectacle étonnant que lui présentait le redoutable Vésuve, chercha à se rendre compte d'un phénomène qui accompagne les jets des grêles volcaniques. Ce sont des détonations très-sensibles et semblables au bruit d'une mine qui éclate. Tout à coup elles cesserent de se faire entendre, quoique les projections fussent continuées. Il compta dix-huit projections silentieuses ; la dix-neuvième, égale aux autres en intensité, fut détonante : les onze suivantes furent bruyantes, et celles qui les suivirent, silentieuses, etc. Voici l'explication de ce fait. Le feu seul est insuffisant pour le produire, et il est dû à un fluide élastique enveloppé dans la lave, dont il lance une partie dans les airs en se dégageant. Il y a retentissement quand le fluide se dilate brusquement ; le bruit est nul ou très-faible, lorsqu'il se dégage lentement.

Un petit courant de lave sortait des flancs du cratère ; le naturaliste jeta sur cette lave fluide des laves froides, seul corps dur qui se trouvait sous sa main. Elles rendaient un son sourd, comme si elles eussent frappé une terre molle ; elles faisaient un trou, ne s'y plongeaient qu'au tiers du volume, et étaient emportées par le courant. Il s'assura que les laves qu'il jettait sur le courant étaient de la même espèce et matière que lui ; il fut donc étonné de ne les pas voir s'enfoncer entièrement, puisqu'il est bien reconnu que les corps passant de l'état de li-

quidité à celui de solidité , deviennent plus compacts. Mais il réfléchit que les morceaux de lave lancés sur le courant étaient remplis de cavités , et que ces vides n'existaient pas ou existaient en petit nombre dans la lave fluide. D'ailleurs , la ténacité liquide de la lave s'opposait encore à l'entière immersion ; car , ajoute l'auteur , j'ai vu des globes solides de verre lancés avec force dans une masse liquide de la même matière , n'y plonger qu'en partie , et surnager.

Le *tufa* , sur lequel et avec lequel Naples est bâti , a-t-il été formé dans la mer qui baignait le pied des montagnes embrasées ? est-il dû à l'aggrégation des cendres lancées par le feu , cimentées et consolidées dans la succession des siècles , par l'infiltration des eaux pluviales ? enfin , tire-t-il son origine des éruptions boueuses et fluides vomies quelquefois par les volcans ? . . . Le chevalier Hamilton voyant déterrée sous le théâtre d'Herculanum la tête d'une statue antique , remarqua que son empreinte restait dans le *tufa* , assez parfaite pour servir de moule. Comment ne pas reconnaître dans cette observation une espèce de fange tufacée propre à se mouler sur les corps auxquels elle s'appliquait ?

Lemery ayant mêlé de la limaille de fer avec du soufre en poudre , produisit l'inflammation de ce mélange en l'humectant. Depuis cette expérience , on a attribué généralement à l'inflammation spontanée des pyrites les incendies souterrains qui produisent les volcans. Mais Spallanzani fait observer judicieusement que les pyrites sont très-rares dans les pays volcaniques. Il dit que le chevalier Hamilton a pris

des schorls pour des pyrites, ce qui est bien prouvé aujourd'hui; et qu'il a assuré franchement que l'Etna et le Vésuve sont remplis des dernières. De plus, le savant minéralogiste Français, Dolomieu ne décrit dans son catalogue raisonné des produits de l'Etna, qu'un seul morceau contenant de la pyrite; la Lithodégisie vésuvienne du chevalier Gioení n'en fait mention d'aucune; et enfin, deux îles qui sont dans un état actuel d'embrûlement, *Kulcano* et *Stromboli*, n'ont offert à Spallanzani aucun vestige de matière pyriteuse. L'origine des volcans est donc encore sous le voile de la nature, pour ainsi dire, que personne n'a soulevé entièrement.

Les schorls et les feld-spaths abondent dans les laves de la Solfatare, ce vaste atelier de souffre et d'alun; mais ils y présentent un phénomène constant qui nous atteste leur dureté. Leur altération est toujours moins avancée que celle du ciment qui les entoure. Au sud du Vésuve, et à peu de distance de l'ermitage, Spallanzani a trouvé des masses de laves élevées au-dessus du sol, très-anciennes, poreuses et à demi-consommées par le temps, où des schorls noirs cristallisés s'étaient conservés dans leur intégrité. — On sait que les maisons de Pompéia, ensevelies pendant seize siècles sous une éruption du Vésuve; et découvertes en partie aujourd'hui, ont été bâties avec des laves. Quelques-unes de ces laves se décomposent et sont friables; mais les schorls qu'elles renfermaient ont conservé la dureté et l'éclat vitreux qui les caractérisent.

Une grande partie de la Solfatare est formée de *tufa* qui présente des vestiges de plantes. Spallanzani

les reconnaît pour des Algues marines; et il en conclut avec vraisemblance que cette partie de la Solfatara a été un fond de mer soulevé par l'action du feu.

Ferber a parlé des trois grandes colonnes de marbre blanc-vertâtre, grec, appellé *cipolin* ( porreau ), qui sont encore debout au milieu des ruines du temple de Sérapis à Pouzzoles, et qui présentent, à neuf pieds environ au-dessus de leurs bases, une zone horizontale d'environ deux pieds, inégale et raboteuse, tandis que le reste du marbre, au-dessus et au-dessous, est lisse et poli. Cette zone est toute formée par des pholades (*mitili lithophages*, LINN.) dont les nids ou loges renferment encore les coquilles entières, ou réduites en fragmens. Ferber en a conclu que la mer s'est abaissée à neuf pieds, parce que les pholades, selon lui, se tiennent précisément à la surface de la mer, et qu'elles n'habitent ni au fond des eaux, ni dans les pierres élevées au-dessus du niveau. — Cette supposition est détruite par le fait : Spallanzani a trouvé la même espèce de pholade dans les divers parages de la mer de Gênes et dans la mer Adriatique, attachée aux écueils, aux rochers submergés, jamais ou très-rarement à ceux qui sont à fleur-d'eau. Enfin, il en a fait pêcher à la profondeur de huit, dix et douze pieds ; et il en conserve d'implantées dans la dure valve de grosses huîtres pêchées en sa présence à la profondeur de 148 pieds. — Ce fait attend donc encore une explication plausible.

Dans le cratère de Monte-nuovo des champs Phlégréens, Spallanzani vit sautiller en troupeaux nomi-

breuses de petites grenouilles, dont il ne put découvrir l'origine. Il n'y a pas en effet entre toutes les espèces nombreuses et variées des grenouilles européennes, sans en excepter le crapaud; une seule espèce qui naîsse hors de l'eau, et qui n'y séjourne quelque temps, au moins jusqu'à ce qu'elle ait dépouillé le masque de tétard. Cependant *Monte-nuovo* est constamment aride; mais lorsque des pluies longues et abondantes inondent la terre, le fond du cratère les engloutit avidement, parce qu'il est formé par un tufa spongieux et fendillé. L'eau la plus voisine de ce cratère étant celle du lac d'*Agnano*, distant d'un demi-mille, on pourrait l'assigner pour le lieu de l'origine de nos grenouilles. Mais celles du lac sont d'une espèce absolument différente. Celles du cratère avaient un demi-pouce de longueur sur un quart de largeur: leur forme était complète; leur couleur, d'un jaune foncé; leurs pieds antérieurs munis de quatre doigts; les postérieurs en avaient cinq non-palmés. C'est un problème offert aux zoologistes.

Notre naturaliste, en faisant par mer le tour de l'île d'*Ischia*, avait toujours présent à l'esprit le sentiment de plusieurs physiciens, qui ont cru que la formation des laves prismatiques est due à leur immersion subite dans l'eau. Il trouva une belle occasion de vérifier cette opinion dans la multitude de courans de lave ensevelis dans les flots sous des directions et des inclinaisons différentes qui s'offraient à ses yeux, et qu'il pouvait suivre de l'œil jusqu'à une certaine profondeur. Il assure positivement, et il mérite d'être cru, qu'il ne vit pas une seule de

ces laves se présenter sous une forme régulière, soit dans les parties qui s'élevaient au-dessus de l'eau ou qui la touchaient, soit dans celles que l'œil pouvait distinguer à une certaine profondeur sous les flots;

Il est donc bien démontré aujourd'hui que la chaussée des Géans, et tous les autres groupes de laves prismatiques qui lui ressemblent, ne sont point l'œuvre des eaux. Un retrait occasionné par l'évaporation du calorique, et semblable à celui qui occasionne les fentes et les divisions par le déseschement dans les dépôts boueux et marneux; occasionne cette division en prismes de toutes sortes de formes et de longueur.

La notice descriptive qui précède le voyage au mont Etna, renferme, comme toutes les autres, des descriptions animées, et des ressouvenirs historiques très-attachans. Elle présente une chronologie des éruptions de ce volcan, que Pindare appellait déjà *l'éternel nourricier des neiges et des frimats*; dont l'abyme vomit des sources sacrées d'un feu inaccessible. L'auteur de la notice cite la seconde éruption connue, celle qui arriva vers la 75<sup>e</sup> olympiadè, environ 480 ans avant l'ère vulgaire, au tems des batailles de Salamine et de Platée. Il rapproche de ces tems la médaille des Cataniens qui nous a conservé le souvenir de la piété filiale d'*Amphinomus* et d'*Anapius*, deux jeunes fils qui enleverent du milieu des flammes les auteurs de leurs jours. Cette médaille ne porte aucune époque, n'offre aucun moyen pour fixer le tems où elle fut frappée. Elle est un monument de la piété de ces deux Cataniens; mais est-elle du même tems? est-elle postérieure; quoique véritablement

antique? ... Il est presqu'impossible de prononcer!

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire le passage suivant, relatif au courant de lave de l'Etna, qui en 1669 inonda une espace de 14 milles de longueur, sur trois ou quatre de largeur, s'éleva au-dessus des murs de Catane, couvrit une partie de la ville, et alla se précipiter dans la mer.....

“ Le comte de Borch, établit un calcul sur les changemens qu'elle a éprouvés et sur ceux qu'il a remarqués dans celles qui ont coulé avant et après cette époque ; changement qui consiste dans le terreau dont se couvre leur surface , lequel est produit par la décomposition des laves mêmes, et par la destruction des plantes qui après un certain tems y prennent racine : l'épaisseur du terreau est , selon Borch , la mesure de la durée des laves. Il apporte en exemple plusieurs laves de l'Etna qui , à raison de leur antériorité , sont couvertes d'une couche plus ou moins considérable de terre végétale. Ainsi , une lave de 157 qu'il observa au mois de décembre 1776, était revêtue d'une couche qui avait 12 pouces de profondeur ; à la même époque , cette couche se trouvait réduite à huit pouces , sur une autre lave de 1329 ; à un peu plus d'un pouce , sur celle qui coula en 1669 ; enfin , il ne s'en était point encore formé sur une plus récente , celle de 1766. Borch conclut que l'âge des laves étant prouvé par l'accroissement du terreau , on pourrait en déduire l'antiquité du monde.

„ Comme cet argument a quelque chose de spécial, et qu'il a déjà été employé par d'autres auteurs, il mérite d'être examiné. Sans doute , les laves se

recouvrent par la succession des tems d'une terre propre à la végétation , qui est le produit de leur décomposition et des débris des plantes qui y vivent. L'observation nous rend cette mutation très-évidente; elle nous apprend aussi que les roches des montagnes non volcanisées , long-tems exposées à l'action des météores , se résolvent, au moins pour la plupart , en terre végétale. Il est encore vrai qu'à égalité de circonstances de part et d'autre , les laves étant , par exemple , formées de la même pâte , et également affectées par le feu , les anciennes fourniront toujours plus de terreau que les modernes. Mais nous avons vu , en décrivant les champs Phlégréens , combien les matières diffèrent entre elles; plus nous les observons , plus nous acquerons de preuves de cette différence. Le calcul de Borch est d'autant moins fondé , qu'il arrive souvent qu'une lave devient plus riche que celle qui a l'antériorité sur elle. Le chevalier Gioéni m'a dit à Catane , qu'il en connaissait plusieurs de cette espèce sur l'Etna. Comparons seulement celle de 1329 que cite Borch , avec la lave *dell'arso* à Ischia , qui coula en 1302. La première , au bout de 447 ans , avait acquis huit pouces de terreau ; la seconde , que j'ai observée en 1788 , c'est-à-dire 486 ans après son éruption , n'avait encore rien perdu de sa dureté. Mais comment ce voyageur n'a-t-il pas vu un autre courant près de Catane , dont on extrait des matériaux pour les édifices depuis deux mille ans , et dont la trempe est si forte , que partout où la main de l'agriculteur n'a pas passé , il s'est maintenu dans son antique stérilité.

“ Quant à la lave de 1669 , je ne comprends pas

comment Borch lui attribue une couche de terreau de l'épaisseur d'un pouce. Si cela était vrai, la surface en serait plus ou moins revêtue de petites plantes, parce qu'elles trouveraient là une nourriture suffisante ; mais rien n'y croît que des lichens, qui prennent racine, comme l'on sait, dans les corps les plus durs, les plus immuables, tels que les quartz, et qui s'attachent même à la surface polie des verres. Il est possible que ce voyageur n'ait observé cette lave que dans les lieux enfouis où le concours des eaux aura déposé une légère couche de terre. »

Avant d'arriver à l'Etna, on trouve le *Monte-Rosso*, jadis plaine qui s'éleva en 1669, et vomit le courant de lave décrit plus haut. Il est impossible de se représenter, sans l'avoir vue, l'immensité des schorls errans qui se trouvent à l'entour de ce mont, et surtout à sa cime. Quand le soleil éclaire la montagne, ils paraissent comme autant de points lumineux qui brillent à sa surface. Si l'on remue légèrement les scories et le sable, on en découvre des milliers. Ils sont entièrement semblables à ceux qui sont contenus dans la lave du courant. Le cit. Dolomieu pense, avec raison, que dans le principe, ces cristaux n'avaient fait qu'un corps avec la lave. Mais il en explique la séparation, à l'aide du soufre, qui a scorifié la lave, sans avoir pu agir sur les schorls, à cause de la trop petite quantité de fer qu'ils contiennent ; et c'est ainsi, dit-il, qu'ils sont restés libres et isolés.

Spallanzani, revenu à Pavie, voulut vérifier cette théorie du savant Français ; si elle est vraie, dit-il, les schorls doivent contenir moins de fer que la lave,

et produire par conséquent un effet moins sensible sur l'aiguille aimantée. Il tailla donc des morceaux de cette lave , de différentes grosseurs , et d'un volume égal à celui des cristaux. Il les approcha de l'aiguille aimantée. L'attraction de la lave se fit sentir à la distance d'un quart, d'un tiers , d'une demi-ligne , en raison du volume des morceaux : celle des schorls se manifesta à la distance d'un quart , d'un tiers , d'une ligne entière , et même d'une ligne et demie. Il paraît donc que les schorls contiennent plus de principe martial que leur *défèrent* , ce qui contredit la théorie du cit. Dolomieu. Spallanzani lui en substitue une autre. Il est évident que le feu volcanique de *Monte-Rosso* n'a pas eu assez d'intensité pour fondre les schorls , puisqu'ils sont restés brillans et cristallisés. S'étant donc trouvés réfractaires et d'une pesanteur spécifique , plus grande que la lave , ils ont dû s'en séparer à chaque jet , et retomber isolés sur la bouche et le cratère du volcan. Cette grêle ayant duré trois mois , il n'est pas étonnant d'en voir des amas considérables.

Nous terminerons cet extrait déjà trop long pour ce recueil , mais qui ne peut l'être trop pour le mérite de l'ouvrage , par une citation qui mettra le lecteur à même de juger la manière d'écrire de l'auteur , et le style des traducteurs.

“ Après avoir , pendant plus de deux heures , contemplé l'intérieur du volcan ( l'Etna ) , spectacle peut-être unique au monde , je jetai les yeux sur une autre scène non-moins admirable , par la multiplicité , la beauté , la variété des objets qu'elle présente. En effet , il n'est peut-être point sur le globe

d'autre lieu élevé d'où l'on puisse , comme du sommet de l'Etna , découvrir , sans changer de place , une aussi vaste circonférence de terre et de mer.

» On est d'abord frappé de l'énorme étendue de la montagne , de son corps colossal. Lorsque , des plaines de Catane , je levais les yeux vers ce roi des monts , j'étais frappé d'étonnement en songeant qu'il était , pour ainsi dire , sorti de son propre sein. Il portait sa tête altière au-dessus des nuages : d'un regard géométrique , je le mesurais depuis sa cime jusqu'à ses pieds ; mais je ne pouvais le voir de là qu'en profil ; c'est à son sommet que d'un seul coup d'œil on peut juger de cette masse immense. La portion qui se présente la première à l'observateur , c'est cette haute région qui , pendant la plus grande partie de l'année , est ensevelie sous les glaces et les neiges , et que l'on peut appeler la zone glaciale. Elle était alors couverte ou plutôt hérissée d'un amas d'écueils brisés , appuyés , entassés les uns sur les autres , ou plantés comme des tours isolées , effrayans à voir , impossibles à gravir. Dans le moment où j'observais , un groupe de nuages brillants par les rayons du soleil , errait vers le milieu de cette zone , changeait sans cesse de forme , et ajoutait à la singularité du spectacle.

» Les yeux , en se portant plus bas , se reposent sur la région du milieu qui , par la douceur du climat , mérite le nom de zone tempérée. Là , de nombreuses forêts couvrent la nudité de la montagne ; cette robe de verdure est entrecoupée de monts qui , partout ailleurs , paraîtraient gigantesques , et qui , près de l'Etna , ne sont que des pygmées ; toutes ces montagnes

montagnes secondaires ont été produites par le feu.

„ La basse région où la chaleur est si forte, qu'on peut bien lui appliquer la dénomination de zone torride, suit immédiatement et forme le cadre du tableau. C'est la plus étendue, la plus belle : elle est ornée de brillantes habitations, de châteaux, de riantes collines, et terminée par des côtes fleuries et d'amples rivages; là s'élève, vers le midi, la délicieuse Catane, dont l'image se réfléchit sur la mer voisine.

„ Ce n'était pas seulement le corps entier de l'Etna qui se déployait sous mes regards, mais toute la Sicile, les villes dont elle est décorée, les diverses coupes des montagnes, les champs, les plaines, les fleuves qui y serpentent : plus au loin, Malte paraissait dans un nuage de vapeurs ; mais je distinguais bien clairement les environs de Messine et la plus grande partie de la Calabre. Il me semblait que toutes les îles Eoliennes étaient sous mes pieds ; qu'il n'eût fallu que m'incliner pour toucher de la main, et Lipari, et Vulcano toujours fumante et la brûlante Strombolî.

„ Un autre spectacle non moins magnifique, c'était la vaste plaine des mers environnantes, qui n'avait d'autres bornes que le ciel, et sur laquelle l'œil errait à des distances incommensurables.

„ Assis sur un si grand théâtre de merveilles, j'éprouvais sans doute d'inexprimables délices, en jouissant de cette multiplicité de points de vue, tous plus variés, plus étonnans les uns que les autres : mais comment décrire ce bien-être, cette joie intérieure qui me remplissait, qui circulait dans tout mon être !

Le soleil s'approchait du méridien ; et comme aucun nuage ne l'obscurcissait , ses rayons me pénétraient de leur vivifiante chaleur. Le thermomètre marquait dix degrés au-dessus de la glace ; ainsi, je me trouvais dans la température la plus favorable à l'homme. L'air pur que je respirais produisait sur moi des effets presque semblables à ceux d'un air entièrement vital ; je sentais une vigueur , une agilité dans tous les membres , et , dans l'esprit , une vivacité , une perspicacité telle qu'il me semblait n'être plus un habitant de la terre... .

---

### P O É S I E.

*Le jour des morts dans une campagne (1).*

DÉJA du haut des cieux le ciel sagittaire  
Avait tendu son arc et ravageait la terre ,  
Les coteaux , et les champs , et les prés défleuris ,  
N'offraient de toutes parts que de vastes débris ;  
Novembre avait compté sa première journée.  
Seul alors , et témoin du déclin de l'année ,  
Heureux de mon repos , je vivais dans les champs ,  
Et quel poète , épris de leurs tableaux touchans ,

---

(1) Il y a quelques mois , ce poème a été imprimé dans un ouvrage intitulé *Magasin encyclopédique*. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en le réimprimant ici dans un moment où le Corps législatif s'occupe d'une loi sur les inhumations , profanées en ces derniers tems , et où le département de la Seine a publié à ce sujet une proclamation touchante.

Quel sensible mortel, des scènes de l'automne  
 N'a chéri quelquefois la beauté monotone ?  
 O ! comme avec plaisir, la rêveuse douleur,  
 Le soir, foule à pas lents ces vallons sans couleur,  
 Cherche les bois jaunis, et se plaît au murmure  
 Du vent qui fait tomber leur dernière verdure !  
 Ce bruit sourd a pour moi je ne sais quel attrait ;  
 Tout-à-coup si j'entends s'agiter la forêt,  
 D'un ami qui n'est plus la voix, long-tems chérie,  
 Me semble murmurer dans la feuille flétrie.  
 Aussi, c'est dans ces tems où tout marche au cercueil,  
 Que la religion prend un habit de deuil ;  
 Elle en est plus auguste, et sa grandeur divine  
 Croit encore à l'aspect de ce monde en ruine.

Aujourd'hui ramenant un usage pieux,  
 Sa voix rouvrait l'asyle où dorment nos ayeux.  
 Hélas ! ce souvenir frappe encor ma pensée.

L'aurore paraissait : la cloche balancée,  
 Mélant un son lugubre aux sifflements du nord,  
 Annonçait dans les airs la fête de la mort ;  
 Vieillards, femmes, enfans, accourraient vers le temple.  
 Là, préside un mortel dont la voix et l'exemple  
 Maintiennent dans la paix les heureuses tribus,  
 Un prêtre ami des lois, et stèle sans abus ;  
 Qui, peu jaloux d'un nom, d'une orgueilleuse mitre,  
 Aimé de son troupeau, ne veut point d'autre titre ;  
 Et des apôtres saints fidèle imitateur,  
 A mérité, comme eux, ce doux nom de pasteur.  
 Jamais dans ses discours une fausse sagesse,  
 Des fêtes du hameau n'attrista l'allégresse.  
 Il est pauvre, et nourrit le pauvre consolé.  
 Près du lit des vieillards quelquefois appellé,  
 Il accourt, et sa voix, pour calmer leur souffrance,  
 Fait descendre auprès d'eux la paisible espérance.

“ Mon frere , de la mort ne craignez point les coups ,  
 “ Vous remontez vers Dieu , Dieu s'avance vers vous . ,  
 Le mourant se console , et sans terreur expire .

“ Lorsque de ses travaux l'homme des champs respire ,  
 Qu'il laisse avec le bœuf reposer le sillon ,  
 Ce pontife sans art , rustique Fénélon ,  
 Nous lit , du Dieu qu'il sert , les touchantes paroles .  
 Il ne réveille point ces combats des écoles ,  
 Ces tristes questions qu'agiterent en vain  
 Et Thomas , et Prosper , et Pélage , et Calvin .

Toutefois , en ce jour de grace et de vengeance ,  
 A ses enfans chéris que charmait sa présence ,  
 Il rappella l'objet qui les rassemblait tous ;  
 Et , loin d'armer contre eux le céleste courroux ,  
 Il sait par l'espérance adoucir la tristesse .

“ Hier , dit-il , nos champs , nos hymnes d'allégresse ,  
 “ Célébraient à l'envi ces morts victorieux ,  
 “ Dont le zèle enflammé sut conquérir les ciéux .  
 “ Pour les mânes plaintifs à la douleur en proie ,  
 “ Nous pleurons aujourd'hui ; notre deuil est leur joie .  
 “ La puissante priere a droit de soulager  
 “ Tous ceux qu'éprouve encore un tourment passager .

“ Allons donc visiter leur funbre demeure ;  
 “ L'homme hélas ! s'en approche , y descend à toute heure .  
 “ Consolons-nous pourtant : un céleste rayon  
 “ Percera des tombeaux la sombre région .  
 “ Oui : tous ses habitans , sous leur forme première ,  
 “ S'éveilleront surpris de revoir la lumiere ;  
 “ Et moi puissé-je alors vers un monde nouveau ,  
 “ En triomphe à mon Dieu ramener mon troupeau ! ,

Il dit , et prépara l'auguste sacrifice .  
 Tantôt ses bras tendus montraient le ciel propice ,  
 Tantôt il adorait humblement incliné ,  
 O moment solemnel ! ce peuple prosterné ,

Ce temple dont la mûrasse a couvert les portiques ,  
 Ses vieux murs , soin jour sombre , et les vitraux gothiques ,  
 Cette lampe d'airain qui , dans l'antiquité ,  
 Symbole du soleil et de l'éternité ,  
 Luit devant le Très-Haut , jour et nuit suspendue ,  
 La majesté d'un Dieu parmi nous descendue ,  
 Les pleurs , les vœux , l'encens qui montent vers l'autel ,  
 Et de jeunes beautés qui sous l'œil maternel  
 Adoucissent encor par leur voix innocente ,  
 De la religion la pompe attendrissante ;  
 Cet orgue qui se tait , ce silence pieux ,  
 L'invisible union de la terre et des cieux ,  
 Tout enflamme , agrandit , émeut l'homme sensible ;  
 Il croit avoir franchi ce monde inaccessible ,  
 Où sur des harpes d'or l'immortel séraphin ,  
 Aux pieds de Jéhova chante l'hymne sans fin .  
 Alors de toutes parts un Dieu se fait entendre ,  
 Il se cache au savant , se révèle au cœur tendre ,  
 Il doit moins le prouver qu'il ne doit le sentir .

Mais du temple à grands flots se hâtais de sortir  
 La foule qui déjà par groupes séparée ,  
 Vers le séjour des morts s'avancait éploreade .  
 L'étendard de la croix marchait devant nos pas .  
 Nos chants majestueux consacrés au trépas ,  
 Se mêlaient à ce bruit précurseur des tempêtes ;  
 Des nuages obscurs s'étendaient sur nos têtes ,  
 Et nos fronts attristés , nos funebres concerts  
 Se conformaient au deuil et des champs et des airs .

Cependant du trépas on atteignait l'asyle ;  
 L'if et le buis lugubre , et le lierre stérile ,  
 Et la ronce à l'entour , croissent de toutes parts ;  
 On y voit s'élever quelques tilleuls épars ,  
 Le vent court en sifflant sur leur cime flétrie .  
 Non loin s'égare un fleuve ; et mon ame attendrie

Vit dans le double aspect des tombes et des flots,  
L'éternel mouvement et l'éternel repos.,

Avec quel saint transport tout ce peuple champêtre,  
Honorant ses ayeux , aimait à reconnaître  
La pierre ou le gazon qui cachait leur débris !  
Il leur parlait encor : mais au sein de Paris ,  
Des parens les plus chers , de l'ami le plus tendre ,  
Où peut l'œil incertain redemander la cendre ?  
Les mots en sont bannis , leurs droits sont violés ,  
Et leurs restes , sans gloire , au hasard sont mêlés.  
Ah ! déjà contre nous j'entends frémir leurs mânes .  
Tremblons : malheur aux tems , aux nations profanes ,  
Chez qui , dans tous les coeurs , affaiblis par degré ,  
Le culte des tombeaux cessa d'être sacré !

Les morts ici du moins n'ont pas reçu d'outrage ;  
Ils conservent en paix leur antique héritage .  
Leurs noms ne chargent point des marbres fastueux ;  
Un pâtre , un laboureur , un fermier vertueux ,  
Sous ces pierres sans art , tranquillement sommeille .  
Elles couvrent peut-être un Turenne , un Cormeille ,  
Qui dans l'ombre a vécu de lui-même ignoré .  
Eh bien ! si de la foule autrefois séparé ,  
Illustre dans les camps , ou sublime au théâtre ,  
Son nom charmait encor l'univers idolâtre ,  
Aujourd'hui son sommeil en serait-il plus doux ?

De ce nom , de ce bruit dont l'homme est si jaloux ,  
Combien ! auprès des morts , j'oubliais les chimères !  
Ils réveillaient en moi des pensers plus austères .  
Quel spectacle ! d'abord un sourd gémississement  
Sur le fatal enclos erra confusément ;  
Bientôt les voeux , les cris , les sanglots retentissent ,  
Tous les yeux sont en pleurs , toutes les voix gémissent ,  
Seulement j'apperçois une jeune beauté ,  
Dont la douleur se tait , et veut fuir la clarté .

Seas larmes cependant coulent en dépit d'elle ,  
 Son œil est égaré , son pied tremble et chancelle ;  
 Hélas ! elle a perdu l'amant qu'elle adorait ,  
 Que son cœur pour époux se choisit en secret ,  
 Son cœur promet encor de n'être point parjure.

Une veuve , non loin de ce tronc sans verdure ,  
 Regrettait un époux , tandis qu'à ses côtés  
 Un enfant qui n'a vu qu'à peine trois étés ,  
 Ignorant son malheur , pleurait aussi comme elle .  
 Là , d'un fils qui mourut en suçant la mammelle ,  
 Une mere au destin reprochait le trépas ,  
 Et sur la pierre étroite elle attachait ses bras .  
 Ici des laboureurs au front chargé de rides ,  
 Tremblans , agenouillés sur des feuilles arides ,  
 Venaient encor prier , s'attendrir dans ces lieux  
 Où les redemandait la voix de leurs ayeux .

Quelques vieillards sur-tout , d'une main languissante ,  
 Embrassaient tour-à-tour une tombe récente .  
 C'était celle d'Hombert , d'un mortel respecté ,  
 Qui depuis neuf soleils en ces lieux fut porté .  
 Il a vécu cent ans , il fut cent ans utile .  
 Des fermes d'alentour le sol rendu fertile ,  
 Les arbres qu'il planta , les heureux qu'il a faits ,  
 A ses derniers neveux conteront ses bienfaits .  
 Souvent on les vanta dans nos longues soirées .

Lorsqu'un hiver fameux désolait nos contrées ,  
 Et que le grand Lanis dans son palais en deuil ,  
 Vaincu , pleurait trop tard les fautes de l'orgueil ,  
 Hombert , dans l'âge heureux qu'embellit l'espérance ,  
 Déjà d'un premier fils bénissait la naissance .  
 Le rigoureux janvier , ramenant l'aquilon ,  
 Détruit tous les trésors qu'attendait le sillon .  
 Sur les champs dévastés la mort seule domine ;  
 Deux mois dans nos climats , la hideuse famine

Courut seule et muette en dévorant toujours.  
 Hombert désespéré , sa femme sans secours ,  
 Voyaient le monstre affreux menacer leur asyle ;  
 Ils pleuraient sur leur fils ; leur fils dormait tranquille.  
 O courage ! ô vertu ! renfermant ses douleurs ,  
 Hombert pour la sauver fuit une épouse en pleurs.  
 Soldat , il prend le glaive , il s'exile loin d'elle ;  
 Mais , du milieu des camps , sa tendresse fidèle ,  
 A sa femme , à son fils se hâtait d'envoyer  
 Ce salaire indigent , noble prix du guerrier.  
 On dit que de Villars il mérita l'estime ;  
 Et même sous les yeux de ce chef magnanime ,  
 Aux bataillons d'Eugene il ravit un drapeau.  
 La paix revint , alors il revit son hameau ,  
 Et pour le soc paisible oublia son armure.

Son exemple éclairant une aveugle culture ,  
 Apprit à féconder ces domaines fringrats ;  
 Ce rempart tutélaire élevé par son bras ,  
 Du fleuve débordé contint les eaux rebelles !  
 Que de fois il calma les naissantes querelles !  
 Lui seul para ces monts de leurs premiers raisins ,  
 Et même il transporta sur les mûriers voisins ,  
 Ce ver laborieux qui déroule en silence  
 Les fragiles réseaux filés pour l'opulence.

Tu méritais sans doute , ô vieillard généreux ,  
 Les honneurs de ce jour , nos regrets et nos vœux .  
 Aussi le prêtre saint , guidant la pompe auguste ,  
 S'arrêta tout-à-coup près des cendres du juste.  
 Là , retentit le chant qui délivre les morts .  
 C'en est fait , et trois fois dans ses pieux transports ,  
 Le peuple a parcouru l'enceinte sépulchrale ,  
 L'homme sacré , trois fois y jeta l'eau lustrale ,  
 Et l'écho de la tombe aux mânes satisfaits ,  
 Répéta sourdement : Qu'ils reposent en paix .

Tout se tut , et soudain , ô fortuné présage !

Le ciel vit s'éloigner les fureurs de l'orage ,

Et brillant au milieu des brouillars entrouverts ,

Le soleil , jusqu'au soir , consola l'univers .

*Par le cit. FONTANES , membre de l'Institut national de France , professeur aux Écoles centrales de Paris.*

## A N N O N C E S.

### L I V R E S F R A N Ç A I S.

*Hymnes pour toutes les Fêtes nationales; précédés de réflexions sur le culte exclusif et les prêtres, extraites d'Helvétius , d'une prière à l'Être Suprême , etc. Par P. J. B. Nougaret. Un volume in-12 de 148 pages. Prix , 125 l. en assignats et 20 sous en numéraire , franc de port. A Paris , chez l'auteur , rue des Anglais., n°. 10 , près celle des Noyers ; Léouvet , au palais Égalité ; Deroy , libraire , rue du Cimetière-André-des-Arts , n°. 15 , etc.*

*Moral d'un Adorateur , ou l'Art d'être heureux en société ; par J. F. C. Blanvillain. Brochure in-18 de 72 pages. A Paris , chez l'auteur , cloître Saint-Germain-l'Auxerrois , n°. 13.*

*Guide des Amateurs et des Étrangers voyageurs aux environs de Paris , avec une indication des beautés de la nature et de l'art , qui peuvent mériter l'attention des curieux. Deux volumes in-12. Prix , grand papier , 3 liv. 10 sous ; petit papier , 3 l. pris à Paris. — A Paris , chez Delaplace , libraire et commis-  
sionnaire , rue de Sorbonne , n°. 376. 1788.*

*Les Pensées de Pope , avec un abrégé de sa vie. Un volume in-12. Prix , 30 sous , pris à Paris. — A Paris , chez le même. L'an IV de la République.*

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De New-York, le 31 mai 1796.*

ON apprend que les agens du Directoire exécutif ont publié, à leur arrivée à Saint-Domingue, une proclamation tendante au rétablissement immédiat de l'ordre et de la culture.

On a eu aussi avis que la division qui portait les agens, a pris onze transports anglais destinés pour la Jamaïque; et que sur vingt-cinq autres transports qui s'étaient séparés de la dernière flotte, expédiée d'Angleterre pour la Martinique, vingt-trois ont été pris par des frégates françaises.

### ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 5 juillet 1796.*

Les camps fermés par les Turcs dans les environs d'Andrinople contenaient près de trois cents mille hommes de toutes armes, avec une artillerie formidable, exercée à l'europeenne. La plus grande partie de ces troupes s'est mise en mouvement. Cent cinquante mille hommes ont passé le Danube en se portant sur Yassi et sur Bender; cinquante mille ont pris la route de Banialuca, de Bosna-Serai et de Mostar; et l'avant-garde est arrivée à Nicopolis; un

cordón d'autres troupes s'étend depuis Belgrade jusqu'à Ismaïl.

Le motif de ces armemens extraordinaires est encore dans le champ des conjectures. On dit qu'une conjuration avait été formée à Constantinople pour détrôner le sultan; et que les conjurés, parmi lesquels on comptait plusieurs pachas des provinces, se fondaient principalement sur ce que le grand-seigneur protégeait plus les étrangers que les individus de sa nation; qu'il n'avait pas assez de respect pour l'alcoran, et que tous ses ministres étaient sans capacité. Plusieurs fois, des écrits séditieux ont été affichés dans les mosquées. Ces apparences d'une révolte prochaine ont déterminé le sultan à se mettre à la tête d'une armée nombreuse qui puisse faire respecter sa volonté. On ajoute qu'il n'y aura point de rupture avec la Russie, et encore moins avec l'empereur.

Les lettres de Pétersbourg portent que la cour vient de faire publier que le feld-maréchal Valerian-Soubow vient de prendre la ville et le fort de Derbent, situés sur la côte de la mer Caspienne. C'est le 16 mai que ce boulevard de l'empire de Perse, dont on compare la force au rocher de Gibraltar, s'est rendu aux troupes de l'impératrice. Douze mille hommes qui en formaient la garnison, le kan et beaucoup d'officiers généraux y ont été faits prisonniers, après dix jours de bombardement. Les magasins et les munitions qu'on a trouvés dans cette place sont immenses.

Le prince de Nassau vient d'être envoyé de Pétersbourg à Vienne avec une mission qu'on dit être

très-importante ; et dans sa route, il a répandu que l'intention de Catherine était de faire alliance avec le grand-seigneur, si celui-ci voulait y accéder.

On écrit de Copenhague que l'escadre suédoise, composée de huit vaisseaux de ligne et de trois frégates, commandées par le vice-amiral Nördenskiöld, vient d'arriver dans cette rade pour se joindre à l'escadre danoise, et qu'elles se disposent à mettre ensemble à la voile.

On a long-tems loué Catherine II. Les principes de tolérance religieuse qu'elle avait affichés lui avaient valu, de la part des philosophes, des hommages sans nombre. On va voir comment cette *Sémiramis du Nord* accorde sa conduite avec les écrits publiés sous son nom. Ses nouveaux sujets dans l'Ukraine, la Volhynie, la Pologne, lui ont prêté serment de fidélité. Le jour même où ce serment fut reçu, il fut ordonné à tous les Grecs du rit-latin qui se trouvent dans ces contrées, de vivre dans la suite conformément à la religion russe, sous peine du bannissement et de la confiscation de leurs biens. Il n'y aura plus qu'un seul calendrier, qu'ils seront obligés de suivre pour l'indication de leurs fêtes. Cette loi s'étend aux Juifs, qui, en conséquence, devront transporter au dimanche la célébration du sabat.

*De Vienne, le 20 juin.* La mésintelligence qui regne dans les opérations militaires, et qui de tout tems a été l'origine de tous nos maux, a déterminé sa majesté l'empereur à donner carte blanche au président du conseil de guerre, le comte de Nostiz, connu par ses talents.

On paraît prendre beaucoup d'intérêt aux opérations futures de l'armée d'Italie en Tyrol : elle a

déjà été renforcée par 15 mille hommes. Une autre armée de 40 mille hommes se rassemble dans les environs de Klagenfurt, Laibach et Trieste ; elle sera commandée par les généraux les plus expérimentés, le comte Weutzel, Colloredo, Neybauer et Specht.

On a découvert en Tyrol une conspiration ourdie par plusieurs principaux seigneurs, tendant à renverser la monarchie : les chefs ont été arrêtés et conduits ici sous bonne escorte.

*Du 25 juin.* La cour de Vienne ayant pressé l'impératrice de Russie de lui envoyer les secours qu'elle lui a promis depuis long-tems, Catherine II a répondu qu'elle n'avait point oublié ses engagemens, que ses troupes étaient prêtes à marcher, mais qu'elle avait trouvé un moyen de servir l'empereur, beaucoup plus efficace, que ne pourrait l'être une armée, et ce moyen consiste dans la déclaration verbale suivante qu'elle a ordonné à son chargé d'affaires, M. de Struve, de faire à la diète de l'Empire.

“ Sa majesté impériale de toutes les Russies a suivi avec la plus grande attention les tristes événemens d'une guerre si décisive pour le sort de l'Allemagne. Tout en applaudissant au zèle et au patriotisme que plusieurs états de l'Empire ont déployés sans relâche pour la défense de la cause générale, elle ne peut cacher la peine que lui causent la tiédeur de plusieurs autres, et le manque d'accord qui se manifeste de toutes parts. Etant liée de nouveau par les engagemens les plus intimes avec le chef de l'Empire, elle croit devoir sommer, en vertu de ces rapports, les princes et états de l'Empire de se réunir à leur chef, et de ne pas abandonner la coalition qui peut seule leur assurer une paix honorable et la conservation de la constitution germanique, dont le maintien sera toujours pour sa majesté impériale un objet de la plus vive sollicitude. ”

#### ITALIE. *De Gênes, le 27 juin.*

Le général en chef Buonaparté et le commissaire Salicetti, en revenant d'Alexandrie dont ils ont pris possession le 15, s'arrêtèrent à Novi, ville de la république de Gênes,

et manderent le gouverneur, pour se plaindre de ce que les brigands de Pozzolo et des environs trouvaient un asyle à Novi, et y vendaient publiquement les produits de leurs vols et de leurs assassinats. On dit que le gouverneur s'excusa sur son défaut de moyens. Le général en chef et le commissaire prirent le parti d'envoyer à Gênes le général Murat, gouverneur de Tortone, pour présenter au gouvernement la nécessité de prendre sur-le-champ des mesures efficaces, et dispenser ainsi les Français du soin de faire eux-mêmes la police de Novi. En conséquence, le général Murat a présenté au doge une note officielle, qu'il n'a pas voulu remettre, comme de coutume, entre les mains du secrétaire d'état, pour éviter les négligences et les suppressions qui ont eu lieu quelquefois en pareil cas. Le général se rendit au palais avec Faipoult; tous les deux ont été introduits dans le salon de résidence, à portes fermées. Il a, dit-on, exposé de vive voix à cette assemblée, avec beaucoup de fermeté, qu'il était de sa sagesse de faire droit aux réclamations suivantes.

1<sup>o</sup>. Le rappel du gouverneur de Novi, pour la négligence coupable qu'il a mise à réprimer les vols et assassinats qui ont été commis aux limites de sa juridiction. Il s'est, dit-on, trouvé chez quelques habitans de Novi beaucoup de sabres, fusils, uniformes et autres effets enlevés aux militaires français qui ont été les victimes des brigands de Pozzolo et des environs.

2<sup>o</sup>. L'envoi de troupes gênoises en nombre suffisant pour maintenir la sûreté des chemins et empêcher les meurtres aux limites de l'état de Gênes et du Piémont.

3<sup>o</sup>. L'expulsion, dans deux fois vingt-quatre heures, du comte Girola, ministre impérial, qui a violé le droit des gens, en fourniissant aux révoltés d'Arquata, des munitions de guerre et des armes ramassées à Gênes, ainsi que pour avoir protégé ouvertement les chefs des assassins, dont quelques-uns ont été trouvés munis de patentes ou lettres de marque, délivrées par ses agens au nom de la cour de Vienne.

Le gouvernement a aussi-tôt pris la résolution de rappeler le gouverneur de Novi, et d'envoyer à sa place un commissaire-général avec des pouvoirs très-étendus, et un renfort de troupes. C'est M. François Cataneo qui a été chargé de cette mission. Comme il est personnellement agréable aux Français, on croit qu'il réussira à maintenir la bonne harmonie entre le gouvernement gênois et les chefs de l'armée française.

Quant au 3<sup>e</sup>. article de la demande du général Murat, il n'y a pas eu de décret du petit conseil. Il a seulement été arrêté que le gouvernement prendrait des informations et s'assurerait si ce ministre a réellement violé le droit des gens, de manière à ne pouvoir pas le réclamer lui-même en sa faveur. Le conseil a fait dire par le secrétaire d'état au ministre de France qu'il prendrait cette affaire dans la plus grande considération, et il a en même-tems envoyé un courrier à Paris pour représenter au Directoire que le gouvernement ne peut, sans compromettre la tranquillité de la nation génoise, faire droit à la demande des Français que sur des preuves évidentes.

Les Français ont adopté, relativement aux fiefs impériaux, le parti le plus propre à y rétablir l'ordre et la paix ; c'est d'en prendre possession au nom de la République Française, et d'exiger serment de fidélité des propriétaires. Tous les vassaux, délivrés de la tyrannie féodale, s'attacheront bientôt au gouvernement français, et il ne sera plus possible d'abuser de leur ignorance pour les soulever.

*De Bologne, le 22 juin.* Samedi, un détachement considérable de cavalerie française arriva ici avec un commissaire et 30 officiers, et se rendit sur la place d'armes. Le commissaire alla chez le gonfalonnier, chef du sénat de Bologne, et ensuite chez le cardinal-légat, gouverneur de la province, et eut avec eux une longue conférence. Le gouvernement fit bientôt répandre dans la ville que le lendemain il arriverait une colonne d'infanterie française, qui probablement serait suivie de plusieurs autres ; mais que ces troupes venaient comme amies, qu'elles paieraient tout argent comptant, et qu'elles observeraient la plus exacte discipline. Le gouvernement donna en même tems les ordres nécessaires pour faire préparer les logemens et les provisions demandés par les Français.

Hier, on vit avec surprise arriver ici la garnison de *Forte Urbino*, désarmée et prisonnière de guerre.

Ce matin, la première colonne française, qu'on dit de 6 mille hommes, est entrée dans Bologne. Les anciens du sénat ont été au-devant du général français pour le complimenter ; ils ont été accueillis de la manière la plus honorable, et ont reçu l'assurance des intentions amies des Français. Le cardinal-légat n'a pas reçu le même accueil ; le général lui a déclaré qu'il était prisonnier de guerre, et qu'il serait gardé comme ôtage pour répondre de la conduite des agents

**du gouvernement.** Les Français ne font que d'arriver. Il est difficile de dire quelle sera leur conduite et quels sont leurs projets.

**S U I S S E. De Basle, le 30 juin.**

La première résolution prise par le canton de Fribourg, concernant les émigrés français, est conçue en ces termes :

„ Leurs excellences nos souverains seigneurs supérieurs du grand conseil ayant, par leur arrêté du 16, courant, provisoirement ordonné le départ de tous les émigrés et déportés français, tant ecclésiastiques que laïcs, cartouchés et non cartouchés, depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 45 ans révolus, tous ceux que cet arrêté concerne sont en conséquence avertis de se pourvoir d'un autre asyle, et de quitter ce canton d'ici au 15 juillet prochain, et les non cartouchés des deux sexes dans le terme de huitaine, avec injonction à tous de remettre, à leur départ, ès-mains du seigneur banneret du quartier de leur demeure, ou leurs cartouches, ou leurs permissions.

„ La commission croit devoir en outre les prévenir de l'ordre donné à la chancellerie, de ne leur expédier aucun passe-port pour voyager en Suisse, et qu'il ne sera accordé aucune audience à ce contraire. „

Donné le 17 juin 1796.

On porte à huit ou dix mille le nombre de ceux qui doivent sortir en exécution de cette ordonnance.

**ANGLETERRE. De Londres, le 20 juin.**

Notre gouvernement est enfin déterminé à ne plus donner de secours à l'empereur. Le nouvel emprunt de 3 millions, dont on croyait les fonds déjà faits, d'après l'opinion qu'on avait conçue de la complaisance du nouveau parlement, n'aura pas lieu; mais ce n'est pas la faute de M. Pitt. Les représentations faites par le gouverneur et le sous-gouverneur de la banque, ont seules produit ce changement inattendu. Ils ont tellement fait sentir le danger où l'on exposerait le crédit public, par un nouvel envoi d'espèces sur le continent, que le ministre a été obligé d'abandonner son projet.

Le département de la guerre vient de publier un ordre général pour l'formation immédiate des camps dans tout le royaume; ceux qui sont sur les côtes doivent être complétés le plus promptement possible.

Si les Français prennent possession de Livourne, ils nous empêcheront

empêcheront d'en retirer à l'avenir tous les objets de subsistance par lesquels nous avons jusqu'à présent, avec si peu de succès, cherché à captiver la fidélité et la bienveillance des Corses.

Le prix du pain à Londres était, ces jours-ci, d'environ 6 sous de France la livre.

Les lettres des Indes occidentales, arrivées le 16, nous annoncent que Sainte-Lucie résiste toujours, avec le plus grand succès, aux attaques de nos troupes.

On croyait que les forces formidables du général Abercrombie auraient assez effrayé les Français, pour nous permettre de la reprendre par un coup de main, et que nous aurions ainsi conservé toutes nos forces pour terminer les autres objets de la campagne; mais les Français ont eu une telle confiance dans la fidélité des negres et des naturels du pays, que, dépourvus de troupes régulières dans l'isle, ils se sont déterminés à la plus opiniâtre résistance.

L'armée du général Abercrombie, composée de 15 mille hommes, a été 14 jours sur la côte, sans pouvoir les amener à une capitulation.

Ils ont soutenu un assaut, et se sont montrés décidés à courir tous les dangers d'un second, après lequel ils se seraient retirés dans les montagnes, et auraient soutenu une guerre beaucoup plus terrible pour les troupes européennes que des attaques régulières, une guerre de poste et de climat.

Telle est, sans exagération d'une côté, et sans dissimulation de l'autre, le résultat des nouvelles de Sainte-Lucie.

L'armée du général Abercrombie, lorsqu'elle prit des Barbades, était d'environ 9000 hommes; elle a été renforcée par 6000 hommes des troupes parties avec l'amiral Christian.

Une autre lettre de Saint-Kitt, datée du 19 mai, confirme cette nouvelle de la résistance vigoureuse de Sainte-Lucie. Les Anglais n'ont pu parvenir qu'à prendre un seul poste. Le colonel Malcolm a été tué dans cette affaire.

Le Morne-Fortuné, le poste le plus fort de l'isle, est défendu par 4000 hommes de toute couleur, tous bien armés et bien déterminés: on croit que M. Hugues est dans ce fort. Il faudra verser beaucoup de sang pour reprendre cette île; Sainte-Lucie a toujours été le tombeau des soldats anglais.

La Grenade et Saint-Vincent sont toujours dans le même état, et y resteront tant que nous n'aurons pas soumis Sainte-Lucie. On nous avait beaucoup parlé des dispositions de révolte de Sainte-Lucie; mais nos troupes n'ont rien vu de tout

cela. Les habitans, et principalement les noirs, sont au contraire extrêmement attachés à la cause de la révolution.

On parle d'une lettre de la Dominique, du 10 mai, qui annonce la prise de Sainte-Lucie ; mais il est probable que c'est une erreur, et qu'on a confondu la prise du poste de Saint-Kitt avec celle de l'isle.

L'ex-ministre Calonne, dit *le Morning-Chronicle*, est devenu l'objet de la haine du ministere et des sarcasmes de ses écrivains, parce qu'il a prouvé que les ressources de la France n'étaient pas aussi épuisées qu'on avait cru politique de le dire. Nous pouvons juger par-là du caractere des émigrés français que notre gouvernement a jugés dignes de son estime et de ses encouragemens.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### CORPS LÉGISLATIF.

*Séances des deux conseils, du 15 au 25 messidor.*

Dumolard et Duchâtel, membres du conseil des Cinq-cents, y ont successivement pris la parole, et fait chacun un rapport au nom de la commission des finances. Le premier a exposé qu'il était indispensable de fixer à un prix moyen et favorable aux contribuables la valeur du bled-frument, d'après laquelle doivent être payés les fermages et la contribution foncière pour l'an IV, et d'appliquer cette mesure aux transactions entre les particuliers.

Duchâtel a fait sentir combien il était utile et avantageux de faire payer incessamment aux soumissionnaires des biens nationaux le troisième quart du prix de leurs acquisitions.

Le conseil a en conséquence pris deux résolutions : par la première, le prix de la livre de bled-frument, d'ici au 1<sup>er</sup>. fructidor, est fixé à 16 sols en mandats. Tout contribuable et tout débiteur de fermages pourront, pour les termes qui seront échus au 1<sup>er</sup>. fructidor, acquitter avec des mandats, dans la proportion déter-

minée par cette résolution, ce qu'ils doivent payer en valeur représentative.

Par la seconde, les soumissionnaires de domaines nationaux sont tenus d'acquitter le prix du troisième quart de leur acquisition, d'ici à dix jours, dans les départemens de Seine, de Seine et Oise et de Seine et Marne, et d'ici à quinze jours dans les autres départemens.

Echasseraux l'aîné dit, dans la séance du 17, que l'intérêt pressant de la République exige que le Corps législatif se hâte de débarrasser le commerce de ses entraves, et de multiplier les moyens d'accroissement et de prospérité. Il demande qu'on discute à l'instant le projet qu'il a présenté, relatif aux exportations. La discussion s'ouvre, elle entraîne de vifs débats qui se prolongent. Quelques articles du projet sont néanmoins adoptés sauf rédaction. D'autres, en plus grand nombre, sont renvoyés à la commission, qui demandera des renseignemens au Directoire exécutif, sur plusieurs marchés avec l'étranger.

Le Directoire envoie un message, annonçant au conseil l'envoi des pieces relatives aux membres du bureau central qui doivent paraître le lendemain à la barre; et sur la motion de Dumolard, la commission est chargée de présenter la série des questions à faire par le président aux prévenus.

Le conseil des Anciens ne s'est gueres occupé dans ses séances, des 16 et 17, que d'intérêts particuliers. La législation criminelle sur les sourds et muets est le seul objet d'utilité publique. Le rapporteur avait proposé le rejet de la résolution, mais la décision a été ajournée.

Organe d'une commission spéciale, Daunou fait adopter, dans la séance du 18 du conseil des Cinq-cents, la série des questions que fera le président aux membres du bureau central.

Le président : J'annonce au conseil que je reçois à l'instant un message, dans lequel le Directoire nous donne la nouvelle d'une victoire remportée par l'armée de Rhin et Moselle. Un secrétaire en va donner lecture. ( Silence. )

**Le secrétaire :** La victoire est fidelle à nos drapeaux en Allemagne , comme elle l'est en Italie. L'armée de Rhin et Moselle vient d'en remporter une brillante et complète à Rincheld. Une affaire générale a eu lieu le 10 messidor ; les troupes républicaines , ainsi que les généraux , y ont déployé cette audace nationale et ce courage intrépide , dont ils ont donné tant de preuves dans cette campagne. L'ennemi a laissé 10 pieces de canon , 1200 prisonniers , 600 chevaux et un champ de bataille couvert de ses morts. Sa perte est énorme , c'est l'expression du général Moreau. Pendant que cette attaque avait lieu sur le Haut-Rhin , l'armée de Sambre et Meuse ne restait pas immobile ; elle passait ce fleuve sur trois points , à Cologne , à Coblenz , à Andernach.

**Le Directoire** vous invite à fixer vos regards d'une manière particulière sur les triomphes de ces braves armées , qui , après avoir battu et humilié l'Autriche et l'Angleterre , réduiront enfin ces puissances à faire une paix glorieuse pour la République.

**Dumolard :** A de nouveaux triomphes doivent répondre de nouveaux témoignages de l'estime , de l'admiration et de la reconnaissance nationale. Ce devoir est d'autant plus doux à remplir pour des législateurs , que les victoires qu'on nous annonce , sont un acheminement à une paix glorieuse que la France désire , et dont l'Europe a besoin. C'est ce sentiment que le Directoire exprime à la fin de son message , et qui ne saurait être un témoignage de faiblesse. Il est beau de tendre à ses ennemis l'olive de la paix , quand on a le front ceint des lauriers de la victoire. Je demande que le conseil décrète que l'armée de Rhin et Moselle ne cesse de bien mériter de la patrie. — Adopté avec urgence.

Les membres du bureau central paraissent à la barre ; ils sont interrogés. Il résulte de leurs réponses que les mandats d'amener lancés contre les représentans du peuple , sont l'effet d'une erreur , et que l'immensité de leurs occupations dans un tems où il fallait suivre les traces de la nouvelle conspiration les leur a fait signer de confiance. Cambacerès prend

la parole , et dit qu'il était dans l'ordre des devoirs du conseil de citer à la barre des fonctionnaires publics qui pouvaient être soupçonnés d'avoir pris part à l'attentat commis envers la représentation nationale , mais que l'exposé simple de leur justification ne permet pas de laisser peser plus long-tems sur leur tête un soupçon injurieux . Dumolard est du même avis . Il propose un message au Directoire , contenant qu'il n'y a lieu à délibérer sur la mise en accusation des membres du bureau central . Cette proposition est adoptée .

Le conseil des Anciens rejette comme insuffisante la résolution qui déterminait le mode de procéder en justice criminelle , contre les sourds-muets .

Leçouteux lui soumet le résultat de l'examen fait par la commission dont il est l'organe , de la résolution qui accélère le paiement du troisième quart des biens nationaux soumissionnés . Elle pense que les porteurs de mandats y trouveront une nouvelle garantie , qu'ils seront payés à bureau ouvert . Car les mandats reçus en paiement des biens nationaux seront retirés à mesure qu'ils rentreront , et n'alimenteront plus la circulation . La commission exprime aussi son vœu , que le mode de paiement du trésor public , et celui des citoyens pour leurs transactions particulières , soit le même , afin que ceux-ci ne soient plus la dupe des fripons et des agioteurs . La résolution est approuvée .

Villers présente de nouveau , dans la séance du 19 du conseil des Cinq-cents , le projet ajourné tendant à ce qu'il soit donné à chaque membre de l'institut national une indemnité de quinze cent liv . , et à faire un fonds pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de cet établissement ; on réclame l'ajournement pour la seconde fois ; il est prononcé . Pastoret s'y oppose . L'institut national , dit-il , est dans la constitution . Ses membres sont des fonctionnaires publics , et ont droit à un traitement , on ne peut le leur refuser , et par conséquent en ajourner la demande . Boissy-d'Anglas et Cambacerès partagent son avis . Ils observent que la nation parvenue

au plus haut périodé de la gloire, ne souffrira pas que l'homme de lettres soit forcé par le besoin d'abandonner son cabinet pour aller chercher à vivre dans la boutique de l'artisan. Le conseil rapporte l'ajournement et adopte la résolution.

Le 20. Delahaye dénonce des agioteurs qui voyant avec chagrin que le mandat commence à prendre faveur, sont venus à la bourse avec des sommes immenses, et en l'offrant à un prix inférieur, sont parvenus à le faire baisser. Il demande qu'on s'informe des mesures qu'à prises le Directoire pour arrêter le cours de semblables infamies. Camus dit que ces agioteurs se présentent à la bourse comme agents du gouvernement. Il assure que ceux-ci ne se font point connaître, et que leurs noms sont aussi secrets que les opérations dont ils sont chargés. Le message au Directoire est résolu.

Le conseil des Anciens qui avait été plusieurs jours en comité général pour l'affaire de Drouet, rend aujourd'hui 20, sa séance publique pour procéder à l'appel nominal sur cet objet. 140 votans ont opiné qu'il y avait lieu à accusation, et 58 seulement ont pensé le contraire. En conséquence, il a prononcé le renvoi à la haute-cour de justice.

Le conseil des Cinq-cents a adopté, le 21, une résolution sur la fabrication de la poudre.

Hardy demande de lui soumettre, sur un article de la constitution, quelques doutes que dans les circonstances il lui paraît important d'éclaircir.

Aux termes d'un article de la constitution, tout citoyen peut en appeler au tribunal de cassation ; ce tribunal doit annuler les actes des juges qui ont excédé leurs pouvoirs, et les dénoncer au pouvoir exécutif, s'il y a nécessité.

Cet article est-il applicable à la haute-cour ? la constitution n'en dit rien. Ceux pourtant qui la composent sont hommes ; ils peuvent se tromper ; ils peuvent prévariquer. Leurs erreurs resteront-elles sans être redressées, leurs délits sans être punis ? Un citoyen jugé par cette cour, et qui par cela même semble privilégié, sera-t-il spolié d'un droit dont

jouissent tous les citoyens jugés par les citoyens ordinaires ? Hardy demande le renvoi de cette question à une commission.

Dumolard pense que ce n'est pas ici la seule difficulté que le conseil aura à lever.

Il s'en présente une sur la connexité : un citoyen privilégié doit-il entraîner devant la haute-cour ses co-accusés judiciables des tribunaux ordinaires ?

Mais pour s'occuper de ces questions, Dumolard pense que le conseil doit attendre que la décision du conseil des Anciens sur l'affaire de Drouet lui soit officiellement connue.

Hardy réplique que sa proposition n'a rien de commun avec cette décision ; que c'est une question importante en elle-même, et qu'il faut bien trancher.

Le conseil ordonne le renvoi. — Il adopte ensuite, avec nombre d'amendemens, le tarif sur les droits d'exportations.

Guyomart se plaint, dans la séance du 22, d'un arrêté du Directoire qui porte que les fêtes des 14 juillet et 10 août seront célébrées les 9 et 10 thermidor. Il pense qu'elles doivent l'être séparément, et à leur jour, comme celle du 21 septembre, époque de la fondation de la République. Le 14 juillet et 10 août, dit-il, appartiennent l'un et l'autre à la République, puisque le premier a frayé le chemin de la liberté, et le second renversé le trône. Un message sera envoyé au Directoire sur cet objet.

Dauchy, organe de la commission des finances, et chargé de présenter un rapport sur les transactions de particulier à particulier, demande que le conseil se forme en comité secret. Les tribunes sont évacuées.

Chez les Anciens, Legrand propose, le 21, d'approuver la résolution qui fixe à 16 sous en mandats la livre de bled. La discussion a lieu en comité secret, et son approbation en est le résultat.

Delmas fait, le 22, un rapport sur la résolution qui fixe la compétence des conseils militaires. La commission l'a trouvée sage et conforme aux principes. Goupil dit qu'elle ne comprend pas ceux qui

sont à la suite des armées ; mais Lanjuinais lui répond que les individus qui suivent les armées en sont portion, et se trouvent ainsi renfermés dans un des articles. Le conseil la sanctionne.

Le conseil des Cinq-cents entend, le 23, le rapport de Treilhard sur la question si les complices de Drouet seront traduits avec lui à la haute-cour nationale. Vous avez renvoyé, dit-il, à la commission chargée de vous tracer la route à suivre dans l'affaire de Drouet, l'examen de plusieurs difficultés qui se sont élevées depuis sa mise en accusation. Vous avez demandé, 1<sup>o</sup>. si tous les prévenus du même délit que Drouet devaient être traduits à la haute-cour ; 2<sup>o</sup>. si les jugemens de ce tribunal supérieur seraient soumis à l'appel ; 3<sup>o</sup>. s'il y aurait près ce tribunal un commissaire du pouvoir exécutif ; 4<sup>o</sup>. enfin, quel serait le mode d'organiser la haute-cour.

La commission s'est occupée de ces objets : son travail est bientôt prêt, et sous peu de jours il sera soumis à votre décision. Mais il en est un sur lequel il faut que le conseil prenne une détermination prompte. Tous les accusés du même délit seront-ils traduits à la haute-cour nationale ? La commission est partie du principe qu'on ne peut disséminer dans divers tribunaux les accusations du même délit ; que l'intérêt général et l'intérêt de chaque accusé exigent que tous les complices soient réunis dans le même tribunal, parce que chacun d'eux peut être ou une preuve à charge ou une preuve à décharge. Or, la constitution, en ordonnant que la haute-cour de justice jugera les membres du Corps législatif et du Directoire, ne porte aucune clause contraire au principe, que tous les accusés doivent être jugés par le même tribunal. Ce principe reste donc dans toute intégrité. En conséquence, la commission vous propose la résolution suivante : Tous les prévenus de complicité dans le crime de conspiration, dénoncé par le Directoire le 21 floréal, qui ont été ou qui seraient mis en accusation, seront traduits à la haute-cour nationale, pour y être jugés conjointement avec le représentant Drouet, accusé du même délit.

Dumolard demande qu'on fasse une loi générale. Le projet de Treilhard est adopté avec cet amendement.

La séance du 23 du conseil des Anciens a été remplie par des objets d'intérêt particulier. Il a sanctionné le lendemain, 1<sup>er</sup>. la résolution relative à l'organisation du tribunal de cassation ; 2<sup>e</sup>, celle qui accorde aux fonctionnaires et employés pour messidor, le double de leur traitement ; 3<sup>e</sup>, celle concernant les complices de Drouet. Il a rejeté celle qui n'accordait que trois mois pour réclamer les biens des condamnés et des déportés.

Le Directoire annonce le même jour au conseil des Cinq-cents, qu'en réunissant les fêtes des 14 juillet et 10 août il s'est conformé à la loi du 3 brumaire dernier. Une commission est nommée pour examiner s'il ne convient pas de rapporter la disposition de cette loi qui y est relative.

Boutoux présente un rapport sur le respect dû aux morts, et les mesures de police à prendre pour honorer d'une manière convenable les dernières déponilles de l'humanité. Il propose d'arrêter que chaque commune de la République choisira un ou plusieurs lieux pour l'inhumation des morts : ils seraient achetés et entretenus à ses frais : ils seraient placés hors de l'enceinte des communes, et sous la surveillance des autorités civiles : ils seraient décorés d'une statue représentant l'immortalité avec cette inscription : *La tombe est pour l'homme vertueux le berceau de l'immortalité*. On lirait celle-ci sur la porte : *La mort est pour l'homme de bien le commencement de la félicité*.

Baraillon présente un autre projet, pour être substitué à celui de la commission. On demande l'impression ; mais Talot réclame la question préalable. Les cultes sont libres, dit-il ; il est permis à chacun d'adorer Dieu à sa manière, et de se faire enterrer comme bon lui semble. Ne nous érigions pas en créateurs d'un culte nouveau : faisons de bonnes lois pour les vivans. Nous avons tout au plus à faire une loi de police sur les enterremens. Le conseil ordonne l'im-

pression et l'ajournement. — Le conseil reprend son comité général. Il est 2 heures et demie.

*Nota* A 5 heures et demie le comité général a cessé. Il n'y a pas eu de résultat public.

Le conseil se forme ensuite en comité général, et le continue le 4<sup>e</sup>. Ce qu'il en a transpiré se réduit à ceci: La commission des finances propose, 1<sup>o</sup>. de déclarer libres les transactions de particulier à particulier; 2<sup>o</sup>. de fixer un cours au mandat, et laisse la liberté à tout débiteur de s'acquitter avec ce papier-monnaie au cours fixé par la loi, à moins qu'il n'ait été stipulé autrement entre le créancier et le débiteur; 3<sup>o</sup>. de rapporter la loi du 28 ventôse dans la partie relative aux peines portées contre ceux qui seront accusés d'avoir décrié les mandats; 4<sup>o</sup>. d'arrêter que les loyers et fermages seront payés en mandats au cours, et que ce cours sera établi sur la taxe de la livre de bled, à quelque prix qu'elle soit portée chaque mois; mais les opinions ont été très-divergentes. La majorité du conseil paraît ne point abandonner le projet de rendre au mandat sa valeur nominale.

### PARIS. Nonidi 29 messidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.

Le général Hoche est depuis plusieurs jours en cette commune. Il est venu annoncer au Directoire l'entière pacification de la Vendée; et cette heureuse nouvelle a été l'objet d'un message que le Directoire a envoyé hier au Corps législatif. Il n'est aucun ami de la République et de ses concitoyens qui ne doive se féliciter de l'extinction de cette affreuse guerre civile que le cabinet de Londres a excitée et nourrie pendant si long-tems, et dont la France doit conserver un souvenir qu'elle saura bien faire expier un jour. Reconnaissance éternelle au général qui, en se vouant à une entreprise si pénible, a su préférer à une gloire plus éclatante qu'il aurait cueillie sur les frontières, la gloire plus douce de rendre des frères

( 187 )

à la République, et d'arrêter le sang français coulant par la main des Français.

L'envoyé du Pape , chargé de venir demander la paix , pour sa Sainteté , est arrivé ici le 22 de ce mois.

On a publié dans plusieurs journaux la reprise du Cap par les Hollandais et les Français. Cette nouvelle si importante n'est point encore parvenue officiellement.

---

## NOUVELLES OFFICIELLES.

### ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE.

Depuis le passage du Rhin les opérations de l'armée commandée par le général Moreau , n'ont été qu'une suite non interrompue de succès.

Par ses dépêches du 11 messidor du quartier général d'Offenbourg , le général rend compte de l'affaire de Renchen ; l'action a été vive sur tous les points ; partout l'ennemi a été repoussé et culbuté. Les troupes ne se sont arrêtées qu'à la nuit , et quand embarrassées de chevaux et de prisonniers il leur a été impossible d'aller plus loin.

“ La perte de l'ennemi à cette affaire est énorme. Nous avons pris , tué ou blessé 600 chevaux , fait 1,200 prisonniers , dont 300 blessés , 10 pièces de canon , presque toutes d'artillerie légère. Le champ de bataille était couvert de morts. ”

D'Oberkirch , le 15 messidor. Le général Moreau constate que l'ennemi a été chassé de la position de Knubis au revers des montagnes Noires , et qu'on lui a enlevé une redoute très-forte qu'il avait construite sur la sommité , avec un réduit caserné , entouré de fossés. La bravoure et l'impétuosité des Français pouvaient seules franchir un tel obstacle.

La perte de l'ennemi a été considérable. On lui a fait 400 prisonniers , dont 10 officiers , pris 2 pièces de canon et 2 drapeaux. Le prince Wurtemberg commandait en personne , et avant l'affaire , il avait harangué ses troupes , espérant , disait-il , qu'elles défaîtraieraient mieux ce poste que celui de Kelk.

*Du 17 messidor, au quartier-général à Baden.* Citoyens directeurs, dans mon dernier rapport, je vous rendais compte de mon projet de marcher sur les positions de Rastadt et Freudenstadt.

Hier matin, les troupes se sont mises en mouvement à la pointe du jour, celles aux ordres du général Desaix, pour attaquer tout ce qui se trouvait entre le Rhin et les montagnes ; et le général Saint-Cyr, la position de Freudenstadt.

Cette dernière affaire a été extrêmement vive : les renforts de l'armée autrichienne étaient arrivés ; les armes de nos troupes se trouvaient, d'après les pluies continues, dans un état affreux, et ne faisaient pas feu. Le général Latroche, chargé de cette attaque, a fait charger l'infanterie à la bayonnette, et a emporté la position après la résistance la plus vigoureuse de la part de l'ennemi. Sa perte a été très-considérable en tués ou blessés. On lui a fait environ 100 prisonniers, dont plusieurs cadets. Le général Latroche, dont la bravoure mérite les plus grands éloges, a été blessé d'un coup de feu à la main. La 21<sup>e</sup>. brigade d'infanterie légère, et autres troupes employées à cette attaque, se sont conduites avec une grande bravoure.

La marche de l'aile gauche a été un combat continué, depuis Rulh jusqu'à Osst. L'ennemi, à ce dernier village, a sur-tout opposé la résistance la plus opiniâtre : sa position était excellente ; sa gauche à Baden, et sa droite à la Olbach. On a enfin forcé sa gauche par la montagne ; la charge battue à l'attaque de front du village d'Osst, nous en a enfin rendus maîtres : on y a pris 1 capitaine et environ 80 hommes. Cette attaque était dirigée par le général Sainte-Suzanne et l'adjudant-général Decaen, sous les ordres du général Desaix. Le général Delmas a également chassé tout ce qui se trouvait entre le Rhin et la Olbach.

La nuit et la grande fatigue des troupes m'ont forcé de remettre l'attaque des positions de Rastadt, Kuppenheim et Guerbach au lendemain. Les officiers généraux et les troupes ont continué de donner les plus grandes preuves de talent et de courage. Toutes les armes se sont distinguées. J'ai fait sergent, sur le champ de bataille, un caporal de la 17<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère, qui a fait, lui seul, 3 prisonniers.

Le général Ferino s'est emparé, le même jour, de la position de Bribach, dans la vallée de la Kintzig ; le général Saint-Cyr a appuyé ce mouvement, en faisant marcher des troupes d'Oppenan.

*Du 18 messidor, au quartier-général, à Rastadt.* Citoyens directeurs, je vous ai rendu compte, dans mes dernières dépêches, du combat que nous avons livré à l'ennemi dans sa position entre Oss et Baden, et de mon projet de l'attaquer le lendemain dans sa position de Rastadt; sa gauche appuyait à Guersbach, sur la Murg, et sa droite au Rhin, en avant de Rastadt.

Le général Saint-Cyr, commandant le centre de l'armée, occupé à Freudenstatt, avec une de ses divisions, avait envoyé l'autre au général Desaix, commandant l'aile gauche, et chargé de cette attaque.

Les deux armées se sont abordées sur tout leur front. La bataille a commencé à cinq heures du matin sur Guersbach; la division du général Taponier a attaqué ce poste avec la plus grande bravoure, et il a été forcée, malgré la résistance la plus vive de l'ennemi; le général Lecourbe, qui en était chargé, a continué à pousser l'ennemi jusques vers Ottenaw, pour se trouver à la hauteur de la brigade de droite de la division commandée par le général St<sup>e</sup>.-Suzanne, placée à Eberstein, qui a, sur-le-champ, commencé son attaque entre la Olbach et les montagnes. Le but était de déborder la gauche de l'ennemi, et de le forcer à quitter la belle position de Rastadt, dont l'attaque présentait de grandes difficultés.

L'adjudant-général Decaen, commandant cette brigade, s'est chargé de l'attaque du pont de Kuppenheim, et a envoyé le chef de brigade Gazand, de la 10<sup>e</sup>. d'infanterie légère, renforcé d'un bataillon de la 10<sup>e</sup>. de ligne, pour chasser l'ennemi des montagnes. Ces attaques, appuyées à droite par celle du général Lecourbe, ont eu un plein succès, et après trois heures-du combat le plus opiniâtre, soutenu par les grenadiers Hongrois et Autrichiens, il a été chassé de Kuppenheim, et forcé de repasser la Murg. On lui a fait, sur ce point, environ 300 prisonniers; le général Lecourbe en a pris, de son côté, environ 100, dont 2 officiers et une pièce de canon.

Je ne puis donner trop d'éloges à la valeur des troupes: le 8<sup>e</sup>. de chasseurs à cheval, les 10<sup>es</sup>. demi-brigades d'infanterie légère et de ligne, les 31<sup>e</sup>. et 106<sup>e</sup>. d'infanterie se sont particulièrement distinguées. Le général Lecourbe, l'adjudant-général Decaen et le chef de brigade Gazand ont donné de grandes preuves de talents et de bravoure.

L'ennemi tenait encore la gauche appuyée à la Olbach, dont les bords sont très-marécageux, et occupait le village de

**Nider-Bihel et la belle position de Rastadt ; la droite , vers le Rhin.**

Toute notre cavalerie , et une grande partie de notre artillerie légère , ont été réunies sur son front. L'attaque a commencé à environ quatre heures du soir , par la brigade de gauche de la division de Sainte-Suzanne , l'infanterie , aux ordres du général Joba , et la première ligne de cavalerie , aux ordres de l'adjudant-général Bellavene , et la division du général Delmas , dont la gauche s'appuyait au Rhin .

Au centre , la canonnade a été terrible : l'artillerie du général Delmas prenait l'ennemi en flanc et faisait un grand effet. Notre front souffrait également par la réunion du feu de l'ennemi sur le débouché du bois de Santweyer. L'adjudant-général Bellavene a eu la jambe emportée , en faisant déployer ses troupes. Il a été sur-le-champ remplacé par le général Forest. Le général Bourcier a pris le commandement de la 2<sup>e</sup>. ligne.

La 62<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie , conduite par le général Joba , a forcé le passage de la Olbach , et a attaqué , avec la plus grande bravoure , le bois et le village de Nider-Bihel , qu'elle a emporté , après deux heures du combat le plus vif.

La 16<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère , soutenue de l'infanterie de la division de Delmas , a également emporté les bois en avant d'Ottersdorf ; de sorte que les deux ailes de l'ennemi se sont trouvées débordées. Le feu bien soutenu et bien dirigé de notre artillerie légère , avait acquis de la supériorité sur le sien , et , malgré sa position favorable , il y a été forcé. La grande quantité des gués de la Murg , l'artillerie qu'il avait sur la rive droite de cette rivière , et sa nombreuse cavalerie , lui ont permis de se retirer , sans qu'on pût le mettre en déroute.

Le 2<sup>e</sup>. régiment de chasseurs a fait une charge très-vigoureuse sur le pont de Rastadt , que l'ennemi voulait brûler , et il est parvenu à l'en empêcher ; ce qui nous a permis de le poursuivre dans cette ville , où on lui a pris deux pièces de canon , malgré les charges réitérées de cavalerie , qu'il a faites dans les rues de cette ville ; mais la 16<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère , qui le poursuivait , l'a toujours repoussé par son feu. Sa perte est énorme ; son champ de bataille était couvert d'hommes et de chevaux. On lui a fait , à ces attaques , environ 200 prisonniers.

L'infanterie a attaqué avec la plus grande bravoure ; les

6<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>. et 17<sup>e</sup>. de dragons, 7<sup>e</sup>. de hussards, et 4<sup>e</sup>. de chasseurs, forcés de rester pendant près de trois heures exposés au feu d'artillerie le plus violent, l'ont soutenu avec le plus grand sang-froid. Le 2<sup>e</sup>. régiment de chasseurs s'est particulièrement distingué : l'artillerie légère a fait des prodiges de valeur.

Le général Desaix, commandant l'aile gauche de l'armée, a dirigé ses attaques avec la plus grande intelligence.

Je dois également de grands éloges aux généraux Delmas, Sainte-Suzanne et Joba ; ce dernier a eu son cheval tué sous lui, ainsi que l'adjudant-général Levassieur.

La blessure de l'adjudant-général Bellavene prive l'armée d'un excellent officier, qui n'avait jamais manqué de se distinguer à toutes les affaires où il s'était trouvé.

*Du 19 messidor, au quartier-général, à Bulh.* L'ennemi s'est retiré à Ettingen, après la bataille de Rastadt ; la grande fatigue des troupes ne m'a pas permis de remarcher sur-le-champ à sa poursuite. J'espere que les renforts auxquels j'ai donné ordre de me rejoindre arriveront demain, et que nous serons en état de recommencer. La bataille de Rastadt a fait un grand effet sur l'ennemi ; nos troupes y ont montré le plus grand courage. On peut comparer notre marche à celle de l'armée d'Italie ; depuis le passage du Rhin nous avons livré cinq combats et deux batailles que nous avons tous gagnés.

Le tems est affreux depuis dix jours.

Je ne doute pas que nous ne trouvions de grandes ressources dans le pays que nous conquérons.

*Signé, MOREAU.*

*Du 20.* Haussmann, commissaire près l'armée du Rhin et Moselle, écrit au Directoire que le général Ferino a occupé Ettenheim, résidence du cardinal de Rohan ; le général Saint-Cyr occupe Frendestadt ; ses patrouilles vont jusques sur le Neckar. Le prince Charles, qui s'est trouvé à l'affaire de Rastadt, avec un nombreux renfort qui ne lui a pas sauvé la honte d'une défaite, ne doit plus savoir où tourner la tête.

*Du 22.* Les divisions aux ordres des généraux Desaix et St.-Cyr se sont battues hier dans la plaine en avant de Rastadt, et dans les gorges en avant de Guersbach. L'affaire a été générale et chaude ; elle a duré fort long-tems ; l'ennemi avait déployé toutes ses forces ; nos troupes les ont vaincues, lui ont tué et blessé beaucoup de monde et pris 1300 hommes, et un canon. L'ennemi avait reçu des renforts considérables ; il

paraît même qu'il a fait revenir des troupes du Tyrol ; malgré cela, il a été obligé de se replier derrière Dourlach. Nos troupes ne donneront point de relâche à l'ennemi. Le général en chef est infatigable.

**ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.** *Du 20.* Le général de division, Ernouf, écrit qu'il y a eu le 18 une affaire assez vive devant Limbourg. Le 19, à 4 heures du matin, Runkel a été attaqué. L'enlèvement de la ville et du pont sur la Lahn s'est fait à la bayonnette : de l'infanterie légère a été placée aussi-tôt sur la rive gauche de cette rivière. On a fait 80 prisonniers et tué beaucoup de monde à l'ennemi.

*Du 21.* Le passage de la Lahn, mon cher général, a été forcé hier sur tous les points ; nos divisions, qui étaient le long de cette rivière, ont maintenant leurs avant-gardes au-delà de la rive gauche.

L'armée va se mettre en pleine marche sur Mayence et Francfort. Salut et amitié.

Signé, ERNOUF.

**ARMÉE D'ITALIE.** Plusieurs dépêches des commissaires du gouvernement et du général Buonaparte annoncent, 1<sup>o</sup>. que le château de Milan, après 12 jours de tranchée ouverte, s'est rendu le 11 messidor au général de division Despinoy. 2800 prisonniers, 150 bouches à feu, 200 milliers de poudre, sont les fruits de la constance et de la valeur de nos troupes. On s'attend que l'armée sera bientôt maîtresse de Mantoue.

2<sup>o</sup>. Une colonne sous les ordres du général Vaubois, a marché sur Livourne et y est entrée le 9. Une frégate anglaise en sortait, et fut canonnée ; mais il n'était plus temps. Quelques heures avant, plus de 40 bâtiments anglais chargés étaient sortis de ce port. Le consul de la République a fait aussi-tôt mettre les scellés sur les magasins anglais. On espère que cette capture vaudra 7 à 8 millions à la République. Buonaparte a fait arrêter le chevalier Spagnochi, gouverneur de la ville ; il avait favorisé les Anglais, et essayé de soulever le peuple. Le grand-duc, quoique sollicité de tous côtés de s'en aller, est resté dans sa capitale. Le général en chef écrit que cette conduite lui a mérité une part dans son estime. Beaucoup d'amis de la liberté, mais qui le sont aussi des convenances, ont trouvé que ce n'est pas là le ton d'un général vainqueur.

*P. S.* Le général Moreau a encore battu les Autrichiens, fait 1800 prisonniers, pris plusieurs canons ; l'ennemi a abandonné le champ de bataille couvert de morts, d'armes et de chevaux ; il fuit dans le plus grand désordre.

LENOIR DE LAROCHE, *Rédacteur.*

# MERCURE FRANÇAIS.

---

DÉCADI 10 THERMIDOR, l'an quatrième de la République.  
( Jeudi 28 Juillet 1796, vieux style. )

---

## LÉGISLATION.

Seconde lettre aux Rédacteurs, sur l'ouvrage intitulé : De la faiblesse d'un Gouvernement qui commence, et de la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale ; par ADRIEN LEZAY.

LA lecture de l'ouvrage de Benjamin Constant m'avait rempli d'idées patriotiques et consolantes. Curieux de connaître celui d'Adrien Lezay, je me suis mis à le lire avec empressement. Mais je n'avais pas achevé le premier chapitre qu'il m'a été impossible d'aller plus loin. Ce n'était assûrement, ni par défaut d'intérêt dans la chose, ni de mérite dans l'auteur ; je n'avais pas tardé à m'apercevoir qu'Adrien Lezay n'était pas un écrivain ordinaire. Ne pouvant me rendre compte d'un effet aussi bizarre, j'ai fermé le livre ; ce n'a été que le lendemain, après une lecture à froid, que j'ai découvert la cause de l'impression que j'avais éprouvée la veille.

L'ouvrage de Benjamin Constant était adressé à tous les Français, aux amis comme aux ennemis de la liberté, aux étrangers même à qui cette grande révolution n'a pu être indifférente, et qui ont pu la mal

juger. Il disait aux mécontents : Vous le serez moins à mesure que le gouvernement s'affermira, et que les choses s'amélioreront; — aux royalistes de toutes les espèces : Le retour de la royauté devient impossible, ne vous nourrissez pas plus long-tems d'espérances illusoires; — aux hommes révolutionnaires : La majorité de la nation ne veut plus révolutionner; — aux hommes de parti : Il ne doit plus y en avoir d'autre que celui de l'amour de l'ordre et de l'obéissance aux lois. Ce sujet était d'un intérêt général, universel ; chacun pouvait faire son profit des réflexions de l'auteur.

L'ouvrage d'*Adrien Lezay*, au contraire, n'est adressé qu'au gouvernement. Il a pour objet de lui prouver sa faiblesse et la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale. Les caractères auxquels on doit reconnaître cette majorité, deviennent la matière d'une dissertation métaphysique et obscure sur laquelle on peut disputer. Ce n'est plus qu'un intérêt particulier, circonscrit, problématique. L'horizon se resserre et se couvre de nuages. Après avoir lu *Benjamin Constant*, j'avais senti mon cœur s'ouvrir à l'espérance, et mon attachement à la République se fortifier de la force qu'il me montrait dans le gouvernement. Après avoir lu *Adrien Lezay*, ce n'étaient plus les mêmes impressions ; j'étais inquiet, attristé des idées qu'entraîne après soi la faiblesse d'un gouvernement qui commence. Je suis loin de soupçonner les intentions de l'auteur ; je les crois excellentes ; je suis même convaincu qu'il aime sincèrement la République qu'il est digne d'éclairer de ses lumières. Mais l'emploi de ses lumières et de ses intentions ne m'offrait aucun de ces résultats directs, utiles, satisfai-

sans, convenables aux circonstances, qui servent la chose publique, sans qu'aucune espece de malveillance puisse en abuser. Au lieu de cette émotion civique dont je venais d'éprouver les effets, je ne sais quoi de fatigant mettait mon esprit à la gêne, mon cœur restait froid, et ma pensée était péniblement occupée à deviner et à suivre la pensée de l'auteur. Ce sont toutes ces différences que je n'avais pas d'abord apperçues, qui m'avaient fait porter par instinct un jugement qui s'est développé par une attention mieux réfléchie.

Vous attendez sans doute que je justifie ce premier apperçu par des exemplés, et que je vous donne une idée plus étendue de l'ouvrage; cette tâche n'est pas facile. Comment analyser des paragraphes qui n'ont què quelques lignes, et des idées dont chacune a l'autorité d'une maxime?

L'auteur débute par une comparaison : « Un gouvernement qui commence est dans l'état d'un enfant qui naît. » Suit une longue et touchante description de l'état où se trouve un enfant qui vient de naître, sa faiblesse, ses besoins, ses dangers, ses pleurs, ses sanglots, les soins continuels et vigilans qu'exige sa conservation, la nécessité qu'un autre bras conduise son bras, que d'autres organes fassent l'office des siens, qu'on voie, entende, marche, travaille pour lui. Après quoi, faisant l'application de cette comparaison au gouvernement, l'auteur s'exprime ainsi : Quand c'est au sein d'une révolution qu'un gouvernement prend naissance, les difficultés sont bien autres; alors ce n'est pas seulement un enfant, c'est un enfant qui naît avant terme d'une convulsion violente. »

N 2

Voilà, il faut l'avouer, une position bien déplorable pour le gouvernement, s'il est vrai que, semblable à un enfant qui naît, il faille que d'autres voient, entendent, marchent et travaillent pour lui. Mais quels seront le bras qui conduira son bras, les autres organes qui feront l'office des siens ? Auprès du berceau de l'enfant, je vois la tendresse de la mère, et je suis rassuré. Mais auprès du gouvernement enfant, quel sera son appui tutélaire ? C'est sans doute la majorité nationale, puisque l'auteur a fait son livre pour prouver que cette majorité devait diriger le gouvernement. Mais la difficulté est bien autre, pour me servir des expressions de l'auteur ; j'avais toujours cru qu'un gouvernement était institué pour éviter les inconveniens et la confusion qui naîtraient d'une majorité gouvernante. Probablement il n'en doit pas être ainsi, quand le gouvernement n'est pas seulement un enfant, mais un enfant qui naît avant terme. Il est vrai que je conçois difficilement comment un gouvernement naît avant terme, parce qu'il prend naissance au sein d'une révolution ; car une révolution ne se fait que pour avoir un autre gouvernement, et ne se termine que lorsque ce gouvernement est établi. J'aurais bien désiré que l'auteur eût indiqué l'époque où une révolution doit accoucher à terme d'un gouvernement. Bien des gens pourront penser que le nôtre aurait pu naître beaucoup plutôt, sans que cet enfant eût été pour cela moins vivace. Mais en voilà trop, sans doute sur les couches de la révolution ; on sait que ce genre de plaisanterie n'a plus le mérite de la nouveauté, et le ton de l'ouvrage d'Adrien Lezay est trop grave, pour qu'on puisse présumer qu'il ait voulu en faire une.

Dans l'état de faiblesse où se trouve un gouvernement à sa naissance, l'auteur prétend qu'il est perdu, si prenant ses ennemis pour ses défenseurs, il emploie les uns à opprimer les autres. Son premier soin doit donc être de bien distinguer ses défenseurs de ses ennemis ; et cela fait, de s'y rallier. Rien ne paraîtra plus évident à tout le monde. Il ne s'agit plus que de connaître les amis et les ennemis.

“ A la fin d'une révolution, dit l'auteur, il y a trois sortes d'hommes dans l'État. Ceux qui veulent le gouvernement *actuel*, ceux qui en veulent un autre, et ceux qui n'en veulent *aussi*. Les premiers sont les *constitutionnels*, les seconds sont les *contre-révolutionnaires*, et les troisièmes les *révolutionnaires*. ”

Les constitutionnels et le gouvernement forment entr'eux une alliance naturelle. Mais les révolutionnaires et les contre-révolutionnaires s'unissent quelquefois, parce que leur but commun est de détruire. C'est ce que les amis de l'ordre n'ont cessé de dire pendant la révolution.

“ Dans tout État où le gouvernement protège, la masse de ceux qui ont intérêt à le conserver, l'emporte sur la masse de ceux qui ont intérêt à le détruire. — Ceux-là ont tous intérêt à la conservation d'un gouvernement conservateur qui ont une propriété. — Et par propriété, il faut entendre, *non-seulement* une terre vaste, une maison considérable, *mais encore et sur-tout*, un petit domaine ; — Il faut entendre *non-seulement* un fonds, un immeuble, *mais encore et sur-tout*, un capital mobilier ; — *Non-seulement* un fonds quelconque, mobilier ou immobilier, *mais aussi* une industrie, c'est-à-dire la connaissance d'un art qui

exige quelqu'apprentissage ; car les frais de tout apprentissage sont réellement un capital qu'on a placé sur soi-même pour en tirer un revenu , comme on aurait pu le placer à l'acquisition d'une propriété ; et l'homme industrieux est un véritable capitaliste , dont le fonds , associé à son intelligence , réside en lui-même , et fait corps avec elle . »

Personne ne contestera ces vérités. Seulement l'auteur , malgré son laconisme ordinaire , aurait pu les exprimer d'une manière plus simple et plus brève . Il prouve très-bien que le petit propriétaire a un intérêt bien plus pressant au respect de la propriété , que le riche propriétaire ; que le propriétaire mobilier en a plus que le propriétaire foncier , et que la propriété industrielle est tellement liée au sort de toutes les autres , que si l'on change à chaque instant la propriété de mains , ou qu'on la détruisse tout à fait , l'homme d'industrie n'a plus de pain assuré . Je lui aurais su gré de développer davantage ces idées ; on sait qu'elles ont été fort contredites par les partisans exclusifs de la propriété territoriale , qui semblent ne mesurer l'intérêt social et les droits politiques que sur l'étendue d'arpens que l'on possède . Je n'ai jamais trop aimé cette qualification de *classe stérile* , donnée à cette multitude de citoyens dont l'industrie féconde et active s'occupe à ajouter une si grande valeur aux matières qu'ils façonnent , et aux arts qu'ils cultivent . En faisant entrer toute espece d'industrie dans le cercle de la propriété , l'auteur me semble avoir prouvé de la manière la plus explicite , l'intérêt qu'a la majorité de se rallier à la constitution et au gouvernement , sans l'existence desquels aucune propriété ne peut être garantie .

L'auteur conclut de ces réflexions, qu'il n'y a de vraiment intéressés au renversement de l'autorité publique, que les hommes qui vivent dans la société sans propriété, sans industrie, sans occupation. Mais heureusement ces hommes sont peu nombreux; selon ses calculs, ils ne forment pas la deux-centième partie de la population.

Dans cet état de choses, il me semble que l'ouvrage aurait très-bien pu se terminer ici. Car s'il est vrai d'une part, comme le démontre l'auteur, que les constitutionnels d'un pays forment toujours la majorité nationale, il est bien évident de l'autre que le gouvernement qui n'existe que par la constitution, qui n'est plus rien si elle est détruite, est le premier intéressé à être constitutionnel, et par conséquent à se réunir à la majorité nationale. Cette vérité me paraît si palpable, qu'il n'était pas besoin de faire un livre pour la prouver.

Il ne restait plus qu'un point de fait à examiner, savoir si la conduite du gouvernement actuel est ou n'est pas dans le sens des constitutionnels, c'est-à-dire de la majorité, ou de la propriété, ce qui est la même chose. Or, sur ce point j'ai parcouru toute la brochure, j'y ai trouvé d'utiles conseils à ceux qui gouvernent; mais je n'y ai trouvé aucun reproche positif, si ce n'est d'avoir, à leur début, prêté un peu trop la main aux révolutionnaires, au lieu d'avoir cherché leur appui naturel dans les constitutionnels. Encore l'auteur ajoute-t-il cette modification : *Erreur au reste que leur inhabitude rendait excusable, et que la direction qu'ils ont suivie depuis, fait de plus en plus pardonner.* La réprimande faite, et le pardon accordé,

je ne vois pas ce qu'il y avait de plus à dire.

*Benjamin Constant* avait bien senti aussi le danger auquel s'exposerait le gouvernement s'il s'appuyait plus long-tems sur le parti révolutionnaire ; et il avait applaudi, comme a fait *Adrien Lezay*, au nouvel esprit qui l'a dirigé depuis dans sa conduite. Il avait compris également qu'un gouvernement qui commence est toujours un peu faible et incertain dans sa marche, sur-tout quand il s'élève au milieu des passions encore mal assoupies. Mais il avait jugé qu'il était plus utile d'entretenir tous les partis de la force du gouvernement, que de sa faiblesse, de leur montrer qu'il était de leur intérêt de s'y rallier, plutôt que de tenter contre lui des entreprises qui seraient toujours impuissantes, bien convaincu que le gouvernement était lié par son intérêt à l'intérêt de la majorité, et qu'une fois que tous les partis seraient ramenés à la constitution, le gouvernement ne pouvait qu'être constitutionnel lui-même. En ce sens, il me semble que *Benjamin Constant* avait conçu son sujet sous des rapports plus essentiellement utiles qu'*Adrien Lezay*; car ce qu'il importait le plus de prouver, dans l'état actuel des choses, c'était la nécessité de se rattacher à la constitution; le reste n'était plus qu'une conséquence.

Après avoir lu dans le premier chapitre d'*Adrien Lezay*, que les constitutionnels d'un pays forment toujours la majorité nationale, et que ceux-là sont naturellement constitutionnels, qui ont une propriété ou fonciere, ou mobilier, ou industrielle, je ne m'attendais pas à trouver dans le chapitre suivant, une autre majorité nationale. Voici, selon

l'auteur; la maniere dont elle se forme , et les signes auxquels on peut la reconnaître.

La majorité dont il est question n'est pas la *majo-rité légale* qui vote dans les assemblées politiques ; c'est la *majorité naturelle et réelle* qui se forme spontanément dans toutes les classes.

« La majorité naturelle s'éveille et s'établit, ou pour un *sentiment*, ou pour une *opinion*. Quand l'existence du peuple se fait sentir, le peuple souffre ou jouit ; ce qu'il éprouve alors est un *sentiment* ; c'est le *sentiment général*. Quand le grand nombre conçoit quelque remède *dans le mal*, quelqu'amélioration dans le bien, sa pensée est une *opinion* ; c'est l'*opinion publique*. »

Pour savoir comment se forme le vœu de la majorité réelle , il faut considérer d'abord les différences de lumières et de richesses qui distinguent les différentes classes de la société , et observer comment se communiquent les impressions et les pensées entre ces différentes classes.

Sur une ligne inférieure (*ligne malheureusement trop longue*) se trouvent , dit l'auteur , les esprits grossiers , privés de toute éducation , qui ne savent ni *lire* , ni *écrire*. L'état social de ces hommes si bornés , n'est pas l'*indigence* , puisqu'ils travaillent ; mais c'est la *pauvreté*.

Dans le chapitre précédent , l'auteur avait dit que les gens dénusés de tout , c'est-à-dire qui ne vivent que de leur travail , sont très-rares en France , et ne forment pas la *quatre-vingtième partie* de ses habitans. Dans le second , la ligne de ces mêmes gens est malheureusement trop longue. Comment concilier cette

pétite contradiction, à moins qu'on ne l'explique par la note où l'auteur déclare qu'il est redevable de ce chapitre à l'amitié de Raderet. Quoi qu'il en soit de cette légère contradiction qui mérite à peine d'être relevée, suivons la progression de l'échelle des lumières.

Au-dessus de cette *longue ligne inférieure* sont les hommes qui ont reçu la première éducation de l'enfance. C'est la classe des gens de *bon sens*. Ces gens sont les petits rentiers, les petits propriétaires, les fermiers, les maîtres ouvriers, les petits marchands.

Au-dessus est la classe des hommes instruits ou des hommes de *sens*; ce sont les propriétaires dans l'aisance.

Au-dessus encore se présentent les esprits éclairés. Ces hommes font la classe née riche et opulente.

Enfin, au-dessus de tous ces esprits est le petit nombre de ceux qu'une faveur signalée de la nature a appellés hors de tous les rangs marqués par la fortune, ou que d'heureux accidens en ont fait sortir. C'est la classe des hommes de talent et de génie. A cette exception près, l'auteur pense que les lumières et l'instruction sont départies entre les membres de la société, suivant l'échelle des fortunes. La raison qu'il en donne c'est que la fortune offre à ceux qui en sont pourvus le tems et les moyens de s'instruire. Voici de quelle manière l'auteur développe cette idée simple, qui, ce me semble, n'avait pas besoin d'un grand développement.

“ Les connaissances humaines, comme les autres richesses sociales, sont un fonds accumulé depuis plusieurs siècles. Elles ne s'héritent pas comme les

richesses matérielles ; elles s'acquierent ; mais elles s'acquierent par le *tems* et l'*étude* ; et le *tems*, le *tems* qui donne le loisir de l'*étude*, le *tems* s'hérite ; il s'hérite comme les richesses , avec les richesses ; car l'homme qui naît riche , hérite du *tems* qu'il eût fallu consumer à acquérir la valeur de son patrimoine. Son pere lui a légué , non pas une plus longue *vie* que d'autres , mais plus de *tems* pour vivre ; non pas plus de savoir , mais plus de *tems* pour apprendre ; non pas plus d'esprit , mais plus de moyens d'étendre et de perfectionner celui qu'il a reçu de la nature. "

On m'assure que ce paragraphe a été trouvé très-beau ; je sens , je l'avouerai , que je suis mauvais juge de ces beautés. Mais je demanderai aux observateurs scrupuleux des règles grammaticales , si l'on peut dire qu'une chose s'hérite , pour exprimer qu'on hérite d'une chose. S'héritent n'a-t-il pas été mis là pour contraster avec s'acquierent ; et fallait-il sacrifier la justesse et l'exactitude de l'expression au petit avantage d'une forme contrastante ? Je demanderai aux amis de la clarté et du naturel dans le langage , si l'auteur n'aurait pas pu s'épargner tant de fatigues et de répétitions pour dire qu'une personne riche a plus de momens à consacrer à l'*étude* que celle qui ne l'est pas.

Est-il bien vrai que l'esprit des hommes doive se mesurer sur leur fortune ? L'esprit qui est une qualité qui varie si fort d'individu à individu , même parmi ceux qui jouissent du même degré d'aisance , peut-il devenir l'objet d'une classification ; et cette classification suit-elle toujours la proportion des richesses ? La noblesse et le clergé étaient sans contredit les

plus grands et les plus riches propriétaires de la France ; dira-t-on que c'était là où se trouvait le plus de talens, de lumieres et d'instruction ? La fortune donne bien le loisir de l'étude ; mais en donne-t-elle le goût ? donne-t-elle ces heureuses dispositions , cette constance et cette opiniâtreté de travail sans lesquelles on ne peut acquérir aucunes connaissances profondes dans aucun genre ? aurait-on déjà oublié l'emploi que faisait de son tems et de sa fortune cette jeunesse née dans l'opulence ? Un amour excessif des plaisirs scandaleux , quelques connaissances superficielles , un ton tranchant , des propos légers et sans suite , des airs , des manieres , des formes qui déguisaient la plus extrême nullité , tout cela pouvait être de quelque prix dans un sallon ; mais tout cela n'était compté pour rien dans une discussion sérieuse , et ce n'est pas dans ces cotteries que l'opinion prenait naissance. On sait que le public s'est permis souvent de réformer leur jugement , et d'avoir peu d'égards pour les grandes réputations qu'on y faisait.

Il faudrait examiner si le déplacement qui s'est opéré dans les fortunes depuis la révolution , a tourné au profit des lumieres et des connaissances , et si les hommes nouveaux qui possèdent aujourd'hui les richesses , sont en même-tems les plus instruits et les plus capables de diriger l'opinion. Je n'imagine pas que de long-tems cette question puisse être l'objet d'un doute. Mais je m'arrête à un point de fait qui n'a jamais été contesté , c'est que la plupart des grands hommes qui ont le plus marqué dans les sciences,dans les lettres et dans les beaux arts , sont sortis du sein de

la plus obscure médiocrité. Le talent et le génie se jouent des faveurs de la fortune ; ils surmontent tous les obstacles , ils en ont même besoin pour exciter leur noble ambition ; et si Helvétius a été un homme de génie , malgré ses 200 mille liv. de rentes , il est douté que Rousseau le fut devenu , s'il fut né dans l'opulence. L'auteur est forcée d'en convenir à l'égard de ceux qu'une faveur signalée de la nature a appellés *hors de tous les rangs*. Il est vrai qu'il en fait une exception , et moi je crois que l'exception est dans la classe opulente.

Vous venez de voir comment sont distribuées les lumières dans la société : voici , selon l'auteur , comment se forment le sentiment général et l'opinion publique.

L'homme placé dans la classe la plus inférieure et le plus près du besoin , jette le premier cri. Bientôt les domestiques , les enfans , apprennent aux femmes , aux meres , aux épouses tout ce qui s'annonce de fâcheux ; les femmes vont le rapporter aux chefs de famille qui courront vers les propriétaires aisés ; ceux-ci vont porter l'alarme chez les riches , les riches chez les opulens qui se partagent aussi-tôt ; les uns vont à l'autorité elle-même , aux magistrats ; les autres plus fiers , plus indépendans , vont aux hommes éclairés , aux penseurs , aux hommes d'État.

Alors qu'arrive-t-il ? l'homme de talent observe , médite , s'échauffe , il prend la plume , il exprime énergiquement le sentiment général ; il propose ses vues pour l'amélioration des affaires. Il commence l'opinion publique. Elle se propage en descendant comme il suit. « L'homme de génie confie son ou-

vrage à l'homme de *talent*, qui le recommande à l'homme de *sens*, lequel en transmet les principales idées à l'homme de simple *bon sens*, par qui elles sont distribuées aux esprits grossiers que le sentiment du malaise a ouverts au besoin de la consolation ou de l'espérance; et dans cette transmission, l'autorité du talent se fait sentir de grade en grade. Elle donne, mais sans offrir; elle donne ce qu'on désirait, mais sans laisser la liberté du refus. »

C'est ainsi, dit l'auteur, que les richesses et les talents aspirent le sentiment général et épanouissent l'opinion publique. Toute opinion formée par d'autres procédés que ceux dont il vient de parler n'est pas digne du titre d'opinion publique.

J'avoue que cette manière exigeante de composer l'opinion publique sur le sentiment général, sans laisser même la liberté de refus, m'a rendu plus difficile sur les idées de l'auteur, j'ai recherché si elles avaient ce caractère d'évidence qui frappe et entraîne tous les esprits; et le mien s'est formé des doutes dont je désirerais l'éclaircissement.

D'abord est-ce du sentiment général et de l'opinion publique de Paris seul, que l'auteur a entendu parler? Quelque disposé que je sois à regarder cette commune comme un grand foyer de lumière, je ne pourrais me dispenser, en ma qualité d'habitant d'un département, de réclamer pour le reste de la République, le droit de contribuer à la formation du sentiment général et de l'opinion. A-t-il généralisé son système d'influence? Il le faut bien, puisqu'il parle de majorité réelle et nationale, laquelle doit être moralement supérieure à la majorité légale.

Dans ce cas, comme les *discussions politiques* sont très multipliées dans un gouvernement libre, voilà toutes les classes de la société, depuis le pauvre jusqu'à l'opulent, depuis l'esprit grossier jusqu'à l'homme de génie, incessamment occupées à faire monter le sentiment général et descendre l'opinion publique; et s'il faut que le gouvernement se règle toujours sur cette majorité, ce doit être un assez grand embarras pour lui d'attendre que le sentiment général ait parcouru tous les degrés de la pyramide, pour arriver jusqu'au sommet où résident les grandes richesses et les grandes lumières, et que celles-ci veuillent bien épancher l'opinion. On avait trouvé la constitution de 93 impraticable par la complication de ses rouages. Mais en vérité ce n'était rien auprès de ce mouvement continual d'ascension et de descension. Un pareil système serait-il bien conforme à la nature et à l'esprit du gouvernement représentatif?

En second lieu, l'auteur n'aurait-il point confondu l'impression que produit sur les différentes classes dont il parle, un fait extraordinaire, un événement majeur, avec l'impression que peut leur faire un objet de discussion politique? J'ai bien remarqué quelquefois, lorsqu'il s'agit d'une grande catastrophe, ou d'une nouvelle importante, cette commotion qui met en mouvement les domestiques, les femmes, les enfants, et tous les causeurs de chaque quartier; je dirai même que les variantes que subit à cette occasion un fait, même le plus simple, en passant de bouche en bouche, m'a un peu dégoûté de ce que l'auteur appelle le *sentiment général*. Mais pour ce qui est d'une question politique, d'une loi, d'un acte du gouvernement, je le confesse, je n'ai point

vu ces allées et venues dont il a fait une épumération si rigoureuse. Je dis plus ; je regarde cette laborieuse opération comme une chose aussi impraticable que nuisible à l'intérêt du peuple. Pour qu'une loi ou un acte du gouvernement produisît sur lui une impression juste, soit en bien, soit en mal, il faudrait qu'il fût capable d'en apprécier d'un coup-d'œil prompt, les bons ou les mauvais effets; ce qui n'est pas aussi facile, même pour les personnes instruites. Il n'y aurait guères qu'une loi désastreuse, qu'une oppression évidente qui pourrait exciter une commotion générale. Mais croit-on qu'il soit de l'intérêt de l'autorité qui gouverne par le peuple, et pour le peuple, de faire des actes de ce genre ? Ce que désirent par-dessus tout les différentes classes de la société, c'est le repos politique qui laisse à chacune l'emploi de son temps. Un peuple qui dissisterait continuellement sur ses lois ou son gouvernement, serait un peuple malheureux et mal gouverné, car il ne travaillerait pas, et fatiguerait sans cesse l'autorité de ses observations.

Troisièmement, dans le système de l'auteur, les différentes classes qu'il indique devraient se borner à porter leur sentiment aux classes riches et éclairées, pour en recevoir l'opinion. Je doute qu'elles aient jamais cette patience et cette sagesse. Chacun sent, il est vrai, mais chacun aussi veut juger. Entrez dans un café, dans ceux sur-tout où se rassemblent des personnes des classes moyennes et inférieures, et vous verrez si sur le moindre objet d'intérêt politique, c'est un sentiment qu'elles expriment, ou si ce n'est pas plutôt leur opinion tant bonne que mauvaise.

vaise. Quand le peuple demanda et reçut avec transport la loi du *maximum*, cette loi qui devait produire infailliblement la disette et la cherté, alla-t-il prendre conseil des gens riches et instruits? n'a-t-il pas cru qu'en faisant la guerre aux marchands d'argent il en ferait baisser le prix, et réprimerait l'agiotage? Il est une infinité d'objets de législation et de gouvernement sur lesquels le peuple regarderait comme son ennemi celui qui lui donnerait l'avis le plus sage. Quand le peuple souffre, il ne se contente pas de sentir; la présence du mal l'engage à chercher lui-même le remede, sans le demander, ni sans l'attendre. L'expérience a assez prouvé durant la révolution qu'il aime bien plus à faire qu'à consulter.

En quatrième lieu, il s'ensuivrait que l'*opinion publique* ne pourrait jamais se former qu'après qu'elle aurait été avertie et interrogée par le *sentiment général*. Il semble que l'homme de génie placé au sommet de la pyramide, devrait attendre pour prendre la plume, que le pauvre, c'est-à-dire l'esprit grossier, eût jetté le premier cri, que ce cri eût été transmis aux hommes de bon sens, qui l'auraient fait passer aux hommes de sens, qui l'auraient fait passer aux hommes instruits, qui l'auraient fait passer aux hommes éclairés, qui, comme on sait, sont tous les riches, lesquels l'auraient communiqué aux hommes de talent et de génie. De bonne foi, est-ce bien là la marche naturelle des esprits? Je plaigndrais fort l'homme de génie, et l'écrivain politique, s'il avait besoin de tous ces tuyaux de communication pour être instruit de tout ce qui se passe dans la société. Ne dirait-on pas qu'il est placé au haut de sa pyra-

mûré comme dans un point d'où il ne peut plus découvrir les objets que par le secours de ministres intermédiaires.

Enfin, l'homme de génie prend la plume. L'auteur prétend qu'il observe, médite, s'échauffe. Observer, méditer est l'apanage de l'homme de génie ; mais s'échauffer, je crois qu'il aime trop la vérité pour ne pas la chercher de sang-froid, et la dire sans colère. Il n'est pas qu'un seul écrivain qui prenne la plume dans de semblables circonstances ; plusieurs proposent leurs vues sur les questions politiques qui s'agissent. L'auteur n'exige pas sans doute qu'ils écrivent tous dans le même sens, et soient constamment d'accord. Ce phénomène serait trop remarquable, et il ne serait pas même utile qu'il existât. On sait que les questions ne sont jamais mieux éclaircies que lorsqu'elles sont considérées sous un plus grand nombre de rapports et de rapports différents. Or, si les écrivains sont en opposition d'idées et de vues, voilà des opinions diverses qui s'épanchent sur des plans opposés, et qui vont porter sur leur toute la confusion et le dissentiment. Dès-lors à quels caractères reconnaîtrai-je la *majorité réelle* ? Le gouvernement lui-même sera bien plus embarrassé ; car moi, simple individu, je puis sans conséquence adopter l'opinion qui me paraîtra la plus saine, fût-elle celle de la minorité ; mais le gouvernement doit chercher la majorité, s'y rallier sans cesse ; il n'a pas la *liberté du refus*.

De tout cela faut-il conclure qu'il n'y a point d'opinion publique, et que l'autorité qui gouverne ne doit point la consulter ? Je suis loin de tirer de mes

observations cette conséquence. Mais il m'a paru que cette distinction tranchante du *sentiment général* et de l'*opinion publique*, ces longues filières par lesquelles l'auteur les fait passer, cette échelle de Jacob par où l'un monte et l'autre descend, tout cela était plus ingénieux que réel.

En matière politique, il n'est pas aussi facile qu'on le pense de reconnaître l'opinion, surtout quand l'esprit de parti a divisé les citoyens, et qu'il s'est établi des sectes politiques qui se croient dépositaires exclusives des principes qu'elles défendent même avec un fanatisme peu compatible avec la recherche de la vérité. Chacune alors prend son opinion particulière pour l'opinion générale, chacune a ses écrivains, ses journaux, ses prôneurs, et s'imagine former la majorité, parce qu'il est naturel de croire ce que l'on desire. C'est ainsi que les terroristes sous Robespierre, et même en prairial, ont cru être en majorité, que les royalistes de vendémiaire ont cru être en majorité ; Babœuf et ses partisans l'ont cru de même, et peut-être qu'aujourd'hui il existe un autre parti qui est dans la même persuasion, et qui a l'amour-propre de croire que le gouvernement n'a rien de mieux à faire que de le prendre pour guide. Il faut avouer que cet esprit de parti, ces alliances, ces cotteries, ces petites confédérations, et ce conflit d'amour-propre et d'intérêt, ne sont pas des dispositions bien favorables pour l'éclaircissement d'une question, et que le gouvernement pourrait fort bien se tromper en prenant pour le sentiment général, ce qui ne serait que l'opinion d'une secte.

Il est sans doute des hommes instruits, étrangers

à toute espèce d'intrigue et de parti, uniquement occupés du bonheur de leur pays. Ces hommes sont en petit nombre, et ne s'évaluent ni par les richesses, ni par l'ambition, mais par leur civisme et leur indépendance. Ils n'attendent pas pour écrire, d'être sollicités par le cri des différentes classes de la société ; pressés par le besoin d'être utiles, dès qu'ils croient qu'une idée peut prévenir ou réparer une erreur, ils la présentent sans morgue, sans ostentation, sans aigreur. Ils n'ont pas la prétention de se croire universels. Chacun d'eux traite et approfondit les matières sur lesquelles il a le plus médité. Ils communiquent leurs vues, sans ôter la liberté de les combattre, et encore moins celle du *refus*; car plus ils ont de lumières, plus ils sentent combien il est téméraire de dire : Ceci est la vérité ; il ne peut y avoir d'autre opinion que la mienne : ils craindraient trop de ressembler aux prêtres de toutes les religions. Enfin, comme ils n'écrivent que pour instruire et non pour disputer, ils ne prennent pas à tâche de tracasser sans cesse le gouvernement pour le plaisir de se faire *chefs de l'opposition*, et d'être un peu remarqués ; mais dans les occasions importantes on les trouve, et leur zèle ne s'arrête devant aucun danger, ni aucune faction.

Quand ils ont publié leurs pensées, ils ne les *confient*, ni ne les *recommandent* à personne. Ils les livrent au public qui les juge. Leur ouvrage est lu par un nombre plus ou moins grand de lecteurs, selon l'intérêt du sujet qu'ils traitent, et la manière dont il est traité. Il en est qui ne peuvent être entendus et appréciés que par une certaine classe d'esprits; peu

deviennent véritablement populaires, et ces hommes qui, en écrivant, s'imaginent avoir le genre humain pour lecteurs, ne savent pas que le meilleur ouvrage est à peine lu en Europe par dix mille personnes; ce n'est qu'à la longue, et lorsqu'un grand intérêt et un grand talent ont marqué un ouvrage du sceau de la célébrité, qu'il étend ses progrès et son influence. Ces grands succès sont rares, et ce n'est pas pour de médiocres discussions polémiques et quelques pamphlets sur le gouvernement qu'il faut les espérer.

Mais pour ne pas circuler de classe en classe, d'échelons en échelons, depuis l'homme de génie jusqu'à l'esprit le plus grossier, il ne s'ensuit pas qu'une pensée utile ne produise toujours son effet; il suffit qu'elle parvienne à l'autorité qui en a besoin, pour que celle-ci puisse en profiter, et le but de l'auteur est rempli. Un gouvernement qui se montre avec de bonnes intentions a moins besoin de conseils et de censure que d'encouragement. Il a pour guide la constitution et la loi. S'il tâtonne et se dévie un moment, laissez à l'expérience à faire son éducation; elle l'instruira mieux que les importunités du pédantisme. L'intérêt qu'il a d'exister le remettra bientôt dans la voie, et à moins que vous ne lui supposiez l'absurdité de la folie, croyez qu'il saura protéger et conserver, afin de se conserver lui-même. Il est donc impossible qu'il n'agisse pas dans le sens de la majorité, non de la majorité qui disserte, celle-là est toujours un peu querelleuse, et par conséquent équivoque, mais de la majorité qui se compose des intérêts de la propriété et de l'industrie,

comme l'auteur l'a très-bien démontré dans son premier chapitre.

Après les observations que j'ai cru devoir faire sur la partie qui m'a paru systématique dans cet ouvrage, je voudrais que l'étendue de cette lettre, qui n'est déjà que trop longue, me permette de vous faire remarquer les choses excellentes qui s'y trouvent. Ce que l'auteur dit de la majorité représentative, des oscillations qu'elle éprouve suivant les différentes périodes de la révolution, de l'inefficacité des partis moyens qui ne commencent ni ne finissent rien, et de la nécessité qu'ils soient réduits dans une assemblée législative, à deux partis bien prononcés, dont l'un défende plus particulièrement la prérogative du gouvernement contre les invasions populaires; et l'autre, les libertés populaires contre les invasions du gouvernement; tout cela m'a paru plein de profondeur, de justesse et de vérité.

Je ne saurais applaudir de même à la conclusion de l'ouvrage. Après avoir dit ce qui arriverait du gouvernement qui voudrait gouverner contre la majorité nationale, du mécontentement et des foyers de révolte qui s'établiraient, l'auteur prétend que la contre-révolution s'opérerait, et serait une vengeance contre le peuple. « Il faudrait donc, ajoute-t-il, qu'il émigrât comme les nobles ont émigré, et qu'ils lui rendissent les maux qu'ils lui ont fait souffrir. Mais les maux seraient cent fois plus grands; car la révolution se fit contre une classe, et la contre-révolution se ferait contre tout un peuple. » Les craintes de l'auteur sont très-louables, et personne ne doute des excès de vengeance auxquels se por-

... aient les nobles s'ils parvenaient à faire une contre-révolution. C'est précisément parce que le peuple en est convaincu qu'il saura s'en garantir; une contre-révolution contre tout un peuple! une contre-prévoyance qui forcerait un peuple entier à émigrer! J'avoue que j'ai peine à concevoir la possibilité d'un pareil événement. Il est bon que la prévoyance fasse ses calculs sur les maux à venir afin de les éviter; mais il est bon aussi de ne pas les affaiblir par des idées que leur exagération rend invraisemblables.

Ce n'est pas que l'exagération, du moins quant au style, soit le défaut de l'auteur. On aurait bien plutôt à lui reprocher des formes trop seches, de ne faire de chacune de ses phrases qu'un squelette qui ne laisse appercevoir que le travail des muscles et la charpente osseuse, et de rechercher le jeu des idées et des mots, arrangement qui finit toujours par jeter de l'exagération dans la pensée, et par rendre ce genre d'écrire insupportable. On remarque depuis long-tems dans nos écrivains deux défauts qui corrompent également et la langue et le style; l'un est cette recherche et cet entassement de mots empoullés pour exprimer les choses les plus simples; l'autre est cet effort de laconisme qui pour donner plus de profondeur à la pensée, n'en fait le plus souvent qu'une énigme, laconisme qu'on a emprunté de Montesquieu, sans prendre de lui la grandeur et la force de ses conceptions. Voltaire, ce juge si délicat en matière de style, qui sans jamais offenser le goût et la justesse d'expression dans le langage, a mis tant d'agrément et de finesse dans le sien, et qui est peut-être de tous nos écrivains celui qui a su

réndre les vérités philosophiques populaires, Voltaire se plaignait déjà de ce double défaut il y a trente ans.

„ La langue , écrivait-il à l'abbé d'Olivet en 1767. „ La langue paraît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie , en physique ; on parle d'anatomie en style empoulé ; on se pique d'employer des expressions qui étonnent , parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

„ C'est un grand malheur , il faut l'avouer , que dans un livre rempli d'idées profondes , ingénieuses et neuves , on ait traité du fondement des lois en épigrammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet ; et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs , qui n'ayant pas son génie , n'ont pu copier que ses défauts !

Buffon , qui avait acquis quelque droit de donner des préceptes sur le style , s'est élevé également contre cet abus de l'esprit qui ne saisit d'un sujet que la pointe , et ne s'attache qu'à faire contraster les motifs , les idées .

„ Rien ne s'oppose plus à la chaleur , dit-il (1) , que le désir de mettre par-tout des traits brillans ; rien n'est plus contraire à la lumière , qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit , que ces étincelles qu'on ne tire que par force , en choquant les mots les uns contre les autres , et qui ne vous éblouissent pendant quelques instans que

(1) Discours de réception à l'académie française.

pour vous laisser ensuite dans les ténèbres. Ce sont des pensées qui ne brillent que par l'opposition ; l'on ne présente qu'un côté de l'objet, on met dans l'ombre toutes les autres ; et ordinairement ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit, avec d'autant plus de facilité qu'on l'éloigne davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses. ”

C'est sur-tout pour les hommes de mérite qu'il convient de rappeler ces conseils et ces préceptes de nos maîtres ; les hommes médiocres n'en ont que faire.

Paris, 26 messidor.

Un habitant des Pyrénées.

## SCIENCES, LITTÉRATURE ET ARTS.

*Séance publique de l'Institut, 15 messidor, an 4.*

### PREMIER EXTRAIT.

Le 15 du premier mois de chaque trimestre, l'Institut national des sciences et arts ouvre les portes de son sanctuaire. Il rend au public un compte fidèle des travaux qui l'ont occupé pendant le trimestre écoulé, et des pertes qu'il l'a affligé. Il avait eu à regretter pendant le premier trimestre, depuis son établissement, Raynal et Vandermonde, et il avait consacré leur mémoire dans sa séance publique du 15 germinal. Moins malheureux dans le trimestre vernal, il n'a eu à pleurer que Pingré.

Un des secrétaires de la classe des sciences physiques et mathématiques, Prony, a jeté des fleurs

sur la tombe de cet astronome savant, simple et vertueux.

Pingré né en 1711, dans la famille qui avait produit le savant Fresne Ducange, fut élevé par les chanoines réguliers, dits de Sainte Geneviève, et admis très-jeune dans leur société. Cette congrégation a donné deux sujets aux académies de Paris, et quatre membres à l'Institut; Anquetil, Ventenat, Mongez et Pingré lui ont jadis appartenu. Théologien par état, Pingré fut forcé d'adopter une des deux opinions qui partageaient, le dirai-je à la honte de l'esprit humain, non pas les écoles seules, mais toutes les familles, toutes les sociétés, et même tous les tribunaux de France. Il fut janséniste parce que les savans de Port-Royal l'avaient été, et peut-être aussi en suivant la pente des âmes vertueuses, parce que ce parti était persécuté. Inscrit sur la liste des martyrs de l'opinion des rigoristes, Pingré serait demeuré enseveli dans la retraite, si Lecat, fondateur de l'académie de Rouen, n'eût deviné son talent, et ne l'eût associé à cette savante compagnie.

Dès lors Pingré, sans cesser d'être pieux, car cette habitude de tempérament, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'a accompagné jusqu'au cercueil, devint astronome. L'académie de Paris l'enleva quelques années après à celle de Rouen, et elle le plaça sur son véritable théâtre. Il fit plusieurs voyages pour essayer les montres marines; et pour observer le passage de Vénus sur le Soleil, phénomène important qui a donné pour résultat une distance plus précise de la terre au soleil.

Un poète latin, astronome, n'avait pas encore

trouvé de bon traducteur, parce que ce travail exigeait autant de connaissances astronomiques que d'habitude de la langue des Romains. Pingré fut cet homme, et sa traduction est digne d'éloges.

Quoique pieux, la révolution l'eut pour appréciateur dans les réformes ecclésiastiques, parce qu'il n'était pas intéressé. Mais la suppression des académies fut pénible et affligeante pour cet homme laborieux. Il s'enfonça dans une retraite prudente. Heureux d'y avoir été oublié ! ... Son ame se rouvrît à la joie, quoique sa tête fût chargée de 84 ans, lorsqu'il vit naître l'Institut, un des premiers fruits d'une sage constitution et d'un gouvernement ami des lumières et des arts. Il fut élu des premiers, et fut un des membres les plus exacts, malgré la rigueur de nivôse et les ténèbres qui couvrent alors la terre à l'heure des séances. Cependant il y apportait, a dit Prony, une mélancolie dont son caractère avait toujours été éloigné ; « ses yeux cherchaient vainement cet ami, cet émule dont la plume non moins profonde et plus éloquente que la sienne. ... Bailly, infortuné Bailly ! se sont écrits plusieurs auditeurs ! L'orateur a été interrompu par de longs et vifs applaudissements. Les pleurs se sont mêlés à ces témoignages d'estime et de vénération, lorsque Prony a évoqué l'ombre sanglante de ce vertueux philosophe. O Bailly ! tu es digne par ta constance et ta mort cruelle d'être égalé à Socrate, et de précéder dans cette carrière de sang le sage Malesherbes, le laborieux Lavoisier et le modeste la Rochefoucault, ces membres de l'académie des sciences que l'on trouve en première ligne parmi les gens vertueux,

comme ils l'étaient déjà entre les hommes de talens; Loigerolle, dont les fils béniront à jamais la mémoire; Sombretail, dont la vertueuse fille ne fut heureuse qu'une fois; le véridique Phéliepeaux, etc!

Cette scène attendrissante avait été précédée par la notice des travaux de la classe des sciences physiques et mathématiques, et par l'annonce des deux prix de cette classe; les auteurs étaient les deux secrétaires, Prony et Lacépède. Pareils sommaires et pareilles annonces avaient été faites aussi par les secrétaires de la classe des sciences morales et par celle de la littérature et des arts, Lebreton et Mongez.

A l'éloge de Pingré a succédé le mémoire de l'astronome Delambre, sur la mesure de l'arc du méridien. Cette importante mesure doit faire le complément de la métrologie française, et le soin en est confié à Méchain et à Delambre. Notre métrologie a pour unité le mètre, partie aliquote de la circonférence de la terre, ou d'un méridien, ou, pour plus de commodité, d'un quart de ce méridien. La mesure réelle de ce quart du méridien serait impraticable; on est forcé de se contenter de celle d'une partie de ce quart, de la neuvième partie ou de dix degrés, par exemple, de laquelle on conclut le total. L'aplatissement des pôles et l'inégalité de la circonférence de la terre dans les divers points de sa courbure, ont forcé à choisir ces dix degrés dans le pays que traverse le 45<sup>e</sup>. degré, c'est-à-dire le degré moyen de latitude. Il se trouve dans le midi de la France. L'académie des sciences qui avait provoqué ce travail, choisit l'intervalle compris entre Barce-

lonne et Dunkerque. Méchain a mesuré la partie espagnole de cet arc, malgré les fureurs de la guerre et les douleurs d'une chute qui a mis ses jours en danger. Il s'avance à travers le midi de notre République, et il doit à la fin de cette année se réunir à Bourges à Delambre qui a mesuré la portion renfermée entre Bourges et Dunkerque. Les opérations astronomiques, nécessaires pour déterminer la différence précise des latitudes des points extrêmes, ont été faites heureusement à l'aide du cercle entier dont les astronomes et les géomètres sont redévables à Borda, membre de l'Institut. Le même instrument a donné, avec une précision inconnue jusqu'à nous, la mesure des triangles, desquels on déduira celle de la distance réelle de Barcelonne à Dunkerque. Resteront à mesurer deux bases pour terminer l'opération ; et elles le seront cette année, l'une dans la plaine très-unie de Lieursaint, et l'autre auprès de Perpignan. De sorte qu'après quatre ans de peine et de travaux, Delambre et Méchain auront la gloire de lier leurs noms à notre immortelle métrologie.

Baudin (des Ardennes), un des représentans du peuple, a lu un mémoire intitulé : *De l'esprit de faction, considéré par rapport à son influence sur les différents gouvernements*. La minorité n'est pas un caractère distinctif des factions.... Caton, seul, mourant pour la liberté, n'était point un factieux. Travailler à détruire un gouvernement établi, n'est pas un signe certain auquel on puisse reconnaître une faction.... Brutus l'ancien, Guillaume Tell, Francklin ne seront point appellés factieux. — La perte de la vie sur un échafaud, comme le courageux Barneveld, ou dans

les champs de Philippe, comme Brutus et Cassius, n'imprime point à un parti le caractère odieux de faction. — C'est l'intérêt personnel qui caractérise les factions; elles sont des associations formées pour renverser le gouvernement établi, ou pour le modifier, mais dans le dessein de se substituer à ce gouvernement, ou de le transporter dans les mains de ses amis. Ainsi, les deux Gracchus, et leurs copistes modernes, qui, sous le prétexte de soutenir quelques droits particuliers, tentent de renverser un gouvernement établi, sont de véritables factieux.

Dans une monarchie, les factieux patient du peuple, de république, et ils ne visent qu'à changer de tyrans, ou à le devenir eux-mêmes: ils doivent être odieux aux princes. Dans une république, ils tentent de rétablir la tyrannie, ou de s'emparer du gouvernement sous les noms modestes de protecteur, de dictateur perpétuel, et ils mettent en danger la liberté nationale, patrimoine individuel de tous les citoyens: ils sont atroces.

Des vers brillans et pompeux de Fontanes ont reposé les esprits que pouvaient avoir fatigués, même en les intéressant vivement, les sujets abstraits des précédens mémoires. Il a peint les Grecs rassemblés à la vue des Perses, et célébrant, comme au sein de la paix, les jeux olympiques. C'est un fragment d'un poème épique intitulé : *La Grece sauvée*. Les portraits d'Aristide et de Thémistocle, le pontife lisant l'avenir dans les entrailles des victimes, etc. etc. ont mérité et obtenu de nombreux applaudissements..

L'ordre suivant lequel l'homme acquiert ses connaissances, doit être celui des livres d'une grande

bibliothèque , selon Camus , un des représentans du peuple. Il a développé cette opinion philosophique dans un mémoire dont l'intérêt , quoique moins général que celui des lectures précédentes , a été bien senti.

Prony devait lire une courte notice des travaux qu'il conduit pour l'achevement du cadastre de la République ; et Fontanes devait faire connaître des notes écrites par Voltaire sur un exemplaire de Virgile ; mais la crainte de trop prolonger la séance les a fait supprimer.

Rœderer a fixé l'attention de l'assemblée sur les institutions funéraires convenables à une république qui permet tous les cultes , et n'en adopte aucun. Quatre questions principales ont fixé son attention... Une nation doit-elle avoir des institutions funéraires ? ... quels sont les fondemens naturels de ces institutions ? ... quels objets doivent-elles embrasser ? ... sur quels principes politiques doivent-elles être établies ? ... Ce n'est point dans l'histoire ni dans les romans que l'on doit chercher la connaissance des devoirs de la société envers les morts ; c'est dans l'étude de l'homme , de ses affections , des phénomènes que l'idée de la mort fait naître en lui , des habitudes qu'elle fait contracter à son esprit , soit par elle-même , soit par les accessoires dont elle est accompagnée. — Fut-il jamais une propriété plus sacrée que la cendre d'un ami tendrement chéri , d'une femme adorée , d'un pere respecté et aimé , que le desir de voir cette cendre honorée et tranquille dans les tombeaux ? La société doit au citoyen la garantie de cette propriété , comme celle de toutes les autres ;

elle doit donc avoir des institutions funéraires. L'homme seul, entre tous les animaux, sait qu'il doit mourir ; et il n'a pas une idée précise de la non-existence, parce qu'il ne l'a pas éprouvée : c'est le contraire pour la douleur. On ressent donc plus vivement l'affliction profonde que nous supposons aux mourans, parce que nous avons été affligés ; que leur anéantissement, parce que nous n'en pouvons point avoir de réminiscence. Les circonstances physiques de la mort ajoutent à l'idée de cette affliction. En effet, a dit Rœderer, l'homme est celui de tous les êtres animés dont la mort altere le plus la figure : elle décolore son teint, renverse et roidit les muscles de sa face. L'animal mort diffère peu au premier instant de l'animal qui sommeille. Cette altération des traits d'un mort est un des signes les plus sensibles de la douleur physique et morale pendant la vie ; il est donc naturel de supposer aux mourans une affliction profonde.

Quant au désir de se survivre dans la mémoire des neveux, il n'est autre chose et ne prouve rien davantage qu'une prolongation de cette soif de la célébrité qui nous saisit dès les plus jeunes ans.....  
 « L'amant de la célébrité n'ambitionne pas seulement le suffrage et les applaudissements des personnes qui l'environnent, il veut aussi ceux des pays dans lesquels il n'ira jamais, et des gens qu'il ne peut jamais rencontrer. Il se trouverait emprisonné dans sa renommée, s'il en voyait les bornes. Le besoin de porter son nom aux lieux les plus lointains, ne diffère pas de celui de le faire durer jusqu'au temps le plus éloigné.... » Il y a donc des principes physiques

siques qui doivent servir de base aux institutions funéraires..... La société doit faire servir les idées de la mort à la direction de la vie ; faire de la sépulture une école pour les vivans ; unir les récompenses funéraires à notre code rémunérateur , et leurs peines à notre code pénal... Dans une république ce ne sont pas les honneurs de l'apothéose qu'il faut décerner aux citoyens : c'est vers la douceur des souvenirs reconnaissans , respectueux et tendres qu'il faut tourner leur ambition, Ce sont des larmes qu'il faut leur promettre , et non de la fumée..... La place des morts n'est point sur les chemins publics... ni dans des catacombes... ni dans des caveaux... ni dans des cimetieres... ni dans les temples... elle est dans un *bois sacré* : c'est là , et non sous des voûtes insensibles , que la vie est répandue autour d'eux : là , les arbres , les fleurs , les oiseaux , l'air , la lumière environneront les ombres vertueuses ; là , des rochers arides , effrayans , montreront aux méchans des cavernes sépulchrales , autour desquelles erreront les vautours , symboles des remords.

Andrieux , qui semble avoir obtenu pour sa part dans l'héritage de Voltaire , le don des *Pieces fugitives* , a terminé la séance par un conte persan , intitulé *l'Hôpital des fous*.

Nous donnerons dans un prochain numéro les notices des travaux de l'Institut , pendant le trimestre , et les annonces des prix .

Cette séance publique de l'Institut a été moins brillante que la première , parce qu'elle offrait moins d'appareil , et qu'elle ne présentait pas l'attrait de la nouveauté. Elle a été mieux ordonnée et plus

courte, ce qui en a augmenté l'intérêt. Les lecteurs s'étaient disséminés dans les différens points de la salle, et ils ont lu les uns debout et les autres assis ; sans doute pour essayer le meilleur mode , celui qui fit entendre toute cette nombreuse assemblée. On a observé que les lecteurs des deux extrémités de ce quarté-long ont été mieux entendus que ceux du milieu , et que l'avantage s'est encore trouvé pour ceux qui lisaient debout. Nous invitons donc l'Institut à faire éléver aux extrémités de son enceinte deux tribunes pour les lecteurs : en les rapprochant un peu du milieu , on les placerait dans les foyers d'une espece d'ellipse , et le problème d'acoustique serait résolu.

---

### V A R I È T É. ( Anecdote. )

**L**A mort du brave Carouge , lieutenant de vaisseau , commandant la corvette l'*Assemblée-Nationale* , est un de ces traits qu'il faut conserver à la postérité. Celui-ci , tiré des procès-verbaux du naufrage de cette corvette , arrivé le 16 fructidor an 3<sup>e</sup> , peut être ajouté aux exemples nombreux de la généreuse intrépidité des Français et de la féroce anglaise.

Carouge se voyant poursuivi par une frégate anglaise du premier rang , aimera mieux échapper que de devenir la proie de l'ennemi. La corvette touche aux rochers qui sont à l'entrée de la rivière de Tréguier. Carouge conserve le plus grand sang-froid , fait couper les mâts , et ordonne aux embarcations qu'il avait mises en mer pour remorquer le bâtiment , de prendre et conduire à terre son équipage. On le presse en vain d'y descendre lui-même : " Mon devoir et l'honneur , " répond-il , me forcent à ne sortir que le dernier ; sauvez-

„ vous , je suis à mon poste . „ Les embarcations recueillent une partie de l'équipage. Bientôt la corvette coule bas , et le brave Garouge , avec le peu de monde que les embarcations n'avaient pu prendre encore , est submergé. On s'efforce de les sauver. L'enseigne Rogérier s'attache au capitaine. « J'ai „ fait , dit-il dans sa déclaration , tout ce que j'ai pu pour le „ ramener , je l'ai tenu quelque tems par les cheveux , et il „ s'était cramponné à une de mes jambes. Mais s'apercevant „ qu'il faiblissait , il a lâché prise , en me disant : *Tu périrais „ avec moi ; serve-toi , mon ami , je ne veux pas être cause de ta „ mort !* „.... Et que faisaient cependant les Anglais ? Ils tireraient à boulets et à mitraille sur ces infortunés et sur les embarcations qui tâchaient de les recueillir ; une partie des boulets et mitraille sont tombés parmi les marins qui étaient à la nage. La frégate détachait trois chaloupes pour venir s'emparer de la corvette et des équipages. Ils n'ont trouvé que les débris du vaisseau et les cadavres de quelques-uns des malheureux que leurs braves camarades n'ont pu sauver. Le reste a gagné terre , malgré le feu des Anglais.

Un navire anglais a échoué dernièrement sur nos côtes ; les Français n'ont plus vu que des hommes dans leurs ennemis , et les ont sauvés d'une mort certaine.

On peut , à ces traits , juger les deux peuples.

### P O É S I E.

#### LES DEUX COTÉS DE LA MEDAILLE.

##### 1<sup>o</sup>. IDYLLE D'AUSONI SUR LA VIE HUMAINE.

*Quod vita sectabor iter ? etc. etc.*

OBLIGÉS de fournir la course de la vie ,  
Quelle est la route , amis , qui doit être suivie ?  
Si d'un rôle public vous craignez l'embarras ,  
Si dans votre maison vous ne vous plaisez pas ,

**Sortez-en , voyagez : l'ennui va vous poursuivre.**

Riche , ou pauvre , n'importe ! aux soucis on se livre.  
**La richesse , jamais , ne dort en sûreté ,**  
**Et par-tout , le mépris flétrit la pauvreté.**  
**Dans les champs , on gémît des soins de la culture ;**  
**Sur les mers , trop souvent , on meurt sans sépulture.**  
**Le célibat est triste , et l'himen soucieux**  
**Garde , non pas pour lui , ses biens délicieux.**  
**La gloire des guerriers peut éblouir sans doute ;**  
**Mais ce laurier sanglant ne vaut pas ce qu'il coûte.**  
**Prêtez-vous votre argent ? l'on vous nomme usurier ;**  
**Et l'emprunt vous rend serf de votre créancier.**  
**Chaque État a ses maux ; chaque âge aussi nous blesse.**  
**Il faut du nouveau-né déplorer la faiblesse.**  
**Enfant , on le fatigue , afin de le former.**  
**Jeune homme , il est trop vif , trop prompt à s'enflammer.**  
**Homme fait , de ses jours la fortune s'empare ;**  
**En de vastes projets l'ambition l'égare ;**  
**Il combat , il navige ; il accourt , à pas gênés ,**  
**Dans un cercle de soins l'un à l'autre enchainés.**  
**Lassé de tous ces soins qui renaissent sans cesse ,**  
**Avec impatience il attend la vieillesse ,**  
**Il l'invoque , elle accourt , et comblant ses malheurs ,**  
**Courbe son corps tremblant sous le poids des douleurs ,**  
**On l'appelle , de loin ; de près , on la redoute.**  
**Ce qu'on n'a point , séduit , et , ce qu'en a , dégoûte.**  
**Mortels , avec horreur , nous voyons le trépas ;**  
**Nous serions désolés , si nous ne mourions pas .**  
**On verrait des humains refuser l'empirée ;**  
**Oui , de l'état des Dieux l'éternelle durée**  
**Ne mettrait dans nos cœurs qu'un éternel regret ,**  
**Comme sur le Caucase , où le fils de Japet**  
**Se plaint que Jupiter , par un excès de haine ,**  
**A l'immortalité le condamne et l'enchaîne .**

Ces fléaux opposés dont nous sommes battus ,  
 S'étendent à nos mœurs et même à nos vertus.  
 J'ouvre l'histoire : ô ciel ! quels contrastes j'observe ?  
 Hippolite se perd par sa chaste réserve.  
 Le crime qu'il évite , ose-t-on le goûter ?  
 L'exemple de Térée a droit d'épouvanter.  
 Des bienfaiteurs du monde ont tremblé pour leur vie ,  
 Tandis qu'à des tyrans on ne l'a point ravie.  
 Carthage ! on te punit d'avoir manqué de foi ;  
 Mais Sagonte est fidèle et souffre plus que toi.  
 Recherchez les humains , cultivez leur estime ! ...  
 Pythagore , ta secte a péri pour ce crime.  
 Loin d'eux , à cet aspect , fuyez intimidé ! ...  
 Pour ce crime , autrefois , Timon fut lapidé.  
 Quel parti préférer , et quel exemple suivre ?

Les souhaits insensés dont notre esprit s'enivre ,  
 Se détruisent l'un l'autre , et le destin jaloux  
 Tire nos plus grands maux de nos vœux les plus doux.  
 On cherche les honneurs . Jouit-on de leur pompe ?  
 Hélas ! l'ambitieux , s'il croit jouir , se trompe .  
 Il aspire , en esclave , à ramper sous autrui ,  
 Pour en voir , à son tour , d'autres ramper sous lui .  
 Il redoute l'envie , et sans cesse il l'irrite.  
 Des fameux écrivains l'on vante le mérite.  
 Leur gloire est un tourment , qui détruit leur repos ;  
 Mais aussi , quel sommeil que le calme des sots !

Orateur éloquent , défendez l'innocence .  
 Sauvez-la , sans compter sur sa reconnaissance .  
 L'ingratitude suit les bienfaits les plus grands .  
 Souvent les bienfaiteurs sont aussi des tyrans .  
 On sait trop quel ennui , sous un dehors qui brille ,  
 Ronge en secret le cœur des peres de famille ;  
 Mais vieillir sans enfans , c'est risquer d'autres maux  
 Pour n'offrir qu'une proie à des collatéraux .

**Qui ménage son bien, est taxé d'avarice.**

**Le libéral reçoit le nom d'un autre vice.**

**Quoi qu'on fasse, en un mot, c'est un malheur constant;**

**Des autres, ni de soi, l'on n'est jamais content.**

**De contrariété l'homme est un assemblage ;**

**Et quiconque a vécu, doit dire, avec un sage,**

**Qu'il serait moins à plaindre et moins infortuné**

**S'il fut mort en naissant, ou s'il ne fut pas né.**

Ces plaintes sont bien anciennes ; car l'Idylle d'Ausone n'est qu'une amplification de quelques vers de Posidippe, auteur comique grec, qui vint trois ans après Ménandre, et qui fit trente comédies, dont nous n'avons que ce fragment.

2<sup>e</sup>. **SUIDAS**, qui a conservé les vers chagrins de Posidippe, nous a transmis aussi l'antidote qu'y opposa le philosophe Métrodore. Et voici, à-peu-près, comment ce philosophe parodia l'auteur comique, et soignait l'optimisme, avant Leibnits et Pope.

Quel que soit ton genre de vie,

Au bonheur tu peux aspirer !

Travailles-tu pour t'illustrer ?

De gloire ta peine est suivie.

Sans peine, au sein de ta maison,

Tu peux goûter un soft tranquille.

Aux champs, la nature fertile

Te sourit en chaque saison.

Tu jouiras, si tu voyages.

Car es-tu riche ? alors ton bien

Te vaudra tous les avantages.

Es-tu pauvre ? on n'en saura rien.

Serres-tu les noeuds d'hyménée ?  
 Tu te fais un sort plein d'appâts.  
 Si ces noeuds ne te flattent pas,  
 Ta liberté n'est pas gênée.

Pere , à tes fils donnant tes soins ,  
 En eux tu chéris ton ouvrage .  
 Sans enfans , dans ton dernier âge ,  
 L'avenir t'inquiète moins .

La jeunesse , robuste et fière ,  
 Est pour moi l'âge des plaisirs .  
 La vieillesse a des souvenirs ;  
 Elle couronne ta carrière .

Loin de toi la funeste erreur  
 Qui dit que c'est un mal de naître !  
 Mortel , te vouer au malheur ,  
 C'est t'insulter , sans te connaître .

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

## ANNONCES.

### LIVRES FRANÇAIS.

*Réfutation de la Théorie pneumatique, ou de la nouvelle Doctrine des Chimistes modernes*, présentée article par article, dans une suite de réponses aux principes rassemblés et publiés par le cit. Fourcroy , dans sa Philosophie chimique ; précédée d'un supplément complémentaire de la théorie exposée dans l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, auquel celui-ci fait suite et devient nécessaire ; par S. B. Lamarck , de l'Institut national de France. Un volume in-8o. Prix, 4 liv. en numéraire. A Paris , chez l'auteur , au Muséum d'histoire naturelle ; et Agasse , libraire , rue des Poitevins. L'an IV.

*La rareté du numéraire influe-t-elle sur la valeur ou sur le prix des denrées , autant qu'on le croit ? Le papier avilit-il l'argent , ou n'est-il pas plutôt indispensable pour augmenter sa valeur ?*

P 4

Brochure in-8°. de 16 pages ; par Saint-Aubin , professeur de législation aux Écoles centrales. A Paris , chez les marchands de nouveautés.

*Des finances de la France* , par N. Pierrot , premier commis de la régie de l'enregistrement et du domaine national. Brochure de 64 pages , grand in-8°. Prix , 15 sous. A Paris , chez l'auteur , rue de Lille , n°. 500 ; et chez Brigitte Mathey , Desenne et Maret , libraires , palais Egalité.

*Dictionnaire raisonné des lois de la République Française* , ouvrage de plusieurs jurisconsultes , mis en ordre et publié par le cit. Guyot , ancien juge au tribunal de cassation. Tome I<sup>er</sup>. de 408 pages ; in-8°. broché. Prix , 4 liv. en numéraire , et 20 sous de plus pour le recevoir franc de port. On peut déposer cette somme au bureau de poste le plus voisin de sa résidence , en tirer reconnaissance , et l'adresser au libraire par une lettre d'avis , en affranchissant. Le tome II paraîtra ce mois-ci , et les autres de mois en mois. Les tomes XIII et XIV seront délivrés gratis aux acquéreurs des deux premiers tomes. Il leur sera libre de les renvoyer et d'en retirer la valeur payée , si , pendant l'intervalle de deux mois , à cette époque , après les avoir examinés ils ne leur conviennent pas. A Paris , chez Couret-Villeneuve , libraire , rue des Peres , n°. 9 ; et chez l'éditeur , rue Honoré , n°. 121 , près celle de l'Échelle. ( Messidor , an 4. )

Cet ouvrage présente la plus grande utilité , puisqu'il réunit toutes les parties du droit français.

*Précis des Procès-verbaux des Administrations provinciales depuis 1779 jusqu'en 1788*. Ouvrage contenant le résumé des objets traités dans les différens bureaux , tels que l'agriculture , les manufactures , le commerce , les haras , les pépinières , les chemins et canaux , la mendicité , les ateliers de charité , etc. Deux volumes in-8°. Prix , 6 liv. en numéraire. A Strasbourg , chez Levraut , imprimeur-libraire ; et à Paris , chez Fusch , libraire , maison Cluny , rue des Mathurins.

Cette utile collection , imprimée en 1788 , fut prohibée par le gouvernement avant qu'elle pût paraître. C'est assez la recommander aujourd'hui. Elle contient des observations précieuses sur divers objets d'économie politique et d'administration.

*Philosophie de l'Univers* ; un volume in-8°. Belle impression. A Paris , chez Dupont , rue de la loi , n°. 123g.

Nous reviendrons sur cet ouvrage qui contient des idées singulieres et une morale très-douce.

---

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

---

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De Charles-Town, le 26 mai 1796.*

Le nouvel état qui vient de se former, et qui fait le seizième de la confédération, s'appelle *Tennessee*; il comprend le district connu sous le nom de territoire des États-Unis au sud de l'Ohio, et contient plus de 67 mille habitans. La constitution que le nouvel État s'est donnée est en général fondée sur les mêmes bases que celles des autres États, et se rapproche davantage de celle de la Pensylvanie par l'extension qu'elle a donnée au droit de suffrage.

Il s'était formé dans la province de Massachusett une violente opposition contre la réélection du fameux Samuel Adams pour la place de gouverneur; et cette opposition était fondée sur l'improbation du traité avec l'Angleterre, qu'il avait publiquement exprimée, et sur son attachement à la cause française. Ses adversaires lui avaient opposé un homme très-estimé et très-populaire, le général Somner; mais malgré tous les efforts de ce parti, Samuel Adams a été réélu à une majorité de près de 4000 voix.

Un de nos papiers a fait une observation qui, pour l'honneur de l'Amérique, mérite d'être transmise en Europe: c'est que depuis l'établissement de la république il n'y a pas eu une seule action en justice

pour cas d'adultére ; ce qui prouve combien nos meurrs ont encore loin du rafinement de celles d'Angleterre, où les procès de ce genre sont si communs.

## ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 15 juillet 1796.*

L'impératrice de Russie paraît avoir, non pas abandonné, mais ajourné ses projets contre l'Empire ottoman. Sa conduite peut être expliquée par l'impuissance où se trouvent ses alliés, l'Autriche et l'Angleterre, de remplir envers elle leurs engagements. Les triomphes constants des Français en Allemagne, comme en Italie, ont épuisé l'Autriche, et l'abandon qu'elle éprouve de la part de l'Angleterre lui enlève tout espoir de reprendre quelque vigueur; l'Angleterre elle-même est extrêmement fatiguée, et si elle persiste à poursuivre la guerre qu'elle a provoquée, menacée des forces combinées des républiques française et batave et de l'Espagne, elle n'a certainement aucun moyen dont elle puisse faire un usage étranger à sa propre défense. Quelques autres considérations ont pu déterminer encore Catherine II à cette espèce de marche rétrograde. Les formidables préparatifs de la Porte, la discipline, la tactique nouvelle, qu'à l'aide des étrangers elle a introduites dans ses troupes, n'ont-ils pas dû faire craindre qu'elle ne fût pas une proie aussi facile que paraissait l'annoncer d'abord la suite assez longue des revers militaires qu'elle a éprouvés ?

Quoi qu'il en soit, au moment où les armées russes marchaient, où l'on ne doutait plus qu'elles n'allassent

attaquer les Turcs, des paroles de bon voisinage, de confiance, d'amitié, et même, dit-on, des propositions d'alliance ont été portées au divan, de la part de Catherine II. Cette alliance, dirigée contre les Persans, aurait pour but de les dépouiller de quelques-unes de leurs possessions. Mais si en effet il en a été question, ce qui nous paraît fort douteux, il n'est pas présumable que les Turcs n'aperçoivent pas combien elle serait dangereuse pour eux. Elle les ferait servir eux-mêmes d'instrumens à leur propre ruine. En effet, Catherine avec leur secours étendant sa domination sur les bords de la mer Caspienne, comme on doit croire que c'est son intention, obtiendrait sur eux un avantage de position, qu'aucune conquête ne pourrait contrebalancer; elle les presserait, elle les cernerait de toutes parts; et lorsque les difficultés et les dangers, que lui fait redouter la crise actuelle de l'Europe, seraient éloignés, elle pourrait tenter avec beaucoup plus de confiance que jamais l'exécution de ses projets d'invasion.

Au reste, elle a dû trouver dans le divan des partisans, sinon de ce projet d'alliance, dont encore une fois, nous nous croyons fondés à révoquer en doute l'existence, du moins des dispositions pacifiques, dont elle a pu désirer que le grand-seigneur fût animé. Il s'est opéré dans le divan une révolution qui lui a été extrêmement favorable à cet égard. Raschid-Effendi vient d'être chargé de nouveau des affaires étrangères; et son système relativement à la Russie réprouve tout ce qui pourrait provoquer la mésintelligence et amener une rupture. Ses principes paraissent avoir été goûtsés par le grand-seigneur;

et l'on présume que les troupes nombreuses rassemblées dans les environs d'Andrinople, et dont nous avons déjà annoncé la marche, n'ont en effet d'autre objet que de réprimer des séditions que l'on avait cru supposées, ou du moins exagérées, mais qui sont trop réelles, et d'autant plus dangereuses, et plus propres à exciter une sévere attention, qu'on a quelques raisons de soupçonner qu'elles ont été entretenues, fomentées par ceux même que leur devoir et la confiance du grand-seigneur appelaient à les réprimer.

Il paraît que les jours de paix que l'on prépare, et que l'on se promet, seront employés par le gouvernement turc à former les établissements, à créer les institutions qui doivent faire prospérer le commerce. Déjà une marine marchande s'éleve; près de 200 bâtimens furent lancés il n'y a pas long-tems; il va paraître un code maritime, et par l'entremise de l'Espagne il se négocie des arrangemens avec Malte pour assurer la navigation des sujets de l'Empire ottoman.

Des mesures de police ont mis un terme aux courses que des bandes de voleurs exerçaient avec une sorte d'impunité, et sur les frontières ottomanes, et sur les frontières voisines.

Ces bandes se formaient à la mort de chaque pacha, et se composaient de leur garde licenciée; le grand-seigneur a ordonné que les hommes employés à ces gardes seraient à la solde de l'Empire et incorporés dans les Janissaires. Depuis ce tems, aucun individu, soit Turc, soit étranger, ne peut voyager sans un passe-port du pacha de la province qu'il habite.

On mande de Stockholm que l'ambassadeur de

l'impératrice de Russie ; M. le baron de Budberg, a obtenu du roi sa première audience ; il a en outre présenté à sa majesté un écrit particulier de sa souveraine , contenant les assurances d'amitié les plus flatteuses. Sa majesté a invité l'ambassadeur à dîner avec elle au camp , et à l'accompagner à la revue générale.

Dans la même audience , le grand-maître des cérémonies a présenté au roi le secrétaire de légation de l'ambassadeur , M. Dalopœus

Les lettres de Péterbourg annoncent que d'après un nouvel ordre de S. M. I. , il est de nouveau permis d'importer dans tous les ports de cet Empire , par vaisseaux neutres , des marchandises venant de la Hollande , ainsi que d'exporter dans le même pays les marchandises et productions du nôtre.

*De Vienne , le 30 juin.*

La santé de l'empereur donne ici les plus vives inquiétudes. Il est tombé dans un état de faiblesse et de langueur , dont on craint qu'il ne se relève pas , et qui l'a forcé à abandonner les travaux du cabinet qu'il avait suivis pendant quelque tems avec beaucoup d'activité. Dans sa retraite de Laxembourg il ne s'occupe , dit-on , que de jeux puérils ; et il se repose entièrement , des soins du gouvernement , sur ses ministres , auxquels il a donné carte blanche .

Tout ce que nous apprenons de nos revers , non moins rapides en Allemagne qu'en Italie , et des dispositions actuelles de l'Angleterre à notre égard , appuie les bruits d'une négociation entamée avec le gouvernement français. C'est le marquis del Gallo ,

ambassadeur de Naples en cette cour, que l'on dit chargé des premières ouvertures de cette négociation. Il jouit de la confiance particulière de l'impératrice, qui elle-même a un très-grand ascendant sur son époux.

*De Nuremberg, le 10 juillet.*

Le roi de Prusse, margrave d'Anspach et de Bayreuth, est burgrave de Nuremberg. Il a fait proclamer qu'il allait se mettre en possession de tout le territoire qu'il prétend dépendre de ce dernier titre.

Le 4 de ce mois, un corps de cinq mille Prussiens, composé d'infanterie, cavalerie et d'une artillerie considérable, s'est emparé de nos faubourgs, ainsi que des ouvrages avancés. Les mêmes troupes occuperont sans doute incessamment le château de la ville. Bamberg s'attend à subir le même sort. Ainsi, le roi de Prusse conquiert avec des proclamations, à mesure que l'empereur perd avec ses tacticiens.

*ITALIE. De Turin, le 3 juillet.*

Il vient de paraître, des lettres patentes, dans lesquelles le roi s'intitule seulement *roi de Chypre, de Sardaigne, de Jérusalem, prince de Piémont, etc. etc.*, et où il déclare que leurs altesses royales sérénissimes *duc de Chablais, duc de Genevois et comte de Maurienne*, quitteront à l'avenir les noms de ces provinces, réunies à la France, et s'appelleront, le premier, *comte d'Ivry*; le second, *marquis de Suse*; et le troisième, *comte d'Asti*.

On assure que le général Kellermann avait demandé à former un camp près de Weillane; la cour de Turin, après avoir longuement délibéré sur cette demande, l'a refusée, en disant qu'elle était contraire au traité. On dit que les Français

formeront leur camp à Chierasco ; et il n'en sera ainsi que plus près de Turin.

A Acqui, à Alexandrie et dans plusieurs autres endroits, il est survenu des contestations entre les Français, les troupes piémontaises et le peuple. A Acqui, deux soldats français ont été tués. On prétend que les agents du gouvernement piémontais ne prennent pas toutes les précautions nécessaires pour empêcher ces désordres.

*De Gênes, le 4 juillet.* Le gouvernement a fait dire à M. Girola, par son secrétaire d'état, que des circonstances impérieuses l'obligeaient à l'engager à s'absenter de Gênes ; qu'il ne pourrait plus lui assurer la garantie des droits des gens. Le ministre impérial, voyant qu'on ne lui fixait pas une époque pour son départ, a répondu qu'il attendrait les ordres de sa cour. Ainsi, quoique le gouvernement, par cette démarche, indispose contre lui l'empereur, il ne satisfait pas pour cela les Français, qui feront sans doute de nouvelles instances pour le renvoi de M. Girola.

Il en sera de même à l'égard du décret contre les émigrés demandé par le ministre Faypoult, par ordre exprès du Directoire. Le gouvernement a résolu de les renvoyer tous, excepté ceux qui résident à Gênes depuis deux ans. Cette restriction laisserait à Gênes les émigrés qui donnent le plus d'ombrage aux Français. Aussi le ministre Faypoult a-t-il représenté que le décret ne satisfaisait nullement à la demande du Directoire : il est probable que tous les émigrés, sans exception, seront renvoyés.

M. Vincent Spinola, nommé pour aller à Paris en qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire, a accepté cette importante mission. On ne pourrait faire choix d'un négociateur plus agréable aux Français ; il a toujours été attaché à la France, et en dernier lieu, pendant qu'il était commissaire-général de la rivière du Ponant, il a fait toutes sortes de sacrifices pour que la bonne harmonie régnât entre les habitans et les Français qui étaient alors dépourvus de tout. On assure que M. Vincent Spinola a eu des pouvoirs très-étendus, et que c'est-là le motif qui l'a engagé à se charger de cette mission, dont on ignore l'objet précis.

#### ANGLETERRE. *De Londres, le 6 juillet.*

Le comte de Mensfield est dans une si mauvaise santé qu'il va, dit-on, quitter la présidence du conseil. C'est un des

plus ardents ennemis de la France , où il était ambassadeur , sous le nom de lord Stormont , lors de la guerre d'Amérique .

On a reçu de Corse les détails suivans : Sir Gilbert Elliot , vice-roi de l'isle , s'étant déterminé , contre l'avis de plusieurs Corses aussi fidèles qu'éclairés , à soumettre par la force les habitans de Bonognani , qui avaient refusé de se soumettre à certains règlements nouveaux qu'il regardait comme constitutionnels , a éprouvé de leur part la plus vive résistance . Convaincu ensuite que cette résistance ne provenait d'aucun sentiment d'opposition au gouvernement britannique , il a éloigné de lui les conseillers perfides qui l'avaient entraîné dans cette fausse démarche ; il a suspendu toute hostilité et publié une amnistie générale , en annonçant la convocation d'un nouveau parlement , le rappel des réglements qui étaient l'objet de la querelle , et le maintien scrupuleux de la constitution acceptée par le roi , et solennellement jurée par les Corses .

On vient de recevoir l'avis officiel de la prise de la corvette française la *Légère* , par l'*Apollon* et la *Boris* , sous le commandement du capitaine Mansey . La *Légère* , doublée en cuivre et percée pour 22 canons , était commandée par M. Carpentier , ayant 168 hommes d'équipage .

Le lord Henri Fitzgerard est parti pour aller résider à Copenhague en qualité d'ambassadeur .

*Extrait de la Gazette extraordinaire de la Cour , du 4 juillet.*

Le général Abercrombie , commandant en chef des forces de terre des Isles-du-Vent , et le contre-amiral Christian , commandant des forces de mer dans la même contrée , annoncent , dans leurs dépêches des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin , que l'isle de Saint-Lucie s'est rendue , le 25 mai , par capitulation , et que le 26 les troupes de sa majesté britannique ont pris possession du Morne-Fortuné et de ses dépendances .

Le même jour , la garnison , forte de 2000 hommes , est sortie du fort avec les honneurs de la guerre et a déposé ses armes . Un article de la capitulation porte qu'elle restera prisonnière de guerre . — Il restait encore à soumettre la Soufrière et le Vieux-Fort . La première n'a fait aucune résistance au détachement qui a été envoyé pour en prendre possession ; mais au départ des dépêches on n'avait encore aucune nouvelle de la reddition du second . — Dans les différentes attaques qui ont eu lieu depuis le commencement du siège , qui a duré

a duré 34 jours, l'armée anglaise a eu 1 lieutenant-colonel, 1 major, 3 capitaines et 4 lieutenants tués; 3 lieutenants-colonels, 2 majors, 12 capitaines, 14 lieutenants et 3 enseignes blessés. Le nombre des soldats tués ou blessés est d'environ 600.

La gazette officielle de Londres vient de publier la proclamation du roi qui proroge la tenue du nouveau parlement du 12 de ce mois au 16 du mois prochain. Ce qui n'indique pas que le parlement se rassemblera effectivement le 16 aout; seulement cela peut avoir lieu; mais il y a toute apparence qu'une nouvelle prorogation portera à une époque plus éloignée et dans le commencement de l'hiver l'ouverture de ce nouveau parlement.

On mande de Calcutta, dans les Indes orientales, que l'amiral Raignier a hissé à la rade de l'isle du Prince-de-Galles, le *Suffolk* et le *Centurion*, les deux plus gros vaisseaux de son escadre, pour protéger les détroits; et qu'il est allé, avec les bâtimens légers, attaquer les Moluques.

On apprend en même-tems la prise du *Triton*, vaisseau de la compagnie des Indes, dans sa traversée de Madras au Bengale.

Des lettres du gouvernement de Saint-Hélène portent que l'établissement de Columbo, dans l'isle de Ceylan, est actuellement entre les mains des Anglais. Suivant d'autres avis, le mécontentement qui s'était manifesté dans nos troupes des Indes est entièrement dissipé, par une suite des arrangements qu'on a faits pour satisfaire les officiers mécontents.

Suivant des lettres qu'on vient de recevoir de l'isle de Jersey, le général Goidon, qui y commande en chef, a eu des avis certains que les Français avaient rassemblé un corps considérable de troupes dans le voisinage de Saint-Malo et de Granville; qu'ils avaient mis en requisition tout les bateaux de la côte, et qu'ils paraissaient méditer une descente très-prochaine dans l'isle; mais il marque qu'il est préparé à les recevoir. On espere que l'escadre de frégates qui croise à cette hauteur suffira pour faire échouer cette tentative.

La nouvelle taxe sur les chiens a commencé à se percevoir le 4 de ce mois; elle donne lieu à beaucoup de plaisanteries bonnes et mauvaises dans les papiers publics.

*Tome XXIII.*

Q

**D**u 16 juillet. Tous les vaisseaux de guerre du port de Portsmouth ont ordre de se tenir prêts à mettre à la mer au premier avis. On croit qu'ils iront croiser à la hauteur de Jersey, pour s'opposer à une invasion dans cette île, qui en paraît menacée.

Le roi va passer la saison des bains à Weymouth. Il se forme à quelque distance un camp où l'on rassemblera un assez grand nombre de troupes de ligne et les milices des comtés de Strafford et de Lancastre.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### CORPS LÉGISLATIF.

*Blances des deux conseils, du 23 messidor au 5 thermidor.*

Camus rend compte du travail de la commission des finances sur la classification des dépenses. Il les range en cinq classes : dépenses de gouvernement, d'administration, dette consolidée, pensions et dépenses d'établissements d'utilité publique ; et comme les recettes ordinaires sont de 500 millions, il s'agit de ne pas excéder cette somme dans les dépenses à faire. Impression et ajournement.

Lakanal rappelle le message du Directoire, concernant l'organisation des écoles spéciales. Il demande que le conseil, saisissant cette occasion de donner à l'institut national une marque signalée de sa confiance, l'invite à faire part de ses vues sur cette organisation. Adopté.

Marec reproduit son projet sur l'exportation des vins, il porte le tarif du droit à percevoir à un sou la pinte.

Oudot prétend que si Pitt avait un article à faire insérer dans le code des douanes, ce serait celui-là. Selon lui, les douanes ne doivent pas être considérées comme une ressource du trésor public, mais seulement comme un moyen d'activer l'industrie commerciale.

Grassous observe qu'il y a des départemens où le vin n'e vaut que deux sous la pinte, et que fixer le droit à un, c'est exiger la moitié de la valeur. Le conseil renvoie le projet à un nouvel examen.

Le conseil des Cinq-cents se forme le 27 pour la 6<sup>e</sup> fois en comité général. Celui des Anciens, après avoir approuvé différentes résolutions, accorde la parole à Dupont (de Nemours). Nous avons reçu, dit-il, le projet du code civil présenté au conseil des Cinq-cents; nous avons tous vu que c'était le véritable ouvrage du génie; mais on y aura peut-être remarqué quelques lacunes et quelques dispositions qui sont susceptibles d'être améliorées. Jusqu'à présent nous n'avons, pour ainsi dire, fait que des actes administratifs auxquels on a donné le nom de lois, parce que notre dictionnaire politique n'est pas encore perfectionné; mais nous allons avoir à faire de véritables lois, en formant un code civil qui doit durer plusieurs milliers de siècles, et honorer la législature à laquelle on le devra. Il est beaucoup de nos collègues qui ont des lumières sur cette matière, mais qui n'ont pas d'organes. Vous sentez que de pareilles lois doivent être faites avec la tête et le cœur, et non avec la poitrine.

Je vous propose d'ordonner que ceux des membres du conseil des Anciens qui auront des réflexions à faire sur quelques articles du code civil, pourront les faire imprimer et distribuer.

Creuzé-Latouche et Lecouteulx demandent l'ajournement de cette proposition et son renvoi à une commission, qui examinera les moyens à prendre pour empêcher qu'elle ne dégénère en abus.

Cette proposition est adoptée.

Le Directoire annonce dans la séance du 28 du conseil des Cinq-cents, l'entière pacification de la Vendée. Une guerre intérieure, mille fois plus dangereuse que la guerre extérieure, désolait une partie de la République. Ici, le fanatisme réuni aux opinions politiques, augmentait le danger, et les esprits atiènes par des circonstances amenées par la malveillance, s'étaient portés à tous les excès. Un pays

d'une nature extraordinaire, couvert de bois, rempli de défilés, réunissait sous les armes une population entière d'hommes sobres, patiens & courageux, opiniâtres, ignorans, crédules. Des secours nombreux en hommes, argent, munitions, fournis par l'Angleterre, entretenaient cette place désastreuse. Gloire immortelle à l'armée des côtes de l'Océan ! cette guerre de la Vendée est éteinte, tous les habitans ont remis leurs armes ; tous les chefs ont été pris ou tués ; tous les émigrés qui n'ont pas péri par la guerre, ont été forcés de chercher ailleurs un asyle. Toutes les routes sont dégagées : depuis le Finistère jusqu'à la Seine, depuis les deux Sèvres jusqu'à la Manche, on peut voyager librement. Dumolard demande que le conseil déclare que la brave armée des côtes de l'Océan a bien mérité de la patrie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le conseil se forme en comité général. A quatre heures et demie la séance est rendue publique, et diverses résolutions sont prises. Ces résolutions, résultat des délibérations du conseil pendant sept jours, sont relatives aux transactions entre particuliers. Elles seront libres à l'avenir, et payées pour le passé d'après une échelle de proportion calculée sur la perte que le papier-monnaie a essuyée depuis sa création.

Dupuis a fait une vive sortie contre les comités généraux, il a comparé le conseil à ces prêtres de l'antiquité qui, renfermés dans leur sanctuaire, n'ouvriraient les portes au peuple que pour lui annoncer leurs oracles. Bourdon voulait le faire censurer pour s'être permis la critique d'un article de la constitution, mais on a passé à l'ordre du jour.

Le conseil des Anciens approuve dans ses séances des 28 et 29 plusieurs résolutions. 1<sup>o</sup>. Celle relative à la classification des dépenses. 2<sup>o</sup>. Celle qui déclare que l'armée des côtes de l'Océan a bien mérité de la patrie. 3<sup>o</sup>. La résolution qui concerne les transactions entre particuliers.

Celui des Cinq-cents s'est encore occupé des finances, les 29 et 30. Duchâtel lui a fait un long rapport sur l'enregistrement et le timbre. La discussion

en est ajournée. Marec a reproduit son projet sur l'exportation des vins, et il n'a obtenu aucune décision. Thibaut en a présenté un pour l'amélioration du sort des fonctionnaires publics et employés. Il propose de leur accorder la moitié de leur traitement en blé, à raison de dix liv. le quintal. On demande l'ajournement ; mais quelques membres observent avec raison que des besoins aussi urgents ne permettent pas l'ajournement. La discussion sur cet objet aura lieu demain.

Un membre, organe d'une commission, fait au conseil des Anciens un rapport sur la résolution relative aux créanciers des communes et corporations supprimées. Comme elle leur est favorable, il en propose l'approbation, ce qui est adopté.

La mère de Basseville assassiné à Rome, où il était ministre de France, expose au conseil des Cinq-cents qu'elle éprouve les horreurs de la misère, et réclame la bienfaisance du gouvernement. Renvoi à une commission.

Le greffier d'un tribunal qui a tiré de sa caisse 60 millie liv. en numéraire, dont il a fait une acquisition, et leur a substitué pareille somme en assignats, est-il justiciable du tribunal criminel de son département, ou de celui de police correctionnelle ? Telle est la question que soumet le Directoire, et qu'une commission examinera.

Souignac présente, au nom de la commission *ad hoc*, l'organisation de la haute-cour de justice. Elle pense que les jugemens ne doivent être sujets, ni à l'appel, ni au recours en cassation, et qu'un commissaire du Directoire exécutif près d'elle est inutile. Le surplus du projet est réglementaire. Il est ajourné.

On procède au renouvellement du bureau. Boissy-d'Anglas est nommé président. Les secrétaires sont Ruellé, Pastoret, Borne et Baraillon.

Sur le rapport de Thibaut, le conseil arrête qu'à compter du 1<sup>er</sup>. messidor pour les fonctionnaires, et du 1<sup>er</sup>. thermidor pour les employés, la moitié de leur traitement leur sera payé en blé, évalué à 10 liv. le quintal ou la valeur représentative, d'après le mode

Q. 3

établi pour la partie de la contribution foncière non payée en nature.

Duchâtel fait ensuite adopter son projet sur le timbre et l'enregistrement. Les droits en sont à peu près les mêmes qu'en 1790, et payables en numéraire ou mandats au cours.

Le conseil des Anciens dans ses séances des 1 et 2 thermidor, a renouvelé son bureau. La majorité des suffrages a appelé Duessaux au fauteuil. Les secrétaires sont Imbert, Durand-Maillanc, Dupont (de Nemours) et de Gravé. Il a ensuite rejeté plusieurs résolutions particulières, et renvoyé d'autres à des commissions.

Boissy, dans celui des Cinq-cents, le 3 thermidor : Vous avez renvoyé à une commission la pétition des imprimeurs et journalistes contre les articles 6 et 9 de la loi du 6 messidor. Il semble au premier coup d'œil que cette nouvelle taxe ne soit que fiscale ; mais il s'en faut bien qu'elle ne touche qu'au fisc. Elle aurait une influence majeure sur l'instruction du peuple, et elle serait contraire aux principes de la révolution française. Celle-ci est née de la propagation des lumières par la voie de l'imprimerie. Si le peuple eût été plus instruit, il n'aurait pas été si long-tems victime de l'oppression. Dans un gouvernement représentatif, les représentants doivent être sous la surveillance du peuple. Ce n'est que par la voie des journaux que cette surveillance peut être exercée ; c'est donc violer la constitution que d'empêcher la circulation des feuilles périodiques.

Boissy termine en proposant de réduire le port des journaux et brochures au taux de 1790 ; ce qui est adopté à la presqu'unanimité.

Talot dit que le conseil a renvoyé à une commission l'examen du tarif des lettres par rapport aux militaires, et que le Directoire y a pourvu par un arrêté.

Dumolard observe à cet égard que l'arrêté du Directoire est évidemment une interprétation ou plutôt une exception à la loi du 6 messidor ; qu'elle est juste, mais que c'était au Corps législatif à la faire.

Dans les relations de pouvoir à pouvoir on ne voulait être trop sévère , autrement le Directoire se substituerait un jour aux conseils , et il n'y aurait plus de liberté . Il propose un message , il est arrêté .

Le Directoire annonce le lendemain 24 , que son arrêté n'étant qu'un provisoire , il comptait le soumettre au conseil .

Bion fait un rapport sur cet objet , et il est arrêté que les militaires paieront , pour les ports de lettres en mandats , la même somme que les particuliers en numéraire .

Thibaut propose , le 25 , un projet de résolution sur les partages ; et un autre membre , sur l'organisation forestière .

L'impression et l'ajournement en sont ordonnés .

Dans le conseil des Anciens , Dupont fait un rapport rendant à approuver la résolution du 29 messidor , relative au paiement des fermages arriérés des biens nationaux .

Tronchet demande pourquoi ces fermiers ne paieraient pas comme ceux des particuliers . Cette observation paraît assez importante pour être renvoyée à l'examen de la commission .

Le conseil approuve ensuite les deux résolutions concernant le port des journaux et celui des lettres des militaires .

### P A R I S . N o i d i g t h e r m i d o r , l ' a n q u e . d e l a R é p u b l i q u e .

La faction anarchique se lasse du retour de l'ordre et du repos public ; insensible aux victoires et aux conquêtes de la République , elle ne voit , elle ne cherche que ses propres succès ; et ses succès seraient la ruine de la France et le rétablissement d'une autorité qui ne s'est fait connaître que par ses extravagances , son inépuise , et , ce qui est un peu plus funeste , par son aveugle férocité .

Elle a essayé il y a quelques jours d'exciter un mouvement

d'insubordinations dans le camp de la plaine de Grenelle; le gouvernement a fait passer les troupes qui y étaient au camp de Vincennes. Quelques mutins ont été arrêtés et conduits à la maison d'arrêt du Plessis. La discipline et le bon ordre se sont rétablis. Comment nos braves défenseurs peuvent-ils être dupes de ces misérables instigateurs qui n'ont soif que de désordre, de crises et de sang?

Dans le même-tems, on distribuait avec précaution, à certains hommes sûrs, une feuille de 4 pages in-8°, intitulée *les Décius François*. La morale de ces *Décius* est de respecter les personnes et les propriétés; mais de surveiller les grandes fortunes. On connaît leur maniere de surveiller. Leur prétexte est toujours de faire triompher la véritable démocratie; et leur but, d'empêcher qu'on n'assassine une certaine portion du peuple. Le procès de *Babœuf* et de *Drouet* donne la clef de toutes ces petites manœuvres, que la police n'aura pas de peine à surveiller.

Le Directoire a fait présent au général Hoche d'une armure républicaine, de la manufacture de Versailles, et de deux des plus beaux chevaux qui sont au dépôt de la guerre.

Le ministre de l'intérieur a donné aux envoyés de Tunis une fête superbe dans le goût oriental. Sorbets, chocolat, fruits, parfums, fleurs, musique, le tout embellie de la présence de jolies femmes. Les envoyés ont témoigné la plus grande satisfaction de cette fête, où la délicatesse, le goût et la galanterie française leur ont offert l'image des mœurs de leur pays.

Il paraît par des lettres particulières de Hollaxde, que la nouvelle de la reprise du cap de Bonne-Espérance prend quelque consistance, quoiqu'on n'y ait point encore reçu d'avis officiel.

Aujourd'hui et demain se célèbre la fête de la Liberté.

## NOUVELLES OFFICIELLES.

### ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

*Le général en chef de l'armée de Sambre et Meuse , au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Bonamas , le 26 messidor , an IV.*

Citoyens Directeurs , j'ai eu l'honneur de vous prévenir par ma lettre du 21 , que l'armée avait passé la Lahn ; j'ai à vous rendre compte de ses opérations jusqu'à ce jour.

Le 21 , l'aile gauche , sous les ordres du général Kleber , passa la Lahn sur trois colonnes ; celle de gauche , commandée par le général Lefebvre , effectua son passage par Giessen ; celle du centre , sous les ordres du général Colaud , par Wetzlar , et celle de droite , par Léun. Les généraux Lefebvre et Bonnard ne trouvèrent point l'ennemi ; mais l'avant-garde de la division du général Colaud , sous les ordres de l'adjudant-général Ney , engagea un combat dans les plaines en avant de Butzbach , contre le corps du général Kray , qui était établi entre Obermehr , Nanheim et la Wetter , ayant toute sa cavalerie en avant de Nidermehr. Le général Kleber avait d'abord considéré ce combat comme une escarmouche d'avant-garde , mais cette affaire prit bientôt un caractère plus sérieux. L'adjudant-général Ney , beaucoup plus faible en cavalerie que l'ennemi , se porta en avant , suivi de la 20<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère , et pénétra au sommet de la première hauteur. Le général Kleber , satisfait de ce premier succès , et chaque colonne étant établie dans les camps qui lui avaient été indiqués , fit dire à l'adjudant-général Ney de prendre position et d'établir ses postes ; mais ayant été prévenu que l'ennemi était en mouvement et paraissait vouloir attaquer , il donna ordre au général Colaud qui était campé en arrière de Butzbach , de venir prendre position en avant d'Oberweisel , afin de soutenir son avant-garde.

Pendant que ce mouvement s'opérait , il y eut plusieurs charges de cavalerie , dans lesquelles le 11<sup>e</sup> régiment de dragons et le 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs se distinguèrent. Le premier de ces régiments s'étant replié à propos , sut attirer la cavalerie ennemie dans une embuscade d'infanterie , dont

elle essaya la décharge , ainsi que quelques coups de canon à mitraille.

Le village d'Obermerl , dont nos troupes s'étaient emparées , fut attaqué et cerné par l'ennemi avec beaucoup de vigueur ; l'adjudant-général Ney le chargea avec la plus grande impétuosité , et le repoussa ; celui-ci revint à la charge , et s'empara du poste ; après avoir été repoussé quatre fois ; mais l'adjudant-général Ney ayant rallié les troupes , fait attaquer à son tour , et reste enfin maître du village . Ce terrible combat finit à neuf heures du soir .

La colonne sous les ordres du général Grenier , qui avait débouché par Weilbourg , ne rencontrait pas l'ennemi ; celle sous les ordres du général Championnet , qui avait débouché par Limbourg , le rencontra à Oberalton ; le général Championnet fit attaquer , et l'ennemi se retira jusqu'à Camburg , où étant arrivé , il couvrit la plaine avec une cavalerie très nombreuse , et embusqua son infanterie dans les bois de Wirges . Le général Championnet s'empara , avec l'infanterie , des hauteurs qui sont à droite et à gauche de Camburg , et le général Klein , à la tête du 18<sup>e</sup>. régiment de dragons , et du 18<sup>e</sup>. régiment de chasseurs , chargea la cavalerie ennemie avec tant d'impétuosité qu'elle fut ébouillée . Le combat fut long et terrible ; l'ennemi laissa le champ de bataille couvert de morts ; il a été ramassé 35 voitures de ses blessés , et il a été fait , de plus , 50 prisonniers , dont un officier , et pris ou tué 150 chevaux . Après cette déroute , l'ennemi présenta des troupes fraîches , et parut vouloir prendre sa revanche ; mais une brigade de cavalerie de réserve s'était avancée pour soutenir le 18<sup>e</sup>. régiment de dragons et le 18<sup>e</sup>. de chasseurs , et quelques coups de canon ayant été tirés à propos , le déclinerent à la retraite . Les troupes ont combattu dans cette action avec une valeur qui mérite les plus grands éloges , et le général de brigade Klein en mérite particulièrement , tant par son courage , que par ses talents .

La colonne commandée par le général Bernadotte , qui , après avoir débouché par Limbourg , se dirigea sur Kirberg , ne rencontra que peu d'ennemis .

Le 22 , le général Kleber fut instruit que l'ennemi était resté en position à Friedberg ; il envoya ordre au général Lefebvre , qui était en marche sur la rive gauche de la Wetter , de porter son avant-garde sur Bauernheim et Offenheim ; de la faire suivre par sa division ; de passer la Wetter sur ces points , et d'attaquer l'ennemi sur son flanc droit , et sur ses derrières , dans sa position de Friedberg . Le général Gotsau-

neut ordre d'observer l'ennemi, mais de ne l'assurer que lorsqu'il serait prévenu de l'arrièrée du général Lefebvre. Effectivement, l'ennemi s'étant aperçu de cette manœuvre, se retira précipitamment, mais il se rallia, et se forma une bataille entre Altenfauerbach et Rosbach. Il fit des efforts prodigieux pour empêcher la division du général Lefebvre de déboucher par Aasenheim et Fauerbach; mais malgré tous ses efforts, cette division gravit les hauteurs, s'y établit, et s'y soutint.

L'avant-garde de la division du général Colaud, commandée par l'adjudant-général Ney, suivit l'ennemi, et s'avanza jusqu'à Ockstadt. Le général Jacquin, à la tête de la 43<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie et du 12<sup>e</sup>. régiment de dragons, marcha sur Friedberg; les portes de cette ville furent enfoncées, malgré le feu de mousqueterie et d'artillerie le plus vif; et cette colonne, animée par son général, l'adjudant-général Laoroix et le citoyen Fridelsheim, aide-de-camp du général Colaud, entra dans la ville et en chassa l'ennemi, après l'avoir tué plus de 100 hommes; une pièce de 13 et un drapeau pris et repris jusqu'à 3 fois, resterent en son pouvoir. La division du général Colaud et celle du général Bonnard étant arrivées, l'ennemi fut repoussé sur les deux flancs, et fut forcé à faire sa retraite. Le général Richelieu et l'adjudant-général Ney le poussèrent jusqu'à la nuit; indépendamment de la pièce d'artillerie prise dans Friedberg, 2 autres furent saisies dans les plaines en avant de cette ville. La perte de l'ennemi, dans les deux affaires des 21 et 22, peut être estimée à 2,000 hommes, dont 500 prisonniers, parmi lesquels sont 8 officiers.

Nous avons perdu le citoyen Rouilly, aide-de-camp du général Lefebvre, officier du plus grand mérite, et dont le zèle et la valeur ne pouvaient être comparés qu'avec sa modestie et les excellentes qualités de son cœur.

La colonne, commandée par le général Grenier, rencontra l'arrière-garde de l'ennemi, en arrière de Hombourg. Le général Olivier, à la tête de deux escadrons, charge cette arrière-garde, la culbuta, la poursuivit avec impétuosité, et fit 130 prisonniers, dont deux officiers. L'ennemi a laissé une soixantaine de morts sur le champ de bataille.

La colonne, commandée par le général Championnet, trouva l'ennemi à Eich; il fut attaqué, repoussé, mais le terrain fut disputé toute la journée, et ce n'est qu'à 8 heures du soir que le général Championnet parvint sur les hauteurs de Konigstein.

La colonne , commandée par le général Bernadotte , rencontra l'ennemi sur les hauteurs de Neuhof ; l'action s'engagée , et l'ennemi fut repoussé jusqu'à près de Wisbaden , avec perte de quelques hommes tués et blessés , et 20 prisonniers , dont un capitaine .

Le 23 , l'armée sejourna pour attendre des munitions ; cependant le général Championnet investit le fort de Koenigstein .

Le 24 , l'armée se mit en marche ; l'aile droite déboucha des montagnes , et se porta dans les plaines du Mein , et l'aile gauche , après avoir passé la Nidda , vint prendre position devant Francfort .

Le 25 , les magistrats de Francfort furent sommés de nous ouvrir les portes de la ville ; les Autrichiens , qui y avaient garnison , s'y opposèrent : de maniere que toute la journée se passa en députations des magistrats de Francfort près de nous et près des généraux autrichiens ; mais comme l'ennemi paraissait vouloir continuer à occuper cette ville , notre artillerie commença à faire feu à 10 heures du soir . Bientôt un quartier de la ville fut incendié ; alors les Autrichiens nous ont fait des propositions , et il a été signé une capitulation , dont vous trouverez ci-joint copie , et d'après laquelle nous entrerons après-demain matin à Francfort .

Les troupes ont combattu , dans toutes ces actions , avec leur courage ordinaire .

*Signé , JOURDAN.*

#### ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE .

*Le général en chef , au Directoire exécutif . — Au quartier-général , à Ettingen , le 23 messidor , an IV .*

Citoyens Directeurs , après la bataille de Rastatt , l'ennemi se retira dans la belle position en avant d'Ettingen ; sa droite s'étendait vers le Rhin , du côté de Durmersheim , et sa gauche , à Rotensolhe , près l'abbaye de Frawenall .

Je ne pouvais pas douter des grands renforts que le prince Charles avait déjà reçus . La plupart des prisonniers faits à Rastatt , venaient des environs de Mayence , et presque tous s'accordaient à dire qu'on attendait le même jour le corps des Saxons , avec le reste des divisions de l'armée du prince Charles , amenés par les généraux Rotze et Vernek , et qu'il ne restait sur le Bas-Rhin qu'un corps de 30 mille hommes aux ordres du général Vartensleben .

J'écrivis au général Saint-Cyr de me joindre sur-le-champ par la vallée de la Murg, avec ce qu'il pourrait amener de troupes, sans compromettre la sûreté des postes de Freudenthal et Cnubis ; je savais qu'elles ne pourraient arriver que le 20. J'aurais bien voulu attaquer l'ennemi plutôt, mais cela était impossible ; les réparations de l'artillerie, le remplacement des munitions et des chevaux, et les reconnaissances qu'il fallait faire avant d'attaquer l'ennemi, ne nous permirent pas d'agir avant le 21. Je chargeai le général Saint-Cyr, commandant le centre de l'armée, de déborder la gauche de l'ennemi, et d'attaquer toutes ses positions aux sources de la rive d'Alb.

Le général Desaix, commandant l'aile gauche, eut ordre d'attaquer le corps que l'ennemi avait entre les montagnes et le Rhin ; notre gauche, entièrement en arrière, devait s'appuyer au village d'Ettingen.

Le général Saint-Cyr fit marcher le général Taponier avec la 21<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère et la 31<sup>e</sup>. de ligne et 150-hussards du 9<sup>e</sup>, sans artillerie, au travers les montagnes, sur l'Ems, avec ordre de passer cette rivière, et de se porter sur Wildbad, pour déborder la droite de l'ennemi. L'adjudant-général Houël, avec la 84<sup>e</sup>. demi-brigade et cent chasseurs du 2<sup>e</sup>. régiment, eut ordre d'attaquer la position de Frawenalb, et de menacer le flanc gauche de celle de Rotensolhe ; il se réserva l'attaque de front de cette position avec la 106<sup>e</sup>. demi-brigade ; les 93<sup>e</sup>. et 109. formaient sa réserve ; il avait sous ses ordres les généraux de brigade Saint-Lambert et Lecourbe.

Cette disposition a eu tout le succès qu'on devait s'en promettre. L'ennemi a opposé la résistance la plus vive à Herrenalb, Frawenalb et autres hauteurs de Rotensolhe ; l'élite de son infanterie les défendait ; une artillerie nombreuse, trois bataillons de grenadiers, quatre régiments d'infanterie, un bataillon de croates, un d'infanterie légère, quatre escadrons de cavalerie avaient ordre d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité. Nos troupes y ont déployé un courage et une opiniâtreté admirables. Nous avons été repoussés quatre fois, et ramenés au pied de cette montagne, une des plus élevées et des plus escarpées des montagnes noires. La 5<sup>e</sup>. charge, renforcée d'une partie de la réserve, faite en colonne, autant que le terrain pouvait le permettre, a complètement réussi ; l'ennemi, par-tout poursuivi à la bayonnette, a été mis dans une déroute complète ; on lui a pris une pièce de canon, fait 1,100 prisonniers, 12 officiers, un supérieur. Sa perte est

tués et blessés est énorme ; le champ de bataille était couvert de ses morts et de ses armes.

La conduite du général Saint-Cyr, dans cette affaire, est au-dessus de tous éloges ; la bonté de ses dispositions en avait assuré le succès. Les généraux Lecourbe et Lambert (ce dernier a eu son cheval tué sous lui) et l'adjudant-général Houët ont conduit ces attaques avec beaucoup d'intelligence et la plus grande bravoure. Les troupes se sont conduites avec leur valeur ordinaire. La 106<sup>e</sup>. demi-brigade s'est particulièrement distinguée.

L'avant-garde du général Taponier, en arrivant à Vilobac, rencontra celle du corps des Saxons en marche pour prendre position le long de l'Ems. Il l'attaqua brusquement, et la culbuta ; prit un officier, quelques hussards, chasseurs et 7 chevaux. Tout ce corps se retira principalement sur Pförtheim. Cette attaque était conduite par le général Laroché, qui n'a pas voulu quitter son poste, quoiqu'ayant en une main percée d'une balle, à l'affaire de Freudenstatt.

L'aile gauche, aux ordres du général Dessix, a commencé son attaque sur le village de Maisch. Elle a eu également tout le succès qu'on pouvait désirer ; l'ennemi, fort de quatre régiments et de deux corps francs, a mis le plus grand acharnement à le défendre. Ce combat a duré depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Nous y avons fait 500 prisonniers, dont 8 officiers. La perte de l'ennemi a été considérable en tués et blessés. Cette attaque, dirigée par l'adjudant-général Decaen, était faite par les 10<sup>e</sup>. demi-brigades d'infanterie légère et de ligne et le 8<sup>e</sup>. régiment de chasseurs à cheval. Le chef de brigade Gazand s'est particulièrement distingué. Les troupes ont montré une ardeur et un courage inconcevables.

Notre cavalerie et artillerie légers, aux ordres des généraux Sainte-Suzanne et Delmas, étaient placés dans la plaine, entre Muckonsturm et Ettingen, pour soutenir l'attaque du village de Maisch, et contenir celle de l'ennemi, qui a voulu entamer plusieurs charges, ayant à sa tête le prince Charles ; mais le feu de notre artillerie légère et les manœuvres brillantes qu'a fait faire à la réserve le général Dessix, ont toujours rendu son dessein inutile.

Je dois rendre la plus grande justice aux talents des généraux Dessix, Sainte-Suzanne, Delmas et Decaen. Les troupes ont combattu avec le plus grand courage.

Le succès de cette journée a été complet, et bien intéressant pour les sujets de la campagne ; 15 à 1600 pri-

sonniers , au moins autant de tués ou blessés , ont bien ébranlé le moral des troupes ennemis. L'ennemi avait le projet de nous attaquer le lendemain. Le corps des Saxons était en marche pour cet objet. Ils comptaient déboucher dans la plaine , par Baden et la vallée de Capel , à 6 lieues sur les derrières de notre position , c'était la dernière ressource du prince Charles ; il y avait sacrifié tout le Bas-Rhin , et il ne pouvait pas douer des dangers de Francfort. Quelques-uns des officiers prisonniers nous ont dit que le général Jourdan devait y être.

Le lendemain , le général Saint-Cyr s'est porté à Newenbourg , sur l'Elsa. L'ennemi a précipitamment abandonné Ettingen , Durlack et Carsruhe , et s'est retiré derrière Pfortzheim ; il paraît marcher vers le Neckar. On prétend qu'il a envoyé 9000 hommes de garnison à Philisbourg et Manheim , et qu'il abandonne toute la rive droite du Rhin.

L'armée marche à sa poursuite ; dès que je connaîtrai positivement sa position , je ne balancerai pas à l'attaquer.

J'ai nommé chef de bataillon le citoyen Marconnier , capitaine de la 10<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère , qui s'est particulièrement distingué à la dernière affaire ( il a livré les carabiniers de son bataillon entièrement investi , et fait prisonniers tous ceux qui les cernaient ) ; et sous lieutenant , le citoyen Jobert , maréchal-de-logis au 6<sup>e</sup> régiment de dragons , qui s'est conduit avec beaucoup de distinction aux trois dernières affaires , sur-tout à celle de Rastatt , où il mit pied à terre sous le feu à mitraille des ennemis , pour remettre les planches qu'on avait commencé à ôter au pont de cette ville , ce qui permit à notre cavalerie d'y pénétrer rapidement. Je regrette de n'avoir pu me procurer tous les traits de courage qui ont illustré les nombreux combats que nous avons livrés aux ennemis ; ils sont innombrables.

Comme tous les officiers supérieurs ne sont que provisoires depuis l'organisation du mois de nivôse , je vous prierai , citoyens directeurs , de nommer définitivement ceux qui se sont distingués et qui continueraient de le faire par la suite ; c'est un moyen de bien composer cette classe importante d'officiers.

Du 29. Le général en chef , par ses dépêches , datées de Baden , informe le Directoire des opérations de l'armée qu'il commande , depuis le 23 jusqu'au 29. Le résultat en est que l'ennemi a été successivement chassé de tous les postes qu'il occupait entre le Neckar et la Kinche , et notamment dans la vallée de la Kinche. Ce général se propose de l'attaquer-

derrière le Neckar ; mais il ne dissimule pas que les marches sont pénibles dans ces montagnes et les subsistances difficiles. Il ajoute qu'il a été obligé de laisser vers Bruchsal un corps de troupes pour observer les garnisons que l'ennemi fait marcher à Philisbourg et à Manheim. Dans les dernières lignes de sa première dépêche , il croit pouvoir annoncer que bientôt l'ennemi sera entièrement chassé du Brisgaw.

Dans la seconde , le général Moreau dit que le résultat du mouvement projeté sur le Haut-Rhin a été un peu lent ; mais que cela a tenu à la réunion des troupes qu'il avait fait marcher dans cette partie , et qui ont été presque toutes obligées de descendre le Rhin jusqu'à Kehl , et ensuite de le remonter. Les crues de ce fleuve avaient rendu toute navigation impossible.

**ARMÉE D'ITALIE.** Extrait d'une lettre du général en chef Buonaparte , au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Milan , le 26 messidor , an IV.

Un moine arrivé de Trente , a porté la nouvelle , dans la Romagne , que les Autrichiens avaient passé l'Adige , débloqué Mantoue , et marchaient à grandes journées dans la Romagne. Des séditieux , des prédicateurs fanatiques prêcherent par-tout l'insurrection ; ils organisèrent en peu de jours , ce qu'ils appellerent l'armée catholique et papale , ils établirent leur quartier-général à Lugo , gros bourg de la légation de Ferrare , quoiqu'enclavé dans la Romagne.

Le général Angereau donna ordre au chef de brigade Poullaillier d'aller soumettre Lugo. Cet officier , à la tête d'un bataillon , arriva devant cette bourgade , où le tocsin sonnait depuis plusieurs heures ; il y trouva quelques milliers de paysans. Un officier de grenadiers se porta en avant , en parlementaire. On lui fit signe d'avancer , et , un instant après , il fut assailli d'une grêle de coups de fusil. Ces misérables , aussi lâches que traîtres , se sauverent ; quelques centaines sont restés sur la place.

Depuis cet événement , qui a eu lieu le 18 , tout est rentré dans l'ordre , et est parfaitement tranquille.

Signé , BUONAPARTE.

P. S. Le Directoire exécutif a reçu , le 6 au soir , la nouvelle de la prise de Fribourg en Brisgaw , par les troupes de la République. Hier , 8 , il a appris que les Autrichiens sont en pleine retraite devant l'armée de Jourdan , et gagnent la Bohême. — Les deux armées du Rhin et de Sambre et Meuse ont établi leur communication.

L'ENOIR DE LAROCHE , Rédacteur.

# MERCURE FRANÇAIS.

---

DÉCADI 20 THERMIDOR , l'an quatrième de la République.  
( Dimanche 7 août 1796, vieux style. )

---

## MORALE , INSTRUCTION PUBLIQUE.

*De l'Éducation dans les grandes républiques; par JEAN-GERVAIS LABENE, citoyen français. In-8°. de 246 pages. Prix , liv. A Paris , de l'imprimerie de Didot jeune , l'an III.*

LE principe qui a guidé l'auteur de cet essai d'éducation républicaine est , qu'un peuple qui a acquis sa liberté se flatte vainement de l'espoir de la conserver , s'il ne cherche à lui donner une base solide par ses institutions civiles ; que c'est pour avoir négligé ce ressort puissant , qu'aucune nation moderne n'a pu fixer la liberté dans son sein ; et que c'est de lui que les constitutions anciennes ont tiré toute leur force et tout leur lustre. « Les législateurs an-  
» ciens , dit-il , allaient en Égypte observer l'action  
» réciproque des lois sur les mœurs , et des mœurs  
» sur les lois. Ils allaient étudier cette force invin-  
» cible de l'habitude , qui fait chérir tout ce que  
» l'on a pratiqué , qui fait des hommes autant de ci-  
» toyens , et des citoyens autant de frères , et qui les  
» fait mourir d'ennui par-tout où ils ne trouvent plus

Tome XXIII.

R

" les mêmes usages, les mêmes plaisirs et les mêmes travaux. "

A l'exemple de ces législateurs, l'auteur voudrait qu'on s'attachât à donner la même forme et la même empreinte à tous les membres de la république; et comme on ne peut parvenir à ce but qu'en leur donnant une éducation commune, il voudrait que les enfans fussent toujours ensemble, occupés des mêmes jeux et des mêmes exercices; que ces jeux et ces exercices servissent également à développer leurs corps, à augmenter leurs forces, et à les attacher les uns aux autres par les liens de la fraternité. Au surplus, l'auteur pense que les habitans de la campagne doivent avoir la même éducation que ceux des villes. Il a pensé aussi aux femmes, et c'est en effet un point important; elles sont le moule d'où doivent sortir les citoyens et les défenseurs de la patrie. Lycurgue ne les a pas oubliées dans ses institutions.

L'éducation de l'homme commence au berceau. Rien de plus nécessaire que de diriger les premières impressions qu'il reçoit. Il doit être, pendant les trois premières années de sa vie sous la surveillance de la mère. L'auteur voudrait que dans chaque commune il y eût, selon sa population, un ou deux jardins, où les mères se rendraient, tous les jours, pendant l'été, avec leurs nourrissons; qu'on appellât ces jardins *les jardins de l'enfance*; et que l'hiver, leur asyle commun fût une salle spacieuse où la peinture retracerait les objets dont la mauvaise saison les aura privés. C'est dans ces lieux, qu'au milieu de l'allégresse des mères et des nourrissons, se formeront les

premiers noeuds qui doivent attacher ces derniers entr'eux, et dans la suite à la patrie.

Depuis quatre ans jusqu'à sept, la magistrature que la mère a exercée exclusivement, sera partagée entr'elle et son époux. Mais ils ne l'exerceront qu'en public. Ils conduiront leur enfant, dans un lieu d'un caractère plus mâle, nommé *le gymnase de l'enfance*, situé à côté du jardin de l'enfance.

“ Mais quelle vie mèneront vos élèves dans ce nouveau séjour ? de quoi allez-vous les occuper ? ” — De jeux. — Et puis ? — De jeux. — Et puis encore ? — De jeux. Oui, je veux qu'ils deviennent citoyens en jouant.... Sur-tout imprimez à ces jeux une physionomie nationale, variez-les tant qu'il vous plaira ; mais que j'y voie toujours le cachet de la république.... Habitez l'homme, même enfant, à voir la patrie dans tous ses jeux. ”

L'auteur veut que depuis sept ans jusqu'à dix, les enfans, quoiqu'encore sous les yeux de leurs parents, soient sous la direction de magistrats publics élus par les peres ; que revêtus du costume national, appellés par le tambour, ils aillent à leurs sections exercer le premier de leurs droits politiques, celui de se nommer des chefs, que précédés de leurs commandans et suivis de leurs magistrats, ils aillent au cirque national, qui n'offrira de tous côtés à leurs yeux que les triomphes de la liberté sur les tyrans, que des exemples de bravoure ancienne et nationale, que des traits sublimes de dévouement à la patrie. Là, ils s'occuperont de l'exercice militaire ; à huit ans, avec un simulacre de fusil et de sabre ; à neuf, avec de vrais petits fusils et de vrais

petits sabres. On remettra en honneur l'exercice de la lutte. Les corps s'y fortifieront aussi par des danses mâles, et les ames s'y embrâseront des feux de l'émulation par le moyen des prix qu'on distribuera à ceux qui se seront distingués dans les jeux militaires.

L'auteur, qui voudrait que tous les membres de la république eussent en quelque sorte la même physionomie, et fussent unis par les sentimens les plus intimes de la fraternité, a senti que cela est difficile à obtenir d'une multitude d'hommes épars sur un immense territoire, et par conséquent étrangers les uns aux autres. Pour corriger cet inconvénient, et marier le Rhin avec la Garonne, l'Escaut avec la Durance, le Rhône avec la Loire, il voudrait que les enfans de la patrie employassent sept années à parcourir la France, pour faire connaissance avec leurs concitoyens, et que ceux du Midi allassent vers le Nord, et ceux du Nord vers le Midi. Ces voyages se feraient à pied, et en campant tantôt sur la crête d'une montagne, tantôt au fond d'un vallon. Chemin faisant, on apprécierait et on compareraient les diverses manières dont la terre est cultivée dans les divers départemens; on en étudierait les différentes productions. L'auteur voudrait remettre en honneur l'agriculture et les arts méchaniques, et le moyen qu'il propose, c'est de les faire exercer par tout le monde. Il dit que pour être laboureur, il ne s'agit pas seulement de remuer la terre, il voudrait qu'on fût encore charron, forgeron, maréchal, maçon, charpentier, serrurier. Au milieu des champs, les élèves s'exerceront à faire les principales opérations de la géo-

métrie sur le terrain, dans les belles soirées d'été ; ils iront sur quelque montagne s'occuper d'astronomie. La minéralogie, la botanique, les observations météorologiques, l'hydraulique, l'étude des animaux sur-tout occuperont tour-à-tour les élèves, sans préjudice des exercices civils et militaires qui auront lieu dans le camp, tous les jours, et des fêtes qu'ils célébreront tous les décadis.

Depuis dix-sept ans jusqu'à vingt, disséminés dans les villes de guerre, ils étudieront l'art de les défendre. « Canonniers, sapeurs, ingénieurs, fantassins, dragons, hussards, ils seront tout, ils feront tout. »

La vingt unième année, ils iront à Paris pour faire un cours de droit public, recevoir l'auguste caractère de citoyens, et se livrer ensuite chacun au genre de profession vers lequel son génie l'entraînera.

Quoiqu'une éducation mâle et vraiment laconique soit le principal but que l'auteur s'est proposé, il s'occupe aussi des moyens de donner une forte impulsion aux beaux arts.

Le détail des jeux et des exercices qu'il propose se lit avec intérêt. Il les décrit avec chaleur, et tout y rappelle le sentiment qui l'animait en écrivant, c'est-à-dire, un grand amour de la liberté. Il ne veut pas le bien, mais la perfection. Il désire un peuple de héros et de frères. Ce serait assurément une belle chose.

Lorsqu'on veut beaucoup de choses, on est sujet à vouloir des choses contradictoires. Vouloir, par exemple, que le même homme exerce plusieurs arts,

ç'est vouloir qu'il n'en exerce bien aucun. Cette multiplicité de talents serait fort bonne pour Robinson Crusoé ; mais on ne doit pas éléver les hommes comme s'ils devaient un jour être abandonnés dans une île déserte. Un état si casuel ne doit pas être considéré dans un plan d'éducation. Il faut supposer les hommes faits pour la société , dont l'harmonie consiste dans une subordination de travaux et de fonctions , où chacun ne joue bien son rôle qu'autant qu'il n'en a qu'un à remplir. Si , dans la vue de rendre les hommes indépendants les uns des autres , on voulait que chacun fût capable d'exercer tous les arts , on se condamnerait gratuitement à une éternelle médiocrité ; et on se priverait des avantages immenses qui résultent de la division du travail et de la différence des professions.

“ L'égalité est décrétée , dit l'auteur ; mais avez - vous vu la femme d'un négociant aller avec la femme d'un cordonnier ? ” C'est étendre les idées de l'égalité à des choses dans lesquelles on ne doit pas la chercher. On ne doit pas confondre l'égalité politique avec l'égalité de mœurs et de manières. Ce genre de méprise a déjà causé beaucoup de maux. Chez une nation où il y a du commerce , de l'industrie , des arts , il doit nécessairement y avoir inégalité de richesse , différence de goûts et d'habitudes ; on ne peut pas avoir l'un sans l'autre. Mais ces différences , qui ne sont que d'accident , ne doivent point choquer des hommes qui sont égaux devant la loi. L'orgueil n'est redoutable que lorsqu'un ordre vicieux de société , consacrant la distinction des rangs , a placé pour toujours , d'un côté , le dé-

dain altier; et de l'autre , l'humiliation , et s'oppose irrévocablement aux jeux de la fortune qui tend sans cesse à les confondre.

L'égalité que l'auteur desire n'a gueres pu avoir lieu qu'à Sparte , si tant est qu'elle ait jamais existé. Il dit bien que les Français ne doivent pas ressembler aux Grecs et aux Romains. Mais on s'aperçoit qu'il a toujours eu devant les yeux les Grecs et les Romains , et sur-tout Rousseau qui les voyait toujours.

### L I T T É R A T U R E.

#### *Lettre aux Rédacteurs sur les Contes et Nouvelles par Mirabeau.*

EN faisant connaître , il y a plus d'un mois , la nouvelle traduction de *Tibulle* , imprimée sous le nom du célèbre Mirabeau , vous avez passé légèrement sur le volume qui contient des *Contes et Nouvelles*. J'ai été étonné en l'ouvrant de ne rien voir de la part des éditeurs qui m'annonçât que c'était au moins la troisième édition de ces bagatelles. Celle que j'ai sous les yeux est ainsi intitulée : *Recueil de Contes et Nouvelles par M. le marquis de M\*\*\*.*, avec cette épigraphe ; *Nec si quid olim lusit Anacreon , delevit zetas. Deuxième édition ; Londres , 1785. In-8°.* Deux parties formant 335 pages. Mais j'ai de plus sérieuses réflexions à faire sur ces morceaux. Vous les dites traduits ou imités de différens auteurs. Cela est vrai. Mais par qui ? L'amour de la vérité m'oblige

de dire que ce n'est pas par Mirabeau. Vous vous convaincrez de ce que j'avance en ouvrant le *Conservateur*, par Bruix et Turben, 1756 à 1761 (novembre). Trente ou quarante volumes. J'y trouve quinze pieces des seize qui forment le troisième volume du nouveau Tibulle. Ces deux auteurs avaient formé l'intéressant projet d'une collection de morceaux rares, et d'ouvrages anciens, élagués, traduits et refaits en tout ou en partie. Ce projet fut exécuté pendant plusieurs mois à la satisfaction du public. Il exigeait dans ses auteurs autant de goût que de travail ; et il faut avouer qu'il y a du mérite à faire un bon extrait d'un ouvrage prolix et diffus. Mirabeau s'est emparé du travail de MM. Bruix et Turben ; il n'a fait que retoucher leur style. On peut donc l'accuser de plagiat, d'autant plus que dans des notes au bas de plusieurs morceaux il se donne comme l'abréviateur des auteurs originaux. Voici quelques exemples :

Le premier conte de Mirabeau est une imitation de Ferrante Pallavicino, intitulée *le Filet de Vulcain ou les Amours de Mars et de Vénus*. Je trouve ce morceau dans le *Conservateur*, au mois d'août 1757. Voici ce qu'en disaient les rédacteurs le mois précédent. « Le manque de correction dans le dessin, défaut qui lui est familier ( à Ferrante Pallavicino ), rend insoutenable la lecture de ce morceau qui aurait pu être charmant. Près de cent pages sont employées à nous dire que Vulcain épousa Vénus ; que cet hymen ne fut point du goût de la déesse ; que Mars lui plut, qu'elle le reçut dans son lit ; que Vulcain, averti par le Soleil de l'infidélité de sa moitié, la surprit avec son amant, et les arrêta.

„ tous deux dans un filet invisible ; qu'il appella les  
 „ Dieux pour être témoins de sa honte , et que de-  
 „ puis ce tems Vénus enhardie ne se gêna plus dans  
 „ ses amours , et se vengea sur le Soleil des tour-  
 „ qu'il lui avait joués. Trente pages suffisaient pour  
 „ dire tout cela. En ne donnant point une grande  
 „ étendue à cet ouvrage , dont le fond roule sur peu  
 „ de faits , les descriptions agréables qui s'y trouvent  
 „ se seraient trouvées rapprochées , et il y aurait eu  
 „ de la chaleur , les descriptions étant la plupart  
 „ vives et animées. Deux ou trois entr'autres sont  
 „ rendues avec toute la force d'expression possible . „  
 Les auteurs du *Conservateur* ont réduit ce conte à qua-  
 rante pages. Il n'est que de trente dans Mirabeau.  
 Je conviens qu'on trouve chez lui un style plus vif  
 et plus passionné. Mais devait-il s'exprimer ainsi au  
 bas de la première page ? „ L'idée de ce conte est ti-  
 „ rée d'un opuscule de Ferrante Pallavicino. On a ré-  
 „ duit à peu de pages le morceau très-prolix de  
 „ l'auteur italien ; le lecteur jugera s'il y a perdu . „  
 Ces expressions ne feraient-elles pas croire que Mira-  
 beau est l'abréviateur de Pallavicino .

La treizième pièce dans Mirabeau a pour titre : *Les Amours de Théogène et Charide* , 28 pages environ. Elle a cent vingt pages dans le *Conservateur* du mois de no-  
 vembre 1756. Voici son titre : *Du vrai et parfait Amour* ,  
 écrit en grec par Athenagoras , Sophiste Athénien , contenant  
 les amours honnêtes de Théogène et de Charide , de Plé-  
 ricide et de Mélangénie. Mirabeau dit en note qu'on  
 trouve cette longue histoire dans plusieurs ouvrages  
 périodiques anciens. Ces expressions feraient croire  
 qu'il ignorait l'existence de l'ouvrage en lui-même

qui parut en 1589, et a près de 800 pages. Le savant Huet en parle fort au long dans son excellent traité de l'*Origine des Romans*. Il le regarde comme un ouvrage supposé. Il l'attribue à Philander, commentateur de Vitruve. Le début lui en paraissait incomparable.

« C'est, dit-il, la peinture de ce superbe triomphe de Paul Emile, où parmi tant de choses singulières et mémorables qui relèvent la beauté de ce spectacle, on voit un grand roi chargé de chaînes, trainé avec ses enfans devant le char du vainqueur, et où Charide agitée de son amour, et accablée de douleur d'être en la présence des Romains, et séparée de son amant, est agréablement surprise du plaisir de le revoir, mais cruellement affigée que ce soit parmi les captifs. » Voici ce passage dans Mirabeau; je ne puis me résuser au plaisir de le transcrire.

« Le soleil, prêt à se montrer sur l'horizon, remplissait le ciel de sa lumière du côté de l'orient, et faisait pâlir le feu des étoiles. A peine ses rayons eurent-ils doré le faîte du capitole, qu'on vit le peuple s'empresser de toutes parts pour jouir du triomphe qui se préparait. Déjà les haches des licteurs brillaient, les rues étaient tapissées, et les temples ornés de feuillages et de fleurs entrelacés. Chaque citoyen avait paré les murs de sa maison de ce qu'il avait de plus précieux; les jeunes femmes et les jeunes vierges, appuyées sur les balcons, embellissaient la fête, et leur éclat effaçait celui de la pourpre et de l'or qui brillait de toutes parts.

« Les trompettes et les clairons se firent bientôt entendre: un étranger aurait douté si leurs sons per-

çans annonçaient l'allégresse ou l'alarme publique ; après les joueurs d'instrumens marchaient lentement, et deux à deux, cent vingt taureaux d'une gigantesque stature ; ils avaient été choisis pour servir de victimes ; leurs cornes étaient dorées, et leurs têtes ornées de longs festons de fleurs : de jeunes hommes vêtus de lin , ceints au-dessous des mammelles , les bras et la tête nuds , les conduisaient. A leurs côtés marchaient de jeunes enfans ; leur habillement était semblable ; leur chevelure , que n'avait point encore touchée le fer , flottait en longues tresses sur leurs épaules. Ils tenaient en main des vases d'or , d'argent et de vermeil qui renfermaient l'eau lustrale.

„ Trois cents soldats d'élite venaient après , armés à la légère , le casque en tête , les bras , le col et les jarrets découverts. Ils marchaient sur deux files , et portaient à quatre , sur leurs épaules , un grand vase d'argent placé sur un brancard. Ces soixante-quinze vases ciselés contenaient l'or monnayé pris sur les ennemis : paraissent ensuite quatre cents couronnes d'or et de vermeil portées de même : c'étaient autant de dons faits par les villes de Macédoine. Des soldats armés comme les premiers portaient des coupes d'or enrichies de pierres précieuses , des vases antiques , et le buffet d'or de Persée qui fermait cette partie de la marche triomphale.

„ A quelque distance suivait le char de ce prince , où l'on voyait son habillement de guerre et son diadème. Derrière marchaient les fils de Persée , dont la grande jeunesse excitait la pitié ; les femmes et les filles romaines ne pouvaient retenir leurs larmes à la vue de ces enfans réduits , par la faute de leur

pere, à une condition si déplorable qu'ils ignoraient encore, On voyait après eux les officiers de leur maison qui gémissaient de leur servitude, moins encore que de celle de leurs jeunes maîtres.

» Couvert d'un large manteau noir qui lui enveloppait le corps, venait enfin Persée lui-même ; la tête nue, les mains et les pieds chargés de fers : ses officiers le suivaient pénitaires d'affliction, mais montrant dans leurs regards quel mépris ils ressentaient pour un roi qui avait mieux aimé se laisser traîner en spectacle comme une bête de charge, que de se donner la mort, ou de la chercher les armes à la main.

» Un jeune homme, d'une rare beauté, se faisait remarquer parmi ceux qui venaient ensuite ; sa démarche noble laissait voir que son ame n'avait rien perdu de sa dignité naturelle, et qu'elle se conservait libre au milieu des fers. Lorsqu'il passait devant la maison d'Octavius, il fut apperçu par une jeune fille grecque, que ce généreux Romain avait envoyée chez lui après la prise de Mélibée. *O Dieux !* s'écria-t-elle en voyant le jeune Macédonien : c'est Théogene ! ... La surprise et la douleur l'empêchèrent d'ajouter rien : elle suivit des yeux son amant aussi long-tems qu'elle le put. Dès qu'elle ne le vit plus : « Théogene, dit-elle d'une voix entrecoupée » de sanglots, il ne me reste donc point d'espoir » d'être à toi ! Infortunée Charide ! ce n'était point » assez d'être séparée de celui qui t'est si cher ! la » fortune te réservait de le voir chargé de chaînes, » conduit en triomphe par un insolent vainqueur, et » prêt à être condamné aux travaux les plus vils, etc., »

Plusieurs contes sont sans aucune espece d'introduction, soit dans le *Conservateur*, soit dans *Mirabeau*; mais ils n'en présentent pas moins d'intérêt, ceux-ci entr'autres :

1<sup>o</sup>. *Anasilis et Mysicle*. Anasilis habitait Sybaris. Né tendre et délicat, c'était un cœur libre qu'il voulait toucher. Il ne put le renconter à Sybaris. Un jour il apperçut Mysiclée, que l'on élevait dans un réduit écarté, pour un vieux volupteux qui lui laissait ignorer qu'il existait des hommes. Mysiclée n'en ayant pas encore vu, Anasilis ne voulut pas d'abord se présenter devant elle, mais il engagea Myseide, une des femmes à qui Mysiclée était confiée, à placer sa statue dans les jardins (on le représentait ordinairement sous les traits de l'amour), afin d'apprendre à Mysiclée qu'il est un autre sexe que le sien, et de lui faire connaître la puissance de l'amour; ce projet s'exécute; Anasilis se cache sous un épais feuillage pour observer tous les mouvements de Mysiclée, il la vit tressaillir, et l'espoir fit palpiter son cœur. Mysiclée pare la statue de fleurs, la comble de caresses, et lui adresse les discours les plus tendres. Anasilis éperdu d'amour, est vingt fois tenté de se découvrir. Il se détermina bientôt à faire ôter sa statue... L'amour a disparu: Mysiclée pleure et se plaint à tout ce qui l'environne. Un jour, Anasilis descend avant elle dans le bosquet, et feint de dormir en la voyant arriver. Mysiclée regarde pendant quelque tems en silence *le fils de Vénus*, bientôt elle souleve une de ses mains, le réveille, et le conjure de pardonner à sa témérité. Anasilis se met lui-même à ses genoux, et lui

déclare qu'il n'est point un Dieu, mais le plus tendre des amans. Bientôt le plus tendre amour les unit, et après plusieurs années, Mysiclée dit à Anasilis : *Je ne me trompais pas en te prenant pour un Dieu, tu es celui que mon cœur adore.*

Avez, citoyens, qu'il y a beaucoup d'esprit et de délicatesse dans ce conte. Cette supposition d'Anasilis, caché près de sa statue, pour épier les mouvements de Mysiclée, rappelle agréablement le pavillon dans lequel la princesse de Clèves contemplait le portrait de M. de Nemours, tandis que M. de Nemours lui-même était dans le parc, et suivait tous les mouvements de son amante.

2°. *L'Isle des Pêcheurs* contient l'histoire d'une espèce de matrone d'Ephese. Mirabeau dit en note que la matrone grecque tient une conduite vraiment fort odieuse, au lieu que sa veuve est tout simplement une femme. Mais, ne lui en déplaise, j'aime mieux le dénouement de Pétrone que le sien. Sa veuve ne se remarie qu'après qu'un oracle a été consulté, tandis que la matrone d'Ephese ne fait que se montrer sensible aux bons procédés de son consolateur. Mirabeau lui reprocherait-il d'avoir, comme dit Lafontaine, *mis au patibulaire le corps d'un mari tant aimé ?* Mais cela lui sauvait l'autre, et fut considéré mieux vaut goujat debout, qu'empereur enterré.

Le seul morceau que je ne trouve point dans le *Conservateur*, est celui intitulé *Armide et Renaud*. Mais ce n'est que la réunion de ce qui compose l'épisode admirable des *Amours d'Armide et Renaud*, dans les XIV, XV et XVI<sup>e</sup>. livres de la *Jérusalem délivrée*.

Tout ce que je puis dire à l'avantage de Mirabeau,

c'est qu'il a fait un bon choix dans la collection de MM. Bruix et Turben. Rien de plus agréable que les articles qu'il en a tirés. Ils ont dû enchanter Sophie, à qui il les envoyait. Aujourd'hui, ils montreront à la jeunesse républicaine comment Mirabeau nourrissait son génie des plus beaux morceaux de la littérature ancienne et moderne.

Il est à croire cependant que Mirabeau n'attachait pas beaucoup d'importance à ces bagatelles; car elles ne sont point comprises dans le catalogue de ses ouvrages que des personnes qui avaient vécu familièrement avec lui ont inséré à la fin de l'*Essai sur le Despotisme*, en 1792, chez Lejay. Les éditeurs de la nouvelle traduction de Tibulle, en réimprimant *les Contes et Nouvelles* ont donc plus consulté leurs intérêts que la gloire de Mirabeau. Ils disent dans leurs *Prospectus*, que les amateurs auront à regretter de ne pas en avoir la suite. On sait maintenant où elle se trouve.

5 thermidor, l'an IV de la Rép. Fr.

## SCIENCES, LITTÉRATURE ET ARTS.

Séance publique de l'Institut, 15 messidor, an 4.

### SECOND EXTRAIT.

**N**ous n'avons montré dans le premier extrait à nos lecteurs, que la partie brillante de la séance publique du 15 messidor; c'est de la partie la plus utile que nous les entretiendrons aujourd'hui, des travaux

pendant le trimestre vernal, et des prix proposés. Le secrétaire de chaque classe a lu une notice de ses travaux. Lacepède a exposé ceux de la classe des sciences physiques et mathématiques.

Pelletier a soumis à diverses expériences la *strontiane*, sorte de pierre qui se trouve au nord de l'Écosse, dans le comté d'Argyle, à Strontian. Ce chimiste a fait connaître les propriétés qui l'on fait confondre quelquefois avec la *baryte* (jadis *spatk-pesant*) et celles qui la distinguent.

Le *platine*, métal très-connu depuis les expériences de Sikingen, Lewis, Lavoisier, et dont on a fait des vases, des meubles et des instrumens pour les sciences, a fourni de nouvelles observations à Guyton (jadis de Morveau.) Il a fait des recherches sur la densité et la tenacité de ce métal, que l'or ne pourrait suppler; de même que sur son amalgame et son adhésion au mercure. Ces expériences sont un prélude à celles que doit faire l'Institut sur 500 marcs de ce rare métal, dont le roi d'Espagne fait don à la République Française son alliée.

La dissolution de la gomme élastique dans l'éther sulfurique (jadis vitriolique) a occupé utilement pour les arts, le chimiste Pelletier.

L'associé Chaptal a examiné la différence qui existe entre le *verdet*, ou *acetite de cuivre*, fabriqué à Montpellier, en usage dans la peinture, et celui que l'on fait à Narbonne, et qu'on emploie pour les savons.

— Il a entrepris de fabriquer des savons de laine formés en faisant bouillir des retailles de laine dans une lessive de potasse, pour remplacer les savons gras ordinaires qui occasionnent une trop grande consommation

sommation d'huile. Le carbone de la laine supplée à celui que l'huile fournirait.

Hauy a fait des observations sur la forme des cristaux de zéolites qui acquierent, par la simple chaleur, une double électricité.

Vers la fin du seizième siècle, Césalpin proposa de diviser les plantes en classes fondées sur le nombre de leurs feuilles séminales ou cotylédons. De Jussieu a exécuté en 1789 ce vaste travail, d'après les recherches de ses oncles et les siennes. Élève de Jussieu, et son collègue dans la chaire de botanique, Desfontaines a prouvé que l'organisation intérieure des plantes est de deux natures, suivant le nombre des feuilles séminales. L'accroissement des monocotylédones se fait en prolongation des racines aux branches, comme dans les palmiers et les graminées; celui des dicotylédones s'opere toujours du centre de la plante à sa circonference, tels sont le chêne, le noyer, etc.

Le ministre espagnol, prince de la Paix, a envoyé à l'Institut une description très-exacte, et de bons dessins du squelette fossile, d'un quadrupede de douze pieds de long sur six de hauteur, trouvé à 100 pieds sous terre, sur les bords de la Plata.

Comparé aux squelettes de l'éléphant et du rhinocéros, il ne s'est trouvé appartenir ni à l'un ni à l'autre. Cuvier a exposé des conjectures ingénieuses sur sa nature; il croit y reconnaître une race gigantesque de paresseux ou de tatous.

Le Nestor des naturalistes, Daubenton, a fait une suite d'expériences sur les animaux domestiques, leurs mélanges, leurs remèdes, leurs alimens, la

manières de les rendre meilleurs pour nous et plus heureux pour eux-mêmes.

Lorsqu'une vache pleine est blessée, doit-elle être livrée au couteau du boucher? Huzard a prouvé que dans ce cas, malheureusement assez ordinaire, elle peut porter son avortement sans danger, plus long-temps qu'on ne l'aurait cru.

Des observations curieuses sur l'accroissement et le décroissement du crâne humain dans les différents âges de la vie, ont occupé Tenon, et peuvent n'être pas sans intérêt pour les philosophes.

Désessart a recueilli des observations sur la petite vérole et ses diverses complications.

L'associé Saucerotte a suivi avec le même zèle les traitemens de la teigne, et il s'est assuré que les remèdes doux doivent être substitués aux remèdes actifs et souvent dangereux. Une discussion s'est ouverte sur cet objet si intéressant pour l'humanité souffrante, et le résultat a été une demande faite par la classe au gouvernement, des moyens de faire pratiquer et suivre les différents traitemens dans des hospices, par ses commissaires, afin de décider cette question de thérapeutique.

Le secrétaire a saisi cette occasion d'annoncer la mort récente de l'associé Flandrin, dont les travaux étaient analogues aux derniers dont il venait de parler. Il a rappelé en même-tems la fin tragique du célèbre anatomiste Vicq d'Azyr, qui est mort de frayeur à l'époque où les talens et l'énergie tombaient sous la hache de Robespierre, d'exécrible mémoire. Ce ressouvenir, quoique triste, a cependant eu de véritables charmes pour les auditeurs.

Le Bretón, secrétaire de la classe des sciences morales et politiques, a donné l'extrait des travaux de cette classe pendant le trimestre.

Membre de la classe de littérature et arts, Mongez est venu lire dans celle-ci des *Considérations générales sur les Monnaies*, qu'il vient de faire imprimer (1), parce que cette matière occupe journellement les deux conseils. Il a cherché à prouver que la valeur réelle des monnaies se compose de la valeur intrinsèque du métal, des frais de fabrication, et, dans certains cas, des frais d'affinage. — Leur valeur relative est en partie dépendante des gouvernements; mais en plus grande partie des causes qui produisent les variations des changes. — C'est une sage opération que de faire payer au commerce les frais de fabrication; mais il est impolitique de les charger d'aucun impôt, tel que le seigneurage. — Un gouvernement sage ne fixe point la valeur relative de l'or à l'argent; il détermine celle de l'argent, qui est la base des transactions, et laisse le commerce fixer chaque jour la valeur si variable de l'or. Il assure enfin qu'il est plus sage de fabriquer de très-petites monnaies d'argent, et d'assez grosses monnaies de cuivre, que d'en fabriquer de cuivre allié de peu d'argent, ou de *billon*, même en ne leur donnant pas une valeur nominale supérieure à leur valeur intrinsèque.

---

(1) On les trouve chez Agasse, rue des Poitevins, maison de Thou.

Sans les sensations, point d'idées, a dit Laromillière. Il a prouvé que c'est par elles que l'on remonte des faits aux principes, et de ceux-ci aux systèmes ; c'est par elles enfin que l'on passe de l'intelligence à la liberté, et enfin à la moralité.

Delisle de Salles a lu les plans des trois ouvrages suivans auxquels il travaille ; l'un, sur les philosophes anciens ; l'autre, sur l'influence de la raison sur le bonheur ; et le troisième, sur la littérature, depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours.

Dans un premier mémoire, Tracy a recherché la manière dont nous acquerons la connaissance des corps extérieurs et des nôtres. L'usage de nos cinq sens nous serait inutile, selon lui, pour cette apprehension, si nous ne jouissions de la faculté de nous mouvoir, appellée *motivité*, et qui le serait mieux, *mobilité*. — Il s'est occupé, dans un second mémoire, de la nomenclature de la science appellée improprement *l'analyse des sensations et des idées*. Il a prouvé que cette dénomination n'était ni exacte, ni philosophique, pas plus que ne le serait celle *d'analyse des phénomènes et des faits relatifs à la position et à la nature des lieux*, donnée à la géographie-métaphysique ; mais celui qui conviendrait, serait *idéologie*, proposé par l'auteur.

Vieilli dans l'étude de l'histoire moderne, Anquetil a lu un mémoire sur les traités qui ont préparé la paix de Westphalie.

Les calculs les plus délicats de la géometrie transcendante peuvent-ils s'appliquer aux problèmes de l'économie politique ? Dupont (de Nemours) est de cet avis. Il a offert en exemple l'effet de la liberté

donnée au commerce, ou de la suppression d'une taxe sur une denrée, ou une marchandise. Il a exprimé cet effet par deux courbes correspondantes, serpentines et assymptotes. Il a invité les membres de la classe des sciences physiques et mathématiques, à tourner leurs recherches vers ces *courbes politiques*, dont le nombre est peut-être infini.

Certaines îles de la mer du Sud ont été regardées comme fabuleuses, parce que leur position n'a pas été bien indiquée par les premiers navigateurs : cependant elles paraissent devoir exister, d'après les voyages de Bougainville, de Cook, et de la Pérouse. Buache invite les navigateurs à les chercher de nouveau sur le 37<sup>e</sup>. degré et un tiers de latitude, entre le 180<sup>e</sup>. et le 210<sup>e</sup>. degrés de longitude.

Méntelle a donné le tableau géographique, historique et statistique de la Russie. Il en a promis de pareils de tous les autres états de l'Europe.

Un géographe, Gosselin, qui a travaillé depuis long-tems à éclaircir divers points de la géographie des anciens, et en particulier l'étendue de la Méditerranée, a exposé ce qu'ils ont connu du golfe arabe, et la mobilité de son rivage. L'*Ophir* des Hébreux existe encore ; mais dans les terres, au nord de l'Iémen, parce que la mer s'est retirée.

Les obstacles que les philosophes ont apportés eux-mêmes au progrès de la philosophie, ont fourni le sujet d'un mémoire au cit. Lévesque.

Duvillard a exposé le précis d'un vaste travail sur les principes et l'utilité des caisses d'économie. Mettant à profit les plus modiques épargnes des citoyens laborieux, elles pourraient fournir un jour

tous les secours qu'exige l'humanité souffrante , ou décrépite , et toutes les récompenses que doit la société.

Les travaux de la classe de littérature et arts ont été exposés par Mongez , secrétaire de cette classe.

Chargé depuis les premières années de la révolution , de recueillir les bibliothèques devenues nationales , Ameilhon a saisi cette occasion pour proposer un meilleur arrangement des bibliothèques . Il propose entr'autres réformes de substituer la grammaire à la théologie qui occupait depuis si long-tems la première place .

Camus a remonté plus haut que la grammaire , et il propose de commencer l'ordre à établir dans une bibliothèque par les ouvrages qui traitent de la formation des idées et des sensations .

*La prononciation de la langue française déterminée par des signes invariables :* traité dont Domergue a lu un extrait . Il y a joint des applications à divers morceaux de prose et de vers ; et il l'a fait suivre de notions orthographiques , et de la nomenclature des mots sujets à difficultés . (1) Dégagé de tout ce que les anciennes grammaires pouvaient présenter d'inutile , de faux et d'ennuyeux , ce traité offrira dans un petit nombre de pages , les avantages réunis de la grammaire et du dictionnaire .

(1) Cet ouvrage , in-8<sup>e</sup>. de 3 à 400 pages , est sous presse . On peut souscrire dès-à-présent chez Domergue , au Louvre , pavillon des Archives , ou chez E. Barret , libraire , place Thienville , n<sup>o</sup> 13 .

L'histoire fabuleuse des Danaïdes, et les amours de Neptune avec Amymône, une de ces cruelles filles, ont fourni à Eschyle plusieurs sujets de tragédies. Les tragiques latins et les sculpteurs anciens ont souvent traité ce même sujet. Dutheil en s'occupant de cette recherche a corrigé quelques erreurs qu'il a cru reconnaître dans Winckelmann et les éditeurs du Muséum Pio-Clementin.

Fontanes a chanté *la Grèce sauvée* de la fureur des Perses dans un poème épique qui porte ce nom. Il a récité à la classe le même morceau que le public a entendu. Le tems n'a pas permis qu'il entendît une lecture du même citoyen, qui lui était aussi destinée. Elle avait pour objet des notes écrites par Voltaire sur un exemplaire de Virgile. Ces notes caractérisent le goût particulier du poète français et sa manière de voir.

La note de plusieurs ouvrages écrits en langue illyrienne et publiés à Raguse, adressée par le ministre français de cette ville, a donné lieu à Camus de présenter quelques notions sur cette langue peu connue dans l'occident de l'Europe. Deux langues portent ce nom; l'une, qui est l'ancienne, est parlée dans les montagnes de l'Albanie, par les Arnautes; l'autre, est répandue avec quelques variations depuis le Syrmium jusqu'au nord de l'Europe et de l'Asie. Elle est, dit-on, la source du Polonais et du Hongrois.

Les anciennes relations de la cour de France avec celles de Danemarck étaient peu connues. Dutheil les a développées dans un mémoire qui doit servir d'introduction à l'histoire du divorce de Philippe-

**Auguste et d'Ingelburge.** Un souverain de Rome joua un grand rôle dans l'affaire de ce divorce ; Innocent III ex-communia le roi de France. Dutheil a examiné à cette occasion sa conduite politique pendant tout son pontificat, et il l'a trouvée plus digne d'éloges que de blâme.

Les monumens nous ont-ils conservé le portrait d'Alexandre ?.... On voit sur ses médailles d'or une tête de femme coiffée avec un casque ; ce ne peut-être que Pallas. Ses médailles d'argent présentent une tête d'homme coiffée avec la dépouille d'un lion. Serait-ce Hercule ? Mais on n'y voit pas le front relevé ou bombé , attribué constamment à ce héros déifié. Leblond a levé tous les doutes en expliquant une médaille des Apolloniates d'Ionie , qui ont placé sur leurs monnaies la tête d'Alexandre avec le surnom de leur fondateur. Si ce n'est pas le véritable portrait du fils de Philippe , c'est du moins celui que l'antiquité reconnaissait pour tel. Personne en effet n'était plus intéressé à cette vérité iconologique , qu'une ville qui se glorifiait d'avoir Alexandre pour fondateur.

Dussault a lu à la classe plusieurs morceaux détachés de son voyage dans les Pyrénées , qui est actuellement sous presse. Ce représentant du peuple a redigé ce voyage dans les prisons robespierriniennes... « O ! regne affreux de la terreur , s'est écrié le secrétaire , que de vertus et de talens tu as fait gémir dans les fers , ou descendre dans la tombe ! Ah ! je vois déjà Clio , l'inexorable muse de l'histoire , tremper dans les noires ondes du Styx les pinceaux qui dévoieront tes forfaits à l'exécration de la postérité . »

Colin ( d'Harleville ) a pressenti le goût du public sur sa nouvelle pièce des *Artistes*, en communiquant à sa classe plusieurs scènes de cette comédie.

Quel a été le but des Égyptiens en élevant la statue, connue depuis 2 mille ans sous le nom de *Memnon*, érigée à une époque inconnue près de Thebes, et mutilée par Cambuse ; Le *Memnon* des Égyptiens a été reconnu par Langlès pour le même spectre mythologique que le *Memnon* des Grecs. Fils de Tithon et de l'Aurore, *Memnon*, ou sa statue vocale saluait tous les matins le Soleil par un son que plusieurs auteurs dignes de foi, Strabon entr'autres, assurent avoir entendu. *Emnoni*, statue de pierre, était un des noms égyptiens ou coptes de ce monument ; et il a donné à Homère, selon Langlès, l'idée de l'allégorie de *Memnon*. Le son que la statue rendait fut d'abord les sept voyelles correspondantes aux sept planètes ; ensuite, après la mutilation que Cambuse lui fit éprouver, ce ne fut plus qu'un son inarticulé, qui cessa même entièrement au second siècle, où *Memnon* perdit la voix lorsque les prêtres égyptiens perdirent leurs richesses et leur crédit. Ceux-ci au reste avaient su lui donner une utilité astronomique : elle indiquait aux habitans de Thébes les quatre saisons, et particulièrement l'équinoxe du printemps. Elle servait encore de *migyas* ou milometre, comme on le voit par la vase dont son stylobate est recouvert jusqu'à une certaine hauteur.

---

Nous renvoyons à un troisième extrait la pièce fugitive d'Andrieux, intitulée *l'Hôpital des Fous*, conte

persan ; les annonces de prix et la notice des rapports faits par l'Institut, sur des manuscrits de Gresset et sur les crayons du cit. Conté.

### M E L A N G E S.

*Lettre aux Rédacteurs du Mercure sur une accusation de larcin littéraire.*

J'AVAIS lu, citoyens, dans la décade du 30 messidor dernier, un article contenant une accusation directe et grave à mon égard. J'avais cru qu'il était de la justice des rédacteurs de ce journal, d'insérer ma réponse : je me suis trompé ; quelqu'effort que j'aie pu faire, je n'ai éprouvé de sa part qu'un refus constant et formel. Une pareille violation du droit naturel doit paraître fort étrange. Je ne cherche point à pénétrer les motifs d'une partialité aussi marquée. Mais comme il m'importe de n'être point calomnié publiquement, sans que le public entende ma justification, je vous l'adresse. J'ose espérer que vous voudrez bien lui accorder une place dans votre journal (1). Salut et fraternité. Ce 12 thermidor, J.-BTE. SARRET.

*Copie de la lettre adressée aux Rédacteurs de la Décade, dont l'insertion a été refusée. — Paris, ce 10 thermidor, an IV.*

Citoyen, j'ai lu dans le n°. 81 de votre journal,

(1) Sans prendre aucune espece de parti dans ce procès littéraire, nous n'avons pas cru devoir refuser à un citoyen dénoncé devant le public, le droit de se justifier avec la même publicité. (*Note des Rédacteurs.*)

page 176, un article qui me concerne. Cet article est court ; mais il est des erreurs et bien de la malignité dans le peu de lignes qu'il renferme. Je ne ferai point remarquer l'espèce de lâcheté qu'il y a d'accuser, en face du public, un citoyen d'une action infâme, sans oser se nommer ; je dois bien plutôt remercier l'anonyme de sa prudence. Elle avertit le public de ce qu'il doit en penser ; aussi, bien qu'il ne me fût peut-être pas difficile de lever le voile dont cet auteur se couvre, je le laisserai dans l'ombre où il croit être caché, pour ne m'occuper que de ses imputations.

Il m'accuse de m'être approprié des *élémens d'arithmétique* envoyés dans le tems au concours, et que l'on attribue aujourd'hui au célèbre Condorcet.... Si j'eusse été capable d'une pareille action, je serais bien indigne du bonheur que j'ai eu, d'avoir, pendant huit mois, dans l'asyle qui a soustrait ce grand homme à la proscription, partagé et ses dangers et les soins donnés, encore plus dus à ses vertus, à son génie, sur-tout à son infortune.

En quittant cet asyle, Condorcet me remit, je pourrais dire, me donna quelques papiers, parmi lesquels se trouverent trois ou quatre feuilles contenant quelques vues générales sur l'arithmétique, ou plutôt sur des éléments de cette science. Ces feuilles m'inspirerent le desir de travailler sur ce plan pour le concours alors ouvert, et j'y fus d'autant plus engagé que j'avais eu à-peu-près les mêmes idées, et que je les avais même mises en pratique à une époque bien antérieure. Plusieurs personnes, dont le témoignage mérite quelque confiance, m'ont vu pendant

près de trois mois constamment occupé de cet ouvrage, et entouré de livres sur l'arithmétique. Le brouillon de mon manuscrit existe ; il est écrit en entier de ma main, et surchargé de ratures et d'apostilles. Mon ouvrage achevé ( et il ne put l'être que le lendemain de la clôture du concours ), je le remis à un représentant du peuple, témoin de mon travail, et qui avait aussi prodigué ses soins à Condorcet dans sa retraite. C'est par ce représentant que l'ouvrage fut remis au comité d'instruction publique.

Depuis lors, j'avais ignoré le sort de mon manuscrit, lorsqu'en lisant le Moniteur du..... germinal dernier, j'appris que mes *éléments d'arithmétique* avaient été couronnés par le jury du concours et le Corps législatif, et publiquement attribués à Condorcet à la tribune du conseil des Anciens. Dès l'instant que j'eus cette connaissance, je fis, tant auprès du rapporteur de la commission des Anciens, qu'auprès de la veuve Condorcet, toutes les démarches convenables pour revendiquer la propriété de cet ouvrage. C'est donc bien à tort que l'auteur anonyme me reproche de m'être tu depuis deux ans que l'on peut parler. Ignore-t-il ou feint-il d'ignorer qu'une des conditions du concours était que les auteurs ne mettraient point, leur nom à leurs ouvrages ? Je ne pouvais donc, ni ne devais parler jusqu'au jugement du jury ; mais du moment que j'en ai été instruit, j'ai fait mes réclamations.

Comment le jury et le rapporteur des Anciens ont-ils attribué ces *éléments* à Condorcet ? Je l'ignore ; mais voici ce qui me paraît vraisemblable. Deux circonstances ont pu induire en erreur : l'une, c'est

que l'ouvrage avait été remis par une personne qui logeait dans la maison où Condorcet avait trouvé un asyle ; l'autre , c'est que la veuve Condorcet a dans ses mains un manuscrit de son mari sur l'arithmétique , qu'elle dit avoir été composé dans sa retraite , et destiné pour le concours . On aura comparé les premières pages des deux ouvrages , et sans aller plus loin on aura jugé que celui remis au concours était de Condorcet , d'autant plus que personne autre ne le réclamait , et parce que j'avais conservé dans le mien une partie de l'espèce d'introduction et de la première leçon contenues dans les feuilles que Condorcet m'avait remises , et qu'on dit avoir de la ressemblance avec le commencement du manuscrit qu'on a de lui . Si l'on se fût donné la peine de poursuivre la comparaison , on n'eût pas tardé à reconnaître que c'était deux ouvrages bien différens . D'ailleurs , celui de Condorcet ne contient pas la moitié du mien . Au reste , il devra paraître fort étonnant qu'avant de porter ce jugement , ou au moins avant de le prononcer aussi publiquement , aussi solennellement , on n'ait pas cherché à prendre des informations auprès de celui qu'on savait avoir remis l'ouvrage au concours . Ne semblerait-il pas qu'en cela on a voulu éviter de parvenir jusqu'à la vérité ?

Quoi qu'il en soit , voilà l'exposé succinct et très-fidèle des faits . Je n'ai jamais nié un seul instant d'avoir employé les feuilles que je tenais de Condorcet ; et certes , qu'avais-je de mieux à faire que de le prendre pour guide ? L'auteur de l'article me demande qui m'a donné le droit de m'en servir comme de mon bien ? ... Les faits ont déjà répondu à cette ques-

tion ; j'ajouteraï qu'avant de faire usage de ces feuilles, je les communiquai à deux personnes, que je consultais sur mon projet, en leur exprimant ma répugnance à me servir de ce travail, sans en nommer l'auteur, et qui m'y encouragerent par cette considération, savoir, que si l'ouvrage avait du succès je pourrais toujours rendre hommage à Condorcet pour ce qui y serait de lui; que dans le cas contraire, il serait inutile de le nommer, sur-tout pour si peu. D'ailleurs, en le nommant, n'eussé je pas enfreint la condition de l'anonyme imposée par le décret? Et puis pouvais-je, avant le 9 thermidor, prononcer ce nom, sans exposer ma vie et celle de plusieurs autres personnes? Au surplus, si Condorcet eût vécu, il ne m'eût pas fait une semblable question. Il aurait su, bien mieux que celui qui m'interroge, apprécier les rapports qui avaient existé entre nous dans le tems où sa tête était vouée au glaive des proscriptions, et il n'avouerait sûrement pas ceux qui se disent aujourd'hui si intéressés à tout ce qui peut influer sur sa mémoire. Mais il n'est pas tems de publier des détails qui ne seront pas perdus pour l'histoire des derniers mois de la vie de ce grand homme, je me borne à observer que si je n'avais fait que la paraphrase de son ouvrage, il ne m'en aurait pas coûté beaucoup plus pour la faire en entier; et que si j'avais été un vil plagiaire, ja ne l'aurais pas été à demi; les deux manuscrits se trouveraient semblables.

L'anonyme prétend que je copiais pour Condorcet dans la maison où il trouva un asyle.... Je déclare hautement que le fait est de toute fausseté. Sa veuve en

sait là dessus plus que personne , et l'anonyme ne l'ignore pas sans doute davantage ; mais comme il voulait m'accuser d'un vol , il fallait bien faire de moi un copiste , afin de rendre plus vraisemblable et en même temps plus grave , l'infidélité dont on prétend me charger. Ce petit raffinement de perfidie n'a rien qui doive m'étonner.

L'auteur finit son article par annoncer qu'il y a bien d'autres observations à faire , et qu'elles seront faites publiquement.... Je ne crains point cette publicité , puisque depuis plus de deux mois je n'ai cessé de la provoquer , et l'anonyme le sait bien. Au reste , le public jugera , dans ce procès littéraire , que l'auteur appelle fort singulier , de quel côté doit être la gloire ou la honte.

En donnant , dans votre journal , place à l'attaque , vous avez contracté , citoyen , envers la justice et l'impartialité , l'obligation d'y insérer aussi la réponse.

Salut et fraternité.

*Signé , J.-BTE. SARRET.*

### V A R I É T É .

*Anecdotes militaires pendant les campagnes de Pichegru  
(en 1794 et 1795) (1).*

J'AVAIS été à l'armée pour me soustraire à la fureur des bonnets-rouges. Je n'étais pas riche ; mais je savais lire , et

(1) Ces anecdotes sont tirées de l'*Histoire chronologique des opérations de l'armée du Nord et de celle de Sambre et Meuse* ,

« c'était un grand crime. Je n'avais pris aucun emploi militaire, parce que ce n'est pas mon métier. J'étais donc là comme parent et ami du général Souham, et comme observateur. Les militaires qui me voyaient habituellement avec les chefs de l'armée, me prenaient souvent pour un général. Un jour, voulant voir si l'on pouvait compter sur l'énergie des troupes, je dis à un grenadier : « Camarade, nous allons marcher en avant, crois-tu que nous venions à bout d'entrer en Flandre ? » En Flandre ! répondit-il ; ce pays ne tiendra pas plus devant nous que la rosée devant le soleil. — Cependant cette ligne de fortification depuis Namur jusqu'à Ypres, la trouvez-vous si facile à digérer ? — Cette ligne ! bast, croyez-moi, mon général, nous l'avalerons comme une asperge... »

A la bataille de Moëscroen, un chasseur du cinquième, âgé tout au plus de dix-huit ans, et d'une figure distinguée, fut prisonnier un officier autrichien. Comme il le conduisait au quartier-général, il fut rencontré de huit ou dix volontaires qui voulaient le dépouiller. Le chasseur tira son sabre, se mit en garde, et déclara qu'il mourrait plutôt que de souffrir qu'on lui fit la moindre insulte. Quant il fut arrivé au quartier-général, l'officier lui donna ce qu'il voulut, sans que le chasseur fit paraître la moindre prétention. C'est l'officier lui-même qui nous raconta le fait.

Dans un choc qui eut lieu entre Courtrai et Ingelmunster, le vingtième régiment de cavalerie laissa prendre ses deux canons. Le général Pichegru fit mettre à l'ordre que ce régi-

---

*depuis le mois de germinal de l'an II, jusqu'au même mois de l'an III. Un volume in-8°, qui se trouve à Paris chez Déroy, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage qui vient de paraître.*

ment,

ment, ainsi que tous ceux qui perdraient leurs canons, n'en pourraient redemander qu'après en avoir pris le même nombre sur l'ennemi. Trois jours après le vingtième régiment en prit quatre.

A l'affaire qui eut lieu entre la division de Moreau et l'armée de Claiifayt, près de Lincelles et du Blaton, une cinquantaine de cavaliers ennemis s'introduisirent dans notre parc d'artillerie. Des recrues belges qui avaient été postées pour le garder, jetterent leurs armes et prirent la fuite. Nos braves canonniers ramassèrent les fusils, et se garantissant derrière les caissons, ils firent feu sur cette cavalerie audacieuse, en détruisirent ce qu'ils purent; le reste prit la fuite, et le parc fut sauvé.

Pendant le siège d'Ypres, un obus tomba sur le sac d'un soldat du deuxième bataillon de la Corrèze, coupa les bretelles et cassa un pot de beurre que ce volontaire avait au-dessus de ses hardes. Il éclata derrière lui sans le blesser. Ce soldat, qui était limousin, ne parut point effrayé du danger; mais jettant les yeux sur son sac, il s'écria dans son patois : *Ah ! grand Di, moun toupi de burré ! de qué farai yau mo soupo ?* ce qui signifie : Ah ! grand Dieu, mon pot de beurre ! avec quoi ferai-je ma soupe ?

A la bataille d'Hooglede, la soixantième-deuxième, ou la vingt-quatrième demi-brigade (je ne me rappelle pas laquelle des deux) était postée à côté du chemin qui va de Rousselaer à Hooglede. Le régiment de la Tour, dragons, le plus brave de tous ceux de l'ennemi, arrive par cette route, couvert de ses manteaux. Le chef de cette demi-brigade ne voyant pas leur uniforme, crut que c'était une partie de notre cavalerie. Il s'écria : « Attendez, je crois qu'ils sont des nôtres. » Le chef de dragons répondit : « Oui, nous sommes des vôtres;

„ mais vous êtes, là dans une vilaine position , vous allez avoir „ sur le corps toute l'armée ennemie ; si vous m'en croyez , „ vous changerez de place. „ Comme il disait ces mots , il laissa entrevoir son uniforme. Notre chef de brigade fit faire feu dessus , et un escadron de ce régiment demeura tout entier sur la place. Le chemin fut encombré par les cadavres des hommes et des chevaux de ce régiment ; c'était une pitié de voir cet horrible carnage.

Dans toute cette campagne notre infanterie a tenu ferme contre la cavalerie , et ne s'est jamais laissée rompre ni mettre en déroute. C'est la fermeté étonnante de nos fantassins qui nous a rendus invincibles , et elle fera époque dans l'histoire. Quand l'infanterie se laisse rompre par la cavalerie , elle est perdue ; mais quand elle lui résiste , elle ne manque presque jamais d'avoir l'avantage. On a souvent vu la cavalerie ennemie charger au galop notre infanterie ; mais le premier rang de celle-ci faisait sa décharge et présentait la bayonnette. Le second et troisième rang faisaient un feu bien soutenu , et la cavalerie décampait aussi vite qu'elle était venue. Si nos bataillons s'étaient laissés rompre , il s'en serait fait un carnage horrible.

Gaspard Thieri , colonel du neuvième d'hussards , avait été à la découverte avec son régiment. Il avait embusqué des tirailleurs dans des ravins qu'il laissait derrière lui. Son intention était de fuir devant l'ennemi pour l'attirer dans cette embuscade. En conséquence , ses hussards avaient ordre de le provoquer par les injures d'usage. Ils traiterent les troupes ennemis d'esclaves des tyrans , etc. Celles-ci qualifierent nos hussards de mangeurs de papier , de récicides , de fondeurs de cloches , etc. ; elles se doutèrent pourtant du tour , et ne voulurent pas mordre à l'hameçon. Un de nos hussards , impatienté , s'avance au galop très-près de l'ennemi , et abat un cavalier d'un coup de pistolet. Nos adversaires , sans cher-

cher à se venger de cette témérité, se mirent à crier : *Bravo ! mention honorable ! insertion au Bulletin !*

Le nommé Petré (c'est le seul nom que j'ai conservé), hussard au neuvième régiment, fut envoyé pour sauve-garde dans un village du Brabant. Des volontaires cherchant des effets cachés, déterrèrent un coffre où tout le village avait déposé son argent. Petré arrive au moment où ils allaient le crocheter. Il tira son sabre, et par sa fermeté et sa bravoure parvint à écarter les pillards. Il fit venir les habitans du village qui ouvrirent le coffre en sa présence, il contenait environ quatre-vingt-dix mille livres. Les propriétaires de cet argent voulaient faire des présens à Petré ; mais celui-ci les remercia, et leur dit : « En défendant votre argent je n'ai fait que mon devoir; vous ne me dévez rien. Je vous exhorte seulement à le mieux cacher à l'avenir. »

---

### P O É S I E.

*Imitation d'Horace, liv. IV, ode VII, au Peuple Romain.*

Quo, quo scelesti, etc.

**R**OMAINS où courez-vous? Barbares, arrêtez?  
Contre quels ennemis ces glaives homicides?  
Dans nos champs, sur nos mers, ces bras ensanglantés  
Du meurtre des Latins sont-ils toujours avides?

Encor si vous armiez pour aller embraser  
Une seconde fois l'orgueilleuse Carthage,  
Pour dompter le Breton qui tente de briser  
Le joug où nous plions son férocé courage.

Non : complices du Parthe, et prévenant ses vœux,  
De Rome vous courez consommer la ruine.

Plus cruels que les loups qui s'épargnent entr'eux,  
Vous allumez les feux d'une guerre intestine.

Qui vous entraîne au crime , aveugles , furieux ?  
Vous ne répondez point. A votre affreux silence ,  
A vos traits pâlissons , au trouble de vos yeux  
Je vois de vos esprits la coupable démence.

O Rome ! tel est donc ton funeste destin ,  
Le ciel vange sur toi l'innocence d'un frere.  
Dans tes murs égorgé par un frere inhumain ,  
Remus , des justes Dieux appelle la colere.

*Pers à ma femme sur sa pénible grossesse.*

JULIE , enfin , de mon bonheur  
Va me donner un nouveau gage ,  
De celle qu'adore mon cœur  
J'aurai donc la vivante image !

Amour qui me rendis amant ,  
Et qui bientôt me rendras pere ,  
Conserve à la mère l'enfant ,  
A l'époux conserve la mère !

Qu'il est touchant dans le berceau  
Le premier fruit de l'hyménée !  
Mais qu'il est pesant le fardeau  
Qu'il faut porter près d'une année !

Des deux sexes , pere commun ,  
Quelle justice que la vôtre ?  
Tout le plaisir est donc pour l'un ,  
Et toute la peine pour l'autre ?

( 293 )

Oh ! si tu pouvais me céder  
Les périls auxquels je t'expose ?  
Si le ciel daignait accorder  
A moi l'épine ; à toi la rose ?

Mais il s'agit sous ma main  
L'enfant qui va serrer nos chaînes ,  
Et quand il sera sur ton sein  
Te souviendras-tu de tes peines ?

Amour qui me rendis amant ,  
Et qui bientôt me rendras pere ,  
Conserve à la mère l'enfant ,  
A l'époux conserve la mère ?

---

#### A N N O N C E S.

#### L I V R E S F R A N Ç A I S.

*De l'État politique et économique de la France sous sa Constitution de l'an III ; ouvrage traduit de l'allemand. Brochure de 114 pages. Prix , 15 sols en numéraire. A Strasbourg , chez Levraut ; à Paris , chez Fusch , libraire , rue des Mathurins , maison de Cluny. L'an IV.*

*Essai sur la propagation de la musique en France , sa conservation et ses rapports avec le gouvernement ; par J. B. Leclerc . Brochure de 66 pages. A Paris , chez Desenne , au palais Égalité ; au Cercle-Social , rue du Théâtre-Françai. ; chez Jansen , libraire , place du Muséum. L'an IV.*

*Oscar , fils d'Ossian ; tragédie en cinq actes. Par le citoyen Arnalpt. A Paris , chez Dupont , rue de la Loi , n°. 1232. L'an IV.*

T 3

---

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

---

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De New-York, le 2 juin 1796.*

**N**ous avons reçu dernièrement une adresse de St.-Domingue, imprimé, en date du Cap, le 1<sup>er</sup>. germinal, an IV de la République Française ; et dont voici le titre : *ÉTIENNE LAVEAUX, général en chef et gouverneur de St. Domingue ; et HENRI FERROUD, commissaire-ordonnateur de la colonnie,*

*Aux États-Unis, villes de commerce, négocians et capitaines de navire du continent de l'Amérique et des îles danoises.*

Les signataires de l'adresse, après avoir rendu compte des violences et des cruautés exercées par les rebelles contre les chefs de la colonie et les représentants du peuple français, annoncent qu'ils ont été délivrés de la servitude par la bravoure des vrais Républicains, les cultivateurs africains, qui se sont levés en masse, et à la tête desquels était l'intrépide Toussaint-Louverture, cet homme qui n'a pas son égal, et qui, après avoir rendu la liberté et la sûreté aux autorités constituées, a mérité d'être nommé lieutenant-gouverneur de la colonie. Ils annoncent que toute la plaine du Nord est sortie de ses cendres, que les travaux ont repris leur activité, qu'il y a toute faci-

lité pour continuer le commerce avec eux; en conséquence, ils invitent tous ceux à qui ils s'adressent, au nom de la République Française, à leur expédier des vaisseaux sans aucune crainte, en les assurant qu'à aucune époque les communications n'ont été plus sûres qu'à présent.

### A L L E M A G N E.

*De Hambourg, le 25 juillet 1796.*

On parle d'un voyage secret du roi de Prusse aux eaux de Pyrmont où se trouve actuellement le prince royal de Danemarck. On donne toujours un objet politique aux démarches des princes, sur-tout lorsqu'elles sont couvertes de quelques voiles. On craint qu'il ne soit question, dans l'entrevue que Frédéric-Guillaume doit avoir avec l'héritier de la monarchie danoise, de la destinée de cette ville. Ce qui est arrivé à Dantzick, ce qui vient d'arriver à Nuremberg porte à croire que le système de quelques puissances est de s'agrandir aux dépens des États faibles qui les environnent, et sur-tout de ceux où le gouvernement a conservé quelques-unes des formes de la liberté, et qui ne sont le patrimoine particulier d'aucune de ces familles que de grandes alliances et des titres que l'ambition des rois doit respecter pour qu'on respecte les leurs, puisqu'ils sont semblables, défendent contre les usurpations.

Cependant l'on se demande pourquoi le roi de Prusse voulant s'approprier Hambourg, croirait devoir entrer pour cet objet en négociation avec le

Danemarck. Depuis long-tems les maisons de Holstein ont renoncé à leurs prétentions sur cette ville , et consacré par beaucoup d'actes publics , sa liberté et son indépendance. Nous ne citerons que le traité de 1768 , dans lequel elles reconnaissent la ville de Hambourg comme un état immédiat de l'Empire , et déclarent qu'en cette qualité elle doit jouir non-seulement du droit de séance et de suffrage aux dietes , et aux assemblées des cercles , mais aussi des droits territoriaux y attachés , tant dans les affaires civiles , qu'ecclésiastiques , sans nulle réserve , ni exception , et que son territoire est un état séparé et indépendant du duché de Holstein , etc. L'arrangement fait en 1773 entre la Russie et le Danemarck , en vertu duquel cette dernière puissance possède sans partage tout le duché de Holstein , ne lui a acquis d'ailleurs aucun titre nouveau dont elle puisse se prévaloir contre les déclarations que nous venons de citer.

Mais si le Danemarck ne peut éllever aucune prétention légitime sur Hambourg , pourrait-il voir tranquillement une puissance telle que la Prusse , se mettre en possession de cette ville ? C'est le seul droit de *convenance* que la Prusse pourrait faire valoir ; mais si ce droit est admis , le Danemarck ne peut-il pas l'invoquer aussi , et même d'une maniere plus spécieuse ? L'indépendance , la liberté de Hambourg comme état d'Empire , étant attaquées par le membre le plus prépondérant du corps germanique , le Danemarck pourrait-il se croire lié encore par les déclarations qui établissaient de sa part cette liberté et cette indépendance ? D'après ces considérations , les démarches de Frédéric-Guillaume auprès du prince

royal s'expliquent facilement. Sa politique a dû lui commander de s'assurer du silence de celle des puissances dont les plaintes, les réclamations pourraient le plus entraver l'exécution des vues qu'on lui suppose. On ne dit pas quels arrangements seraient le prix de ce silence; mais on doit présumer d'avance que le roi de Prusse ne donnerait rien du sien. Au reste, on croit que le prince royal de Danemarck reviendra vers le 12 du mois prochain avec la princesse son épouse.

Le magistrat de Nuremberg, par un décret du 3 juillet, qu'il a fait afficher, a publiquement protesté contre l'occupation du territoire extérieur de cette ville par les troupes prussiennes, et annonce en même tems le dessein d'en démontrer l'injustice, et d'en demander réparation par toutes les voies légales. Néanmoins, les habitans des faubourgs de Nuremberg se sont déjà vus obligés de prêter serment à leur nouveau souverain.

*De Ratisbonne, le 14 juillet.*

Le ministre de Saxe a fait, la semaine dernière, une déclaration portant "que S. A. S. E., qui pendant le cours de la guerre actuelle a toujours rempli ses devoirs d'état d'Empire, qui n'est jamais entré en négociation séparée, et dont les sollicitudes n'ont eu pour objet que le bien de l'Empire, venait de faire porter de nouveau au chef de l'Empire son vœu et celui de ses co-états pour une paix prompte et équitable, en insistant sur la prompte ouverture des négociations avec le concours d'une

députation d'Empire, suivant le mode arrêté l'année dernière. »

*De Vienne, le 15 juillet.*

Il a régné pendant très-long-tems dans notre cabinet une division funeste : les Allemands voulaient la paix ; les Italiens, en plus grand nombre, voulaient la continuation de la guerre. Ils avaient moins de lumières, moins d'attachement aux véritables intérêts de la maison d'Autriche que les Allemands ; mais ils avaient plus d'intrigue ; mais ils étaient soutenus par l'Angleterre et la Russie ; c'est ce qui a fait prévaloir jusqu'à-présent leur opinion. L'expérience n'a que trop prouvé combien elle était dangereuse ; il y a apparence que ces conseillers perfides seront éconduits, ou qu'e du moins ils ne seront plus écoutés.

Quoi qu'il en soit, les précautions extraordinaires que prend la cour annoncent qu'elle est agitée par de grandes inquiétudes.

Il a été fait des défenses, et dans le cas d'infraction, des menaces terribles à tout homme qui oserait se permettre de parler d'affaires politiques de la guerre actuelle, et enfin de tout ce qui a rapport au gouvernement ; avec observation que la maison d'Autriche est assez puissante pour dicter à ses ennemis, quand il lui plaira, une paix glorieuse et honorable, sans qu'aucun individu s'arroge le droit d'en parler, ni d'en discuter les intérêts, ce qui n'est dû qu'au gouvernement.

Afin de faire observer cet ordre avec succès, on vient d'établir (comme autrefois à Paris) 5000 mou-

chards qui, sous différens prétextes, s'introduisent dans les familles, dans les sociétés les plus secrètes, écoutent et observent tout.

Plusieurs domestiques de personnages remarquables, au moment où ils y pensaient le moins, se sont vus arrêter, parce qu'un instant ayant ils s'amusaien à discourir sur les affaires d'état. Leurs livrées ont été renvoyées à leurs maîtres, et aux envoyés aux armées.

On fait un crime à quiconque parle français ; les personnes des Pays-Bas y sont regardées avec mépris. Dans les cafés, sur les places publiques, lennui et le dégoût y habitent, la tristesse est peinte sur le visage de tous les habitans qui, lorsqu'ils se rencontrent, n'osent se parler, dans la crainte d'être pris par les mouchards, toujours à la piste, dont la plus grande partie est composée de scélérats et de vagabonds.

Aucune brochure ou journal imprimé en France, ou dans les pays habités par les Français, ne circule ici ; tout est confisqué à la poste, à l'exception des papiers adressés à la cour, et ceux qu'elle veut bien se réservier.

Indépendamment de ces mesures de police, on fait des dispositions militaires pour assurer la résidence de la famille impériale ; et il paraît que l'on est décidé à mettre Vienne en état de siège. Des ordres ont été expédiés pour que tous les magasins soient remplis, et on a vu des ingénieurs parcourir la campagne autour de cette ville, et dresser des plans de défense.

ITALIE. *De Turin, le 15 juillet.*

Enfin, sa majesté sarde a publié une amnistie en faveur de tous les détenus pour opinions politiques; elle annule les procès faits pour la même cause, et réintègre les accusés et les condamnés dans tous leurs droits. Cette amnistie est un des articles du traité conclu avec la France; cependant sa majesté l'a accordée *motu proprio* et de l'avis de son conseil.

Le roi voulant rétablir le calme dans la Sardaigne, déchirée depuis quelque tems par l'esprit de faction, et cédant aux instances que le pape lui a fait faire à ce sujet, a accordé aux habitans les conditions suivantes :

1<sup>o</sup>. Amnistie générale pour tout ce qui s'est passé depuis le 6 juillet 1795.

2<sup>o</sup>. La convocation des états du royaume tous les 2 ans, suivant les formes anciennes.

3<sup>o</sup>. La confirmation de toutes les lois, coutumes et priviléges anciens.

4<sup>o</sup>. L'assurance de nommer les nationaux à tous les évêchés ainsi qu'à toutes les places, excepté celle de vice-roi.

5<sup>o</sup>. La conservation de la milice nationale, en laissant aux états le soin d'en régler l'organisation, ainsi que celle du conseil d'état.

*De Livourne, le 15 juillet.*

Les Anglais ont formé le blocus de notre port, et ils ont déclaré qu'il durera tant que cette ville sera sous le joug tyannique des Français. Beaucoup de Livournois ont de la peine à concevoir quel est l'objet de cette conduite; leur dévouement aux intérêts des Anglais leur avait fait espérer que ceux-ci ne troubleraient et ne ruineraien pas leur commerce. Mais ils apprendront à connaître leurs bons amis les Anglais.

Le blocus de Livourne ne privera pas cette place de subsistances; il ne gênera pas le commerce des Français: il est donc uniquement dirigé contre les habitans.

Les Français ont déclaré, en arrivant à Livourne, que tous les contrats faits depuis quinze jours étaient nuls, et qu'ils visiteraient les livres des négocians, pour reconnaître et saisir toutes les propriétés anglaises. Les négocians, afin d'éviter les inconveniens de ces opérations

ont proposé de payer une somme , et l'on est convenu de 8 millions. Avant de payer , les négocians ont demandé au grand-duc de répondre de cette somme ; ils craignent que quoique cet arrangement soit avantageux aux Anglais , ceux-ci n'en demandent compte un jour , et ne refusent dès présent ce qu'ils leur doivent. Le grand-duc , avant de consentir à la demande des Livournais , a voulu consulter le général Buonaparte. Toutes les opérations de commerce sont suspendues , jusqu'à ce que l'on sache les véritables dispositions des négocians anglais.

*De Gênes , le 16 juillet.*

Depuis que les Anglais bloquent Livourne , ils renvoient à Gênes les navires neutres destinés pour le premier port. On se rappelle que lorsqu'ils bloquaient Gênes ils faisaient l'inverse. Les Anglais ont aussi modifié l'arrêté sur les neutres , qui paraissait principalement dirigé contre le commerce des Génois. L'objet de cette conduite paraît être d'engager les Génois à ne pas leur fermer leurs ports sur la demande des Français.

Eu conséquence de la note présentée par le ministre Faipoult sur les bruits que l'on répand contre les Français , le gouvernement a pris des mesures pour faire cesser les processions et les prédications incendiaires ; il a fait publier une proclamation , dans laquelle il déclare qu'il n'a jamais eu aucun motif de douter de la droiture de la République Française , et de son gouvernement , et de la conduite de son ministre ; il reconnaît que les fusils , introduits clandestinement le matin , appartiennent à des particuliers génois qui en font le commerce. Il invite tous les sujets de la République à bannir toute défiance et toute inquiétude , et annonce que les fauteurs des troubles seront traités selon toute la rigueur des lois.

Hier , arriva de Vienne le courrier qu'on avait expédié pour faire part au ministère de l'empereur , que le sérénissime gouvernement ne pouvait plus garder son ministre comte de Girola , et l'avait engagé à s'éloigner de Gênes. L'empereur a fait répondre qu'il approuvait entièrement la conduite de son ministre , et que si la République insistait sur son rappel , il regarterait cette démarche comme une rupture. Il est probable que le ministre de France fera de nouvelles instances , et que le gouvernement génois sera obligé de fixer un terme au comte de Girola pour son départ. On dit

que la cour de Vienne , prévoyant ce cas , a fait mettre des gardes chez le ministre de la République , Constantin Balby , qui réside auprès d'elle , pour qu'il réponde de la sûreté du comte de Girola .

Selon tous les rapports qui arrivent de l'armée , les Français ont fait des préparatifs immenses devant Mantoue ; ils croient que cette place tombera avant la fin du mois : la ville manque de vivres. Lorsque les provisions envoyées de Trieste arriverent au port de Soro , Mantoue était déjà bloquée. La place manque aussi de bois , et on commence à y brûler les meubles.

Les Français ont été à Massa-Carrara avec un corps de quatre à cinq cents hommes. Ils ont d'abord aboli la régence , et établi à sa place une municipalité qui sera subordonnée à un commissaire. Ils ont pris tout l'argent qui se trouvait dans les caisses cancérales , et saisi tous les biens appartenans à la duchesse (femme de l'archiduc Ferdinand). Ils ont vendu à la ville , en lui faisant une remise de dix pour cent , le sel , l'eau-de-vie , le tabac et d'autres effets qui étaient pour le compte de la princesse. Ils ont de plus exigé une contribution de 100,000 liv. pour compléter la somme de 400,000 l. qu'ils s'étaient proposés de lever sur le duché. Les habitans s'attendaient à être traités avec plus de rigueur , et ils paraissent avoir pris part aux réjoussances qu'on a faites dans cette occasion aux frais de la communauté.

A Pavie , on a replanté l'arbre de la liberté avec beaucoup de pompe. Un patriote a prononcé à cette occasion un discours qui respirait le plus grand enthousiasme ; ensuite l'évêque a célébré et chanté le *Te Deum*. L'arbre de la liberté a été planté à Lodi avec la même solemnité.

A Milan , il y a eu aussi de grandes fêtes religieuses et civiques pour célébrer la reddition du château. On ne se souvient pas d'y en avoir vu d'aussi brillantes.

### S U I S S E . *De Basle , le 15 juillet.*

L'ambassadeur de France , Barthelemy , vient de recevoir la note suivante du ministre des relations extérieures.

“ Le gouvernement français est instruit que les Anglais , après s'être fait , pendant tout le cours de cette guerre , un jeu d'arrêter , sous les plus frivoles prétextes , tous les vaisseaux neutres , viennent de donner à leurs armateurs de nouveaux ordres positifs de s'emparer indistinctement de toutes

les cargaisons qu'ils pourront croire destinées aux Français. Quelque préjudice que cette conduite coupable ait pu causer à la France , elle n'en a pas moins continué à donner seule l'exemple du respect le plus inviolable pour le droit des gens , qui est le lien et le garant de la civilisation des peuples. Mais, après avoir long-tems supporté l'offense d'un tel machiavélique , elle se voit enfin forcée , par les plus pressans motifs , d'user , envers l'Angleterre , d'une juste représaille.

“ Le Directoire exécutif charge , en conséquence , tous les agens politiques de la République Française d'annoncer aux gouvernemens près desquels ils sont envoyés , que les escadres et les corsaires de la République agiront contre les navires de chaque pays , de la même maniere que ces gouvernemens souffriront qu'on agisse envers eux les Anglais .”

“ Cette mesure ne doit point les étonner ; car il leur sera facile de reconnaître qu'elle est impérieusement commandée par la nécessité , et qu'elle n'est que l'effet d'une légitime défense. Si ces puissances avaient su faire respecter leur commerce de la part des Anglais , nous n'aurions pas eu besoin d'en venir à cette affligeante extrémité .”

“ Elles se rappelleront que la République Française , toujours généreuse , avait proposé à toutes les puissances belligérantes de ne plus faire porter le poids de la guerre sur leur commerce respectif , mais que cette proposition , honorable pour la puissance qui l'a faite , et dictée par la plus saine philanthropie , fut rejetée avec orgueil par un gouvernement accoutumé à ne tenir aucun compte des droits les plus sacrés de l'humanité , etc .”

#### ANGLETERRE. *De Londres, le 22 juillet.*

Suivant les lettres qu'on vient de recevoir de Jersey , on y est entièrement revenu du trouble qu'y avait jetté la crainte d'une visite prochaine de la part des Français. Le gouverneur de cette isle , sir George Howard , membre du conseil privé , colonel du premier régiment des gardes , dragons , et chevalier de l'ordre du Bain , vient de mourir ici. Il y a de grands mouvemens pour succéder à ses places et à son cordon .

La gazette officielle de Londres annonce la prise de deux petits bâtimens français armés en guerre et de cinq vaisseaux de transport chargés de munitions , dont l'escadre du commodore Nelson s'est emparée dans le golfe de Gênes , le 31 mai dernier .

La même gazette a publié deux relations des différentes affaires qu'il y a eu en Allemagne et des progrès des armées françaises au-delà du Rhin. On ne peut nier leurs avantages ; mais elles sont dissimulées et atténuées de maniere à ne pas trop alarmer le bon peuple d'Angleterre. En même-tems, tous les papiers publics annoncent avec beaucoup de détail et de gravité les tracasseries et les voyages de la cour, les fêtes et les banqueroutes, les duels et les combats de coqs ; les relations de batailles et les descriptions de feux d'artifice, le début d'une actrice et d'une danseuse, et le désespoir d'une jeune fille qui va se jeter dans la Tamise parce que son amant l'a quittée.

On mande de New-Yorck , en Amérique , que le général Washington a nommé Frédéric-Jacob Wichelhausen , consul des Etats-Unis au port de Brême.

Les personnes pieuses se plaignent beaucoup du relâchement qui s'est introduit depuis quelque tems dans l'observation sabathique du dimanche. Il paraît que la police veut chercher à ranimer le zèle sur cet objet, et à maintenir les lois , qui , comme on sait , défendent expressément toute espèce de travail et de trafic ce jour là. En conséquence , six jeunes garçons qui ont été pris vendant des papiers-nouvelles un dimanche avant le service divin , ont été envoyés à la maison de correction de Bridewell.

Le général sir Adam Williamson , avait été nommé gouverneur de la partie de Saint - Domingue qui est au pouvoir de l'Angleterre. Les colons français , qui se sont livrés au gouvernement britannique , étaient extrêmement contents de l'administration de ce général ; mais nos ministres ne l'ont pas été également. Il a été rappellé , sans qu'on connaisse avec certitude les causes de sa destitution. Les colons français ont présenté une pétition au roi , pour le supplier de conserver le gouvernement de la colonie à sir Adam ; mais il n'y a gueres d'espérance que sa majesté ait égard à leur requête , dont la traduction est imprimée dans nos papiers. Le général Whyte vient d'être nommé pour aller prendre le commandement général de Saint-Domingue.

On mande de Dublin que les mesures les plus actives ont été prises pour mettre l'Irlande dans le meilleur état de défense. Toute la côte , sur-tout depuis Kinsale jusqu'à la petite isle Spike , a été extrêmement fortifiée. Il y a actuellement

ment dans ce royaume une force armée de plus de 40 mille hommes, tant en milices qu'en troupes réglées. Il paraît qu'on a calculé que si les Français continuaient de vaincre partout sur le continent, ils pourraient bien être tentés de venir porter leurs forces et leur audace sur les côtes de l'Angleterre ou de l'Irlande. Toute notre île est remplie de camps et de troupes. Une grande partie de la milice nationale est prête à marcher et s'exerce continuellement au maniement des armes et aux manœuvres. On compte en Angleterre et en Ecosse plus de 200 mille hommes sous les armes. Cet énorme appareil de forces est encore plus ruineux pour la Grande-Bretagne, par la quantité d'hommes et de travail qu'il dérobe à l'agriculture et au commerce, que par les sommes qu'il coûte au trésor public.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### CORPS LÉGISLATIVE.

*Séances des deux conseils, du 5 au 15 thermidor.*

Si les places de présidens des administrations municipales de canton viennent à vaquer par quelque irrégularité dans les opérations des assemblées primaires qui les ont nommées, à qui la nomination appartient-elle? est-ce au Directoire? ou bien les membres de ces administrations y procéderont-ils par voie d'adjonction en conformité de l'art. CLXXXVIII de l'acte constitutionnel? Telle est la question que Fabre, organe d'une commission *ad hoc*, a soumise au conseil des Cinq-cents, qui après une légère discussion, après une résolution portant que ce seraient les membres de l'administration qui nommeraient dans ce cas.

Audouin propose ensuite d'arrêter que les administrations de départemens qui refuseraient de confirmer le choix d'un professeur aux écoles centrales, fait par le jury d'instruction, enverront au Directoire les motifs de leurs refus et ceux du choix fait par le

Tome XXIII.

V

jury, pour mettre le premier à portée de prononcer. Impression et ajournement.

Les 1<sup>ers</sup>. articles du projet de Soulignac sur l'organisation de la haute-cour de justice, sont adoptés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup>. Le haut-juré de la cour de justice sera composé de 16 membres.

2<sup>o</sup>. Il y aura de plus 8 hauts-jurés tirés au sort, pour servir d'adjoints dans les cas prévus.

3<sup>o</sup>. Lorsque le Corps législatif aura fait sa proclamation, les hauts-jurés qui croiraient devoir être dispensés de se rendre à la haute-cour de justice, enverront leurs excuses, qui seront jugées par les juges composant la haute-cour de justice.

4<sup>o</sup>. Si l'empêchement est jugé légitime, les noms des hauts-jurés excusés, seront, pour cette fois, rayés de la liste.

5<sup>o</sup>. Quand le haut-juré sera déterminé, il ne pourra y avoir lieu à d'autres excuses que celle d'une maladie grave, duement constatée et certifiée.

6<sup>o</sup>. Les hauts-jurés qui seront convoqués, soit que leurs excuses n'aient pas été légitimes, soit qu'ils n'en aient pas proposé, ne pourront être dispensés de se rendre à la haute-cour de justice, sous peine de trois mois d'emprisonnement. Cette peine sera prononcée par les juges de la haute-cour.

7<sup>o</sup>. Après le premier interrogatoire, l'accusé pourra récuser, sans motif, 30 jurés sur le tableau général qui lui aura été présenté.

Le conseil se forme de nouveau en comité général pour s'occuper des finances. On dit qu'il s'agit de faire payer en mandats au cours le 4<sup>e</sup>. quart du prix des biens nationaux soumissionnés.

Le conseil des Anciens approuve sans discussion la résolution qui déclare que la loi sur les ports de lettres n'est pas applicable aux défenseurs de la patrie en activité de service. Il rejette celle qui accordait une augmentation de traitement aux fonctionnaires publics et employés, et il adopte les résolutions relatives à la liberté des transactions entre les ci-

toyens et au dégrevement des contribuables pour l'an IV.

Boudin propose, le 17, au conseil des Cinq-cents de nommer une commission qui lui indique les moyens de faire produire à l'emprunt forcé les six cents millions auxquels il doit arriver. Il prétend qu'il n'en a encore produit que deux cents. Adopté.

On reprend la discussion du projet de résolution sur l'organisation de la haute-cour de justice.

Lamarque et Pastoret demandent que les accusés aient plus de latitude que n'en propose la commission, pour leurs récusations, motivées ou non.

Après quelques débats le conseil arrête :

VII. Les récusations se feront après le tirage des jurés. Les accusés auront 3 jours pour récuser sans motifs 30 jurés, et 5 autres jours pour récuser avec motifs. Le tribunal sera tenu de prononcer sur l'admissibilité des moyens de récusation dans les 24 heures suivantes.

VIII. Les accusateurs nationaux ne pourront proposer de récusation qu'en donnant des motifs, qui seront jugés par les juges de la haute-cour.

IX. Les accusations proposées et le haut-juré déterminé, les juges de la haute-cour feront convoquer les 16 membres dont le haut-juré doit être composé, et les 8 adjoints. Ils seront tenus de se rendre, 15 jours au plus tard, après la notification du mandement des juges, dans la ville qui sera désignée.

X. Les accusés seront tenus d'indiquer, dans le délai de 5 jours après leur interrogatoire, les témoins qu'ils désireront faire entendre. Faute pareux d'avoir présenté leur requête dans l'edit délai, ils ne pourront faire entendre leurs témoins qu'à l'époque désignée pour le débat, et il ne leur sera accordé aucun nouveau délai.

On se forme en comité général pour la suite du projet de résolution, dont le premier article a été adopté hier.

*Nota.* A cinq heures, on a rendu la séance publique. Le conseil a arrêté que le dernier quart serait payé

en mandats au cours, qui sera publié par le Directoire. Il sera acquitté en six paiemens égaux, de manière que le paiement total soit effectué dans 16 mois.

Une commission particulière avait été chargée d'examiner la question de savoir si l'on célébrerait chaque année séparément les époques des 14 juillet et 10 août.

Chenier fait, le 8, le rapport en son nom. La commission s'est décidée pour l'affirmative. La République est fondée sur ces deux journées immortelles. Le Corps législatif ne peut pas hésiter un instant de consacrer ces glorieuses époques. S'il ne veut pas que la nation les oublie, qu'il en donne l'exemple. Il propose en conséquence une résolution qui est adoptée. La fête du 10 août aura lieu cette année.

Monnnot présente un projet tendant à lever les obstacles à l'entier recouvrement de l'emprunt forcé. Il consiste à faire payer ce qui reste dû en assignats de petites coupures à cent capitaux pour un, ou en mandats au trentième, pendant quinze jours, et passé ce délai en mandats au cours, numéraire ou matière d'or et d'argent. Impression et ajournement.

On ouvre la discussion sur la question de savoir s'il y aura appel au tribunal de cassation des jugemens rendus par la haute-cour de justice. La commission est pour la négative.

Villetard, Lamarque, Lecointre y voient un germe de tyrannie. Ils disent que la loi constitutionnelle qui autorise le recours doit être la même pour tous.

Dumolard et Pastoret parlent en faveur du projet. La discussion est ajournée.

Muraire, organe d'une commission, fait, le 7, au conseil des Anciens, un rapport sur la résolution relative aux enfans nés hors du mariage. Ajournement à trois jours.

Le conseil approuve celle qui concerne le mode de remplacement des présidens des administrations.

Fourcroy propose, le 8, de rejeter la résolution relative au commerce de la poudre à tirer. Le conseil ne prononcera qu'après l'impression du rapport; et

sur la motion de Barbé-Marbois, il se forme en comité général pour entendre ses commissaires chargés de la surveillance de la trésorerie.

La discussion reprend, le 9, au conseil des Cinq-cents, sur l'organisation de la haute-cour de justice. Faulcon et Madier disent qu'elle est un tribunal, et que tous les jugemens des tribunaux sont sujets à la révision. Ils reproduisent d'ailleurs les arguments des adversaires du projet.

Thibaudeau prouve par la composition du tribunal de cassation et la nature des fonctions auxquelles il est appellé à la haute-cour, l'impossibilité du recours à ce tribunal contre les jugemens émanés de la première. La question est restée indécise.

Siméon dénonce, le 10, les affreux événemens survenus à Marseille lors de la tenue des assemblées primaires. Dans quinze sections, sur vingt-quatre dont cette commune est composée, les patriotes exclusifs, furieux de voir que les suffrages ne se portaient point sur les administrateurs municipaux choisis par Fréron, se sont portés en foule au lieu des assemblées, armés de sabres, de bâtons, de pierres, de stylets; ils ont renversé les tables, brisé les urnes aux scrutins, chassé les présidens et secrétaires; dans la section n°. 1, le citoyen Bourguignon, percé de part en part d'un coup de stylet, est tombé mort baigné dans son sang; déjà le pere de ce jeune homme, son frere, une partie de sa famille avaient péri sur l'échafaud, victimes infortunées de la tyrannie de Robespierre; dans le moment où il perd la vie, sa malheureuse épouse apprend cette triste nouvelle, et, à l'instant, elle ressent les douleurs de l'enfantement. La force armée s'est répandue dans les rues; elle a assassiné Fabrini, citoyen tranquillement assis à la porte d'un café; le fatal réverbère a été descendu sur la tête d'un citoyen, qui n'a échappé que par miracle, au sort dont il était menacé. En courant dans les rues, les hordes cannibales faisaient entendre les cris de *vive la montagne*, prodiguaient aux citoyens les qualifications banales de sabreurs, de soldats

de Jésus et du Soleil, comme autrefois celles d'aristocrates, de modérés, fédéralistes, etc.

Siméon termine en demandant la cassation des élections de Marseille, et un message au Directoire pour connaître les moyens qu'il a pris pour punir les crimes commis dans cette commune, et y ramener le calme.

Vitet, que l'on accuse d'avoir voulu faire diversion, parle d'événement semblable arrivé à Lyon, mais dont les agens seraient des royalistes. Il en résulte une vive discussion qui produit le trouble dans l'assemblée, et force le président de se couvrir. L'ordre rétabli, le conseil écarte l'incident relatif à Lyon par la question préalable, et arrête le message au Directoire.

La discussion s'ouvre de nouveau sur la question du recours contre les jugemens de la haute-cour de justice. Les orateurs qui ont parlé pour sont Oudot et Darracq; Borne et Lemœter ont parlé contre. La discussion est encore ajournée au lendemain.

Le conseil des Anciens renvoie, le 9, à une commission la résolution qui porte que le 4<sup>e</sup>. quart des biens nationaux soumissionnés sera payé en mandats au cours.

Harmand ( de la Meuse) lui offre un exemplaire de l'ouvrage du contre-amiral Kerguelin, intitulé : *Histoire des événemens des guerres maritimes*. L'auteur développe les causes de la destruction de notre marine, et les moyens d'y remédier.

Le 10, le conseil approuve la résolution, portant que les fêtes des 14 juillet et 10 août seront célébrées séparément.

Monnot, organe de la commission des finances, fait résoudre à celui des Cinq-cents que ce qui reste à payer de l'emprunt forcé ne pourra être acquitté en assignats de 100 liv. et au-dessus, qu'à raison de cent capitaux, et en mandats ou promesses de mandats qu'au trentième des assignats. Ceux qui n'auront pas payé en entier leur emprunt, dans quinzaine, ne seront admis à payer le restant qu'en mandats au

ceurs, ou en numéraire, ou en matières d'or et d'argent, ou en grains.

On revient à la discussion sur la question du recours en cassation des jugemens de la haute-cour nationale.

Chazal nie que la haute-cour soit d'un ordre supérieur au tribunal de cassation, dont elle est la fille. Il nie que les décrets d'accusation du Corps législatif ne soient pas attaquables par les formes. La loi doit être égale pour tous; il y a tyrannie quand les droits de l'homme sont violés. Vous n'organiserez pas un nouveau tribunal révolutionnaire, à l'anniversaire de la chute de celui de Robespierre.

Pastoret, Eschasseriaux l'aîné et Mailhe ont encore été entendus. Le conseil ferme la discussion, et adopte le projet. Ainsi, il n'y aura pas de recours au tribunal de cassation, ni de commissaire du pouvoir exécutif près la haute-cour.

Tronçon du Coudray fait, le 12, au conseil des Anciens, un rapport sur la résolution qui réduit en France la valeur des obligations postérieures au 1<sup>er</sup>. janvier 1791.

La commission a trouvé que l'échelle que contient la résolution produirait de grandes injustices, parce qu'elle porte sur des bases fausses et des proportions inexactes. De plus, le cours ne pourrait qu'être fautif et infidele dans plusieurs communes des départemens. Il en est où le mandat n'a jamais circulé, et où par conséquent il n'a point de cours. Si l'on y suit celui de Paris, par exemple, rien ne sera plus fautif, car ce sera le cours d'une ville où le mandat a toujours circulé, et où l'agiotage s'est empêtré, que l'en appliquera à un lieu où le mandat n'aura jamais été vu.

Si l'on prend le cours des villes où siègent les administrations départementales, il y aura 86 cours différens dans la République. Il faudra que chaque commune centrale le communique aux cantons de son arrondissement. Pendant cet intervalle des communications, la valeur du mandat aura diminué, et le jour où le remboursement serait fait, le mandat

vaudrait peut-être cinq ou six pour cent de moins que le jour où aurait été constaté le cours que l'on suivrait.

La commission propose de rejeter la résolution.

Le conseil la rejette, ordonne l'impression du rapport et la distribution à trois exemplaires.

Par suite des mêmes principes, le même rapporteur propose de rejeter la résolution sur le paiement des loyers.

Elle est également rejetée.

Lafond Ladébat propose de rejeter celle sur le paiement des rentes foncieres, attendu qu'elle ne distingue pas les époques, auxquelles les contrats ont été passés, et n'a point assez d'égard à la différence des monnaies.

Le conseil rejette la résolution.

Le Lycée des arts annonce au conseil des Cinq-cents qu'il célébrera dans son sein, le 15 de ce mois, une pompe funebre en mémoire de Lavoisier. L'institut national y assistera.

Vitet reproduit la motion sur les mouvements des assemblées primaires de Lyon, et l'appuie sur deux procès-verbaux. Il en résulte qu'ils se réduisent à quelques querelles particulières, de la connaissance desquelles les tribunaux sont saisis.

Révaud son collègue s'étonne de sa persévérance à poursuivre les Lyonnais.

Dumolard n'y voit qu'une diversion sur les troubles de Marseille.

L'Assemblée passe de nouveau à l'ordre du jour.

Thibaut présente un nouveau mode de paiement des fonctionnaires publics et employés. On observe qu'il peche par les mêmes bases, et on le renvoie à la commission.

Le Directoire annonce que tout est tranquille à Marseille, du moins momentanément.

Guyton-Morveau fait, le 13, un long rapport sur la navigation intérieure et les canaux ouverts et à ouvrir. Impression.

Le conseil des Anciens nomme des commissions pour examiner les résolutions relatives aux jugemens

de la haute-cour non sujets à cassation , et à l'entier paiement de l'emprunt forcé. Il approuve celle concernant le paiement en numéraire ou mandats au cours , du quatrième quart des biens nationaux soumissionnés.

Celui des Cinq-cents arrête , le 14 , sur le rapport de Thibaut , au nom de la commission des finances , qu'à compter du 1<sup>er</sup>. messidor , et provisoirement , les fonctionnaires publics et employés recevront la moitié de leur traitement en bled , calculé en raison de 10 liv. le quintal , ou en valeurs équivalentes. La base du traitement sera celle de 1790 , et les indemnités reçues pour messidor seront précomptées.

On prétend qu'il y a dans les bureaux du ministre de la police générale quarante-cinq mille pétitions en radiation définitive de la liste des émigrés , et que calcul fait , il faudrait plus de dix ans pour prononcer sur chacune.

Roux et Dubreuil appellent l'attention du conseil sur cet objet dans la séance du 15.

Dumolard propose , et le conseil adopte qu'il sera fait un message au Directoire pour lui demander les renseignemens convenables , et modifier , si besoin est , le mode des radiations.

Le même membre se plaint ensuite de ce qu'on laisse au jardin des Plantes , dans un réduit , les restes du grand Turenne entre les os d'un rhinocéros et le squelette d'un éléphant. Comment abandonne-t-on ainsi les restes d'un des plus grands hommes qu'aït produits la France ? car on ne peut lui refuser ce titre , quoiqu'il ait vécu sous la monarchie. Il demande que le Directoire rende compte des moyens qu'il aura employés pour les faire déposer d'une manière convenable. Adopté.

PARIS. Nonidi 19 thermidor , l'an 4<sup>e</sup>. de la République.

On remarque depuis quelques jours que les discussions au conseil des Cinq-cents prennent un caractère d'effervescence

qui fait craindre aux amis de l'ordre , de la constitution et de la dignité de la représentation nationale , de voir se renouveler le combat des passions et la fureur des partis qui ont trop long temps désolé la Convention. L'affaire de Drouet remettait en présence des intérêts d'opinion dont la différence était trop marquée ; pour espérer qu'elle s'effaçât devant le sentiment de l'intérêt public et de la conservation du gouvernement. Malgré le calme apparent qui a régné pendant la discussion , il a été facile d'apercevoir , dans certain parti , des regrets péniblement déguisés. On assure que Lamarque , l'un des représentans qui avaient été dans les fers de l'Autriche , s'est déclaré son défenseur officieux devant la haute-cour de justice. C'est un beau rôle que celui de défenseur d'un accusé ; mais convient-il à un membre du Corps législatif qui a aussi des fonctions publiques très - importantes à exercer , et qui a déjà été au nombre des juges de l'accusation ? Ce serait une question assez délicate à approfondir. N'est-il pas à craindre que ce rôle très-respectable en lui-même , et toujours sacré aux yeux de l'humanité , ne réveille , dans les circonstances actuelles , des passions mal étouffées , et que ce qui devait être une affaire de zèle et de générosité , ne dégénère en affaire de parti ?

L'affaire des élections du Midi a occasionné une fermentation plus vive. C'est une chose bien étonnante qu'il ait toujours été si difficile de connaître la vérité sur la situation des esprits et des choses dans ces contrées. Rien ne prouve mieux l'existence de deux partis également intéressés à s'accuser , que ces récits si opposés sur des faits qui devraient être constants. Les uns en accusent les terroristes ; les autres , les royalistes. Il y a apparence que les deux partis ont des torts graves à se reprocher. Le conseil des Cinq-cents a cassé les élections faites au milieu de ces dissensions civiles : cette mesure était indispensable. Ce sera maintenant à la sagesse du gouvernement et au bon choix des administrateurs qu'il donnera à ces malheureuses contrées , à y étouffer les éléments d'une discorde si active. On assure que le général Villatte , dont on parle avec estime , vient d'être envoyé à Marseille pour y prendre le commandement de la force armée. Il faudra autant de prudence que de fermeté pour remplir cette mission difficile.

Une autre affaire a causé beaucoup d'agitation dans le conseil des Cinq-cents , et il était difficile de s'y attendre ; c'est la pétition d'une citoyenne Fourguevault de Toulouse , qui est venue réclamer des biens déclarés nationaux , et vendus

comme tels , et qu'elle prétend aujourd'hui propriété nationale. Cette question qui est du ressort des tribunaux civils , ne semblait pas de nature à exciter des débats aussi animés , s'il ne s'y était mêlé des passions particulières. On prétend que cette citoyenne avait trouvé un grand crédit auprès d'un club composé d'une réunion de députés qui s'assemblent à Clichy. Ce n'est plus l'affaire que l'on a considérée en elle-même , c'est l'appui que lui prétait cette espece d'association. Devrait-il y avoir encore des clubs de députés , lorsque l'expérience la plus déplorable a prouvé qu'ils ne sont bons qu'à créer des partis , diviser les opinions , et substituer l'esprit de corps à l'esprit public ?

Une piece assez singuliere occupe en ce moment le public : c'est une *lettre imprimée de Mme. de Genlis à M. de Chartres* dans laquelle cette ancienne institutrice , en reconnaissant dans son élève toutes les qualités de *citoyen* , prend la peine de lui prouver qu'il n'a aucune de celles qui conviendraient à un *prince* qui voudrait gouverner comme *roi*. Quelqu'effort qu'on ait voulu faire dans le Journal de Paris , pour rassurer les Républicains sur l'existence d'une *faction d'Orléans* , il faut avouer que cette lettre est assez étrange. A quel propos Mme. de Genlis a-t-elle pris un texte si extraordinaire pour sa correspondance ? pourquoi distribuer une pareille lettre ? attaque-t-on un fantôme , quand ce fantôme n'a aucune consistance ? est-ce un essai adroit que l'on a voulu faire sur l'opinion publique ? est-ce une piece supposée ? ou bien ne doit-elle le jour qu'à une infidélité ? Toutes ces questions appellent l'attention et la vigilance des bons citoyens. Au reste , de pareils projets , s'ils ont quelque consistance , viendront se briser , comme tant d'autres , devant le mur d'airain de la République. On ne charge pas de gouvernement aussi facilement que l'on fait un pamphlet. Laissons donc les fous rêver à la royauté , et montrons-nous bons Républicains.

La fête de la Liberté devait être célébrée avec une solennité peu compatible avec l'état des finances. Il a fallu restreindre le plan qui avait été conçu par les ordonnateurs. Le 9 thermidor a été consacré à une marche depuis la place de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars : on aurait désiré qu'elle se fit avec plus d'ensemble et de dignité. On a brûlé les attributs de la royauté ; le citoyen Carnot , président du Directoire , a prononcé un discours analogue aux événemens dont on faisait la commémoration. On y a remarqué un excellent esprit et un civisme dégagé de toute espece de souvenirs et de passions.

Le lendemain , il y a eu au Champ-de-Mars des courses d'hommes et de chevaux ; l'affluence des spectateurs était immense. Le premier prix de la course a été remporté par le cit. Tourton , fils du banquier ; et le second , par le cit. Bocher. Celui de la course des chevaux a été remporté par le Normand dit le *Vaneur* , monté par le cit. Carbonnel ; et par le Limousin *Azor* monté par le cit. *Franconi* fils. Le soir , il y a eu illumination et feu d'artifice aux Champs-Élysées , où la foule était encore plus considérable.

Des bruits injurieux à la fidélité du général Buonaparte avaient été semés d'une manière perfide dans le public. Le Directoire a cru devoir les faire cesser en publiant la lettre qu'il a adressée à ce général , et dans laquelle il l'assure des témoignages de son estime et de sa confiance. On a applaudi à cette démarche du Directoire , mais on aurait désiré que la lettre eût été plus courte et plus conforme au sentiment des convenances. Le général Buonaparte a envoyé quatre millions et cent beaux chevaux d'Italie.

## NOUVELLES OFFICIELLES.

### ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

*Extrait d'une lettre du général Jourdan , commandant en chef l'armée de Sambre et Meuse , au Directoire exécutif. — Au quartier-général , à Beingsaug ; le 5 thermidor , an IV.*

Citoyens directeurs , j'ai continué à m'élever sur le Mein , afin d'éviter d'être tourné par ma gauche , et l'armée a pris position aujourd'hui sur la Werem , la droite à Carlstadt sur le Mein , et la gauche à Schwenfort , également sur le Mein. Nous nous sommes emparés hier de cette dernière ville , après en avoir chassé l'ennemi. J'ai laissé un corps à Aschaffenbourg , sous les ordres du général Bernadotte , qui occupe par des partis tout le pays situé sur la rive droite du Mein jusqu'à Mitelbourg , et qui couvre mes communications avec Francfort ; ce corps joindra l'armée , lorsque nous marcherons sur Wurtzbourg.

Nous avons trouvé à Francfort , à Offenbach , et à Aschaffenbourg , des magasins assez considérables.

Je n'ai point encore reçu de rapport détaillé sur les munitions et l'artillerie trouvées dans Francfort ; mais on m'a dit

qu'il y avait environ cent soixante bouches à feu , presque toutes en bronze , et environ quinze cents mille cartouches à fusil , de notre calibre. Il a été arrêté , à Zemmenden , une douzaine de bateaux chargés de bombes.

Il est arrivé , au quartier-général , dé quinze cents à deux mille déserteurs depuis notre passage de la Lahn ; nous n'avons point eu d'affaires depuis la prise de Francfort ; les troupes légeres de l'ennemi se sont toujours retirées à notre approche , après quelques coups de pistolets.

Le commandant du fort de Kœnigstein avait proposé une capitulation ridicule , par laquelle il demandait un délai de quinze jours ; après lequel il remetttrait le fort en notre pouvoir , s'il n'était pas secouru. Le général Marceau , à qui j'ai confié le commandement des troupes sur le Mein jusqu'à Francfort , lui a répondu qu'il lui offrait de sortir de suite avec les honneurs de la guerre ; après quoi la garnison déposera les armes , et sera renvoyée à l'armée autrichienne.

Je ne sais pas encore si cette capitulation a été acceptée , mais je pense que , dans tous les cas , ce fort ne peut pas tenir très-long-tems , parce que nous avons coupé les fontaines qui procuraient de l'eau à la garnison , et que le général Marceau va s'occuper d'y faire jeter quelques obus.

*Signé , JOURDAN.*

*Extrait d'une lettre du général Jourdan , commandant en chef l'armée de Sambre et Meuse , au Directoire exécutif. — De Schweinfurt , le 8 thermidor , an IV.*

Citoyens directeurs , j'ai l'honneur de vous rendre compte que les troupes de la République sont entrées , ce matin , dans la ville et citadelle de Wurtzbourg. Vous trouverez ci-joint la capitulation qui a été accordée à la garnison de cette place , qui était composée des garnisons du pays. Il a été trouvé , dans cette ville , des magasins considérables , environ 200 pieces de canon , et beaucoup de munitions. J'aurai l'honneur de vous faire passer les états qui me seront adressés.

Je vous rends compte pareillement , citoyens directeurs , que la garnison du fort de Kœnigstein , ayant été privée d'eau , a été obligée de demander à capituler. Les troupes de la République doivent être entrées , aujourd'hui , dans ce fort ; et la garnison , forte de 600 hommes , doit s'être rendue prisonnière de guerre. Ce fort est très-bien pourvu de munitions de guerre et de bouche. J'aurai l'honneur de vous adresser cette capitulation , et les états de ce qui se sera trouvé dans le fort , lorsqu'ils me seront parvenus.

L'ennemi paraît s'être retiré sur Bamberg. *Signé , JOURDAN.*

*Extrait d'une lettre du général de division Ernouf, chef de l'état-major de l'armée de Sambre et Meuse. — Au quartier-général, à Francfort, le 7 thermidor, an IV.*

Schweinfurt a été enlevé le 4. Il paraît, d'après différents avis que j'ai reçus d'Heidelberg, que l'ennemi a quitté la position qu'il tenait à Heilbronn.

J'apprends dans l'instant, que l'archiduc qui s'était retiré sur Bamberg, marche du côté de Donawerth ; et le corps de Wartensleben, sur Egra.

Signé, ERNOUF.

#### ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE.

*Le général en chef de l'armée de Rhin et Moselle, au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Stuttgart, le 5 thermidor an IV.*

Citoyens directeurs, par ma lettre du 29 messidor, je vous rendais compte du départ de l'ennemi de Pfortzheim, et des ordres que j'avais donnés de marcher à sa suite.

La première marche du prince Charles se fit sur Waihingen. Le général Saint-Cyr se porta derrière la Wurm à Weil. Je continuai à refuser la gauche, qui resta à Pfortzheim, et s'étendait vers Bretten. L'ennemi nous supposa le projet de gagner le haut Neckar avant lui, et sa retraite, qu'il paraissait d'abord diriger sur Heilbronn, s'effectua sur Stuttgart par Ludwigsbourg.

Le 30, le général Saint-Cyr se porta sur Stuttgart, rencontra l'avant-garde ennemie en avant de cette ville, et quoiqu'il n'eût avec lui que quelques bataillons, il ne balança pas à l'attaquer, la chassa de la ville, où elle se défendit avec opiniâtreté ; mais les forces qu'il rencontra sur les bords du Neckar l'empêchèrent de le jeter de l'autre côté de cette rivière. L'ennemi croyant que l'armée entière était arrivée, se hâta de là passer ; il laissa seulement une forte avant-garde sur la rive gauche, et prit possession sur la droite, entre Canstadt et Esslingen.

Le même jour, la gauche de l'armée, aux ordres du général Desaix, s'est portée sur Waihingen, et le lendemain, à l'embouchure de l'Ensz, vers Saxenhausen, en opposition d'un corps assez considérable que l'ennemi avait dirigé vers Heilbronn.

Le 3, le général Saint-Cyr, dont les troupes s'étaient rassemblées, a attaqué l'avant-garde ennemie, et, après un combat très-vif, l'a forcée à nous laisser maîtres de toute la rive gauche du Neckar.

Le général Taponnier, ayant sous ses ordres les généraux Lambert, Lecourbe, et l'adjudant général Houel, a été

chargé de l'attaque du faubourg de Canstadt et du village de Berg. L'ennemi n'a pas eu le tems de couper le pont de ce dernier village.

L'attaque du général Laroche a été dirigée sur Esslingen ; l'ennemi y a fait son plus grand effort. Le combat a été très-opiniâtre, et malgré sa supériorité il a été repoussé avec grande perte, qu'il convient lui-même avoir été de 800 hommes tant tués que blessés, sur ce seul point. Nous avons fait, dans ces deux combats, 250 à 300 prisonniers.

L'aile gauche, aux ordres du général Desaix, a pris position le même jour à Ludwigsbourg, et a chassé de l'autre côté du Neckar tout ce qui était sur cette rive.

Le 4, toute l'armée a fait un mouvement de gauche à droite, mon projet étant de forcer le passage du Neckar au-dessus d'Esslingen, d'y appuyer la gauche, et de tâcher de gagner la route de Donawert ; l'ennemi a pénétré ce dessein et a commencé sa retraite vers la même nuit. On s'est mis sur-le-champ à sa poursuite ; il se retire par les routes de Gmund et Göppingen : l'armée va le suivre. Je vous rendrai successivement compte de la suite de nos opérations.

Salut et respect.

*Signé, MOREAU.*

**ARMÉE D'ITALIE.** *Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif. — Au quartier-général de Castiglione, le 4 thermidor, an IV.*

Citoyens directeurs, le 28, à deux heures du matin, quinze cents hommes de la garnison de Mantoue sortaient par la porte de Céreste, dans le même-tems que trois mille hommes sortaient par la porte de Pradella ; tous nos avant-postes se retirerent. L'ennemi était à une portée de pistolet de nos batteries, qu'il espérait déjà enlever ; mais le brave cinquième bataillon des grenadiers était là. Les généraux Fiorella et Dallemagne placent leurs troupes, saisissent le moment favorable, attaquent l'ennemi, le mettent en désordre, et le conduisent, après deux heures de combat, jusqu'aux palissades de la ville. La perte de l'ennemi est de 5 à 600 hommes.

Le 29, je comptais faire embarquer 800 grenadiers, et j'espérais pouvoir m'emparer d'une porte de la ville ; mais les eaux ayant diminué, dans 24 heures, de plus de trois pieds, il n'a pas été possible de tenter ce coup de main.

Le 30, à 11 heures du soir, le général Serrurier ordonna au général Murat, et à l'adjudant général Vignolle, avec 2,000 hommes, d'attaquer la droite du camp retranché des ennemis, dans le tems que le général Dallemagne, à la tête d'une bonne colonne, attaquait la gauche. Le chef de bataillon d'artillerie,

**Andréossy**, officier du plus grand mérite, avec cinq châloupes canonnieres qu'il avait armées, alla donner à l'ennemi une fausse alerte; et dans le tems qu'il attirait sur lui tous les feux de la place, les généraux Dallemagne et Murat remplissaient leur mission, et portaient, dans les rangs ennemis, le désordre et l'épouvante. Le chef de brigade du génie, **Chasseloup**, traça, pendant ce tems, à 80 toises de la place, l'ouverture de la tranchée, sous le feu et la mitraille de l'ennemi. Au même instant, la batterie de Saint-George, de Pr della, et la Lafavorite, les deux premières, composées de six pieces de gros calibre et à boulets rouges, et de six gros mortiers, la dernière, de huit pieces, destinée à rompre la communication qui conduit de la citadelle à la ville, commencerent à jouer contre la place. Dix minutes après, le feu se manifesta de tous côtés dans la ville. La douane, le palais Colloredo et plusieurs couvens ont été entièrement consumés. A la pointe du jour, la tranchée n'était que faiblement tracée; l'ennemi réunissait une partie de ses forces, et cherchait à sortir sous le feu terrible des remparts; mais nos intrépides soldats, cachés dans des ravins, derrière des digues, postés dans toutes les sinuosités qui pouvaient un peu les abriter de la mitraille, les attendaient de pied-ferme et sans tirer. Cette morne constance seule déconcerta l'ennemi, qui rentra dans ses murs.

La nuit suivante, l'on a perfectionné la tranchée, et dans la nuit de demain j'espere que nos batteries seront armées et prêtes à tirer.

Je ne vous parlerai point de la conduite de l'intrépide général Serrurier, dont la réputation militaire est établie, et à qui nous devons entr'autres choses, depuis la campagne, le gain de la bataille de Mondovi. Le chef de brigade du génie Chasseloup, le chef de bataillon Samson, et le chef de bataillon d'artillerie Meuron donnent tous les jours des preuves de talents, d'activité et de courage, qui leur acquierent des titres à la reconnaissance de l'armée et de la patrie.

Toutes les troupes montrent une patience, une constance et un courage qui donnent l'audace de concevoir les entreprises les plus hardies.

Le chef de bataillon Dupat, qui commande le brave cinquième bataillon de grenadiers, est le même qui a passé le premier le pont de Lodi.

Vous trouverez ci-joint la sommation que j'ai faite au gouverneur et la réponse qu'il m'a faite.

Signé, BUONAPARTE.  
LENOIR DE LAROCHE, Rédacteur.

# MERCURE FRANÇAIS.

---

DÉCADI 30 THERMIDOR, l'an quatrième de la République.  
( Mercredi 17 Août 1796, vieux style. )

---

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

*A journey from Prince-of-Wales's fort in Hudson's bay, etc.*

*Voyage entrepris par les ordres de la compagnie de la baie d'Hudson, pour la découverte des mines de cuivre et du passage à la mer du Nord-ouest, fait depuis 1769 jusqu'à 1772, à partir du fort le Prince-de-Galles jusqu'à l'Océan du Nord; par SAMUEL HEARNE.*

LA découverte du passage de la baie d'Hudson est un problème qui depuis Jean de Fuca occupe beaucoup les navigateurs. Les avantages que retirerait de cette découverte le commerce européen pour ses relations avec le Japon, la Chine et même le sud-est de l'Asie rend la solution du problème singulièrement intéressante. Depuis que le courage des Bougainville et des Coock a fait connaître dans les divers points de la mer du Sud, plusieurs mondes tout nouveaux; depuis sur-tout que les pelleteries de Nootka-Sund ont excité l'attention des négocians, jusqu'au point de diviser deux grandes nations d'Europe, et de les mettre à deux doigts d'une guerre sanglante, on a senti plus fortement encore combien il serait avantageux d'éviter pour les communications avec

Tome XXIII.

X

la côte-ouest d'Amérique, le long circuit du détroit de Magellan. Le zèle des navigateurs s'est ranimé; ils ont multiplié les recherches, et l'espoir d'un succès prochain a paru prendre de jour en jour un nouveau degré de vraisemblance.

Dans ces derniers tems, le commandant du sloop américain le *Washington*, et le capitaine Mears, dont le voyage a paru traduit en français il y a sept ou huit mois, ont, par des récits détaillés, donné plus de consistance à celui de Jean de Fuca, que l'insouciance des gouvernemens laissa mourir sans mettre à profit ses vues et son activité. L'impatience et la curiosité des savans et des négocians sur cet objet sont aujourd'hui portées au dernier point, et le public attend qu'une aussi grande question soit enfin éclaircie.

Hearne s'est trouvé dans des circonstances très-favorables aux recherches qu'elle exige. Son voyage, dont l'existence était connue en Europe depuis assez long-tems, semble propre à jeter beaucoup de jour, tant sur les faits avancés précédemment, que sur les conjectures des navigateurs les plus modernes, qui n'ayant point comme lui, pénétré dans l'intérieur des terres, n'en ont apprécié la profondeur, à la hauteur de la baie, que par des observations nautiques, souvent assez incertaines.

C'est à la générosité française que Hearne a dû la conservation de son manuscrit; et nous avions des droits particuliers à sa publication: ce voyageur aura sans doute eu l'équité de ne pas le taire. Mais voici le fait. Lorsque Lapeyrouse fut envoyé par notre gouvernement pour détruire l'établissement de la

compagnie anglaise de la baie d'Hudson, tous les papiers de Hearne, confondus avec ceux de la compagnie, tomberent en même tems que le fort le Prince-de-Galles dont il était gouverneur, entre les mains des Français. L'acquisition des papiers de la compagnie était un des objets de l'expédition. On espérait y trouver des notions exactes sur différentes découvertes qu'elle passait pour céler avec beaucoup de soin, par suite de cet esprit avide et exclusif qui caractérise le gouvernement et le commerce anglais. Le voyage de Hearne, entrepris par ordre de la compagnie, pouvait être avec raison regardé comme faisant partie des papiers qu'on voulait saisir; et le vainqueur avait sans doute le droit d'en disposer à son gré. Mais l'intention du gouvernement français n'était pas de faire son profit particulier de découvertes qui pouvaient devenir d'une utilité générale: il ne voulait les connaître que pour les publier. Ainsi, lorsque Hearne réclama son manuscrit comme sa propriété personnelle, et comme le seul qui existât, Lapeyrouse ne fit pas de difficulté de le lui rendre, en exigeant seulement sa parole qu'il le ferait imprimer à son retour en Angleterre. L'accomplissement de cette promesse est, comme on voit, un peu tardif; car l'ouvrage n'a paru que tout récemment. Il faut espérer que la probité de l'auteur ne lui aura permis d'y rien altérer. Le plus léger retranchement, quant au matériel des faits, le moindre changement, quant à la maniere de les raconter, né seraient pas moins une violation de ses engagemens; que l'entièbre suppression de l'ouvrage.

Cet ouvrage n'est point encore parvenu en France.

Pour aller au-devant de l'impatience de nos lecteurs, sur ses résultats principaux, nous sommes forcés de fouiller dans les journaux étrangers. Voici l'extrait qu'en donne celui de Gottingue, dans son numéro du 2 juillet 1796.

“ Le voyage dont on voit ici l'annonce, est sans contredit le plus intéressant, et vraisemblablement aussi le plus pénible, qui jusqu'à ce jour ait été entrepris dans le nord de l'Amérique ; et nous doutons beaucoup qu'à l'avenir, personne ait assez de courage et de force, soit pour y suivre les traces de Hearne, soit pour pousser les recherches plus loin que lui. La compagnie de la baie d'Hudson envoya notre auteur dans les années que le titre relate, avec deux missions particulières ; savoir, de reconnaître les célèbres mines de cuivre, qu'on avait annoncées sur la rivière du même nom, et de résoudre, s'il était possible, la question du passage au nord-ouest. Hearne a rempli cette double vûe de ses commettans dans son troisième voyage, les deux premiers n'ayant point eu de succès, par diverses circonstances imprévues et inévitables. Dans ce troisième voyage, un accident malheureux le priva de son quart de cercle qu'il brisa comme il revenait à peine sur ses pas des bords de la rivière de Cuivre ; de là vient que la longitude et la latitude des lieux ne se trouvent déterminées exactement que pour un petit nombre de points.

„ Nous allons citer ce qui nous a paru le plus remarquable dans son récit ; et nous suivrons l'ordre même

de l'ouvrage , et celui des souvenirs qui nous sont restés de sa lecture.

„ D'après les découvertes de Hearne , on doit renoncer entièrement à l'idée d'un passage par la baie d'Hudson , pour les vaisseaux européens. Il s'est avancé jusqu'au 72<sup>e</sup>. degré de latitude nord , sans rencontrer aucun vestige , sans recevoir aucune notion d'un détroit qui réunit la mer du Sud avec l'Océan atlantique. La pointe qu'il a poussée vers l'Ouest est au moins de cinq cents milles anglais , à compter du fort le Prince-de-Galles ; et parmi les peuplades ou les bandes de chasseurs qu'il a rencontrées sur la route , il n'a pas vu un seul homme qui connaît , ni par lui-même , ni par ouï-dire , les bords nord-ouest de l'Amérique. Il n'y avait qu'un très-petit nombre de ces Indiens qui eussent franchi la grande chaîne de montagnes , prolongée du nord au sud dans toute la longueur de l'Amérique , et qui la divise en deux. L'intérieur de cette partie de l'Amérique est sans comparaison beaucoup plus triste et plus pauvre que les côtes , et même que les côtes de la baie d'Hudson. Hearne n'a gueres vu dans ces affreux déserts , pendant des années entières qu'il les a parcourus , même lorsque la faible chaleur de l'été fondait les neiges , que des plaines et des coteaux hérissés de rocs entièrement nus , ou tout au plus couverts d'un peu de mousse. Les rares et petites places qui dans les mois les plus doux , produisent un peu de gazon , suffisent à peine à la nourriture des oies et des autres oiseaux de passage , qui se montrent un instant dans ces climats.

„ Hearne a parcouru leurs épouvantables solitudes

sans emporter d'autres vêtemens que ceux qu'il avait sur le corps ; car les armes, la poudre, le plomb, les couteaux, les autres instrumens de fer nécessaires, sa couverture, son quart de cercle, sa petite provision de tabac, etc. formaient un poids plus que suffisant pour un homme qui devait faire un voyage à pied de deux ans, ou au moins de dix-huit mois. Il lui arriva souvent de passer les semaines entières en plein air dans la saison la plus rigoureuse ; il lui arriva plus souvent encore de rester plusieurs jours exposé à la pluie la plus continue et aux tourbillons d'un vent glacial, sans pouvoir se réchauffer un seul instant, et sécher ses habits. Au milieu de toutes ces angoisses, il s'estimait encore fort heureux quand il pouvait calmer sa faim avec quelque morceau de chair crue, même avec l'insupportable chair du *bœuf musqué* (1). Plus d'une fois il fut privé de nourriture assez long-tems pour tomber au dernier terme de la défaillance : quand il retrouvait des alimens, à peine pouvait-il manger à la fois deux ou trois onces, sans éprouver de terribles crampes d'estomac ; et les douleurs qui les accompagnaient étaient cependant au-dessous de celles que laissait encore après lui le long tourment de la faim. Tout son voyage fut un passage continual de l'abondance au manque total de nourriture, ou du manque total à l'abondance.

„ Les naturels du pays, quand ils ont consumé toutes

(1) Le *bœuf musqué* est une espece de bison du nord de l'Amérique, que le P. Charlevoix a décrit assez en détail. Il tire son nom de l'odeur de musc que sa chair exhale.

leurs provisions, sont souvent obligés de manger leurs femmes et leurs enfans. Ceux qui deviennent de ce sorte antropophages par nécessité, sont dans la suite évités par les autres avec la plus grande horreur; parce qu'on a remarqué que le "sauvage à qui il faim faisait porter les mains sur ses semblables, contractait un goût si passionné pour la chair humaine, qu'il n'y avait plus avec lui de sûreté.

" Quand Hearne et ses compagnons s'étaient procuré plus de bœuf musqué qu'ils ne pouvaient en consommer pour le moment, ils coupaient la chair la plus épaisse en tranches minces, qu'ils faisaient sécher au soleil ou à un feu doux; ils la réduisaient ensuite en poudre en la broyant entre deux pierres. Dans cet état, la chair était non-seulement très-commode à transporter; mais on pouvait à chaque instant en faire usage sans autre préparation.

" Tous les Indiens que Hearne rencontrait sur sa route, lui demandaient l'aumône avec aussi peu de retenue que s'il avait traîné tous les magasins de la factorerie à sa suite. Aucun d'eux, au contraire, ne rendit, et même ne voulut souffrir que sa femme ou ses enfans rendissent le moindre service (1) à l'étranger.

" Les femmes accompagnent toujours les hommes

(1) Tels sont ces hommes de la nature, que quelques rêveurs enthousiastes nous donnent après Rousseau pour les modèles de l'espèce humaine. On a vu déjà, et l'on verra ci-après encore que les sauvages du nord de l'Amérique, comme ceux qu'on trouve presque partout ailleurs, sont la race la plus méchante, la plus corrompue et la plus misérable.

dans les longs voyages : cela ne saurait être autrement ; car elles sont chargées de tous les forts travaux, à l'exception de la chasse ; et les hommes les plus robustes ne sauraient supporter la moitié des fatigues qu'elles endurent chaque jour.

„ Hearne donne le titre d'*Indien* au gouverneur *Moses Norton*, et celui d'*Indienne* à son aimable fille, seulement parce que l'un et l'autre étaient nés à la baie d'Hudson.

„ Les Indiens qui ne viennent jamais dans les factories européennes, sont plus heureux que ceux qui tentent ce voyage. Dans les longues routes que ces derniers sont obligés de faire pour arriver aux côtes, ils souffrent ordinairement de grandes disettes de nourriture, et meurent souvent de faim.

„ Les Américaines du nord sont d'une taille moyenne, quelquefois assez délicatement, mais jamais régulièrement ni bien bâties. Leurs maris et leurs amis, les tiennent pour belles lorsqu'elles ont la vraie forme américaine, c'est-à-dire un visage plat et large, de petits yeux, des pommettes saillantes, le front érasé, le menton large et grand, le nez épais et retroussé en bosse, la peau brune et le sein pendant jusqu'à la ceinture. Avant leur trentième année, les Américaines sont couvertes de rides ; ce qui dépend en grande partie des pénibles travaux et des inconcevables souffrances dont elles sont accablées. On les estime beaucoup moins pour leur amabilité, que pour leur adresse, leur force et leur constance au travail.

„ Il faut que les hommes soient rassasiés avant que les femmes osent manger ; et par l'effet de cette

police domestique elles restent souvent à jeun. Hearne a vu lui-même une femme qui sortant d'une couche laborieuse, fut obligée de partir immédiatement après, avec la bande, et d'emporter, outre son enfant, un fardeau très-considérable, à travers les neiges profondes, ou les eaux qui baignaient la terre.

„ Chez tous les Indiens que Hearne a connus, le droit du plus fort avait la plus grande extension. L'homme le plus fort enlevait la femme du plus faible ; et la bande la plus nombreuse dérobait à toutes celles qu'elle trouvait sur son passage, et les provisions et les pelleteries dont elle croyait avoir besoin.

„ Quand ils se battent pour les femmes, le combat consiste à se saisir l'un l'autre par les cheveux, et à se traîner jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur : il est rare que le vaincu reçoive des coups ou des meurtres. L'assassinat est aussi fort rare parmi les Indiens qui entourent le fort du Prince-de-Galles, tandis qu'il est très-commun parmi ceux de la partie sud.

„ Les Indiens cuivrés, qui dans notre voyage voyaient pour la première fois un Européen, ne trouverent agréables ni sa peau blanche, ni ses cheveux blonds, ni ses yeux bleus. Ils comparaient la première à de la chair bouillie dont tout le sang est exprimé ; les cheveux, aux poils sales de la queue du buffle ; les yeux, à ceux d'une espèce d'oie qui visite chaque année, le voisinage de la rivière de Cuivre.

„ Les femmes du nord de l'Amérique sont beaucoup plus chastes que celles du midi : les dernières

ne se laissent point enchaîner par la supériorité des hommes. Le troc des femmes pendant une ou plusieurs nuits, est aussi très-commun parmi les Indiens du nord. Cette pratique a le bon effet que lorsque les hommes mariés viennent à mourir, les amans de leurs femmes qui vivent encore, se chargent d'elles et des enfants.

„ Parmi ces peuples, les parents et les enfants, les frères et les sœurs se mêlent souvent ensemble sans scrupule.

„ La rivière Congecathawhachaga , sur les bords de laquelle Hearne rencontra les premiers Indiens cuivrés, est au 68<sup>e</sup>. degré 40 minutes de latitude-nord et au 24<sup>e</sup>. degré 46 minutes de longitude-ouest , à partir du fort le Prince-de-Galles, c'est-à-dire à 118 degrés 15 minutes de Londres. Les observations pour reconnaître sa situation véritable ont été faites deux fois avec beaucoup de soin.

„ Depuis cet endroit, et pendant toute la première moitié de juillet 1771, des pluies continues accompagnées d'ouragans et de tourbillons de neige , escorterent fidèlement notre voyageur. Le 6 de ce mois , il tomba une quantité si terrible de neige ; que les Indiens les plus vieux assuraient n'en avoir jamais vu de telle , du moins dans le milieu de l'été. A ces hautes latitudes , on rencontrait fort souvent de nombreux troupeaux de *bœufs musqués* d'une taille égale à celle des bœufs d'Angleterre. La chair de cet animal sent si fortement le musc , que même les couteaux avec lesquels on l'a coupée , en conservent long-tems l'odeur. Elle n'a aucun rapport avec la chair du buffle de l'Amérique ouest ; elle en a beaucoup davantage.

avec celle de l'élan ou du moose américain.

„ Du 1<sup>er</sup>. jusqu'au 8 juillet, l'air et le sol furent trop humides pour que Hearne et son conducteur pussent allumer du feu, se réchauffer et cuire leurs alimens. Les coteaux pierreux qu'il faut franchir pour aller de la rivière dont nous venons de parler, à celle de Cuivre, avaient été tellement fouillés et remués par les ours qui chassent les rats et les écureuils, qu'ils ressemblaient à des champs sillonnés par la charrue. Le 13 juillet, Hearne atteignit enfin au but principal de ses désirs et de ses recherches ; il arriva sur les bords de la rivière de Cuivre. A son grand étonnement cette rivière était non-seulement bien loin de pouvoir porter des bateaux d'Europe, comme les Indiens l'en avaient assuré d'avance, mais si basse, si remplie de rochers et si coupée de cascades, qu'à peine un léger canot indien pourrait-il y flotter un peu commodément.

„ Ici, notre voyageur fut témoin oculaire d'une attaque dans laquelle les Indiens, venus avec lui, tombèrent avec fureur sur une bande d'Esquimaux, et massacrèrent de la manière la plus cruelle jusqu'aux femmes et aux enfans.

„ Dans cette circonstance, Hearne eut l'occasion de vérifier ce que racontent les anciens voyageurs de l'horrible puanteur des Esquimaux, et du dégoût avec lequel ces sauvages, qui dévorent les matières les plus infectes et les plus corrompues, rejettent le pain, les raisins, les figues et les autres alimens des Européens.

„ Hearne suivit le cours de la rivière de Cuivre jusqu'à son embouchure : elle se jette dans la mer,

ou dans un golfe de la mer du Sud. Dans cet endroit même, le courant est incapable de porter un bateau anglais. La glace était fondu, tout au plus jusqu'à trois quarts de mille du rivage.

„ D'après les données ci-dessus, Hearne resta persuadé dès ce moment, que sa nation ne pourrait tenter avec avantage la navigation de ces côtes : en conséquence, il trouva que ce n'était pas la peine d'attendre un instant favorable pour des observations astronomiques. Il place l'embouchure de la rivière de Cuivre entre le 72<sup>e</sup>. et le 73<sup>e</sup>. degré de latitude nord ; et il pense qu'en déterminant ainsi sa position, il ne peut guères se tromper que de 20 milles, à cause de l'exactitude avec laquelle il avait noté la direction de sa route, et l'espace parcouru dans chaque journée, depuis les bords du Congecathawbachaga.

Le 18 juillet, tandis qu'il cherchait l'embouchure de la rivière de Cuivre, le soleil resta toute la nuit sur l'horizon, à une assez grande hauteur ; de sorte qu'on jouissait non-seulement de la lumière du jour, mais même de la présence de cet astre.

„ Les Esquimaux des environs de la rivière de Cuivre sont en tout semblables à ceux de la baie d'Hudson. Les premiers se distinguent seulement des derniers, en ce qu'ils s'arrachent tous les cheveux avec le bulbe.

„ Quant à ce qu'on nomme la grande mine de cuivre, ce n'est autre chose que des monceaux d'éclats de rocher et de gros sable, qui paraissent avoir été lancés au-dessus du sol par quelque tremblement de terre. Hearne et les Indiens de sa suite

chercherent vainement pendant vingt-quatre heures un morceau de mine de cuivre de quelqu'importance. Enfin , ils en trouverent un de quatre livres , que la compagnie de la baie d'Hudson possede maintenant : tous les ustensiles en fer qui viennent d'Europe à la riviere de Cuivre , peuvent s'y vendre à mille pour cent de gain.

„ Depuis le retour de l'auteur , la petite vérole a pénétré parmi les Indiens du nord ; elle a enlevé les neuf dixièmes de la population .

„ En revenant de la riviere de Cuivre , les Américains dont Hearne était accompagné , marchaient si vite , le sol était si âpre et si pierreux , qu'à grand peine pouvait-il les suivre , et que chacun de ses pas était arrosé de son sang .

„ Un sorcier américain promit pour la guérison d'un malade , d'avaler d'abord une bayonnette , ensuite un morceau de bois ; il fit l'un et l'autre avec tant de promptitude , que Hearne ne put jamais découvrir les moyens de l'illusion .

„ Aucun de ceux qui avaient pris part au massacre des esquimaux , n'osa pendant quelque tems cuire sa nourriture : ils s'imposerent aussi plusieurs autres privations , comme d'embrasser leurs femmes et leurs enfans , jusqu'à ce qu'ils eussent été purifiés de nouveau .

„ Les menaces des sorciers d'enlever la vie à quelqu'un , font ordinairement une si profonde impression sur lui , qu'en peu de tems il tombe dans la consomption ou dans quelqu'autre maladie mortelle . Une jonglerie dont Hearne apprit les détails par des Américains de sa connaissance , avait eu le même effet sur un de leurs ennemis .

» Les lumières boréales font au nord de l'Amérique, dans le silence des nuits, un bruit semblable à celui d'un drapeau fortement agité par le vent : c'est du moins ce que Hearne a souvent entendu dire.

» Les demeures des castors ne sont pas, à beaucoup près, si ingénieusement constituées que les peignent les relations des voyageurs. Elles n'ont point d'ouverture du côté du rivage; car de cette manière l'animal serait bientôt surpris et mis à mort par ses plus dangereux ennemis. Les castors blancs sont extrêmement rares. Pendant un séjour de trente ans dans l'Amérique du nord, Hearne n'a vu qu'une seule peau blanche, et qui même avait à la partie inférieure du dos, beaucoup de poils roux et bruns.

» Quand notre voyageur fut parvenu sur les bords de la grande mer d'Atnaphscow, environ vers le 60°. degré de latitude, la nature changea pour lui tout-à-coup de face. Non-seulement les environs ne lui présenterent plus ces éternels coteaux rocallieux ; mais même dès ce moment il ne découvrit plus une seule pierre.

» Dans cette partie de l'Amérique, la chair des buffles est excellente.

» Quand les Indiens viennent dans la factorerie anglaise, ils ne cessent de mendier pour eux et pour leurs parens ; et quand il arrive qu'on leur refuse enfin quelque chose, ils injurient et menacent comme si l'on avait commis une grande injustice à leur égard. Mais ce qu'ils ne peuvent pas obtenir en le demandant, ils le dérobent avec une adresse dont il est presqu'impossible de se défendre.

„ Hearne avait appris , par une expérience souvent répétée , que la chair séchée au soleil est l'ali-  
ment le plus fort et le plus nourrissant.

„ Les Indiens du nord de l'Amérique sont aussi dépourvus de barbe , ou du moins ils en ont aussi peu que ceux du sud. Les deux sexes n'ont point de poil sous les aisselles , et fort peu dans d'autres parties du corps , sur-tout les femmes. Mais Hearne ne s'est pas apperçu qu'on arrache ceux que la nature a fait croître.

„ La physionomie des hommes est la même que celle des femmes , si ce n'est que dans les hommes le nez est plus relevé.

„ Parmi les Indiens , la reconnaissance est un sentiment tout-à-fait inconnu. Ils n'en sont que plus propres à feindre et dissimuler. L'on obtient beaucoup plus d'eux par la force , que par la douceur et la bonté.

„ Quand le gouverneur des forts anglais vient à mourir , toutes les dettes contractées sous lui , par les Indiens sont autant de perdu ; les débiteurs se regardent comme dispensés de régler leurs comptes.

„ Les Américains du nord sont très-jaloux. On sépare avec beaucoup de soin , les jeunes filles des hommes et des jeunes garçons.

„ Il y a peu d'enfants mal conformés : mais vers l'âge de 50 ans on rencontre à peine un seul homme qui ne soit tortu ou cagneyous.

Lorsque les femmes ont leurs règles (1) elles n'osent,

(1) Quelques naturalistes et quelques médecins avaient prétendu que parmi les sauvages , l'évacuation des règles n'avait

pour la plupart , rien manger , rien toucher ; elles n'osent pas même marcher sur les cordes ou sur les barrières où l'on a attaché la tête de quelque gros animal.

» Le plat favori des Indiens du nord , comme de ceux du sud , est un mélange de sang , de restes d'alimens à moitié digérés qu'on trouve dans l'estomac des cerfs , et de morceaux de chair grasse et tendre qu'on fait cuire à un feu doux dans cet estomac même. Hearne pense que les gourmands d'Europe les plus difficiles pourraient en être satisfaits. Mais nous doutons beaucoup que parmi nous , les amis d'une bonne table voulussent confirmer les éloges qu'il donne au régal américain , qui est fourni par la chair des animaux tirés du ventre de la mère , et non développés encore . Quant aux insectes et à la vermine que les Indiens préfèrent à tout , Hearne ne put jamais se faire à cet autre régal , quoiqu'il y fût invité sans cesse .

» On ne se sert pas seulement des chiens dans le nord de l'Amérique , pour tirer les traîneaux ; ils sont encore employés à porter des fardeaux plus ou moins considérables .

» Lorsque toute autre nourriture manque aux sauvages , ils soutiennent leur misérable vie avec une mousse noire et dure , qui croît sur les rochers et sur les éclats de pierre .

» Le scorbut , la consommation et la dysenterie sont les maladies les plus communes parmi eux .

» Ordinairement on impute la mort des personnes

presque point lieu , et qu'elle était sur-tout étrangere aux habitans des régions du nord . Cette opinion perd tous les jours de son poids , par les récits des voyageurs .

un peu considérables à des sortiléges , sur-tout aux sortiléges des esquimaux ; et cette croyance ridicule est la cause principale de la fureur avec laquelle on détruit tout ce qui tient à cette nation.

„ Les Indiens sont si peu susceptibles de compassion , que non-seulement ils voient sans émotion les plus grandes douleurs dont ils sont témoins dans les autres , mais même qu'ils imitent souvent avec déission , les mouvements convulsifs qui les accompagnent.

„ On pleure les morts une année entière , avec des hurlements réitérés et presque continuels.

„ Les opinions des Américains du nord , relative-  
ment à la formation de l'homme , à celle des fleuves ,  
des mers , etc. s'accordent avec les opinions connues  
des autres sauvages . Quoique les sorciers par leurs  
jongleries prétendent se transformer en substances  
supérieures et en diverses especes de bêtes sauvages ,  
Hearne pense que parmi les Indiens du nord , on  
ne trouve aucune trace de culte , ou de ce qu'il  
appelle *religion pratique* ( practical religion ). Le plus  
spirituel de tous les indigenes du nouveau monde ,  
qui suivit notre voyageur jusqu'à la riviere de Cuivre ,  
*Maton Abbé* l'a souvent assuré que ni lui-même , ni  
ses compatriotes n'avaient aucune idée d'une vie à  
venir.

„ A la mort des peres et des meres , on les revêt  
des plus mauvais habits , on place auprès d'eux quel-  
ques morceaux de la plus mauvaise nourriture . Quand  
les vieillards deviennent si faibles qu'ils ne peuvent  
plus suivre la horde , on les laisse en arriere , exposés  
à toutes les horreurs de la faim , qui termine bientôt

leur vie. Cet usage est si constant et si général que ceux qu'on abandonne ainsi, ne s'explaignent même pas.

” Hearne paie à *Maton Abbé* un juste tribut de reconnaissance pour le soin avec lequel il lui servit de guide. La manière dont il en parle semble prouver que ce n'était pas un Indien ordinaire, mais vraisemblablement un Métis. Cette conjecture se confirme par le genre même de sa mort, car *Maton Abbé* se pendit en apprenant que les Français avait détruit la factoterie du Prince-de-Galles; et Hearne observe à ce sujet, que son ancien conducteur est le seul Indien dont il ait entendu dire qu'il se fut tué lui-même.

” Nous passons sous silence les détails sur les animaux, les arbres et les plantes du nord de l'Amérique, qui remplissent la fin du volume depuis la 35<sup>e</sup>. page (1) Hearne n'est pas naturaliste; et cependant les naturalistes pourront parmi ses observations, en trouver beaucoup d'intéressantes. ”

Il est aisé de voir que plusieurs endroits de cet extrait demanderaient quelques explications; peut-être les idées auraient-elles besoin d'en être mieux liées, et les objets rangés dans un meilleur ordre. Mais il contient beaucoup de choses curieuses; et comme nous n'avons point sous les yeux l'ouvrage dont il rend compte, nous ne nous sommes permis d'y faire aucun changement.

Nous ajouterons un seul mot, c'est que les dénégations de Hearne sur l'existence du passage de la baie d'Hudson, ne peuvent détruire les re-

(1) Il est de 458 pages in-4°.

seignemens positifs et les vraisemblances qui se tirent des récits de plusieurs autres voyageurs. On sait assez quel est l'esprit général des Anglais ; relativement aux découvertes qui paraissent contrarier leurs misérables intérêts mercantiles , quelqu'utiles qu'elles soient d'ailleurs : on sait en particulier que la compagnie de la baie d'Hudson, dont Hearne était l'agent au fort le Prince-de-Galles , passe pour s'être toujours opposée aux recherches qui pouvaient déranger ses petits profits ; et que cette compagnie , dont le parlement ne laisse courir encore le privilége , expiré depuis nombre d'années , qu'à cause de la modicité de ses bénéfices apparens , est une de celles à qui l'on reproche le plus de ce caractere avide et de ces idées étroites , qui du reste sont essentiels à toutes les commandites privilégiées.

---

## SCIENCES, LITTÉRATURE ET ARTS.

*Stance publique de l'Institut, 15 messidor, an 4.*

### TROISIÈME EXTRAIT.

**D**EUX rapports , entre tous ceux dont l'Institut a été chargé pendant le trimestre , méritent de fixer l'attention des Français. Le premier a eu pour objet des crayons de mine de plomb. Si l'on se rappelle que la France était tributaire de l'Angleterre pour ses crayons , et que ce tribut s'élevait à des millions , on sentira le prix de la découverte du cit. Conté. Il compose des crayons de plombagine ( carburé de fer )

aussi bons que ceux des Anglais, aussi variés pour les usages et grosseurs, et il les donne pour le prix des crayons pris en Angleterre. La section de chimie a fait sur la composition de ces crayons, et celles des beaux-arts ont fait sur leur usage un rapport très-avantageux. La nation peut donc donner la préférence aux crayons du cit. Conté, sans craindre la prévention nationale.

Le second rapport a déjà été publié dans quelques journaux, mais il ne l'a point été dans celui-ci, parce qu'on attendait une suite. Aujourd'hui que son objet est terminé, nous allons le faire connaître à nos lecteurs. Il s'agit de manuscrits de Gresset, dont est possesseur le cit. Duméril, et que ce citoyen a présentés à l'examen de l'Institut. Les commissaires de la classe de littérature et beaux-arts ont vu les originaux écrits de la main même du poëte. Ils y ont trouvé beaucoup de vers qui ressemblaient trop à des essais; des comédies que Thalie rejetteait loin du méchant, des éloges fades et excessifs prodigués à des archevêques, des abbés, des ministres, des rois, des maîtresses favorites, etc.

Une épître au roi de Prusse, un voyage à la Flèche, l'épître d'un chartreux à une femme qu'il a vu paraître un moment dans sa cellule, le placet pour demander la survivance d'une lieutenance de roi, offrent des détails piquans. Nous donnerons bientôt des extraits des deux dernières pièces.

Les commissaires espéraient retrouver un cinquième chant du joli poëme de Ververt, intitulé *L'Ouvroir*. Des hommes d'un goût sûr ont dit qu'il était pour le moins égal aux quatre premiers. Racine fils,

qui le connaissait, en a parlé avec le plus grand éloge au poète Lebrun. Le manuscrit ne s'est point trouvé dans le recueil offert par le cit. Duménil. Une tradition conservée parmi les héritiers de Gresset, faisait croire que le prince Henri de Prusse en était possesseur. L'Institut, sollicité par les commissaires, a écrit à ce prince, dans l'espoir que l'ami des lettres et de la victoire se préterait à faire jouir le public d'un chant annoncé depuis si long-tems.

Le prince Henri a répondu à l'Institut avec des expressions d'estime qui sont une vive censure de ceux qui voulaient ajourner les moyens de travail et d'existence dus à des savans rassemblés par l'ordre exprès de la constitution. Les méchans ont dit qu'ils espéraient en agissant ainsi ajourner les lumières dont l'éclat doit offusquer les amis ensanglantés de la terreur; mais l'accord unanime des Anciens sur cet objet a vengé les lettres et les arts.

Le prince a dit qu'il ne possédait point l'*Ouvroir*; mais qu'il l'aurait cédé avec plaisir à l'Institut pour le rendre public, s'il en avait été possesseur. Il a offert la communication d'un manuscrit de Diderot, intitulé *Jacques Fataliste*; et l'Institut l'a accepté avec reconnaissance.

Voici les extraits promis.

*Extrait de l'Épître d'un Chartreux à une femme qu'il a vu paraître un moment dans sa cellule.*

Je me rappelle avec transport  
Les lieux et l'instant où le sort  
M'offrit cette nymphe chérie,  
Dont un regard porta la vie  
Dans un cœur qu'habitait la mort.

Félicité trop peu durable  
 Il passa , ce songe enchanteur ,  
 Et je n'aperçus le bonheur  
 Que pour être plus miserable.  
 La paix de ce morne séjour  
 Ne peut appaiser m  
 Pour jamais je sens que l'amour  
 Habitera ma sépulture.  
 En vain tout offre dans ce lieu  
 De la mort l'affreuse livrée ;  
 D'épines , de croix entourée ,  
 La mort n'écarte point ce Dieu :  
 Par lui mon antre funéraire  
 Brille des plus vives couleurs ;  
 Et ses mains répandent des fleurs  
 Sur les cilices et la haire.

Déjà le bruit lugubre et lent  
 De l'airain aux accens funebres  
 Me dérobe à l'enchantement ,  
 Et m'appelle dans les ténèbres :  
 Déjà dans un silence affreux  
 Sous ce long cloître ténébreux  
 Que terminent des lampes sombres ,  
 Je vois errer les pâles ombres  
 Des solitaires de ces lieux .  
 A travers leurs dehors sauvages  
 Ces lentes victimes du tems ,  
 Ces fantômes , ces pénitens  
 Dans un éternel esclavage  
 Me semblent libres et contens  
 Sous le poids des fers et de l'âge.  
 Contens ! hélas ! ils n'ont point vu ! ...

O Dieux ! si de mon immortelle  
Un regard leur était connu ,  
Verraient-ils un bouthier loin d'elle ?

Mais vous que nos déserts épais ,  
Nos tombeaux , notre nuit profonde .  
N'entourent point de leurs cyprès ;  
Vous , heureux habitans du monde ,  
Qui vivez , qui voyez ses traits ,  
Pouvez-vous la quitter jamais ?  
Pour elle votre ame ravie  
N'a-t-elle pas trop peu de tems  
De tout l'espace de vos ans ?  
Je voudrais , de toute ma vie ,  
Acheter un de vos instans .

Constraint de dévorer mes peines  
Parmi le silence et l'effroi  
De ces retraites souterraines ,  
Toujours seul , toujours avec moi ,  
Exclus de l'asyle ordinaire  
Que la nature ouvrit au malheur ,  
Je suis privé , dans ma misere ,  
De pouvoir répandre mon cœur  
Dans le cœur d'un ami sincère !  
Il faut renfermer ma douleur .  
Rien n'offre , en mon désert sauvage ,  
Ni soulagement , ni pitié ;  
Et , pour en achever l'image ,  
On n'y connaît point l'amitié .

*Extrait d'un Placet pour la survivance d'une lieutenance  
de roi.*

UNE très-mince lieutenance  
D'un fort d'assez peu d'importance  
Qui ne sera jamais bloqué,  
Mais dont le grenadier qui veille à sa défense  
Rendrait bon compte un jour, si, contre l'apparence,  
Il pouvoit se voir attaqué  
Sur cette chétive éminence.  
Ce n'est, pour le moment, qu'un titre sans séance,  
Jusqu'à l'instant qu'il plaise au fratre souverain  
De rappeller à lui l'ame du châtelain  
Dont nous briguons la survivance.  
Mais comme ce vieux paladin,  
Quoique goutteux octogénaire,  
S'aime beaucoup dans ce bas hémisphère  
Et n'aima jamais son prochain ;  
Que sait-on ? hélas ! ce vieux reître  
Très-choyé, très-soigneux du reste de son être,  
Éternel dans ses bastions,  
Empaqueté, fourré, le nez sur les tisons,  
Entre son major et son prêtre,  
Ses histoires de garnisons  
Et ses pipes et ses marrons,  
Hélas ! enterrera peut-être  
Celui pour qui nous demandons.  
Dieu lui fasse toute autre grace,  
Si dans ce jour nous obtenons  
Un coadjuteur à sa place !  
Et quand il aura tout conté  
Sur Hoschstet et sur Ramillies,  
Comment on eût mieux fait, ce qu'on eût emporté  
De gloire, d'immortalité,

Et de moustaches énemis  
 S'il avait été consulté :  
 Quand il aura bien exalté  
 Les antiques chevalerises ;  
 Des maréchaux défunts dépeint les effigies ,  
 La perruque , l'austérité ;  
 Bien rabaché , bien regretté  
 Ses campagnes et ses orgies ;  
 Des sièges qu'il peut-être il n'a jamais été ;  
 Des belles dont sans doute il n'a jamais tâté ;  
 Enfin , quand le bon-homme aura bien répété  
 Ses ennuyeuses litanies  
 Du tems passé , seul tems par lui toujours vanté ;  
 Après qu'il aura joint à cette kyrielle  
 Ce que dans sa baraque il compte faire un jour ;  
 Ses projets assez longs pour la vie éternelle ;  
 Les mémoires qu'il doit présenter à la cour ,  
 Et qu'à son ordinaire il aura dit sans cesse  
     Ma courtine , mon tourillon ,  
     Mon pont-levis , ma forteresse ,  
     Mon aumônier , ma garnison ,  
     Le roi mon maître , mon canon ;  
 Tout cela dit et fait en deux ans qu'on lui laisse  
     Par bienséance ou par tendresse ,  
 Dieu veuille rappeler dans l'éternel dortoir  
     Le peu d'esprit qu'il peut lui voir ;  
 Et moitié marmotant sa courte pate-nôtre ,  
     Moitié sur sa goutte jurant  
     Nous l'endormir chrétienement ,  
     Et le cloître hermétiquement  
     Pour son bonheur et pour le nôtre .  
 Si la rage du bruit et d'un frivole honneur ,  
 Chimere des vivans ! dans les demeures sombres  
 Tient aussi des vieux preux les sérieuses ombres .

Il peut être assuré que son cher successeur  
 Plus jaloux qu'un parent d'orner ses funérailles,  
 Lui fera dresser, de grand cœur,  
 Toute la pompe des batailles.

Que, pour mieux décorer son convoi, son tombeau,  
 On empruntera de la ville  
 Ce qui peut manquer au château;  
 Prêtres, soldats, poudre, bedeau  
 Et tout le funèbre ustensile;  
 Que, vers son dernier domicile,  
 Toutes les croix de Saint-Louis  
 Qui végétent dans le pays  
 L'accompagneront à la file;  
 Que tous les vieux fusils ce jour-là sortiront,  
 Et, s'ils le peuvent, tireront  
 Pour annoncer au loin sa marche funéraire;  
 Que son large écusson, sa croix, son cimenterre,  
 Le catafalqué honoreront,  
 Et qu'enfin, au sein de la terre,  
 Ses reliques ne descendront  
 Qu'avec les honneurs de la guerre.

*PROGRAMME des Prix de l'Institut national des Sciences  
 et Arts, proposés l'an IV de la République.*

**CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES  
 ET PHYSIQUES.**

**SUJET DU PRIX DE MATHÉMATIQUES.**

*La construction d'une Montre de poche propre à déterminer les longitudes en mer, en observant que les divisions indiquent les parties décimales du jour, savoir : les dixièmes, millièmes et cent millièmes ; ou que le jour soit divisé en dix heures, l'heure en cent minutes, et la minute en cent secondes.*

L'académie des sciences, en 1793 ( vieux style ), avait proposé ce sujet pour le prix de 1795 : elle a été supprimée

avant qu'aucune pièce fût envoyée au concours : mais l'Institut national , considérant qu'il est possible que plusieurs artistes aient fait ou commencé , pour ce concours , des montres conformes au programme , et que d'ailleurs le sujet du prix , très-important à l'époque à laquelle il avait été proposé , ne l'est pas moins dans les circonstances actuelles , a pensé qu'il ne pouvait mieux faire que de le proposer de nouveau. Néanmoins , pour diminuer , autant qu'il est possible , les difficultés qui pourraient écarter quelques concurrents , l'Institut national a cru devoir changer en une simple invitation l'obligation de faire indiquer aux divisions les parties décimales du jour.

Toutes les montres envoyées au concours , celle même qui aura remporté le prix , seront rendues à leurs auteurs , après l'examen.

Le prix est une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme.

Les artistes de toutes les nations sont invités à concourir. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de fructidor de l'an V exclusivement. Ce terme est de rigueur.

L'Institut proclamera la pièce qui aura remporté le prix , à son assemblée publique du 15 messidor de l'an VI.

### SUJET DU PRIX DE PHYSIQUE.

*La comparaison de la nature , de la forme et des usages du foie dans les diverses classes d'animaux.*

Parmi les différens sujets de physique que l'Institut pouvait choisir cette année pour un des prix qu'il doit distribuer , il ne s'en est pas présenté de plus remarquable ni de plus important pour les progrès de cette science , que celui qui avait été proposé par la ci-devant académie des sciences , en 1792. L'Institut a donc cru qu'il devait conserver ce sujet relatif aux fonctions de l'économie animale , pour lequel d'ailleurs les savans ont pu s'engager dans des recherches plus ou moins considérables , depuis le temps où il a été proposé. Il adopte le programme publié par l'académie , avec toutes les vues qu'il contient , et le soumet de nouveaux aux méditations des savans.

Les végétaux puisent dans l'air qui les environne , dans l'eau , et en général dans le règne minéral , les matériaux nécessaires à leur organisation.

Les animaux se nourrissent ou de végétaux , ou d'autres animaux qui ont été eux-mêmes nourris de végétaux ; et

sorte que les matériaux dont ils sont formés , sont toujours , en dernier résultat , tirés de l'air ou du règne minéral.

Enfin , la fermentation , la putréfaction et la combustion , rendent continuellement à l'air de l'atmosphère et au règne minéral les principes que les végétaux et les animaux en ont empruntés.

• Par quels procédés la nature opere-t-elle cette circulation entre les trois règnes ! Comment parvient-elle à former des substances fermentescibles , combustibles (1) et putrescibles , avec des matériaux qui n'avaient aucun de ces propriétés ?

La cause et le mode de ces phénomènes ont été jusqu'à présent enveloppés d'un voile presque impénétrable. On entrevoit cependant que , puisque la putréfaction et la combustion sont les moyens que la nature emploie pour rendre au règne minéral les matériaux qu'elle en a tirés pour former des végétaux et des animaux , la végétation et l'animalisation doivent être des opérations inverses de la combustion et de la putréfaction.

L'institut national a pensé qu'il était temps de fixer l'attention des savans sur la solution de ce grand problème.

C'est dans toute l'étendue du canal intestinal que s'opere le premier degré de l'animalisation , ou la conversion des matières végétales en matières animales. Les alimens reçoivent une première altération dans la bouche , par leur mélange avec la salive ; ils en reçoivent une seconde dans l'estomac , par leur mélange avec le suc gastrique ; ils en reçoivent une troisième , par le mélange avec la bile et le suc pancréatique. Convertis ensuite en chyle , une partie passe dans le sang , pour réparer les pertes qui s'operent continuellement par la respiration et la transpiration ; enfin , la nature rejette , sous la forme d'excréments , tous les matériaux dont elle n'a pu faire emploi. Une circonstance remarquable , c'est que les animaux qui sont dans l'état de santé , et qui ont pris toute leur croissance , reviennent constamment chaque jour , à la fin de la digestion , au même poids qu'ils avaient la veille dans des circonstances semblables ; en sorte qu'une somme

(1) Il est très-remarquable que les substances minérales combustibles se trouvent le plus souvent brûlées , ou au moins engagées dans des combinaisons où elles sont peu combustibles , et que les végétaux les séparent et se les approprient pour en former leur matière inflammable.

de matière égale à ce qui est reçu dans le canal intestinal, se consume et se dépense, soit par la transpiration, soit par la respiration, soit enfin par les différentes excretions.

L'Institut ne croit pas devoir présenter aux concurrens tout ce plan de travail sur l'animalisation, pour le sujet d'un seul prix; il sait qu'il exige une suite immense de recherches qui ne sont peut-être pas susceptibles d'être faites par un seul homme, et sur-tout dans le tems qu'il fixe pour le concours: il a donc cru qu'il devait choisir un des principaux traits de l'animalisation; et dans l'intention de les parcourir les uns après les autres, il a d'abord fixé son attention sur l'influence du foie et de la bile.

On sait que le foie occupe une grande place dans le corps des animaux; qu'une partie du système vasculaire abdominal est destinée à ce viscere; que le sang y est disposé d'une maniere particulière pour la sécrétion de la bile; que l'écoulement de cette humeur doit se faire avec constance et régularité, pour l'intégrité de toutes les fonctions; que le foie existe dans presque tous les animaux; qu'il est ou accompagné, ou destitué de vésicule du fiel; qu'il y a des rapports essentiels entre la rate, le pancréas et le foie: voilà les premières données que l'anatomie offre depuis long-tems aux spéculations des physiologistes; mais elles ont été jusqu'à présent presque stériles en applications. On s'est presqu'uniquement borné à considérer les usages de la bile dans la digestion: cependant des découvertes récentes sur la nature de cette humeur et de sa partie colorante, sur les concrétions biliaires, sur le parenchyme du foie, sur la composition huileuse de ce viscere, appellent toute l'attention des physiciens. Il est facile de prévoir qu'outre la sécrétion de la bile, ou plutôt, qu'avec la sécrétion de la bile, un appareil organique aussi important par sa masse, par ses connexions, par sa disposition vasculaire, que l'est celui du foie, remplit un système de fonctions dont la science n'a point encore embrassé l'ensemble.

L'Institut, en proposant ce sujet, en pressent toutes les difficultés; il sait qu'il demande des connaissances anatomiques étendues, et sur-tout une comparaison soignée de la structure du foie considéré dans les divers animaux; il sait qu'il exige des recherches chimiques, puisées sur-tout dans les nouveaux moyens d'analyse que possède aujourd'hui la chimie; il sent et il espère que ce travail obligera ceux qui s'y livreront, à déterminer la nature du sang de la veine-porte, à la comparer à celle du sang artériel et veineux des

autres régions , à suivre cette importante comparaison dans le fœtus qui n'a point ou qui n'a que peu respiré , et dans les animaux à sang froid , chez lesquels le foie , très - volumineux , paraît être d'autant plus huileux qu'ils respirent moins ; à comparer le poids et la pesanteur spécifique de ce viscère dans les mêmes individus ; à faire l'analyse de son parenchyme , ainsi que celle de la bile dans quelques espèces principales de chaque ordre d'animaux : en un mot , il apprécie l'étendue de ce sujet , mais il connaît en même-tems le succès des sciences modernes ; il connaît le zèle de ceux qui les cultivent , et qui sont destinés à en agrandir le domaine ; il est persuadé qu'il est tems d'aborder les questions compliquées que présentent les phénomènes de l'économie animale , et que c'est de la réunion des efforts de la physique , de l'anatomie et de la chymie , qu'on peut se promettre maintenant la solution de ces grandes questions.

L'Institut attend donc des concurrens pour ce prix , 1<sup>o</sup>. un exposé comparé et succinct de la forme , du volume , du poids et des connexions du foie et de la vésicule du fiel dans les diverses classes d'animaux (1) ;

(1) On ne demande point une description détaillée , mais une simple comparaison générale de la structure , de l'étendue , de la connexion du foie. Il ne sera pas non plus nécessaire de suivre ce travail anatomique , non plus que l'analyse chimique , dans un grand nombre d'espèces d'animaux.

L'Institut , en suivant à cet égard le même plan que pour le programme de l'académie sur le nerf intercostal , propose aux concurrens de choisir dans les diverses classes d'animaux quelques-unes des espèces suivantes , considérées par rapport à leurs différences anatomiques :

L'homme , le fœtus , l'adulte , le vieillard ;

Parmi les quadrupèdes , le singe , le chien , le rat , le lapin , le mouton , le cheval et le cochon ;

Parmi les oiseaux , l'aigle ou la buse , le corbeau , la cigogne ou le héron , l'oie ou le cygne , le coq-d'inde ou le coq ;

Parmi les quadrupèdes ovipares , les tortues d'eau douce et de terre , les salamandres terrestres et aquatiques , la grenouille ;

Parmi les serpens , la vipère , la couleuvre à collier , l'orvet ;

Parmi les poissons , la raie , le squale ou chien de mer , l'anguille , le flét , le brochet , la carpe , etc.

Quant aux animaux à sang blanc , insectes et vers , il serait

2°. L'analyse comparée de la bile dans ces différens animaux , en déterminant sur-tout la proportion et la nature des diverses substances qui la forment ;

3°. Un examen également comparatif de la nature chimique du parenchyme du foie dans les mêmes espèces ;

4°. Ce travail anatomique et chimique suivi dans quelques principales espèces d'animaux pris à différentes époques de leur vie , et sur-tout dans celles du fœtus et de l'adulte.

5°. Le résultat de toutes ces recherches relativement aux fonctions du foie et aux usages de la bile , leurs rapports avec les autres fonctions de l'économie animale ; unique but que se propose d'atteindre l'Institut ;

6°. Sans rien exiger de positif et de suivi sur l'état pathologique du foie et de la bile , les auteurs pourront étayer leurs idées des principales altérations que les maladies présentent dans le système hépatique et biliaire , dans l'homme , les quadrupèdes et les oiseaux .

Quoique l'Institut ait cru devoir fixer particulièrement l'attention des concurrens sur les fonctions du foie , il avertit les auteurs que , dans le cas où il n'aurait pas reçu de mémoire qui remplît le but qu'il se propose , il accordera le prix à celui des concurrens qui , sans embrasser le problème dans toute son étendue , lui offrira un travail intéressant , ou des découvertes importantes sur quelques-unes des humeurs principales qui concourent à la digestion et à la nutrition ; telles que la salive , le suc gastrique , ou le suc pancréatique , ou même sur une humeur animale dont la connaissance approfondie pourrait répandre un grand jour sur la physique des animaux .

Le prix sera d'un kilogramme d'or frappé en médaille .

Les savans de toutes les nations sont invités à travailler sur ce sujet ; mais l'Institut s'est fait une loi d'exclure les associés républicoles , de prétendre à ce prix .

Ceux qui composeront , sont invités à écrire en français ou en latin , mais sans aucune obligation : ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront .

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup>. germinal de l'an VI exclusivement ; ce terme est de rigueur .

L'Institut , dans son assemblée publique de vendémiaire de l'an VII , proclamera la pièce qui aura remporté le prix .

À désirer qu'on recherchât dans quelles espèces il existe un foie ou un organe destiné aux mêmes usages , et sur-tout qu'on s'occupât des rapports qui se trouvent dans ces animaux entre cet organe et ceux de la respiration .

# CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

## SUJET DU PREMIER PRIX.

*Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées.*

Parmi le grand nombre d'auteurs qui , dans tous les tems , se sont exercés sur l'entendement humain , à peine encomptait-on quelques-uns qui se soient occupés des moyens qui peuvent augmenter ou diriger ses forces. Tour-à-tour enfoncés dans la recherche de ses causes , ou appliqués à décrire ses effets , ils n'ont été pour la plupart que peintres habiles ou métaphysiciens obscurs.

Cependant , à la voix de quelques hommes de genie , on a senti , depuis quelques années , qu'il fallait abandonner la recherche des premières causes , et porter enfin l'attention sur les moyens de perfectionner l'entendement.

Or , on a cru voir dans les *signes* le moyen le plus puissant des progrès de l'esprit humain.

Les premiers philosophes qui tournerent leurs réflexions sur les caractères de l'écriture , sur les accens et les articulations de la voix , sur les mouvements du visage , sur les gestes et les diverses attitudes du corps , ne virent dans tous ces signes , que des moyens , ou établis par la nature , ou inventés par les hommes pour la communication de leurs pensées.

Un examen plus approfondi fit voir que les signes n'étaient pas uniquement destinés à servir de communication entre les esprits. Malgré l'autorité de quelques grands hommes qui les avaient regardés comme des entraves à la justesse et à la rapidité de nos conceptions , on osa avancer qu'un homme séparé du commerce de ses semblables aurait encore besoin de signes pour combiner ses idées.

Enfin , dans ces derniers tems , on a cru appercevoir dans l'emploi des signes un service bien plus étonnant rendu à la raison ; c'est que l'existence des idées elles-mêmes , des premières idées , des idées les plus sensibles , supposait l'existence des signes , et que les hommes seraient privés de toute idée , s'ils étaient privés de tout signe.

En sorte qu'on a jugé les signes nécessaires , non-seulement pour la communication des idées , non-seulement pour combiner des idées acquises et former de nouvelles idées , mais encore pour avoir les premières idées , les idées qui sortent le plus immédiatement des sensations.

Si

Si une certaine influence des signes sur la formation des idées est une chose incontestable et avouée de tout le monde, il n'en est pas de même du degré de cette influence. Ici les esprits se divisent, et ce que les uns regardent comme des démonstrations évidentes, les autres le traitent de paradoxes absurdes.

L'Institut s'attend à recevoir des mémoires qui, par de nouvelles recherches et de nouveaux éclaircissements, feront disparaître les incertitudes qui peuvent rester dans cette importante matière, et seront propres à rassurer tous les esprits.

Il pense que parmi les questions nombreuses que fera naître la fécondité du sujet du prix, les auteurs ne doivent pas oublier de répondre aux suivantes :

1<sup>o</sup>. Est-il bien vrai que les sensations ne puissent se transformer en idées que par le moyen des signes ? ou, ce qui revient au même, nos premières idées supposent-elles essentiellement le secours des signes ?

2<sup>o</sup>. L'art de penser serait-il parfait, si l'art des signes était porté à sa perfection ?

3<sup>o</sup>. Dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, n'est-ce pas à la perfection des signes qu'on en est redouble ?

4<sup>o</sup>. Dans celles qui fournissent un aliment éternel aux disputes, le partage des opinions n'est-il pas un effet nécessaire de l'inexactitude des signes ?

5<sup>o</sup>. Y-a-t-il quelque moyen de corriger les signes mal faits, et de rendre toutes les sciences également susceptibles de démonstration ?

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille : il sera distribué dans la séance publique du 15 vendémiaire de l'an V de la République.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir.

Les mémoires seront écrits en français, et remis avant le 15 messidor de l'an V. Ce terme est de rigueur.

### S U J E T D U S E C O N D P R I X.

Pour quels objets et à quelles conditions convient-il à un état républicain d'ouvrir des emprunts publics ?

La question doit être examinée sous ses rapports avec la politique, l'économie et la morale.

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille : il sera distribué dans la séance publique du 15 messidor de l'an V de la République.

Tome XXIII.

Z

Les mémoires seront écrits en français, et remis avant le 15 germinal de l'an V. Ce terme est de rigueur.

## CLASSE DE LA LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

### SUJET DU PREMIER PRIX.

*Examiner les changemens que la langue française a éprouvés depuis Malherbe et Balzac jusqu'à nos jours.*

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes : il sera distribué dans la séance publique du 15 nivôse de l'an VI.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir : les mémoires seront écrits en français, et remis avant le premier vendémiaire de l'an VI. Ce terme est de rigueur.

### SUJET DU SECOND PRIX.

*Examiner quelle a été et quelle peut être encore l'influence de la peinture sur les mœurs et le gouvernement d'un peuple libre.*

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes : il sera distribué dans la séance publique du 15 germinal de l'an VI.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir : les mémoires seront écrits en français, et remis avant le premier nivôse de l'an VI. Ce terme est de rigueur.

*CONDITIONS générales à remplir par les aspirans aux prix,  
sur quelque sujet qu'ils concourent.*

ON ne mettra pas son nom à son manuscrit, mais seulement une sentence ou devise : on pourra, si l'on veut, y attacher un billet séparé et cacheté, qui renfermera, outre la sentence ou devise, le nom et l'adresse de l'aspirant : ce billet ne sera ouvert par l'Institut que dans le cas où la pièce aurait remporté le prix.

Les ouvrages destinés au concours peuvent être envoyés à l'Institut, sous le couvert du ministre de l'intérieur ; on peut aussi les adresser, franc de port, à Paris, à l'un des secrétaires

Maires de la classe qui a proposé le prix , ou bien les lui faire remettre entre les mains : dans le dernier cas , le secrétaire en donnera le récépissé , et il y marquera la sentence de l'ouvrage et son numéro , selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

C'est la commission des fonds de l'Institut qui délivrera la médaille d'or au porteur du récépissé ; et dans le cas où il n'y aurait point de récépissé , la médaille ne sera remise qu'à l'auteur même , ou au dépositaire de la procuration.

---

### M É L A N G E S.

*Notes historiques sur plusieurs de nos généraux , extraites des campagnes du général Pichegru aux armées du Nord et de Sambre et Meuse.*

**N**os armées républicaines ont fait , sous la conduite de leurs chefs , des actions si prodigieuses , et obtenu des succès si constants , que les moindres détails , les plus laconiques renseignemens sur ceux qui les ont menées à la victoire , doivent intéresser et piquer la curiosité publique . On se souvient qu'au commencement de la guerre on disait : Quelle issue peut-on s'en promettre ? nous n'avons point de généraux , et nous avons affaire aux troupes les mieux disciplinées et aux généraux les plus habiles de l'Europe . Eh ! bien , ces généraux et ces troupes ont été vaincus par des hommes jusqu'alors ignorés , et les noms de Pichegru , de Jourdan , de Moreau , de Hoche , de Buonaparte se sont placés avec orgueil à côté de ceux des Brunswick , des Cobourg , des Clairfayt , des Vurniser , etc.

Les notes que nous allons extraire sont écrites avec

négligence ; mais il y regne une sorte de désordre et de franchise militaire qui font pardonner aux imperfections : le style des camps est un peu sauvage , et sa rudesse plaît parce qu'elle caractérise mieux les hommes par des traits jettés au hasard , que par des tableaux travaillés avec effort et soigneusement recherchés.

Pichegru est né à Arbois , en 1761. Cette petite ville est dans cette partie de la Franche - Comté qu'on appellait *Bailiage d'Aval* , qui fait aujourd'hui la plus grande partie du département du Jura. Il a cinq pieds cinq pouces ; il est très-corporé , sans être gras. Il est d'une constitution robuste ; en un mot , il est bâti en homme de guerre. Sa figure est sévere , au premier abord ; mais elle s'adoucit dans la communication , et inspire la plus grande confiance. Sa politesse ne ressemble point à celle qu'on nomme d'*étiquete* , qui n'est ordinairement qu'une duplicité et une fourberie. La sienne est sans affection. On voit qu'il est franchement obligeant , et qu'il est naturellement bon. Mais il n'a rien de ce qui faisait autrefois parvenir les courtisans.

Je ne connais pas sa famille. D'après ce qu'il m'en a dit lui-même , elle n'est , ni illustre , ni opulente. Mais les hommes d'un vrai mérite n'ont pas besoin de l'appui de leurs ayeux pour paraître grands. Semblable à ces météores lumineux , dont on ignore les causes , qui nous laissent extasiés d'admiration , même après qu'ils ont disparu , Pichegru n'a besoin ni d'ayeux , ni des descendants ; il compose seul toute sa race. Nous avons secoué les préjugés de la noblesse de naissance , et nous ne reconnaissions que la personnelle ; rien n'est plus sensé. Car , comme il ne sert de rien à un avêque que ses descendants aient eu de bons yeux , il doit être fort inutile à un lâche et à un mauvais sujet que ses parents aient été vertueux.

Pichegru a fait ses premières études au collège d'Arbois , et sa philosophie chez les minimes de cette petite ville. Ayant soutenu un acte particulier , et montrant un goût décidé pour les sciences exactes , les minimes l'engagerent à aller répéter la philosophie et les mathématiques dans le collège qu'ils avaient à Brienne. Il y alla , autant pour se fortifier dans les connaissances qu'il avait déjà , que pour les ensei-

gnes aux autres. Voilà ce qui a fait croire que Pichegrū avait été minime ; mais cela est faux.

En enseignant les mathématiques aux autres, Pichegrū s'était lui-même fortifié dans cette science. Il s' enrôle dans le premier régiment d'artillerie. Les officiers de ce corps ne tarderent pas à s'apercevoir que ce jeune homme avait porté des connaissances précieuses dans l'art de l'artilleur. Ils le nommerent sergent. On sait qu'alors c'était un grand cadeau à faire à un roturier, et que c'était l'*ultimatum* de son avancement, parce que la noblesse était aussi exclusive que les Jacobins. La révolution est survenue ; Pichegrū, sans trop fréquenter les proconsuls, qu'il n'estimait pas, en a été connu, et il est monté de grade en grade au généralat de trois grandes armées, et les a aussi bien conduites que s'il avait été tiré de la cuisse de Jupiter. Rose, Faber, Chevert, Laubanier, Jean-Bart, Duguétrois, auraient dû prouver à la noblesse française que les talents militaires n'ont pas besoin de généalogie ; mais cette caste a toujours été inexorable sur cet article. Preuve qu'elle aimait mieux ses priviléges que la prospérité de l'Etat. Nous avons fait l'expérience que sa manie est inhérente à notre espèce. Nos sales sans-culottes étaient aussi intolérans que les nobles.

Moreau est natif de Morlaix, en Basse-Bretagne ; il est à-peu-près de l'âge et de la taille de Pichegrū. Il a, comme lui, l'esprit cultivé ; mais dans un autre genre. Il était avocat. Son caractère, sans être l'opposé de celui du premier, est très-différent. Il est plus insinuant, et son abord est plus agréable. Sa figure est gracieuse, et il ne lui manque que de vivre ailleurs qu'aux armées pour être un homme tout-à-fait aimable. On ne voit pas Pichegrū, une heure, sans prendre de la confiance et sans le juger homme de probité : dès qu'on aborde Moreau, il inspire le même sentiment.

Avant d'être général, Moreau était chef d'un bataillon de l'Isle et Villaine. Ce bataillon n'aimait pas la constitution de 1793, et on eut de la peine à la lui faire accepter. Moreau lui-même, qui connaît aussi bien le droit public que la tactique, n'était pas son partisan, il l'était encore moins du gouvernement insensé qu'on appellait *révolutionnaire*. Je l'ai entendu quelquefois raisonner très-juste sur ce code anarchique, et il pénétrait très-bien ce qui est arrivé.

Jourdan est natif de Limoges. L'ennemi a long-tems cru qu'il était ce fameux Jourdan Gouffrée d'Avignon. Il n'est

rien moins que cela ; c'est un bon militaire, d'un caractère froid, mais d'un jugement solide, qui n'est ni parent ni allié des assassins du Midi. Il a rendu de grands services. Il a sur tout sauvé la France en forçant l'ennemi à débloquer Maubeuge. C'est dans ce moment de triomphe que le gouvernement révolutionnaire le destituua : preuve que les gouvernans d'alors étaient d'accord avec les coalisés, et qu'ils avaient de la peine de ce que Jourdan les empêchait de tenir la parole qu'ils leur avaient donnée. Il y a bien des crimes cachées par l'intrigue dans notre révolution ; un jour tout se découvrira.

La faction des applanisseurs exalte beaucoup Jourdan et dénigre Pichegru, ainsi que tous les autres généraux. S'imagine-t-elle que Jourdan soit son partisan ? Je n'en crois rien. Je proteste que je n'ai presque vu à l'armée que des vrais patriotes. Jourdan peut avoir ménagé cette faction par la raison qu'il faut quelquefois vivre avec les méchants de peur qu'ils ne vous nuisent. Il a été un moment où les égorgeurs intimidaient plus ce général que tous les bataillons et les escadrons des ennemis. Mais, ou je suis bien trompé, ou il n'y a pas un seul officier de marque dans nos armées, qui ne vint volontiers jeter tous ces assassins dans la Seine. Il ne faudrait pour cela qu'un signal des autorités. Les militaires ne sont jamais sortis de la ligne que leur ont tracée les actes constitutionnels, et ne se sont regardés que comme des instrumens purement passifs. Que les autorités législatives, administratives et judiciaires les imitent, et alors nous pourrons dire comme Seneque : *Serapibus agrotamus morbis.*

Souham est né, en 1761, dans le département de la Corrèze. Il est d'une taille gigantesque, ayant environ six pieds deux pouces. Sa force est proportionnée à sa taille, et sa bravoure est reconnue de toute l'armée. Il est doué d'un jugement sain, et a beaucoup d'esprit naturel ; sans être savant, il aime les hommes éclairés et sait bien s'entourer. Il a parfaitement bien commandé sa division, qui est la plus forte de toutes nos armées, et n'a jamais été battu. Il a toujours été à l'avant-garde, et a rendu, par sa fermeté et sa bravoure, de très-grands services. Les avantages obtenus à Moëscroen, à Hooglede et à Puffelch, sont, presque tous, dus à sa division.

Bonneau est un jeune homme. Il a la gravité et la dignité d'un seigneur. Je l'ai vu quelquefois avec les représentans ; ceux-ci avaient l'air d'écoliers pleins de caprices, et Bonneau,

celui d'un instituteur sensé , qui souffre avec peine que ses écoliers disent des bêtises ; mais qui n'ose les reprendre en bonne compagnie.

Bonneau a parfaitement bien servi. Il a l'estime de tous ses camarades et celle de toute l'armée. Il a le physique robuste d'un homme de guerre , et son abord imprime le respect.

## ANNONCES.

### AU RÉDACTEUR DU MERCURE.

Je crois , citoyen , devoir avertir , par la voie de votre journal , les amis de la saine littérature et de la philosophie , que je mettrai incessamment en vente la *Vie complète du docteur Franklin* , écrite par lui-même , avec ses ouvrages posthumes ; deux volumes in-8°. : ainsi que les *Ouvrages posthumes d'Adam Smith* ; un volume in-8°. — Ces écrits qui viennent d'être accueillis en Angleterre , comme ils le méritent , ne peuvent ép passant dans notre langue qu'ajouter à la gloire du Socrate Américain , et de l'auteur de la *Richesse des Nations*. La traduction en est faite par le citoyen Castera , déjà connu en ce genre par le grand *Voyage de Bruce aux sources du Nil* , la *Vie du capitaine Cook* , et divers autres ouvrages.

BUISSON , libraire , rue Hautefeuille , n°. 20.

Paris , le 16 thermidor , an IV.

*Idylles de Théocrite* , traduites par J. B. Gail , professeur de littérature grecque au collège de France , place Gambrai.

Deux volumes in-4°. papier vélin , accompagnés de superbes figures gravées d'après les dessins de Barbier , Moitte , Boichot et Fragonard. — Ceux qui ont souscrit pour les figures ayant la lettre et les eaux fortes sont invités à se présenter incessamment. — Il y a un exemplaire vélin à vendre. Il est attesté unique par l'auteur et l'imprimeur.

*Lettres de Mirabeau à Champsfort* , imprimées sur les originaux écrits de la main de Mirabeau , et suivies d'une traduction de la dissertation allemande sur les causes de l'universalité de la langue française , qui a partagé le prix de l'académie de Berlin ; traduction attribuée à Mirabeau , et imprimée sur le manuscrit corrigé de sa main. In-8°. Prix , 50 sous pour Paris , et 3 liv. , franc de port , pour les départemens. A Paris , chez le directeur de la *Décade philosophique* , rue Thérèse , Butte-des-Moulins.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De New-Yorck, le 13 juin 1796.*

**L**e chevalier Trujo a débarqué le 3 de ce mois à Norfolck en Virginie. Il vient en Amérique en qualité de ministre plénipotentiaire de la cour de Madrid auprès des Etats-Unis.

Robert Barclay a été nommé par sa majesté britannique pour venir régler les limites de la rivière Sainte-Croix, de concert avec MM. James Sullivan et Howel, commissaires nommés de la part des Etats-Unis.

Un navire américain qui arrive de Surinam, a confirmé l'avis que la colonie hollandaise s'était rendue aux Anglais à la fin de mai; il a rapporté aussi qu'une escadre hollandaise de cinq vaisseaux de ligne et trois frégates, ayant des troupes à bord, et commandée par l'amiral Brackel, était arrivée à Cayenne.

*De Philadelphie, le 18 juin.* Le congrès a fixé, par un acte passé dans ses dernières séances, l'établissement militaire des Etats-Unis; il sera formé d'un régiment de dragons de 350 hommes, de quatre régiments d'infanterie de 150 hommes chacun, et de deux petits corps d'artillerie et d'ingénieurs. Il serait difficile d'organiser à moins de frais une force publique capable de maintenir l'union et la paix entre seize Etats-confédérés occupant un immense continent.

Le président du congrès vient de quitter cette ville avec sa femme pour se rendre à sa résidence à Mont-Vernon.

## ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 1<sup>er</sup>. août 1796.*

On a reçu de Constantinople, sous la date du 15 juin, le rapport suivant :

Le capitain pacha ayant reçu l'ordre positif de se rendre dans l'Archipel avec six vaisseaux de ligne et quatre frégates, a hissé son grand pavillon sur le plus beau de ses vaisseaux, et est monté à bord pour y recevoir les complimens d'usage. Les ministres étrangers lui ont fait leur visite, et à cette occasion le vaisseau amiral a été paré des pavillons de leurs gouvernemens respectifs : mais quelle a été la surprise des Français en ne voyant pas flotter parmi les autres le pavillon tricolor ! Le ministre Verninac fit sur-le-champ les démarches qu'il jugea nécessaires pour engager le ministre ottoman à réparer l'affront qu'on venait de faire à la République Française. Le capitain-pacha feignit d'avoir ignoré le fait, et en accusa l'officier subalterne qui a la fonction de déployer les divers pavillons, et de les disposer sur le vaisseau amiral : en conséquence, cet officier eut ordre d'aller faire ses excuses à l'ambassadeur de la nouvelle république ; de retour chez lui, on le mit aux fers, et on en donna avis à M. Verninac : le capitain-pacha lui fit notifier que le coupable restait aux fers aussi long-tems qu'il le jugerait à-propos ; mais M. Verninac eut la générosité d'envoyer son premier dragoman pour le remercier et solliciter la liberté de l'officier. Pour donner encore une satisfaction plus éclatante à l'ambassadeur républicain, le pacha le reçut à son bord au milieu d'une décharge de sept coups de canon ; honneur qui n'avait été rendu à aucun ministre des autres puissances étrangères ; aussi s'attend-on à des réclamations de leur part. Bien des personnes présument que l'oubli du pavillon tricolor est un fait exprès, attendu que l'amiral turc cherchait un prétexte pour distinguer d'une manière plus marquée l'ambassadeur français.

Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Verninac et toute la légation républicaine montrèrent infiniment plus de joie au salut de l'escadre turque, qu'ils n'avaient témoigné de mécontentement pour l'oubli de leur pavillon.

Les lettres de Gothenbourg du 22 juillet, annoncent que le vaisseau suédois la *Sophie-Magdaleine*, y est arrivé venant de la Chine.

Sur ce bâtiment était embarqué le cit. Beauteems-Beaupré, ingénieur-hydrographe de l'expédition tentée en 1791, par d'Entrecasteau, pour parvenir à découvrir le navigateur la Peyrouse.

Ce savant, après des hasards multipliés, qui ont retardé son retour en Europe, devra le bonheur d'être rendu à sa patrie au soin et au zèle du capitaine Nissen, qui a eu pour lui, dans la traversée, tous les égards dont il aurait usé envers un officier supérieur de sa nation.

Le cit. Beauteems-Beaupré arrivera incessamment à Paris. Le résultat de ces nombreuses observations ne pourra, dès qu'il sera connu, qu'intéresser l'Europe savante.

Il a annoncé à son arrivée à Gothenbourg, que quelques jours avant son départ du Cap, l'on avait eu la nouvelle que vingt-cinq hommes de l'équipage d'un corsaire de l'Isle-de-France, ayant apperçu, à l'embouchure du Gange, un gros vaisseau de la compagnie anglaise qui faisait des signaux pour demander des pilotes, se sont rendus à bord de l'anglais, sous prétexte de le piloter; et tandis que l'équipage se reposait, ils se sont emparés du bâtiment richement chargé, et l'ont conduit à l'Isle-de-France.

La démarcation des limites entre les trois puissances qui se sont partagées la Pologne, éprouve toujours de grandes difficultés, et peut devenir la cause d'un changement dans les relations qu'elles ont conservées jusqu'à présent. La Prusse et l'Autriche sur-tout sont dans une espèce d'état de guerre. L'une et l'autre veulent s'approprier les mines de vif-argent qui sont dans les environs de Cracovie.

Catherine II est appellée comme médiatrice entre elles; et le prince de Nassau est arrivé à Vienne pour proposer de sa part des moyens de conciliation. Cependant, soit que le roi de Prusse n'ait pas beaucoup de confiance dans l'impartialité de l'impératrice, quoiqu'on dise qu'il ait gagné son estime, soit qu'il doute qu'elle ait assez d'ascendant sur l'empereur pour lui faire agréer des propositions qui lui conviendraient, ses troupes marchent du côté de Cracovie, et les nouvelles du 18 juillet apprennent que l'avant-garde n'en était à cette époque éloignée que d'un mille; et que l'on croyait que le gouvernement autrichien allait être forcé de quitter cette ville pour se retirer à Lublin.

*De Francfort-sur-le-Mein, le 9 août.*

Le quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse vient d'être transféré à Schweinfurt. Les Autrichiens se retirent de toutes parts sur la Bohême, dans un état de délabrement difficile à exprimer. Les Républicains se sont emparés près de Bamberg d'une grande quantité de charriots chargés d'effets de toute espèce, ainsi que d'environ trente à quarante bateaux sur le haut Mein, contenant une grande partie des équipages de l'ennemi. Enfin, jamais retraite ne s'est faite avec autant de précipitation. La désertion est à son comble dans les armées, même dans les vieilles bandes des Hongrois, chose presque sans exemple.

Une partie de la garnison de Francfort vient de quitter cette ville pour se rendre devant Mayence, afin de renforcer la division du général Bernadotte, qui a déjà commencé les approches. Les Autrichiens ont fait, le 1<sup>er</sup>. août, une sortie terrible, dans laquelle ils sont parvenus à repousser les Français à trois quarts de lieue de la place. Sur ces entrefaites, les troupes expédiées de Francfort étant arrivées, le combat a changé de face, et l'ennemi a été repoussé dans la place; après quoi les assiégeans ont repris leurs anciennes positions. Le siège de Mayence sera long et sanglant; si l'on est obligé de réduire ce boulevard

de l'Empire germanique par la force des armes. — Tous les princes de l'Empire qui sont encore en guerre avec la République Française, ont décidé d'assembler un congrès général dans la ville d'Eisenach, pour concerter les moyens de faire sans délai la paix avec la France, à quelque prix que ce soit.

*Ausbourg, 27 juillet.* Tous les membres des cercles de Suabe se sont rassemblés dans notre ville depuis le 18. Le résultat de leurs délibérations a été la nécessité reconnue de faire une paix séparée avec la République Française; d'envoyer sur-le-champ une députation au général Moreau, afin d'obtenir, sous la médiation du roi de Prusse et du duc de Wurtemberg, une suspension d'armes.

*Ratisbonne, 28 juillet.* M. le baron de Hugel, ministre impérial et royal à la diète, vient de recevoir de la part du feld-maréchal du Saint-Empire romain, l'archiduc Charles, un courrier, porteur d'un mémoire adressé à la diète, dans lequel, par des expressions vives et frappantes, S. A. expose le mauvais état où se trouve la caisse de l'Empire, et fait entrevoir l'urgence nécessaire de payer incessamment le restant des mois romains. Il demande en outre qu'il lui soit envoyé tout ce qui peut se trouver actuellement en caisse. M. le baron de Hugel en a donné de suite connaissance au ministre dictatorial, M. de Strauss, qui a fait assembler le corps électoral, pour délibérer sur cet objet important.

La bourgeoisie de notre ville vient d'adresser une pétition au magistrat, pour le prier de faire sortir de notre territoire, en trois fois 24 heures, tous les émigrés français et flamands. La resolution du magistrat a été conforme à la demande.

*Extrait d'une lettre du quartier-général de l'archiduc Charles, à Neuberg, entre Ingolstadt et Donawerth, du 28 juillet.*

S. A. R. l'archiduc Charles vient de recevoir deux courriers de Vienne; l'un de S. M. l'empereur, son frère, lui mande de ne plus faire d'inutiles sacrifices

en troupes pour la conservation de l'Empire germanique, excepté la Baviere, les évêchés de Salzbourg et Passaw, lesquels, par leur situation naturelle, peuvent se défendre sans compromettre beaucoup le salut de l'armée. S. M. manifeste à son frere la profonde douleur que lui ont causée les événemens survenus dans l'Empire germanique, par la conduite peu pacifique de plusieurs de ses alliés, et notamment le roi de Prusse. Il lui fait part en outre qu'il a adjoint à son ministre à Basle, M. le baron de Degelmann, les commissaires et secrétaires MM. le baron de Gresselberg, le baron de Wintersbach, de Guatimel et de Greisenegg, pour aider, par leurs lumieres, à une nouvelle négociation de préliminaires de paix. — Le deuxième courier, qui est du conseil de guerre, instruit l'archiduc Charles des moyens qu'il doit prendre avec le feld-maréchal comte de Wurmser, pour conserver entre eux une communication, et défendre de tous leurs efforts la ville et forteresse de Mantoue. On lui donne en même tems connaissance qu'une nouvelle armée formidable, dans laquelle se trouve 40,000 Hongrois, est sur le point d'être organisée, pour entreprendre, s'il le faut, une nouvelle guerre.

*De Nuremberg, 24 juillet.* Le roi de Prusse vient de prendre possession de l'évêché d'Aichstadt. Ce petit pays, de 18 lieues de long sur 7 de large, est très fertile : c'est un Etat souverain qui fait partie du cercle de Franconie.

*De Cologne, 6 août.* Une lettre de Vienne, en date du 20 juillet, mande que le même jour, à l'issue d'un grand conseil de guerre, le bruit s'est répandu que la plupart des membres du cabinet avaient opiné pour une prompte paix avec la France ; mais que malgré cela l'empereur était décidé à continuer la guerre ; et qu'il était question d'une conscription de 250,000 hommes pour sauver l'Etat en danger, et soutenir la dignité impériale. Cette décision inattendue a jetté la consternation dans les Etats héréditaires. On annonce que les Hongrois obtiendront ce qu'ils demandent depuis long-tems, pour les encourager à

faire leurs derniers efforts en faveur de la maison d'Autriche. Mais les hommes sensés ne voient pas sans douleur le parti extrême que l'on va prendre , et qui menace d'un avenir sinistre. — Une lettre du secrétaire demande ce qui suit : " Aujourd'hui le peuple s'est ameuté à Vienne dans différents quartiers de la ville. Des milliers de personnes ont entouré l'hôtel du ministre Thugut en criant *la paix ! la paix !* la garde est heureusement parvenue à dissiper les rassemblements. Maintenant tout est rentré dans l'ordre. — On assure qu'un certain nombre de mauvaises têtes cherchent à exalter le peuple pour le porter à l'insurrection. — Le ciel veuille nous conserver la tranquillité dont nous avons joui jusqu'à cette heure. "

**ITALIE.** *De Bologne, le 12 juillet.*

On vit ici avec surprise , il y a quelques jours , un manifeste imprimé des habitans de Lugo , gros bourg du duché de Ferrare ; par lequel ils invitaient tous les habitans des campagnes et des villages voisins à prendre les armes pour la défense de leurs saints protecteurs , du souverain de l'état et de la patrie , et à s'enrôler sous les drapeaux de l'église. On assure que les auteurs de cette folle croisade sont les prêtres secondés par des juifs. Le général Augereau , informé de cette démarche aussi hardie qu'inconsidérée , fit publier à Lugo , une proclamation , dans laquelle il disait en substance que si les habitans ne déposaient pas les armes dans l'espace de trois heures , il marcherait avec ses troupes contre Lugo et la mettrait à feu et à sang.

Les Lugoïs ne firent aucun cas de cette menace ; au contraire , ayant appris que soixante dragons avec huit officiers passaient près de leur ville , ils allèrent se mettre en embuscade pour les massacrer ; mais ils se tromperent sur les signaux convenus ; ils sortirent trop tôt de l'embuscade et ne purent tuer que cinq dragons ; les autres prirent la fuite. On ne sait ce que sont devenus les officiers qui étaient dans des voitures. Il est certain qu'à l'hôtel-de-ville de Lugo on suspendit deux têtes des François tués.

Malgré cet acte de barbarie , le chargé d'affaires de sa majesté catholique , qui réside à Bologne , fit des démarches auprès du général français pour sauver Lugo , et demanda à aller en personne dans cette ville , pour engager les habitans à rentrer dans l'obéissance et à mettre bas leurs armes ; le général y consentit ; mais les efforts du chargé d'affaires furent inutiles ; il revint sans avoir rien pu obtenir. Alors le général Augereau fit marcher vers Lugo un gros corps de troupes , tant d'infanterie qu'e de cavalerie , avec des canons , des obusiers et des munitions de guerre.

La résistance que les malheureux habitans de Lugo apporterent à l'attaque des troupes françaises , fut beaucoup plus opiniâtre qu'on n'avait dû l'attendre d'un peuple mal armé , sans ordre et sans chef , combattant une armée nombreuse et aguerrie. On compte plus de mille morts ou blessés de leur part , et environ deux cents du côté des Républicains. Après le combat , le général Augereau , après avoir cerné la ville , y fit entrer ses troupes auxquelles le pillage fut permis pendant trois heures. Tous les individus rencontrés les armes à la main , furent mis à mort. Samedi , dans la matinée , nous vîmes entrer dans notre ville l'armée victorieuse avec un immense butin , qui fut sur-le-champ mis en vente sur notre place : c'était le spectacle de la foire la plus riche qu'on eût vue de long-tems. On amena en même-tems vingt-huit prisonniers de Lugo , qui furent conduits dans les prisons publiques.

Le général Augereau a fait afficher et répandre dans toutes la province une proclamation dont voici la teneur :

“ Vous venez de voir un exemple terrible. Le sang s'sume encore à Lugo... Lugo calme et tranquille aurait été respecté comme vous ; il aurait joui de la paix , les meres n'auraient pas à pleurer leurs fils ; les veuves , leurs maris ; les orphelins , leurs pères. Que cette épouvantable leçon vous apprenne à apprécier l'amitié du Français. C'est un volcan quand il s'irrite ; il renverse et dévore tout ce qui s'oppose à son irruption ;

Au contraire ; il cartesse et protege quiconque cherche en lui un appui ; mais il faut acheter sa confiance par quelqu'acte qui lui serve de garantie. Trop long-tems et trop souvent on a abusé de sa bonne foi. Voici ce que sa sûreté exige de vous , et ce que j'ordonne en conséquence : 1<sup>o</sup>. chaque commune rendra toute espece d'armes à feu ; 2<sup>o</sup>. toutes ces armes seront portées à Ferrare , où il en sera fait un dépôt général ; 3<sup>o</sup>. toute personne qui , dans les 24 heures de la publication du présent ordre , n'y aura pas satisfait , sera fusillé ; 4<sup>o</sup>. toute ville , bourg ou village où l'on trouvera un Français assassiné , sera brûlée ; 5<sup>o</sup>. tout habitant vaincu d'avoir tiré sur un Français , sera fusillé et sa maison incendiée ; 6<sup>o</sup>. tout village qui prendra les armes sera brûlé ; 7<sup>o</sup>. tout chef de révolte ou d'attrouement sera puni de mort.

*De Rome , 15 juillet.* L'édit que le saint-pere vient de publier sur l'accueil que ses sujets doivent aux Français , prouve le desir sincere qu'il a de conclure bientôt une paix solide. Il leur représente que tous les motifs se réunissent pour leur faire un devoir de respecter et de bien traiter les Français , les principes de notre sainte religion , le droit des gens , l'intérêt du peuple , la volonté du souverain , etc. ; il leur dit que l'amnistie obtenu est un effet de la miséricorde de Dieu , puisqu'il est toujours avantageux de perdre une partie pour conserver le tout ; il enjoint en conséquence à tous ses sujets , quels que soient leur condition , leur âge et leur sexe , de ne se livrer à aucun mouvement inconsidéré , et de se dénier des insinuations perfides ; il déclare que quiconque insultera par ses actions ou par ses discours , même de la maniere la plus légère , les commissaires français , leurs agents , leurs domestiques ou dépendans , sera puni du dernier supplice , ses biens seront confisqués , et il sera déclaré infâme , comme rebelle et traître à la patrie. Ceux qui , par leurs discours , leurs conseils , leurs écrits , provoqueraient quelqu'insulte contre les Français , quand même l'effet ne suivrait pas , seront soumis aux mêmes peines. Ceux qui , étant témoins de pareils actes , ne les dénonceront pas aux tribunaux ordinaires , seront condamnés à dix ans de galères. Les dénonciateurs qui voudront une récompense recevront 500 écus , en donnant les preuves du délit. Les tribunaux procéderont contre les accusés dans les formes les plus expéditives , et il n'y aura ni rémission ni diminution de peine à espérer. Cet édit , extrêmement long , prévoit tous les cas possibles.

De

*De Florence , le 15 juillet.* Le 12 de ce mois , le secrétaire d'état reçut une lettre du gouverneur de Porto-Ferrajo , qui mandent que , le 5 , une escadre anglaise de 17 vaisseaux , avec deux mille hommes de troupes , avait paru devant le port , en annonçant l'intention d'empêcher seulement que les Français ne s'emparassent de ce poste , sans vouloir aucunement violer la neutralité. Mais le lendemain au matin un détachement des troupes anglaises s'empara du petit fort de Saint-Jean-Baptiste , à un mille de la place. Le débarquement se fit la nuit suivante sur la place d'Acquavia , qui est hors de la portée du canon des forts. Les Anglais établirent aussi-tôt sur la colline une batterie qui dominait la ville. Après quoi deux officiers s'avancèrent tambour battant , et firent remettre au gouverneur un écrit , portant que les troupes françaises s'étant emparées de la place et du port de Livourne , les canons de la forteresse ayant tiré sur les vaisseaux de sa majesté britannique , et les propriétés des sujets de sa majesté à Livourne ayant été violées , malgré la neutralité du grand-duché , il y avait lieu de craindre que les Français ne vinsent s'emparer de même de Porto-Ferrajo et de l'île d'Elbe , position qui pourrait favoriser les projets hostiles qu'ils ont sur la Corse ; qu'en conséquence , pour prévenir des intentions et des projets aussi contraires aux intérêts du grand-duc qu'à ceux de sa majesté britannique , le commandant anglais demandait à mettre une garnison dans la place en état de la défendre contre une invasion , ne voulant d'ailleurs s'immiscer en rien dans l'administration civile , qui serait soumise aux ordres seules de son altezza royale.

Le gouverneur de Porto-Ferrajo ayant convoqué tous les chefs civils et militaires , il a été reconnu qu'il était impossible d'opposer aucune résistance aux forces des Anglais. En conséquence , ils y sont entrés , et s'y sont établis , en protestant de leurs intentions amicales envers le souverain et les peuples de la Toscane.

#### ESPAGNE. *De Cadix , le 6 juillet.*

On a été quelque tems en suspens sur le véritable objet des mouvements de l'escadre de l'amiral Solano. Le 21 du mois dernier , cet amiral expédia un courrier à Madrid , et le 22 , il ordonna que l'on fit toutes dispositions pour le départ de la flotte : mais , le jour suivant , il fit débarquer une partie des vivres , ce qui annonçait une autre résolution. Le 24 , il expédia un autre courrier ; et le 26 il en reçut un qui fut suivi , les jours suivans , de deux autres , qui

ont enfin apporté les ordres définitifs de la cour. Le premier a apporté l'ordre de débarquer toutes les munitions, troupes et artillerie de l'escadre, et de désarmer presque tous les vaisseaux qui la composent : en conséquence, le désarmement a été aussi-tôt commencé. Le second courier a apporté l'ordre de faire partir sans délai pour Carthagene des Indes deux vaisseaux de ligne avec des munitions, de l'artillerie et deux régimens d'infanterie : cet ordre a été exécuté avant-hier, 4 juillet. Le troisième courier a apporté l'ordre de tenir prêts à mettre à la voile quatre vaisseaux et deux frégates, avec des munitions, de l'artillerie et des troupes de débarquement, pour une expédition secrète qui est, dit-on, confiée à M. Nava.

En même tems, les amiraux Langara et Mazzaredo, commandans-généraux des escadres de l'Occan et de la Méditerranée, ont reçu l'ordre de sortir souvent pour faire des évolutions navales.

D'après l'indécision relative à l'escadre de don Solano, l'escadre française de Richery paraît devoir rester ici, en attendant quelque renfort, soit de vaisseaux de sa nation, soit de l'escadre hollandaise qui se trouve aux îles Canaries, et qui est composée de quatre vaisseaux, trois frégates et deux corvettes. Au reste, l'escadre anglaise continue de croiser à la hauteur de ce port, et se présente tous les jours en ligne à la vue de notre rade.

#### H O L L A N D E. *De Leyde, le 31 juillet.*

On voit dans un de nos papiers-nouvelles, une lettre datée de Paris, qu'on dit venir d'une main sûre, et qui contient ce qui suit :

“ Hier, un homme digne de foi m'a assuré que l'envoyé de Prusse venait de faire, aux ministres bataves, une visite très-amicale, dans laquelle il leur a donné à connaître que sa cour désirait entretenir, d'une maniere durable, la bonne harmonie et l'amitié avec la république des Pays-Bas. Sur la demande des ministres, s'ils pouvaient donner officiellement connaissance au gouvernement de leur république de cette visite et de cette assurance, l'envoyé a répondu affirmativement.”

Dans le courant de la semaine dernière on a apperçu très-distinctement de Schevelingen une escadre anglaise, composée de deux vaisseaux de ligne et cinq frégates. Vers le soir ces bâtimens regagnerent le large. On suppose qu'ils ne croisent sur nos côtes, que pour empêcher les nôtres de sortir,

et favoriser , par ce moyen , le passage aux convois qu'ils attendent de l'Océan.

L'escadre hollandaise qui est partie en février pour les Indes orientales , est arrivée le 5 mai à l'isle Teaeriffe , et elle a remis en mer , le 18 du même mois , pour se rendre à sa destination.

Dans la séance de la Convention nationale du 22 de ce mois , le citoyen Kampenáar a été nommé président. Dans celle du 25 , il a été fait lecture d'une note du ministre Noël , qui prie , au nom du Directoire de France , la convention batave , d'employer ses bons offices et ses sages conseils auprès des autorités constituées de la province d'Utrecht , afin de les engager à rapporter le décret relatif aux anciens régens de cette province. Cette note a été renvoyée au comité des affaires étrangères.

La séance du 26 a été employée à discuter la question de savoir si l'église doit être séparée du gouvernement politique.

Le représentant Kantelaar a parlé avec force pour l'affirmative , et a montré le danger du despotisme religieux. Cette discussion a continué les trois jours suivans.

Le 29 , on a donné lecture d'une note envoyée par le ministre Noël , contenant l'énumération des objets dont a besoin l'escadre française qui se trouve à la rade de Helvoët.

Le citoyen Bläuw , l'un des ministres bataves à Paris , est rappelé ; il doit recevoir une mission pour l'Italie.

#### ANGLETERRE. De Londres , le 30 juillet.

Avant-hier , le roi tint au palais de la reine un conseil où assisterent tous les ministres , et où sa majesté signa trois ordres. Par le premier , l'ouverture du nouveau parlement est prorogé à quarante jours par delà le terme de la dernière prorogation ; par le second , un embargo est mis sur tous les vaisseaux qui se trouvent actuellement ou qui viendront dans un des ports du royaume , chargés de marchandises pour le comté des sujets du grand-duc de Toscane , ainsi que sur les bâtimens destinés pour quelques-uns des ports du grand-duc ou de l'état ecclésiastique ; le troisième ordre regarde le paiement des lettres-de-échange tirées ou endossées dans la ville de Livourne.

*Du 4 août.* Dans la gazette intitulée *The Courier* , en date de ce jour , on annonce que le comte de Montmort est arrivé la veille avec des dépêches de Monsieur , ou comme d'autres l'appellent , Louis XVIII , adressées au comte d'Artois à Edimbourg. M. de Montmort a confirmé l'avis de l'assassinat de

Monsieur à Dillingen près d'Ulm, le 19 juillet, tel que les papiers du continent l'ont annoncé. La seule différence qu'il y ait dans ce récit, c'est qu'il a été blessé d'une balle de pistolet d'argon, et non de carabine. Il a ajouté aux avis des gazettes, que le 21 la plaie était en bon état, et que le prince avait continué sa route vers la Saxe; mais qu'on ne savait pas encore le lieu où il devait résider.

**Du 6 août.** M. Hammond, ci-devant notre ministre auprès des Etats-Unis, est parti avant-hier pour Paris avec un secrétaire et une suite assez considérable. On le dit muni de pouvoirs assez étendus pour entamer une négociation. On voit que notre ministère a baissé un peu son ton; et a senti qu'il ne fallait pas faire de M. Hammond comme de M. Wickham, un simple porteur de message. On peut regarder sa mission comme la première démarche sérieuse et sincère que M. Pitt ait faite pour délivrer son pays de la guerre.

---

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### CORPS LÉGISLATIVE.

*Stances des deux conseils, du 15 au 25 thermidor.*

Thibaudeau, rapporteur de la commission sur le Midi, a la parole. Il donne lecture, 1<sup>o</sup>. de l'extrait des procès-verbaux des vingt-neuf sections de Marseille, où la tranquillité a été troublée par des factieux, et contre les opérations desquelles ont réclamé deux mille cinq cents citoyens qui n'ont pu y voter; 2<sup>o</sup>. des pieces transmises à la commission par le Directoire.

Nous avons déjà parlé des faits contenus dans les procès-verbaux, de l'assassinat du malheureux Bourguignon, et des provocations des montagnards conduits par l'ex-conventionnel Granet.

Les pieces transmises par le Directoire sont des rapports des autorités civiles et militaires de Marseille sur ces tristes événemens. Il paraît que le commandant Liegeard, brave homme, ne partage point ces excès; mais il n'a pas osé dire toute la vérité.

Quant aux autorités civiles , composées comme elles le sont des créatures de Fréron , on s'Imagine bien qu'elles n'ont pas manqué d'altérer les faits et d'attribuer toutes les scènes qui ont eu lieu aux royalistes , aux émigrés , aux débiteurs faillis , aux jeunes gens de la première requisition , de faire l'éloge de Puget-Barbantane , et de représenter le malheureux Bourguignon , tantôt comme un patriote de leur trempe , tantôt comme un royaliste et un fuyard .

Le commissaire Mitoulin dit que la section n°. I est la seule où il se soit passé des scènes scandaleuses , et il a l'impudent d'en donner pour raison , que c'est celle qui renferme le plus de gens opulents ou à leur aise . En serions-nous donc encore au tems où l'opulence était un titre de proscription ?

La cause des mouvements , a dit le rapporteur , est que les uns voulaient confirmer les choix du Directoire , et les autres continuer les magistrats en fonctions lors des assassinats . Le journal intitulé *l'Observateur du Midi* , digne émule de Babœuf , n'a pas peu contribué à fomenter le trouble et la sédition .

D'autres événemens aussi atroces se sont passés à Aix , les 3 et 4 thermidor : plusieurs citoyens ont été égorgés , entr'autres le citoyen Bernard , commissaire du gouvernement , et ces assassinats sont excusés par un administrateur qui , avec un sang-froid barbare , dit que les assassins sont des royalistes , ou des hommes nuls et peu à plaindre !

Le conseil a annulé , sur l'avis de la commission , les opérations des assemblées primaires de Marseille , et charge le Directoire de pourvoir aux nominations jusqu'aux élections prochaines .

Celui des Anciens a discuté dans la séance du 16. la résolution concernant les enfans nés hors mariage . Il s'agissait de savoir si en rapportant la loi du 12 brumaire , l'on pouvait annuler ses effets , c'est-à-dire les partages exécutés . Plusieurs membres prétendaient que c'était donner à la nouvelle loi un effet rétroactif , et qu'on s'écartait ainsi de la déclaration des droits ; mais Froncheton a observé , qu'en convenant que le législateur n'avait pas eu le pouvoir de

la porter , il était contradictoire de maintenir l'exécution qu'elle a obtenue.

La résolution a été approuvée.

Thibaudeau lit , le 17 , au conseil des Cinq-cents , de nouvelles pièces sur le Midi. Elles portent qu'on est parvenu à rétablir momentanément le calme , en suspendant la garde nationale de toute fonction , et en faisant faire le service par la troupe de ligne;

Elles donnent d'ailleurs une idée de la situation de ces malheureuses contrées qui fait frémir ; le commissaire du Pouvoir exécutif demande à être remplacé si on n'envoie pas des forces considérables ; l'administration départementale ne cache pas que des bandes d'assassins parcourrent les rues armés de pied en cap ; mais rien n'est plus capable de peindre l'état où se trouve cette commune qu'une phrase d'un arrêté pris par la même administration ; on y recommande à tous les hommes de rester chez eux et de ne laisser sortir que les femmes pour pourvoir à la subsistance des familles .

Les auteurs de tous ces massacres restent toujours ignorés ; une de ces pièces les attribue aux royalistes et aux terroristes tout ensemble ; elle ne déguise pas au moins que ces derniers y ont pris part avec cette férocité qui les caractérise.

Thibaudeau ne fait pas de proposition nouvelle ; il demande seulement que ces nouvelles pièces soient jointes à celles lues hier et envoyées avec elles au conseil des Anciens à l'appui de la résolution prise hier par le conseil. Ordonné.

Trois résolutions expédiées dans la forme d'urgence , sont renvoyées par le conseil des Anciens à des commissions , et deux autres sont rejetées , savoir ; celle relative à l'entier recouvrement de l'emprunt force , et celle concernant le commerce de la poudre à tirer.

Blutel , organe d'une commission spéciale , expose , le 18 , à celui des Cinq-cents , qu'au moment où les habitans des pays révoltés viennent de ressentir les effets de la bienveillance nationale , il serait injuste de faire poursuivre les militaires qui ont commis

quelque vol ou autre délit durant le tems de la guerre de la Vendée. Il propose de leur étendre les bienfaits de l'amnistie prononcée en faveur des vendéens et chouans. Impression et ajournement.

Mailhe, au nom de la commission chargée de l'examen du message du Directoire, concernant la suppression des établissements religieux dans les départemens réunis de la ci-devant Belgique. Nous avons laissé à l'opinion publique le tems de préparer les esprits dans la ci-devant Belgique, sur la suppression des monastères et autres établissements religieux. Trop précipitée, cette suppression n'aurait pu se faire sans trouble ; aujourd'hui elle sera reçue avec reconnaissance, tant il est vrai qu'en matière de religion un gouvernement sage obtient plus par la raison que par la violence.

La vente des biens ecclésiastiques situés dans la Belgique, offre une ressource immense au gouvernement ; mais un grand acte de justice doit la précéder. Il faut assurer l'existence à leurs possesseurs, Penseriez-vous, avec le Directoire, qu'il faille leur accorder, au lieu de pensions viagères, des capitaux en bons qui ne seront applicables qu'à l'acquisition des biens nationaux de ces départemens : tel est du moins l'avis de votre commission. Les pensions annuelles pesent sur le trésor public ; il faudrait de nouvelles retributions pour les faire payer. La perspective de nouvelles impositions épouvanterait les habitans de ces nouveaux départemens.

Ce sera un moyen d'attacher des hommes inutiles au sol par la propriété, et à la révolution par ses bienfaits. En devenant propriétaires, ils deviendront citoyens. Plût à Dieu que ce système eût été suivi quand on dépouilla le clergé de France de ses antiques usurpations ! Ces hommes auraient ressenti les bienfaits de la propriété : les prêtres, intéressés par leurs nouvelles possessions, n'auraient pas troublé la tranquilité publique par les vains prétextes de la religion ; ils n'auraient pas rassemblé ces matières combustibles dont ils avaient embrassé une partie de la République.

Supposons qu'il y ait dans ces départemens réunis huit mille religieux et quatre mille religieuses. Pre-nons mille francs pour le terme moyen des pensions que vous aurez à accorder aux hommes, et cinq cents francs pour celles que vous accorderez aux femmes : la totalité s'élèvera, pour les premiers, à huit millions ; et pour les secondes, à deux millions. Les capitaux de ces pensions à dix pour cent, feront environ cent millions, qu'on paiera en biens nationaux de la Belgique.

Si, comme on le pense, la valeur de ces biens s'élève à plus de douze cents millions, il en restera onze cents pour le trésor public.

Le rapporteur présente un projet de suppression dont l'ajournement et l'impression sont arrêtés.

Deux résolutions sont adoptées par les Anciens ; la première, portant augmentation ou plutôt paiement en numéraire de la moitié du traitement des fonctionnaires et employés ; et la deuxième, relative aux exportations des marchandises.

Organe de la commission des finances, Defermont, dans la séance du conseil des Cinq-cents, du 19, fait adopter la résolution suivante :

Art. I<sup>r</sup>. A compter du 1<sup>er</sup>. fructidor prochain, chaque franc de contribution directe et indirecte sera payé en numéraire ou en mandats au cours.

II. Le cours sera déclaré, conformément à l'article IV de la loi sur le paiement du quatrième quart des domaines nationaux.

III. Chaque receveur ou percepteur sera tenu de tenir un journal où sera porté le montant de ses recettes, et l'espèce des valeurs.

IV. Il sera fait remise de 20 pour 100 aux contribuables sur chaque paiement fait en mandats pendant le mois de fructidor.

V. Chaque franc de fermage, payable en mandats valeur représentative du prix du bled, sera payé pendant le mois de fructidor, comme chaque franc de contribution.

Sur la proposition de Dumolard, la discussion sur l'arrêté du Directoire, qui suspend l'exécution de la

loi du 3 brumaire, concernant la marine, est encore ajournée.

Le Lycée des arts fait, le 20, hommage au conseil de 25 exemplaires de l'éloge funèbre de Lavoisier, et il appelle son attention sur les arts mécaniques qui ne reçoivent pas de lui les mêmes encouragemens que les arts libéraux.

Le conseil se met en comité général pour discuter l'acte d'accusation contre Drouet.

Celui des Anciens entend le rapport fait par Portalis, sur la résolution qui porte que les jugemens de la haute-cour de justice ne seront point soumis au recours en cassation. Après une courte discussion, elle est approuvée. Le 20, il adopte également celle qui déclare que les membres du gouvernement ne pourront être cités à comparaître dans des tribunaux autres que ceux établis dans les communes où ils résident.

La résolution relative à la composition de la haute-cour de justice est ensuite présentée à la discussion. Le rapporteur en trouve les développemens méthodiques, et les dispositions judicieuses et équitables : il en propose l'approbation ; ce qui est adopté.

On lit dans la séance du 21 du conseil des Cinq-cents des lettres du général Rigaud, commandant à Saint-Domingue. Il annonce que les Anglais et les émigrés avaient entrepris le siège de Léogane, mais qu'ils ont été repoussés. Le conseil rejette, par la question préalable, un projet tendant à supprimer, pour cette année, la vaine pâture. Il adopte celui présenté par Bion sur les droits de transport pour les paquets et pour les personnes, par terre ou par eau. Il s'est formé ensuite en comité général pour l'acte d'accusation de Drouet.

Celui des Anciens a approuvé, le même jour, la résolution relative aux troubles de Marseille.

Le 22, le conseil des Cinq cents a adopté la proclamation qui convoque la haute-cour de justice à Vendôme : les hauts-jurés s'y réuniront le 15 fructidor.

Blutel a présenté un projet de résolution en faveur

des défenseurs de la patrie qui ont été mis à leur insu sur des listes d'émigrés, et n'ont pas fait leur réclamation dans le délai donné. Il propose de les relever de la déchéance, Impression et ajournement.

Le comité général concernant Drouet continue. Il a rempli une partie de la séance du 22 et celle du 23.

Le conseil des Anciens a approuvé la résolution sur la contribution somptuaire et personnelle, celle relative au paiement des fermages et contributions en valeur réelle. Il a rejeté la résolution qui fixe les moyens de déterminer l'appel, lorsqu'il y a dans une affaire plus de deux parties qui ont des intérêts opposés.

Le conseil des Cinq-cents s'est encore formé en comité général le 24, mais c'est pour s'occuper des finances. Pastoret a appellé son attention sur l'état actuel des prisons : comment arrive-t-il que nos lois sur l'emprisonnement soient si humaines, et que le séjour des prisonniers soit si barbare : la commission nommée pour cet objet fera incessamment son rapport.

Le Directoire annonce de nouveaux triomphes en Italie ; les ennemis ont perdu 4 mille hommes, 32 canons et deux drapeaux ; on leur a fait 7200 prisonniers.

Le conseil des Cinq-cents ayant prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup>. frimaire prochain l'établissement du nouveau régime hypothécaire, celui des Anciens approuve, le 24, cette résolution. Le lendemain, il se forme en comité général pour entendre la lecture d'un message du conseil des Cinq-cents.

Monnot présente à ce conseil, le 25, deux projets de résolution ; le premier concerne les patentnes. Il est adopté ; et le second, le mode de paiement de ce qui reste de l'emprunt forcé. Il est ajourné.

#### PARIS. *Nanidi 29 thermidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.*

La commémoration du 10 août a été célébrée le 23 de ce mois, avec une grande solennité, et sur-tout avec un grand

calme. Des malveillans avaient cherché à répandre d'avance des inquiétudes sur cette journée ; jamais fête n'a été plus brillante, ni plus tranquille. Les courses à pied ont commencé au Champ-de-Mars à 4 heures et demie. Les concurrents se sont divisés en huit pelotons, et ont couru successivement ; ensuite, les vainqueurs se sont disputés le prix dans une dernière course. Le cit. *Villemeraux*, grenadier, a remporté le premier prix ; et le cit. *Cosme*, élève de l'école de santé, le second. Ils ont reçu, l'un, un sabre ; l'autre, des pistolets de poche.

La course à cheval a succédé ; les concurrents se sont partagés en deux divisions ; les deux vainqueurs ont ensuite couru ensemble. Le cheval normand *le Coursier*, monté par le cit. *Turieux*, a gagné le premier prix. Le second l'a été par le cheval normand *le Général*, monté par *Franconi* l'ainé. Le premier prix était une carabine ; et le second, une paire de pistolets.

Les prix du jeu de bagues ont été remportés par les citoyens *Roger* et *Janin*. Ils ont reçu, l'un, une carabine ; l'autre, des pistolets.

La fête devait être terminée par des expériences aérostatiques, mais le grand vent qui s'eleva le soir ne le permit pas.

Tous les vainqueurs, après leur proclamation, ont été conduits du Champ-de-Mars aux Champs-Elysées, sur un char antique traîné par quatre chevaux de front, au bruit des applaudissements, et précédés d'un corps nombreux de musicien. Une partie des Champs-Elysées était éclairée par une illumination plus belle et mieux entendue encore que la précédente. Le feu d'artifice a été d'un très-bon genre, l'affluence des spectateurs immense, et leur esprit excellent. On ne s'est point apperçu qu'il existât ni royalistes, ni terroristes ; mais tout le monde en revint paisible et satisfait. En général, cette fête a été une des mieux ordonnées. Malheureusement elle n'a pas été sans accident. Une bombe d'artifice qui devait s'élever à une certaine hauteur, éclata presque horizontalement, et blessa cinq ou six personnes ; on assure que deux sont mortes des effets et des suites de cette explosion.

Le soir du même jour, il y a eu quelques mouvements dans les prisons de l'Abbaye. Quelques prisonniers ont maltraité le geôlier, et ont voulu s'évader. On a dit d'abord que Drouet avait eu la principale part à cette insurrection ; mais le fait a été démenti par les agents mêmes de la police. On fit approucher des troupes, et l'ordre fut bientôt rétabli.

**Le tribunal de cassation a procédé, dans les formes pres-**

crites par la constitution , à la nomination des juges et des accusateurs qui doivent former la haute-cour de justice, qui se rassemblera à Vendôme avant le 15 du mois prochain , pour prononcer sur l'acte d'accusation contre Drouet et ses co-accusés. — Les juges sont les cit. *Pajou, Moreau, Coffinhal, Gaudon et Audier-Massillon.* — Les accusateurs nationaux , les cit. *Viellard et Bailly.*

Castellane, Langeac, Cadet-Gassicourt et Quatremere , condamnés par contumace pour l'affaire de vendémiaire , ont été successivement acquittés. On s'attendait qu'ils le seraient sur la question intentionnelle ; car certains délits politiques s'affaiblissent par le tems , et quand un gouvernement est établi et s'affermi de jour en jour , les principes de la justice doivent incliner sans doute vers l'oubli du passé et l'extinction de toutes les haines. Mais la chose à laquelle il était difficile de s'attendre , c'est le motif sur lequel le jury s'est fondé ; il a déclaré qu'il n'est pas constant qu'il ait existé en vendémiaire une conspiration tendante à faire marcher les citoyens contre la Convention. On ne pouvait offenser d'une maniere plus ouverte la vérité et la notoriété publique. Dans l'affaire de Richer-Serisy , le jury avait eu plus de retenue. Il avait reconnu l'existence de la *conspiration*, mais il l'avait acquittée sur l'intention. A mesure qu'on s'éloigne de l'époque , il est aisè de voir qu'un certain parti cherche à nier aujourd'hui , ce qui était alors évident aux yeux de tous les observateurs sans prévention. Cette petite ruse de royalisme ne produira qu'un effet contraire à celui que s'en promettent leurs auteurs.

---

Personne n'ignore qu'il s'est fait depuis quelques mois une révolution bien étrange dans l'esprit du gouvernement suédois. La Russie , qui a toujours eu en Suede un parti qui lui est dévoué , vient de soumettre entièrement ce cabinet à son influence. On se rappelle de quel ton l'impératrice a commandé au jeune roi de ne prendre pour femme que celle qui lui serait offerte de sa main , et l'on sait ce que la nation suédoise doit attendre des suites d'une pareille alliance. En vain le régent a voulu , par une politique sage et éclairée , lutter contre l'ascendant de l'impératrice ; le parti russe l'a emporté ; et désormais il faut compter le cabinet de Stockholm au nombre des vassaux de celui de Pétersbourg. Il était aisè de prévoir que ce changement en produirait nécessairement un dans les agens diplomatiques de la Suede. La Russie connaît assez les principes de M. de Staël , pour qu'ils pussent lui être agréables. Elle a exigé le rappel de cet ambassadeur ,

et l'on pense bien dans quel sens pouvait être le chargé d'affaires qui le remplaçait. A son tour, le gouvernement français n'a pas jugé à propos d'avoir auprès de lui un agent connu par son dévouement à la Russie. Malgré les instances du cabinet de Stockholm, il a persisté dans son refus. C'est ce qui résulte des pièces que l'on va lire.

*L'ambassadeur de Suede, au citoyen ministre des relations extérieures. — Paris, le 2 août 1796.*

Citoyen ministre, c'est par ordre exprès de ma cour, que j'ai l'honneur de renouveler, auprès du Directoire, les démarches que j'avais déjà faites pour l'admission de M. de Rehausen, en qualité de chargé d'affaires de sa majesté auprès de la République.

En vous invitant, citoyen ministre, à prendre de nouveau en considération une démarche aussi conforme à la bonne intelligence qui subsiste entre les deux pays, je vous prie de me permettre quelques observations que je soumets au Directoire.

La confiance que se doivent réciproquement les puissances amies et alliées, les égards qui en sont la suite, avaient toujours été indistinctement accordés à la personne choisie par son souverain pour le représenter; ils en sont même inseparables. Cependant, ils ont été l'un et l'autre méconnus en la personne de M. de Rehausen. Ses sentimens particuliers peuvent d'autant moins causer de l'ombrage au gouvernement, que dans l'exercice de ses fonctions, il en ferait certainement le sacrifice, s'ils pouvaient être contraires aux instructions qu'il a reçues; et si, dans sa conduite ou dans son langage, il manquait au traité subsistant entre la Suede et la France, c'est dans ce cas seulement où il en serait résulté une mésintelligence entre les deux gouvernemens, que son rappel pourrait devenir nécessaire. Mais ce cas n'existant pas, ses sentimens personnels ne peuvent être regardés comme un motif d'exclusion valable, et le refus devient par conséquent moins un tort fait à M. de Rehausen, qu'un manque d'égards à son souverain.

Je dois également observer que M. de Rehausen se trouvant à Paris, a été nommé pour vaquer *ad interim* aux affaires de la Suede, lorsque l'on s'attendait, à chaque instant, à une rupture avec la Russie, lorsque l'ambassadeur de Suede à cette cour était sur le point de quitter son poste. Sa nomination ne pouvait donc avoir été influencée par l'impératrice de Russie, à laquelle il est d'ailleurs absolument inconnu.

C'est par ces raisons, citoyen ministre, que ne pouvant

attribue au personnel de M. de Rehausen le refus qu'a fait le Directoire de le reconnaître dans son caractère public ; ce refus paraît annoncer évidemment l'intention de désobliger, aux yeux de l'Europe, les plus anciens amis de la France. J'hésite à prononcer une supposition plus décisive ; elle répugne trop aux vœux connus des Suédois et des Français eux-mêmes, ainsi qu'à leurs intérêts respectifs ; et cependant il serait difficile que les ennemis des deux pays ne trouvassent pas une grande satisfaction dans là désunion dont la République Française aurait donné le signal. Il m'est prescrit de déclarer que si M. de Rehausen n'est point réconcilié, sa majesté se trouvera forcée, pour le maintien de sa dignité, d'user de reciprocité vis-à-vis du citoyen Perrochel. Cette nécessité n'influera pas d'ailleurs sur le désir que sa majesté aura toujours de continuer et même de raffermir les liaisons d'amitié et de bonne intelligence qui ne devraient jamais être troublées entre les deux puissances.

Agitez, citoyen ministre, l'assurance de mon très-sincère attachement.

*Signé, E. N. STAEL DE HOLSTEIN.*

Pour copie conforme, *Signé, Ch. DÉACROIX.*

*Arrêté du 18 thermidor, an IV.*

Le Directoire exécutif, vu la note officielle présentée par M. le baron de Staël, ambassadeur de Suède, en date du 2 août 1796, vieux style, arrête :

Art. I<sup>e</sup>. Le Directoire exécutif persiste dans son refus d'admettre M. de Rehausen. Il charge, en conséquence, le ministre de la police générale de lui notifier les lois de la République relatives aux étrangers.

II. Le Directoire exécutif rappelle le citoyen Perrochel, chargé d'affaires, et le citoyen Mariavaux, secrétaire de légation, précédemment chargés d'affaires en Suède.

III. Le Directoire exécutif proteste néanmoins que la nation suédoise peut toujours compter sur ses sentiments d'affection.

IV. Le ministre des relations extérieures et celui de la police générale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé avec la note : Pour copie conforme, *Signé, REVELLIERE-LEPEAUX, président;* Par le Directoire exécutif. *Signé, LAGARDE, secrétaire-général,*

## NOUVELLES OFFICIELLES.

ARMÉE DU RHIN ET DE SAMBRE ET MEUSE. Ces deux armées poursuivent le cours de leurs succès. Voici l'extrait des dépêches de leurs opérations :

*Du 9 thermidor. Le général Championnet a pris sur le*

<sup>15</sup> Mein 30 pièces d'artillerie de différens calibres , et plusieurs bateaux chargés d'objets de campagne. Le général Bernadotte a aussi capturé plus de 45 bateaux chargés d'avoine , de farine , etc.

*Du 16.* Le général en chef Jourdan , ayant une indisposition assez grave , a remis le commandement au général Kleber , qui a donné suite à ses projets. La place de Koenigshoffen a été cernée et a capitulé. Il s'est fait un mouvement général qui a obligé l'ennemi à repasser le Mein et la Rednitz . Kleber établit sa communication avec l'armée du Rhin et Moselle .

*Du 15 et 16.* Moreau écrit que depuis la prise de Stutgard , l'armée du Rhin et Moselle est dans les montagnes d'Albe , à la suite de l'ennemi. Il l'a chassé de position en position , s'est emparé de Gmund , Aalen , de Heydenhem , et a pris position sur la Brentz ; l'armée ennemie se retire entre Donaueith et Nördlingen . Le corps du général Ferino appuie sa droite au lac de Constance , et sa gauche au Danube , derrière le Fodarsec . Il a reçu ordre de se porter sur celui derrière l'Iller .

*Du 17.* Toutes les divisions de l'armée de Sambre et Meuse , ont marché en avant , battu et chassé l'ennemi. La ville de Bamberg a ouvert ses portes. L'ennemi a été contraint d'abandonner sur le Mein , vers Estmann , 14 bateaux chargés de grain. Il se retire sur Nuremberg , et a porté un corps de 10 mille hommes sur Cobourg , en Saxe .

L'artillerie et les munitions trouvées à Wursbourg sont immenses .

**ARMÉE D'ITALIE.** L'étendue et le nombre des dépêches arrivées de l'armée d'Italie , sont si considérables qu'il nous est impossible de rapporter les lettres officielles ; nous nous bornerons à en donner les résultats .

En moins de huit jours l'armée d'Italie a passé de la situation la plus critique , aux triomphes les plus éclatans. Depuis plusieurs jours l'armée autrichienne avait reçu 20,000 hommes du Rhin , des recrues nombreuses , et des renforts considérables venus de l'intérieur de l'Autriche . Le tout était commandé par Wurmser. Le 11 thermidor , Wurmser fit attaquer les Français sur toutes leurs positions , depuis le lac d'Yseo , Salò , Montebaldo et l'Adige , jusqu'à Porto-Légnago et Labadio . Plusieurs de ces points furent forcés , et l'ennemi supérieur en forces , se rendit maître des hauteurs. Le général Buonaparte fit replier toutes ses troupes , rassembla toutes ses forces , et fit même lever le siège de Mantoue pour les augmenter. Les premiers succès de l'ennemi avaient beaucoup relevé son audace. Déjà l'on semait dans toute l'Italie le bruit

de la défaite des Français ; les aristocrates triomphaient , et se préparaient à exciter des insurrections pour exterminer les Français. L'activité , l'intelligence de Buonaparte , le courage de nos troupes et la fortune de la République en ont décidé autrement.

Comme l'ennemi s'était divisé en nombreuses colonnes pour s'emparer de tous les points , Buonaparte , au lieu d'attendre et de risquer le sort d'une bataille générale , a réuni le plus qu'il a pu ses forces en masse , et a attaqué successivement , sans donner à l'ennemi le tems de se réunir ; et partout celui-ci a été battu , coupé , et fait prisonnier , ce qui était plus facile dans un pays rempli de montagnes. Depuis le 11 , jusqu'au 19 , ce n'a été qu'une suite continue de combats opiniâtres. La journée du 18 a été une affaire presque générale. Wurmser déjà battu , avait réuni 25,000 hommes au-delà du Mincio ; Buonaparte fit faire un mouvement rétrograde à toute l'armée pour attirer l'ennemi à lui , dans le tems que la division du général Serrurier , venant de Marcaria , pourrait tourner la gauche de Wurmser. Ce plan fut parfaitement exécuté. Dès l'instant que la division de Serrurier eut attaqué la gauche , Buonaparte fit attaquer la droite , et le centre. Wurmser fut obligé de faire sa retraite , et de repasser le Mincio , après avoir perdu beaucoup de monde , et laissé beaucoup de prisonniers.

Enfin , dit le général Buonaparte , en terminant sa dépêche du 19 , voilà donc en cinq jours une autre campagne terminée. Wurmser a perdu dans ces cinq jours , 70 pièces de canon de campagne , tous ses caissons d'infanterie , 12 à 15 mille prisonniers , 6 mille hommes tués ou blessés , et presque tous des troupes venant du Rhin ; indépendamment de cela , une grande partie est encore épargnée , et nous les ramenons en pour suivant l'ennemi.

On voit que Wurmser n'a pas été plus heureux que Beau-lieu. Ces différentes journées nous ont coûté le général Beyrand et plusieurs chefs de brigade. Le commissaire Salycetti fait le plus grand éloge de la bonne conduite du peuple et de la municipalité de Milan. Dans le tems que le sort des armes républicaines était encore indécis , tous les patriotes se sont présentés pour demander des armes et marcher contre les Autrichiens.

Tel est le résultat de ces journées glorieuses. Les débris de l'armée autrichienne se retirent dans les montagnes du Tyrol , d'où l'on se propose de les chasser sans leur donner aucun repos. Il est probable que Mantoue ne pouvant plus être secourue ; finira par ouvrir ses portes.

**LENOIR DE LAROCHE , Rédacteur.**

## AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Nous nous voyons dans la nécessité de demander le prix de l'Abonnement en valeur fixe, parce que nous sommes obligés de payer ainsi les matières premières, la main-d'œuvre et les coûteurs de ce Journal.

En conséquence, à compter de ce jour, le prix de ce Journal sera en numéraire de 9 liv. pour trois mois, de 16 liv. pour six mois, et de 30 liv. pour l'année.

Par cet arrangement, nos Souscripteurs ne seront plus exposés à des variations continues, aussi pénibles pour eux que pour nous.

Nous invitons les Abonnés de Prairial, qui n'ont payé que 300 liv. en Assignats pour le trimestre, à nous envoyer un supplément de 300 liv. également en Assignats de 100 liv. et au-dessous.

Il faut affranchir le port des lettres et de l'argent. Celles qui renferment des valeurs doivent être chargées.

*Nota.* Les Lettres des Départemens, non affranchies, ne feront pas retirées de la Poste.

On souscrit à Paris, rue des Poitevins, N°. 18. Les Lettres d'avis et tout ce qui concerne l'Abonnement, doivent être adressées au cit. GUTH.

**T A B L E**  
**Des matières contenues dans le N°. 37**

**LITTERATURE ÉTRANGERE.**

<b>L</b> ETTRE aux Rédacteurs du Mercure, sur les Aventures de Fripo, par Guillaume de Haren, et sur la Littérature Hollandaise.	Page 3
--	--------

**ANTIQUITÉS ET HISTOIRE.**

Découvertes faites sur le Rhin, d'Amagétabrie et d'Augusta Rauracorum, anciennes villes gauloises dans la Séquanie rauacienne.	13
--	----

**MORALE. POLITIQUE.**

<b>M</b> ANUEL RÉVOLUTIONNAIRE, ou Pensées morales sur l'état des peuples en révolution.	19
--	----

**POÉSIE.**

Épître d'un Commis à un Renier.	29
ANNONCES. Littérature étrangère.	35
Livres français.	36

**NOUVEAUX ÉTRANGERS.**

Etats-Unis d'Amérique. Philadelphie.	37
Allemagne. De Hambourg.	39
Francfort-sur-le-Mein.	41
Italie. De Livourne.	43
Espagne. Madrid.	46
Hollande. De la Haye.	id.
Angleterre. De Londres.	50

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.**

Corps Légitif.	52
Paris. --- Nouvelles.	60







